TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 107

22 PAGES

— VENDREDI 29 JUILLET 1977

1,50 F



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Agitation sur les marchés des changes

FORTE BAISSE DES COURS A WALL STREET

LIRE PAGE 22

LES INCENDIES EN CORSE

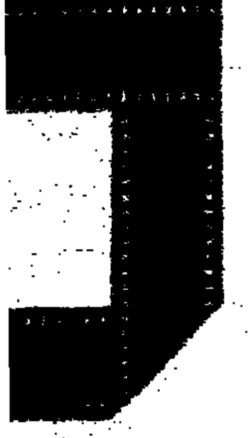
## Dix mille hectares de forêts et de maquis sont détruits

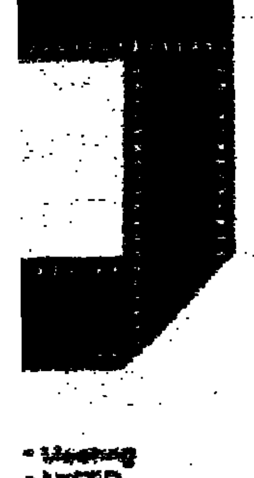
LE P.C.F. SE PRONONCE CONTRE L'ENTRÉE DU PORTUGAL DE LA GRÈCE ET DE L'ESPAGNE DANS LA C.E.E.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Un examen à la fin de la première année des études ?

...s français





# Unanimité en Espagne pour l'entrée dans la C.E.E.

## Réserves chez les Neuf

**La candidature de Madrid, pour attendue qu'elle fût, dramatise brusquement l'extension au sud de la Communauté européenne. Trois candidats sont sur les rangs : la Grèce, le Portugal et maintenant l'Espagne qui, par sa masse et la nature de son économie, introduit une dimension nouvelle. Pour la Communauté, c'est une épreuve redoutable.**

**En affermissant des démocraties adolescentes, en achevant et en rééquilibrant une Communauté orientée vers le monde anglo-germanique, l'élargissement méridional présente un intérêt politique indéniable, notamment pour la France. Mais ses inconvénients économiques ont été jusqu'à présent méconnus ou sous-estimés. L'introduction dans la Communauté de vins, fruits et légumes grecs, portugais ou espagnols, dans les conditions actuelles du marché, pertuberait gravement les régions méditerranéennes de la France (où les revenus agricoles progressent moitié moins vite qu'ailleurs) et de l'Italie. Ainsi s'explique, la campagne électorale aidant, la levée de boucliers du P.C.F. et de M. Chirac contre les Espagnols.**

**Pour parer — tardivement — le coup, le gouvernement a demandé mardi aux Neuf une réforme des règlements sur les produits méditerranéens : il veut privilégier la qualité, discipliner la production, égaliser les conditions de concurrence, renforcer la préférence communautaire et développer les exportations. Les lacunes dans ce domaine s'expliquent précisément par l'orientation septentrionale qui a caractérisé jusqu'à présent la Communauté. Les productions du nord, où la concurrence présentait d'ailleurs moins de disparités, ont bénéficié de règlements suffisants ; pour s'élargir au sud, la Communauté doit doter également ses produits méridionaux de règlements adéquats. Le gouvernement français ne cache pas que sa démarche a été déclenchée par des candidatures qui pourraient provoquer « des désordres et des troubles graves » et qu'elle doit aboutir en même temps que la candidature de la Grèce, premier candidat en lice.**

**Un préalable qui n'ose pas dire son nom est ainsi posé. Ce ne sont plus seulement les candidats qui doivent remplir les conditions d'adhésion ; les Neuf doivent se mettre en condition de les recevoir. Or la réforme agricole est une opération à la fois nécessaire et risquée. La « boîte de Pandore » ouverte, les pays consommateurs (R.F.A., Grande-Bretagne) y chercheront tout autre chose — des économies — que les producteurs.**

**L'Espagne soulève une autre difficulté : sa jeune industrie la classe au dixième rang dans le monde, et sa production dans ce secteur (sidérurgie, appareils ménagers, textiles) couvre 70 % de ses exportations chez les Neuf. Certes, on ne peut lui reprocher à la fois d'être trop compétitive et de l'être pas assez. Mais le traité de Rome, en termes il est vrai vagues, fait obligation aux Etats membres d'égaliser les conditions de vie et de travail « dans le progrès ». Est-on prêt à Madrid, ainsi qu'à Athènes et à Lisbonne, à consentir un effort social suffisant pour que les travailleurs agricoles et industriels bénéficient d'un niveau de vie comparable à celui des autres travailleurs de la Communauté ?**

**Quand la Grèce a posé sa candidature, il y a deux ans, son geste a été salué, par la France en particulier, avec un enthousiasme romantique. Seule la Commission, prévoyant les autres candidatures et les difficultés pratiques à venir, exprime des réserves. On ne l'écouta pas. Il appartient à M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, membres de la Commission à l'époque, et qui reçoit la candidature espagnole au nom des Neuf, de prévenir des désillusions. Mais quel échec ce serait pour l'entreprise européenne, et pour la cause de la démocratie, que de ne pas pouvoir ouvrir les bras à trois pays amis qui viennent, en l'espace de quelques mois, de retrouver la liberté.**

*Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, devait déposer, ce jeudi 28 juillet à Bruxelles, la candidature de Madrid auprès des Communautés européennes.*

*Plusieurs pays membres de la C.E.E., et nomment la France, sont réservés sur les suites à donner à cette demande. La réponse des Neuf ne saurait, en tout état de cause, intervenir avant plusieurs mois. C'est alors seulement que s'engageraient d'éventuelles négociations.*

*En Espagne, la demande d'adhésion de Madrid reçoit l'approbation de tous les grands courants politiques, y compris celle du parti communiste de M. Santiago Carrillo.*

La démarche de M. Oreja a lieu quelques jours seulement après la première réunion des Cortès élues le 15 juin dernier, symbole du nouveau cours démocratique imprimé à l'Espagne par le roi Juan Carlos et M. Adolfo Suarez.

Elle intervient aussi dans une conjoncture économique difficile pour l'Espagne. Le 12 juillet, la peseta avait été dévaluée de 20 %. Un plan d'austérité rendu public le 23 juillet dernier par le gouvernement suscite les réticences tant de la droite que de la gauche. La nécessité de lutter contre l'inflation est une priorité reconnue. Mais les milieux conservateurs redoutent le projet d'imposition, au demeurant modérée, du capital qu'il comporte. La gauche, syndicale et politique, est inquiète du projet de limitation de hausse des salaires qu'il annonce. M. Carrillo et le leader du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), M. Gonzalez, paraissent également — comme ils l'ont expliqué le 28 juillet au Parlement — craindre que les projets gouvernementaux ne préparent une plus grande concentration industrielle dont les petites entreprises espagnoles feraient les frais. Le niveau du chômage enfin préoccupe tous les Espagnols.

*(Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE.)*

été seuil



Alain Woodrow
LES NOUVELLES SECTES
Enfants de Dieu, Moonistes, Dévots de Krishna, Eglise de Scientology, etc.

"L'auteur dévoile sans haine ni complaisance, l'arsenal permanent de l'oppression spirituelle... A. Woodrow, en écrivant cet ouvrage, a accompli un acte de courage".
Alain Vivien / Le Monde

"Un bouquin palpitant".
Bernard Thomas
Le Canard enchaîné

Un volume 192 pages 35 F

# La politique de défense entre communistes et socialistes est au cœur du débat

**Au cours d'une deuxième rencontre, qui s'est déroulée mercredi 27 juillet dans une atmosphère détendue et courtoise, les dirigeants de la majorité ont entrepris la préparation des élections législatives de mars 1978. Ils ont fait le point de la situation dans une cinquantaine de circonscriptions.**

**Après la dernière séance de travail, jeudi après-midi, du groupe chargé d'actualiser le programme commun de gouvernement de la gauche, les responsables du P.S. et du P.C. auront à se prononcer sur l'opportunité d'un « sommet ». M. Mitterrand a lancé la date du 1er août, mais M. Fiterman objecte qu' « une telle rencontre devra être préparée dans des conditions qui permettent d'assurer son succès ».**

**Antenne 2 diffuse, jeudi 28 juillet à 20 heures, une interview de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, sur les problèmes de défense, qui sont au cœur du débat entre les signataires du programme commun de la gauche.**

Alors que les suites du « sommet » du 19 juillet avaient contribué à aggraver les tensions au sein de la majorité et avaient inspiré, quatre jours plus tard, à MM. Lecanuet et Soisson des propos fort désobligeants à l'égard de M. Chirac, la seconde réunion que les représentants du R.P.R., du parti républicain, du C.D.S. et du Centre national des indépendants et paysans ont tenue mercredi a fait apparaître une nette volonté de détente.

Cette même volonté semble animer M. Chirac, si l'on en juge par les propos qu'il a tenus le même jour à Caen. Après avoir critiqué à maintes reprises, depuis le début de l'année, la manière dont sont conduites les affaires de la France, contesté avec obstination et souvent avec insolence la capacité de M. Barre à conduire la majorité, le président du R.P.R. semble avoir été subitement touché par la grâce : « *Si j'étais premier ministre en ce moment*, a-t-il dit, *je ferais la même politique que le gouvernement actuel. Il n'y en a pas d'autre possible.* »

*La Lettre de la nation*, qui depuis six mois ne cessait de lancer des fléchettes tantôt vers l'Elysée tantôt vers l'hôtel Matignon, parait tentée de mettre une sourdine à ses attaques, puisque elle estime, après avoir entendu le premier ministre mardi soir, que celui-ci « *ne pouvait guère tenir un autre langage* », et ajoute : « *Entre tous ceux qui comptent réellement dans la majorité l'entente sera aussi « claire » et aussi « solide » que le souhaite Raymond Barre.* »

Du côté de l'opposition, en revanche, on enregistre une recrudescence de nervosité. Le lourd pavé que M. Mitterrand avait jeté mardi dans la marre en proposant que le maintien de la force de dissuasion soit soumis à référendum n'avait pas soulevé chez les communistes une vague d'indignation, mais M. Fiterman avait cependant fait observer : « *Cela ne dispense pas nos trois formations de prendre position sur cette question.* » Le ton s'est durci dès mercredi, le même M. Fiterman soulignant à l'issue des travaux du bureau politique du P.C.F. : « *Il est clair pour nous qu'il ne ne saurait y avoir un accord sur l'actualisation du programme commun si sur cette question comme sur les autres il n'y a pas un engagement clair et irrévocable de la part de la direction du parti socialiste... Il ne peut y avoir d'indépendance sans une défense qui soit indépendante et sans une stratégie qui serve également cet objectif... Lorsque François Mitterrand dit :* « C'est la Convention » de décembre qui décidera, et je » ne me prononce qu'à titre per- » sonnel », *c'est une réponse qui ne peut pas nous donner satisfaction et qui fait problème... La question du référendum n'est pas une question d'actualité. En tout cas, c'est une idée qui ne peut pas être utilisée pour estomper la nécessité immédiate et vitale de prendre sur cette question des engagements clairs. C'est cela qui est à l'ordre du jour. Pour le référendum, on verra plus tard.* »

Le groupe chargé d'actualiser le programme commun parvient ainsi au terme de ses travaux, dans une atmosphère tendue, qui le serait un peu moins, si les responsables des formations intéressées contrôlaient un peu mieux leurs propos.

RAYMOND BARRILLON.

*(Lire la suite page 4.)*

# Le rapport sur la violence

## *M. Giscard d'Estaing souhaite des mesures concrètes dès l'automne*

*Remis mercredi après-midi 27 juillet au président de la République par M. Alain Peyrefitte, le rapport Réponses à la violence, fruit des travaux du comité d'études sur la violence, la délinquance et la criminalité a été rendu public le lendemain au cours d'une conférence de presse réunie par le garde des sceaux.*

*Ce rapport — qui, comme on le savait déjà, suggère l'abrogation de la peine de mort — établit un constat des manifestations de violence dans la France contemporaine, puis il propose une série de cent quatre recommandations destinées non pas, certes, à créer « un monde sans violence, mais apaisé ».*

*Le chef de l'Etat voyait deux motifs à la rédaction d'une telle étude : répondre à la préoccupation des Français face à la violence tenue pour un problème majeur ; la nécessité de conduire une recherche, globale et sans précédent, sur le sujet. L'Elysée est satisfait du résultat et entend que, dès l'automne, des textes viennent concrétiser les recommandations contenues dans le rapport de M. Alain Peyrefitte.*

## Le cri des muets

par PHILIPPE BOUCHER

Le crime ne contient pas toute la violence, mais la violence résume peut-être la société, de France et d'ailleurs, d'aujourd'hui et de jadis. Voilà, réserve faite des remèdes qu'il propose, ce que semble dire M. Alain Peyrefitte, avec l'autorité née de ce que son rapport était voulu par le chef de l'État et avec le prestige qu'il a tiré de la récente publication du *Mal français*.

« *Nulle société plus violente que le monde d'Homère : nulle vie plus dangereuse et plus menacée que celle des Grecs aux « siècles obscurs » ; nulle affirmation de la force plus hautement glorifiée qu'à Sparte.* » Fondée par la violence « *Rome ne cessera d'en subir les turbulences. Par elle aussi, la France, à son tour, s'est construite en nation rassemblée.* ». Les élèves l'apprennent et l'histoire de France rapporte, dans les lycées et collèges, autant de violences sanglantes que la télévision dans les foyers : Bourguignon et Armagnacs, croisades, guerres de religion, terreur et terreur blanche, « épopée » napoléonienne, Verdun, le totalitarisme du XXe siècle. Hiroshima. Arrêtons là.

Regrettant que n'existe pas une « *science de la violence* », le coordinateur du comité en jette-t-il les bases ? Ou bien, sans y prendre garde, n'a-t-il pas plutôt brossé le portrait d'une société d'exclusions, de ségrégations et de convoitises, qui ne s'éveille qu'à peine aux démons qu'elle suscite : « *une éthique de l'affrontement* » renforcée par la religion de l'Etat et la tradition centralisatrice de Richelieu et des Jacobins.

Le comité décrit, au fond, un monde qui, pour la plupart, est un monde sans choix où, sur fond de tours et de ZUP, en peu d'années la vie est tracée, jouée, sans guère de recours, sauf, parfois, pour quelques-uns — groupes ou région tout entière, honnêtes gens dévoyés ou éperdus, malfaiteurs avérés ou de hasard — l'issue de la violence.

*(Lire la suite page 6.)*

## *AU JOUR LE JOUR*

## LES MAUVAISES SAISONS

*Les statistiques des tribunaux tchécoslovaques ont établi que l'agressivité humaine atteint son point culminant entre vingt et trente-quatre ans pour reprendre à nouveau après soixante-cinq ans.*

*Ce qu'on appelle l'agressivité traduit à l'origine une difficulté, sinon une impossibilité, à se conformer aux conditions d'existence imposées par une société.*

*Et il est intéressant de noter que la Tchécoslovaquie n'échappe pas aux lois non écrites des âges de la vie. Entre vingt et trente-quatre ans, c'est l'âge du printemps qui voudrait éclore. Après soixante-cinq ans, c'est le temps d'un hiver souvent bien long.*

*Mais on savait déjà depuis le printemps de 1968 et l'interminable hiver qui s'est ensuivi qu'en Tchécoslovaquie il n'y a plus de saison.*

BERNARD CHAPUIS.

# L'ÉGLISE ET LE MARXISME

## LE SCANDALE DE LA FOI

par MARC ORAISON (*)

**Les deux documents sur le marxisme, récemment publiés (« le Monde » du 8 et du 9 juillet), ont provoqué de multiples réactions. Après MM. Garaudy et Piettre (« le Monde du 27 et du 28 juillet), l'abbé Oraison donne ci-dessous son sentiment.**

Croire en Jésus-Christ, choisir l'Evangile comme source essentielle de la pensée et de la vie, cela n'est pas *de soi* une option scientifique ni politique. Ce n'est pas non plus adhérer à un système philosophique quelconque. Je dirais, dans un certain sens, bien que cela puisse paraître paradoxal, que cela consiste avant tout à accepter le réel. C'est-à-dire la mort comme question centrale, et cette évidence le plus souvent masquée ou méconnue que rien, dans la succession du temps, ne peut accomplir en plénitude l'aspiration humaine à la justice et à l'amour. Donc que le déroulement du temps, marqué essentiellement par la mort et l'échec, mène sans doute à un « ailleurs », à un « autrement » que l'on ne peut en aucune manière démontrer, et encore moins imaginer.

La foi chrétienne, c'est cela et pas autre chose : l'acceptation de la finitude humaine et la préparation *active* de cet « ailleurs » ou de cet « autrement » qui n'est pas notre œuvre close sur elle-même, mais l'avènement de l'amour transcendant dont Jésus-Christ, au sommet de la révélation biblique, est la parole repérable.

Il est clair que cette attitude de foi est littéralement incompatible avec tout système philosophique ou politique qui se voudrait exhaustif, universel, définitif, capable d'*expliquer* tout et de résoudre *dans le temps* l'inquiétude humaine. Je dis bien tout système, qu'il soit aristotélicien, maurrassien, scientiste, rationaliste, marxiste, pour n'en évoquer que quelques-uns. Depuis Alexandre, L'Empire romain, la chrétienté des croisades, Napoléon, Hitler, Staline, Franco, etc., l'histoire nous montre bien, dans une singulière répétition, à quoi mènent les systèmes clos quand ils passent à l'action, et quand ils cherchent à s'imposer. Il s'agit alors d'idéologies, au sens actuel de ce mot, qui sélectionnent un aspect des problèmes humains, en font une référence unique, minimisant ou éliminant les autres aspects, et méconnaissant bientôt totalement la dimension centrale de la question humaine, qui est l'incompréhensible et l'insoluble.

Il y a donc une incompatibilité complète, à ce niveau, avec la foi chrétienne et la référence à l'Evangile, qui précisément acceptent cette dimension centrale et cherchent à éclairer l'existence à partir de là. Le destin des hommes ne peut s'accomplir que dans la justice et l'amour ; il faut donc, ici et tout de suite, s'y employer de toutes les manières et sans défaillance ; c'est là que joue la recherche politique de l'organisation de la société la meilleure possible. Mais cet accomplissement est, de fait, impossible à atteindre dans le temps. Tel est l'incompréhensible, et l'insoluble, qui sont à la base de la réflexion et de la foi. Celle-ci l'accepte ; une idéologie la refuse ou la met en marge.

L'équivoque vient du fait que toute idéologie, pour un temps, coïncide avec une intuition commune avec une des données de la réflexion chrétienne. On peut en prendre deux exemples significatifs.

*(Lire la suite page 8.)*

(*) Prêtre.

## QUI DIRIGERA LE PALAIS GARNIER ?

# *Quatre hypothèses pour l'Opéra*

**Jean Salusse, président du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, est enterré ce jeudi à Hyères (dans le Var), sa ville natale.**

**Alors que M. Rolf Liebermann, administrateur du palais Garnier, garde le silence, de nombreuses interrogations subsistent concernant l'avenir de l'Opéra de Paris. Rappelons que la R.T.L.N., « établissement public à caractère industriel et commercial », qui comprend l'Opéra et l'Opéra-Studio, est placée sous deux autorités. La première, celle du président du conseil d'administration qui assure la « direction de l'établissement », s'exerce sur un domaine plus vaste que celle de l'administrateur qui est chargé de la « gestion » et de la « direction de l'ensemble des services propres au théâtre dont il a la charge ».**

Le décès de Jean Salusse, le rapport explosif de la mission Bloch-Lainé, dont nous publions le résumé page 16, et la nécessité de nommer un successeur à M. Liebermann pour préparer les saisons 80, 81 et suivantes de l'Opéra de Paris, placent actuellement le gouvernement dans un grand embarras.

Il semble qu'on attendra l'automne pour réunir le conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, ce qui s'explique par les vacances et la complexité de la situation. Du moins, peut-on envisager les diverses hypothèses possibles.

La première est peu probable : on considère l'époque Salusse comme une parenthèse tragiquement refermée et on laisse à M. Liebermann toute liberté pour « gouverner le navire » en nommant un président soliveau.

JACQUES LONCHAMPT.

*(Lire la suite page 16.)*

# AFRIQUE

## LES CONFLITS DANS LA CORNE ORIENTALE

### Après les États-Unis la Grande-Bretagne est prête à vendre des armes «défensives» à la Somalie

*Après Washington, Londres a annoncé, le 26 juillet, que la Grande-Bretagne était prête à fournir* « de modestes quantités d'armes à la Somalie, pour des objectifs de défense ». *Le porte-parole du Foreign Office, qui a annoncé cette décision, a refusé de donner des précisions sur les qualités et la nature des armes qui pourraient être livrées à Mogadiscio. Le chroniqueur militaire du quotidien britannique* The Guardian *estime, quant à lui, ce jeudi 28 juillet, qu'il pourrait s'agir de batteries anti-aériennes, de missiles anti-chars, de véhicules blindés de reconnaissance de type « Scorpion » et de missiles « Rapier » ou « Swingfire ».*

A Washington, après la décision similaire annoncée le 26 par le Département d'Etat, on insiste sur le fait que les Etats-Unis refusent de prendre parti dans le contentieux qui oppose la Somalie et l'Ethiopie au sujet de l'Ogaden. On souhaite, par conséquent, que les armes « défensives » éventuellement livrées à la Somalie ne soient pas utilisées par le Front de libération de la Somalie occidentale.

A Addis-Abeba, l'offre de livraison d'armes américaines à la Somalie a suscité de violentes réactions. L'agence éthiopienne d'information ENA, estime qu'il s'agit d'une « *conspiration réactionnaire* », menée notamment par l'Arabie Saoudite « *pour transformer la mer Rouge en un domaine réservé à l'impérialisme* ». Radio-Addis-Abeba, de son côté, a réfuté les accusations de l'ambassadeur de Somalie à Paris selon lesquelles l'Ethiopie s'apprêterait à attaquer le port somalien de Berbera. « *Les diplomates somaliens à l'étranger,* ajoute la radio, *sont engagés dans une campagne de propagande destinée à masquer leur invasion de l'Ogaden.* »

A Mogadiscio, un porte-parole *du Front* de libération de la Somalie occidentale a affirmé que les maquisards somalis avaient été acclamés par les populations civiles des villes « libérées » de l'Ogaden, notamment à Godé et sur le fleuve Wabi Shebele. Il a insisté sur la démoralisation des troupes éthiopiennes dans cette région.

En Erythrée, les nationalistes affirment avoir occupé l'importante ville d'Agordat où les combats se poursuivaient depuis plusieurs semaines. Cette information n'a, pour l'instant, fait l'objet d'aucun commentaire à Addis-Abeba.

## République Sud-Africaine

### Les Noirs de Soweto tentent de mettre en place leurs propres structures administratives

De notre correspondante

Johannesburg. — Les étudiants noirs des régions de Johannesburg et de Pretoria ne désarment pas et continuent de protester contre l' « *enseignement bantou* », le boycottage des écoles qui touche Alexandra, dans la banlieue de Johannesburg, Atteridgeville et Sausville, près de Pretoria, s'est étendu mercredi 27 juillet à Mamelodi, un troisième « township » de trois cent mille habitants, proche de la capitale.

Parallèlement, les jeunes Africains tentent d'enrayer la lourde machine administrative mise en place par les Blancs dans les cités noires. Cette nouvelle tactique a été inaugurée il y a plusieurs semaines à la suite de l'affaire de l'augmentation des loyers à Soweto. Cette hausse avait été décidée unilatéralement par le gouvernement sans que la municipalité noire, pourtant mise en place par lui-même, ait réellement pu s'y opposer. Les étudiants se sont aussitôt saisis de l'incident pour prouver aux membres du conseil leurs faiblesses et leur manque d'initiative et de pouvoir, et leur ont demandé de démissionner. Ils ont eu gain de cause et, depuis le mois de juin, Soweto n'a plus de conseil municipal (*le Monde* daté 5-6 juin).

Rejetant les structures imposées par le gouvernement les Noirs tentent de reconstruire des groupements responsables.

Fin juin, une cinquantaine de délégués représentant la « *conscience noire* », la Convention du peuple noir (B.P.C.), l'Association des étudiants noirs (SASO), celle des parents noirs (B.P.A.), le Conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.), le Conseil sud-africain des Eglises et des associations professionnelles africaines (chauffeurs de taxi, commerçants) se sont réunis sous l'égide du quotidien africain *World* « *pour résoudre les problèmes de Soweto* ».

Dix membres de l'Assemblée ont été élus pour mettre sur pied un nouveau conseil municipal et examiner de quelle façon il serait possible d'améliorer le sort des citadins. *Ce « comité des dix »* vient de terminer ses travaux et d'en rendre publics les résultats qui seront discutés dimanche après-midi 31 juillet par la population de Soweto. Il s'agit de la première initiative de ce genre de la part des Noirs sud-africains.

Le comité propose un conseil de cinquante membres élu par tous les habitants de la ville ayant plus de dix-huit ans. Les candidats devront avoir plus de vingt-cinq ans et habiter Soweto depuis au moins cinq ans. Le conseil sera essentiellement un organe de décision, qui désignera un comité administratif. Celui-ci s'occupera entre autres de la législation des « *pass* » et du budget. Chaque année il élira le maire et son adjoint.

Une équipe de dix membres doit être nommée pour étudier les besoins de Soweto et les moyens de financement possibles. Il faudrait 5 milliards de rands (28 milliards de francs français) pour faire de Soeto une ville moderne, et le comité des Dix suggère de solliciter l'aide de l'Organisation de l'unité africaine, du Fonds monétaire international et des gouvernements de différents pays.

Le gouvernement de Pretoria jusqu'à présent a réagi à ces propositions par un « *non* » très ferme. Le vice-ministre des affaires bantoues, M. Willem Cruywagen, a déclaré mercredi que le gouvernement ne se laissera pas intimider et ne renoncera pas à mettre en place les « *conseils de communauté* » nouvellement décidés pour remplacer les conseils urbains bantous démissionnaires. Ces conseils de communauté n'ont toujours que très peu de pouvoirs et, surtout, sont imposés par Pretoria sans consultation des intéressés.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● Une solution pacifique du problème rhodésien est désormais peu probable, estime le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. R.-F. Botha, dans une interview exclusive publiée ce jeudi 28 juillet par le *Times*, de Londres.

● *M. Omar Bongo,* président de la République du Gabon, est arrivé mercredi 27 juillet à Paris pour une visite privée de quatre jours. Il devait être reçu à déjeuner ce jeudi par M. Giscard d'Estaing. « *Je parlerai notamment du problème de Mayotte,* a précisé M. Bongo à son arrivée. *J'ai déjà dit que je n'étais pas d'accord avec la France à ce sujet. Mayotte devrait être rapidement restituée aux Comores, dont elle est partie intégrante.* »

# PROCHE-ORIENT

## La visite à Paris du ministre libyen des affaires étrangères

### M. TRIKI DÉNONCE L' « AGRESSION INJUSTIFIÉE » DU CAIRE

M. Ali Abdessalam Triki, ministre libyen des affaires étrangères, arrivé le mardi 26 juillet à Paris pour une visite de deux jours, s'est entretenu mercredi avec son collègue français, M. de Guiringaud. Il doit avoir avec lui une nouvelle conversation ce jeudi matin avant d'être reçu par le président Giscard d'Estaing. Le chef de la diplomatie libyenne abordera, outre le conflit avec l'Egypte, dans lequel il n'est pas exclu que la France propose discrètement les « bons offices », les problèmes généraux de l'Afrique et les questions de Chypre et de la Méditerranée orientale.

Au cours du dîner offert mercredi soir à M. Triki, M. de Guiringaud, faisant allusion aux affrontements égypto-libyens, a notamment déclaré : « *Chaque fois que des difficultés surviennent, la France les déplore. Elle s'efforce de favoriser la concertation si on le lui demande, mais en aucun cas, elle ne songe à intervenir dans les problèmes qui sont du ressort exclusif des pays arabes. Notre pays a de sa souveraineté une conception suffisamment ombrageuse pour ne pas interférer dans celle des autres.* » Le ministre des affaires étrangères a noté que « *la France n'a pas de hiérarchie dans ses amitiés au sein du monde arabe et accepte et reconnaît les options politiques de chacun* ».

Dans sa réponse, le chef de la diplomatie libyenne a évoqué « *l'agression égyptienne que rien ne motivait, sauf peut-être le désir de liquider l'unité arabe* ». Il a ajouté : « *Nous savons que vous avez été, comme nous, surpris par cet acte que nous considérons comme le résultat d'un plan proposé de l'extérieur et exécuté par le régime égyptien* » et exprimé le souhait que « *l'Egypte mette un terme à une politique qui n'est ni dans son intérêt ni dans celui de la Libye ou du monde arabe* ».

● *Accord de coopération libyo-éthiopien.* — Un accord de coopération commerciale a été conclu mercredi 27 juillet entre la Libye et l'Ethiopie, a annoncé l'agence libyenne Arna. — *(A.F.P.)*

● *La répression en Iran.* — l'Association française des juristes démocrates, 5, rue du Renard, Paris-IV[e], et l'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran, 52, avenue de la Motte-Picquet, Paris-XV[e], « *apprennent la condamnation à mort, après un procès clandestin une fois de plus, de six dignitaires religieux iraniens dont le révérend Mehdi Hashémi. Elles protestent une fois de plus contre les violations flagrantes des droits de l'homme qui apparaissent à chacun des procès politiques iraniens et demandent instamment que les condamnations ne soient pas exécutées* ».

(PUBLICITE)

COMMUNIQUÉ
DE LA PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE COTE-D'IVOIRE

La corruption est une épidémie dont la Côte-d'Ivoire veut, à tout prix, se prémunir.

Et c'est pour cette raison qu'une Loi vient d'être votée pour sanctionner tous ceux qui se livreraient à l'odieuse pratique de se faire payer les services qu'on est normalement en droit d'attendre d'eux.

Le président de la République tient, une fois de plus, à préciser que personne ne lui a fait l'injure de lui proposer une commission quelconque pour l'obtention d'avantages. Et il ne lui viendra jamais à l'esprit de perdre sa dignité, toute dignité, au regard d'un peuple qui lui fait confiance depuis 1944, en acceptant la plus petite commission.

Tous ceux, donc, qui croiraient pouvoir demander des commissions ou solliciter des avantages en son nom doivent être considérés comme des escrocs et traités comme tels.

Tous les Ivoiriens conscients de l'avenir de leur pays sont mobilisés contre ce fléau, avec la conviction et la détermination de faire subir les rigueurs de la Loi aux corrupteurs et aux corrompus.

## La Libye n'exclut pas la reprise des hostilités avec l'Égypte

**Malgré de multiples médiations — togolaise, syrienne, jordanienne, irakienne, koweitienne, palestinienne, — le conflit égypto-libyen demeure entier. Si un accord politique devait être conclu entre le président Sadate et le colonel Kadhafi, les deux chefs d'Etat se réuniraient soit à Alger, soit au Koweit, croit savoir l'agence de presse palestinienne Wafa.**

**En attendant, des rassemblements populaires dirigés contre l'« agression » égyptienne se sont déroulés en Libye le mercredi 27 juillet. A Tripoli, la manifestation était présidée par l'ancien ministre égyptien des affaires sociales, Mme Hekmat Abou Zeïd, fervente nassérienne et adversaire du régime du président Sadate.**

**Malgré l'accalmie sur les frontières, les autorités libyennes n'excluent pas de toute évidence la reprise des hostilités. Elles procèdent à la mobilisation des réservistes, tandis que les ambassades de Tripoli à l'étranger ont été chargées de faire appel à des volontaires arabes dans plusieurs pays, notamment en Europe. Un millier de Palestiniens appartenant aux organisations du « Front du refus » sont acheminés de Beyrouth à Tripoli.**

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Un état de « ni guerre ni paix » s'est installé en Libye après la décision du président Sadate d'observer le cessez-le-feu sur la frontière égypto-libyenne. Les autorités n'ont pas officiellement commenté la décision de l'Egypte, mais, officieusement, on affirme ici que la Libye ne s'estime pas concernée par cette mesure, étant donné qu'elle n'a fait que se défendre contre une agression.

Les autorités libyennes sont muettes quant aux négociations qui se déroulent avec l'Egypte par médiateurs interposés.

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi soir à Tripoli, M. Shehabi, chargé des affaires étrangères au sein du congrès du peuple et un des principaux négociateurs du côté lybyen, a affirmé qu'il s'attendait à la reprise des hostilités.

« *Le plan américain,* a-t-il dit, *n'a atteint aucun de ses objectifs et prévoit une nouvelle attaque contre la Libye. Je ne sais pas exactement quelles sont les intentions de M. Sadate. Peut-être a-t-il voulu prouver à M. Cyrus Vance qu'il était capable de faire quelque chose. Peut-être veut-il occuper au préalable une portion du territoire libyen, notamment l'oasis de Ghaboub, que M. Sadate a prétendu appartenir à l'Egypte, ou Koufra, afin d'en faire l'objet de marchandages. Mais qu'il prenne garde, la Libye saura recevoir les agresseurs !* »

La radio nationale poursuit sans désemparer la diffusion de diatribes anti-égyptiennes. La télévision, pour sa part, a commencé à diffuser, mercredi soir, des films montrant l'ampleur des destructions infligées aux postes frontaliers libyens par l'aviation égyptienne. Le colonel Kadhafi devait prononcer ce jeudi soir un grand discours.

J. G.

## LES ÉTATS-UNIS FOURNIRONT DE L'ARMEMENT « DÉFENSIF » AU SOUDAN ET A L'ÉGYPTE

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis sont disposés à fournir des équipements militaires défensifs au Soudan et une mission militaire américaine partira au début du mois prochain pour *Khartoum afin de déterminer* les besoins de ce pays, a annoncé, le mercredi 27 juillet, le département d'Etat.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne les types d'armements qui seront livrés au Soudan, à l'exception de la vente de six avions de transport C-130, approuvée il y a déjà plusieurs semaines, a précisé le porte-parole américain.

Il a, d'autre part, partiellement confirmé les informations du *New York Times* selon lesquelles l'administration Carter envisage de livrer des équipements militaires à l'Egypte. Il a noté à ce propos que « *le président Sadate a mis fin à sa dépendance à l'égard de l'Union soviétique et a exprimé le désir de diversifier ses sources d'approvisionnement en armes* ».

« *Nous pensons qu'il est manifestement de notre intérêt de l'aider dans la mesure du possible* », a-t-il ajouté.

On croit savoir à Washington que ces équipements « *non-offensifs* » consisteraient en une douzaine d'avions de reconnaissance sans pilote, avec des caméras de reconnaissance aérienne et quatorze appareils cargos C-130 (six exemplaires de ce type d'avions avaient été livrés l'année dernière). La valeur de ces fournitures sera de l'ordre de 200 millions de dollars. (*Le Monde* du 28 juillet.)

## Israël

### DANS UN GRAND DÉBAT A LA KNESSET

### M. Shimon Pérès reproche à M. Begin de s'être contenté d'un «succès de procédure» à Washington

*Après Washington, le gouvernement de Londres a condamné, le mercredi 27 juillet, l'implantation de colonies juives en Cisjordanie. Il a déploré* « tout ce qui pourrait entraver les progrès vers une nouvelle convocation de la conférence de Genève ». *Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a de même estimé* « très regrettable » *la décision du gouvernement israélien d'accorder un statut légal à trois établissements* « sauvages ». « Cette initiative, *a-t-il déclaré,* ne peut que porter atteinte aux efforts en cours » *pour la reprise des négociations. Les pays arabes, apprend-on à New-York, envisageraient de demander la convocation du Conseil de sécurité.*

*En Israël, deux attentats — revendiqués par l'O.L.P. — ont marqué la journée de mercredi. L'explosion d'un engin au grand marché Hacarmel, à Tel-Aviv, a fait onze blessés ; celle d'une voiture piégée à Jérusalem n'a pas fait de victimes.*

Par 59 voix contre 36 et 16 abstentions, la Knesset a approuvé, le mercredi 27 juillet, la politique du gouvernement israélien telle qu'elle a été exposée par M. Menahem Begin.

Au cours d'un débat qui a duré huit heures, M. Begin s'est étonné de la condamnation américaine, formulée la veille, à l'encontre de la politique de colonisation juive en Cisjordanie. « *Au nom du gouvernemnt israélien,* a-t-il déclaré, *j'invite le Parlement à exprimer notre profonde détressse et notre profonde déception devant les critiques formulées par le Département d'Etat (...). Lors de mes conversations, la semaine dernière à Washington, le président Carter m'avait demandé de ne sanctionner la création d'aucune nouvelle implantation juive dans les territoires occupés. Je lui ai répondu que les Juifs avaient le droit inaliénable de vivre n'importe où en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.* » (Un « moshav » — village coopératif — a été fondé mardi dans la région de Rafiah au sud de Gaza.)

Le département d'Etat ayant accusé Israël d'avoir violé la quatrième convention de Genève, prohibant l'installation de citoyens d'un Etat occupant dans un territoire occupé (*le Monde* du 28 juillet), M. Begin a cité de nombreux textes pour démontrer que la Cisjordanie n'est pas un territoire occupé puisque, selon lui, son appartenance à la Jordanie n'a pas été sanctionnée par la communauté internationale. Le premier ministre israélien a réitéré son opposition à tout dialogue avec l'O.L.P., « *ce rassemblement d'assassins qui constitue le pire ennemi qui se soit dressé contre nous depuis les nazis* ».

Plusieurs orateurs de l'opposition ont critiqué vivement la politique de M. Begin concernant un règlement au Proche-Orient. Le chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, lui a reproché notamment de « *n'avoir même pas tenté de rapprocher les points de vue israélien et américain sur les points essentiels, et de s'être contenté d'un succès de procédure et non de fond. (...) Il n'est pas suffisant de dire que nous sommes en faveur de la paix. Encore faut-il que nous disions quel prix nous sommes prêts à payer pour cette paix* ».

Un autre dirigeant travailliste, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères a, pour sa part, rejeté la thèes selon laquelle M. Begin a évité une confrontation avec le président Carter. « *La vérité,* a-t-il estimé, *est que des divergences existaient, qu'elles persistent pleinement et qu'elles se sont même approfondies sur divers points.* »

L'un des dirigeants du parti Dash, M. Samuel Tamir, a noté de son côté que « *le refus de tout compromis en Cisjordanie risque de créer une situation telle que des concessions territoriales exagérées deviendraient indispensables dans le Sinaï et sur le Golan, sans pour autant apporter la paix en contrepartie* ».

Le dirigeant communiste Tewfik Toubi s'est exclamé : « *Ce ne sont ni l'O.L.P. ni les Palestiniens qui risquent de faire couler du sang juif, mais la politique inadmissible de ce gouvernement, qui ne vise qu'à activer et légaliser l'annexion et la conquête.* »

Toujours au cours de ce débat — le premier du genre depuis l'avènement du Likoud au pouvoir, — M. Begin a révélé qu'il avait chargé l'ambassadeur d'Israël à Washington d'élever une vigoureuse protestation contre la décision des Etats-Unis de livrer des armements « défensifs » à l'Egypte. « *Toute livraison d'armes à un pays en guerre avec Israël constitue un acte négatif et un obstacle sur la voie de la paix,* a-t-il déclaré. *Nous ne nous tairons pas sur ce point. Pourquoi l'Egypte a-t-elle besoin de quarante avions C-130 capables de transporter quatre mille soldats ?* » — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Brésil

● L'ESCADRON DE LA MORT A TUE CINQ PERSONNES le amardi 26 juillet dans la ville de Nova Iguazu (province de Rio-de-Janeiro). Il s'agissait de repris de justice. Cinq autres personnes avaient été déjà découvertes, le 25 juillet, dans la même ville, assassinées, selon toutes vraisemblances, par le même groupe de tueurs, que les observateurs brésiliens estiment issu de la police elle-même. — *(A.F.P.)*

## Chine

● M. LEONARD WOODCOCK, nouveau chef du bureau américain de liaison en Chine, est arrivé mardi 26 juillet à Pékin, où il remplace M. Gates. Une de ses premières tâches sera de préparer la visite que doit effectuer M. Vance le mois prochain. — *(A.F.P.)*

## Côte-d'Ivoire

● LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE-D'IVOIRE (P.C.D.I.), formation gouvernementale unique, a annoncé mardi 26 juillet une série de mesures propres à « *instaurer l'austérité et combattre la corruption* ». Les cérémonies officielles à caractère fastueux seront notamment supprimées. De son côté, le président Houphouët-Boigny a invité ses concitoyens à se « *mobiliser contre ce fléau* ». — *(Reuter.)*

## Irlande du Nord

● QUATRE PERSONNES ONT ETE TUÉES ET HUIT AUTRES BLESSÉES au cours des douze incidents qui ont marqué depuis mardi 26 juillet à Belfast la véritable « guerre » déclenchée entre les deux branches du mouvement catholique républicain d'Irlande du Nord, l'IRA provisoire et l'IRA officielle, de tendance marxiste. — *(A.P., A.F.P.)*

## Pays-Bas

● M. JOOP DEN UYL a été chargé pour la seconde fois depuis les élections de mai de former un gouvernement de coalition. L'informateur désigné, M. Albeda, a pu faire accepter un compromis sur la répartition des bénéfices aux salariés. M. Den Uyl va tenter de régler lui-même les autres différends qui séparent ses amis socialistes (53 sièges sur 150) des démocrates-chrétiens (49 députés) et des centristes de Démocratie 66 (8 élus). — *(A.F.P.)*

## Rhodésie

● M. JOSHUA NKOMO, coprésident du Front patriotique du Zimbabwe, a déclaré mercredi 27 juillet à Londres qu'il se rendait à Cuba pour se procurer des armes. Il a justifié sa demande par le refus occidental de satisfaire ses besoins en matériel militaire et précisé qu'il n'avait en revanche aucune intention de demander l'envoi de soldats cubains en Rhodésie. — *(A.F.P.)*

# ASIE

## Japon

# M. Brown a cherché à rassurer Tokyo au sujet des intentions de Washington en Corée

**Après une visite de quatre jours à Séoul (« le Monde » du 26 juillet), M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a cherché à rassurer, mercredi 27 juillet, le gouvernement japonais, qu'inquiète le projet de retrait des forces terrestres des Etats-Unis stationnées en Corée du Sud. « Nous savons que notre propre sécurité dépend de la paix et de la stabilité dans le nord-est de l'Asie », a dit M. Brown, qui a précisé que des troupes américaines resteraient au Japon, aux Philippines et dans l'île de Guam. Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, il a néanmoins indiqué à ses hôtes nippons que les Etats-Unis avaient l'espoir d'ouvrir des conversations avec Séoul, Pyongyang et Pékin, pour réduire la tension en Corée.**

De notre correspondant

Tokyo. — Au cours de sa brève visite à Tokyo, mercredi 27 juillet, M. Harold Brown a informé les dirigeants japonais des résultats des consultations qu'il a eues, les 25 et 26, avec les dirigeants de Séoul au sujet du retrait des troupes américaines (trente-neuf mille hommes) stationnées en Corée du Sud. Dans le communiqué publié mardi à Séoul, il est notamment précisé que *« le quartier général des forces américaines ainsi que deux bataillons de la seconde division d'infanterie resteront en Corée jusqu'à la phase finale du retrait ».* Celle-ci est envisagée, sans qu'une date ait été arrêtée, pour 1981 ou 1982. Un premier contingent de six mille hommes (essentiellement le 1er bataillon de la 2e division, stationné au nord de Séoul) doit quitter la Corée au début de l'année prochaine.

Le maintien d'environ huit mille fantassins jusqu'à la fin du processus de retrait répond à une demande pressante de Séoul, qui a obtenu une seconde concession des Américains : l'état-major coréen va recouvrer, à partir de l'année prochaine, le contrôle partiel des mouvements de ses unités de combat qui, jusqu'à présent, au terme d'un accord signé il y a vingt-sept ans entre le président Sygman Rhee et les Etats-Unis, revenait au commandement en chef des forces américaines.

En 1978, un commandement commun sera créé, dans lequel le chef des forces américaines sera assisté par un général coréen. Au cours d'une conférence de presse, M. Brown a réaffirmé la volonté de Washington de respecter les engagements américains envers Séoul. Il a notamment précisé que les Etats-Unis continueraient à faire bénéficier la Corée du Sud du « *parapluie* » nucléaire américain, mais il a ajouté : *« Ce serait une erreur de faire dépendre la sécurité de ce pays d'armes nucléaires alors que des moyens conventionnels suffisent. »*

Malgré les déclarations de M. Brown et une lettre que M. Carter a personnellement adressée au président Park, les Coréens ne sont qu'à moitié rassurés. Ils craignent notamment que le Congrès américain, après le scandale des pots-de-vin sud-coréens (*le Monde* du 27 juillet), n'accorde qu'avec réticence l'aide militaire promise par Washington. *« Il est décidément bien difficile de traiter avec une démocratie »*, aurait déclaré un haut fonctionnaire coréen, selon un membre de l'entourage de M. Brown.

Les Américains se sont engagés à fournir annuellement à Séoul 275 millions de dollars de crédits (à 8 % sur douze ans), au cours des quatre prochaines années. Ils laisseront, d'autre part, pour une valeur de 500 millions de dollars en munitions (il y a actuellement, selon des sources américaines, 300 000 tonnes de munitions en provenance des Etats-Unis en Corée du Sud). Cela doit permettre à Séoul de réaliser son programme de défense — d'un coût total de 5 milliards de dollars — d'ici 1981.

### Une industrie d'armement

La Corée du Sud s'est lancée dans une fabrication intensive d'armement, financée en partie par une taxe spéciale créée en 1975 et qui rapporte plus de 500 millions de dollars par an. En mai, a été créé un organisme spécial, la Conférence pour la promotion de l'industrie d'armement, composée de militaires et d'industriels et présidée par le chef de l'Etat. La Corée du Sud, qui, il y a quelques années, ne produisait que des munitions et des fusils M-16, fabrique maintenant des mortiers, des canons anti-aériens et, surtout, des hélicoptères 500-MD, produits en série depuis septembre dernier. Elle devrait fabriquer des tanks dès l'année prochaine.

Parallèlement à leur participatio au renforcement du potentiel militaire de Séoul, les Etats-Unis se sont engagés à laisser sur place des forces aériennes et des services logistiques (il y a actuellement 60 chasseurs Phantom F-4 en Corée du Sud. Cependant, les Américains comptent assurer la défense du pays essentiellement à partir de leurs bases au Japon. Au cours de ses entretiens avec M. Mihara, directeur de l'agence de défense, M. Brown a invité à nouveau le Japon à contribuer à la stabilité de la Corée du Sud. Aux termes d'un accord signé en 1969 entre le premier ministre japonais de l'époque, M. Sato, et M. Nixon, le Japon a d'ailleurs lié sa sécurité à celle du sud de la péninsule coréenne. A chaque entrevue entre les dirigeants japonais et américains, la *« clause de Corée »* est évoquée ; on envisage de la modifier, sans pour autant la remettre en question.

Certes, le gouvernement japonais peut difficilement prendre des engagements militaires que théoriquement sa constitution lui interdit. Une coopération entre Séoul et Tokyo dans le domaine de la défense n'en est pas moins envisagée dans les milieux militaires nippons. Récemment, M. Kitamura, ancien amiral actuellement conseiller d'Ishikawa Jima-Harima Heavy Industries, qui fabrique, entre autres choses, des armements, a affirmé à Séoul qu'une coopération militaire entre le Japon et la Corée du Sud était *« nécessaire »*, notamment dans le domaine des forces navales.

Le renforcement de celles-ci ainsi que le développement de la fabrication des armes sont les deux grands axes de la politique de défense du Japon au cours de l'année fiscale 1977 (qui a débuté en avril), telle qu'elle est présentée dans le Livre blanc sur la défense qui sera publiée vendredi 29 juillet. Bien que le budget de la défense demeure faible (0,88 % du P.N.B.), on observe une lente évolution de la conception des problèmes militaires au Japon. Les Nippons jugent de plus en plus anachronique l'article 9 de la Constitution interdisant à leur pays d'entretenir une armée ; c'est ainsi qu'on envisage à Tokyo de créer cet automne, pour la première fois depuis la guerre, une commission parlementaire de la défense.

PHILIPPE PONS.

# AMÉRIQUES

## Argentine

# Pourquoi tous ces enlèvements ?

*Afin d'améliorer son image de marque à l'étranger, le gouvernement argentin vient de décider une réforme des services de presse et de diffusion de son ministère des affaires étrangères, annonce l'Agence France-Presse de Buenos-Aires. En particulier, un « centre pilote », dont la nature n'est pas autrement précisée, sera installé à Paris. Il aura pour tâche de « contrecarrer l'action des groupes qui cherchent à déformer l'image argentine ».*

*Tant de naïveté ferait sourire si elle ne recouvrait une réalité si tragique. L'image de marque de ce pays pourra-t-elle s'améliorer, en effet, tant que le gouvernement argentin ne sera pas parvenu à imposer à tous les extrémistes, non seulement de gauche, mais aussi de droite, ce* « monopole de l'exercice de la contrainte » *qui, selon les meilleurs juristes, définit l'*« Etat » *moderne ? Une contrainte qui, de surcroît, ne peut s'exercer que selon des formes précises, minutieusement définies par la Constitution argentine elle-même, et fondées sur le* « cours de la justice », *et non sur des enlèvements commis par des* « inconnus armés » *se réclamant souvent des forces de l'ordre et dont aucun élément n'a jamais été inquiété jusqu'à présent.*

*Les autorités de Buenos-Aires ont, une fois encore, annoncé que les groupes de guérilla — l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) et les Montoneros (péronistes d'extrême gauche) — étaient virtuellement annihilés.*

*Il va donc devenir de plus en plus difficile pour elles d'expliquer pourquoi, dans ces conditions, des enlèvements continuent à se produire sur le territoire argentin. Certes, a-t-on pris la précaution d'indiquer,* « il est relativement facile de se livrer à une activité terroriste et d'obtenir des résultats spectaculaires en employant des moyens limités et en courant peu de risques ».

### De hautes complicités

*Mais tout de même ! L'enlèvement, par exemple, d'un homme qui représente l'Argentine dans un Etat ami, qui est dirigeant du principal parti organisé de la République (l'Union civique radicale) et... candidat déclaré à la présidence de la nation, M. Hidalgo Sola (*le Monde *du 21 juillet), implique bien que l'on ait quelque moyen et que l'on prenne quelques risques !*

*Les autorités militaires pourront-elles longtemps encore feindre d'ignorer ce qui est le secret de Polichinelle : que les enlèvements et les crimes commis sur le territoire de la République ne sont pas tous le fait de l'extrême gauche ; qu'il existe dans le pays un terrorisme de signe contraire, autrement efficace : celui qui s'attaque à quiconque — étudiants, ouvriers, intellectuels, ecclésiastiques, syndicalistes, journalistes, avocats, universitaires — manifeste des opinions tant soit peu progressistes, voire simplement libérales, ou même a le malheur d'avoir des liens de parenté ou d'amitié avec une personne soupçonnée d'un tel « crime ». Que l'impunité totale dont jouissent ces groupes — jamais aucune arrestation n'a été opérée à l'encontre de gens qui agissent au vu et au su de tout le monde — démontre, pour le moins, de très hautes et très actives complicités.*

*La question vient d'être posée par le quotidien de langue anglaise, le* Buenos Aires Herald, *dont il faut redire le courage : son directeur, M. Cox, n'a-t-il pas été récemment arrêté pour avoir parlé d'une conférence de presse réunie en avril dernier à Rome par les Montoneros... Le* Buenos Aires Herald *du 22 juillet écrit :* « Il y a deux Argentine. La première est celle des droits de l'homme garantis par le gouvernement contre les exactions des groupes de gauche. Mais la seconde est celle des « enlèvements d'hommes connus, en plein jour et au centre de la capitale », *sans que le ministère de l'intérieur puisse donner des éclaircissements sur leur sort.*

*Dans les milieux judiciaires argentins, indique l'agence France-Presse, on estime qu'un peu plus de deux mille personnes ont disparu au cours des deux dernières années sans avoir été officiellement incarcérées. Les organisations humanitaires, les exilés, les opposants à la junte, multiplient ce chiffre par cinq ou dix. Les demandes d'habeas corpus restent, évidemment, sans réponse. C'est le 19 juillet dernier seulement que la commission pénale de la chambre fédérale de Buenos-Aires a admis que des enquêtes pour enlèvement pourraient être ouvertes à propos de personnes disparues sans avoir été officiellement arrêtées. N'est-ce pas un aveu ?*

*Chaque jour nous parviennent des appels en faveur de personnes disparues en Argentine. Comment rendre compte de tous, sans transformer une rubrique en un martyrologue ?*

*Citons les dernières informations relatives à des enlèvements.*

*Le reporter Eduardo Frias, de la maison d'édition Atlantida, a été enlevé le 18 juillet. Ainsi, 26 journalistes sont-ils maintenant portés disparus en Argentine, tandis que 24 ont été assassinés, et que 48 sont emprisonnés.*

*Nous recevons un appel — accompagné d'une photo — en faveur de Mlle Liliana Mabel Bietti, vingt-quatre ans, enlevée le 16 juin à Buenos-Aires.*

*Enfin, la Cimade (organisation œcuménique d'entraide) rappelle le cas de cinq enfants de nationalité uruguayenne disparus ces derniers mois en Argentine sans laisser de trace — dont un avant le coup d'Etat militaire. Il s'agit de : Amaral Garcia, fils de Floreal Garcia et de Mirna Yolanda Hernandez, disparu à l'âge de trois ans, le 8 novembre 1974 ; Simon Antonio Riquelo, fils de Sara Tita Mendez Lompodio, disparu à l'âge de vingt et un jours, le 21 juillet 1976 ; Anatole et Victoria Julien Grisopas, âgés de quatre ans et un an, arrêtés avec leurs parents, Roger Julien Caceres et Virginia Grisonas, le 26 septembre 1976 ; et de Mariana Zaffaroni Islas, fille de Jorge Zaffaroni et de Maria Emilia Islas, arrêtée avec ses parents à Buenos-Aires, à l'âge d'un an et demi, le 27 septembre 1976.*

JEAN-PIERRE CLERC.

# DIPLOMATIE

## LA FIN DE LA VISITE DE M. ANDREOTTI A WASHINGTON

# *Les États-Unis vont aider l'Italie à financer son programme nucléaire*

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens de M. Andreotti avec les dirigeants américains ont pris fin mercredi 27 juillet avec des résultats concrets. Le président Carter ne s'est pas contenté d'adresser des mots aimables à son interlocuteur. Après avoir salué les « superbes progrès » accomplis par l'Italie sous la direction « inspirée » de M. Andreotti, *« menant l'économie vers une plus grande stabilité »*, il a, indique le communiqué de la Maison Blanche, décidé d'étudier les moyens propres à répondre aux besoins de l'Italie en uranium naturel et à financer son programme nucléaire.

Comme s'il voulait mettre en évidence l'amélioration de la situation économique de son pays, M. Andreotti n'a pas cherché cette fois à obtenir des crédits supplémentaires. Lors de sa dernière visite, « en catastrophe », en décembre, dans la capitale américaine, il avait, grâce à l'appui du gouvernement américain, obtenu un crédit de 530 millions de dollars du Fonds monétaire international. Au cours de ses dernières conversations, il s'est donné comme objectif prioritaire de rechercher les moyens de financer, par l'intermédiaire de la Banque Export-Import et de banques privées, le programme de construction de douze centrales nucléaires. M. Carter est disposé à surmonter ses préventions initiales, motivées par son désir de limiter la prolifération nucléaire.

Du côté italien, on se déclarait très satisfait de l'évolution américaine sur ce point, ainsi que de la décision de Washington d'intensifier la coopération italo-américaine dans le domaine de la production d'armements et dans le domaine économique, scientifique et technique. L'Italie pourrait être ainsi amenée à produire du matériel militaire, ce qui contribuerait à compenser son déficit commercial avec les Etats-Unis. D'autre part, M. Andreotti aurait reçu l'assurance que le gouvernement américain encouragerait les investissements privés en Italie, compte tenu des résultats positifs obtenus par le gouvernement de Rome dans la lutte contre l'inflation.

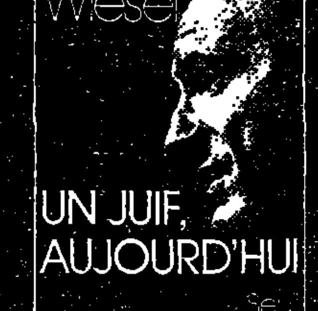
De toute évidence, le président Carter entend consolider la position de M. Andreotti vis-à-vis des communistes. Harcelé de questions à ce propos par les journalistes, le premier ministre italien a fait preuve de beaucoup de doigté, évitant les pièges et ne commettant aucun faux pas. Il a assuré les représentants de la presse américaine que son gouvernement serait assez fort pour éviter l'accession des communistes au pouvoir. Pour sa part, son attitude à l'égard des communistes est *« réservée, très prudente, mais pas entièrement méfiante ».*

Enfin, M. Andreotti a félicité le gouvernement Carter d'avoir pris la décision de donner des visas aux communistes européens, démentant ainsi l'affirmation soviétique selon laquelle les Etats-Unis nieraient un des droits élémentaires de l'homme, celui de circuler librement.

HENRI PIERRE.


été seuil

13. Biographies Témoignages




◀ Elie Wiesel
Un Juif aujourd'hui
"Elie Wiesel entreprend aujourd'hui de penser le judaïsme — ou plus exactement la judéité, la question la plus épineuse qui soit". Les Nouvelles Littéraires
256 pages 39 F




Miró ▶
Ceci est la couleur de mes rêves
Entretiens avec Georges Raillard
Enfin Miró parle, dans le secret de son atelier, et raconte 85 ans d'avant-garde, de combats, de succès...
Collection Traversée du Siècle 224 pages 42 F

Margaret Mead
Du givre sur les ronces
La plus célèbre anthropologue américaine part à la recherche de ses souvenirs et évoque ses travaux sur les cultures primitives et l'enseignement qu'elle a pu en tirer.
Traduit de l'américain. 304 pages 45 F

14. Religions

Paul Beauchamp
L'un et l'autre Testament
Essai de lecture
Parole de Dieu
aux Editions du Seuil, Paris

◀ Paul Beauchamp
L'un et l'autre Testament
Essai de lecture
L'"Ancien Testament" fut-il seulement préparation du "Nouveau" ? Question capitale pour l'intelligence du christianisme aujourd'hui. Et seul un acte de lecture peut y répondre.
Collection Parole de Dieu 320 pages 65 F

Charles Harold Dodd
Les paraboles du royaume de Dieu
L'auteur du Fondateur du christianisme éclaire chacune des paraboles en fonction du milieu historique et de la culture religieuse des auditeurs de l'époque.
Traduit de l'anglais. Collection Parole de Dieu. 192 pages 39 F

Claude Tresmontant ▶
La mystique chrétienne et l'avenir de l'homme
A partir de trois grands mystiques, l'auteur montre comment la mystique est une science de la genèse de l'homme nouveau.
224 pages 39 F

Claude Tresmontant
La mystique chrétienne et l'avenir de l'homme
aux Éditions du Seuil, Paris

André Manaranche
L'esprit de la loi
La morale, est-ce fini ? Est-ce seulement changé ? L'auteur n'hésite pas à donner ses réponses à cette question fondamentale, mais avant tout il clarifie le débat. 256 pages 39 F

Henri Suso
Œuvres complètes
La première édition en langue française de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature mystique.
Présentation, traduction et notes de J. Ancelet-Hustache. 592 pages relié 135 F

Groupe d'Entrevernes
Signes et paraboles
Sémiotique et texte évangélique
Avec une étude de J. Geninasca et une postface de A.J. Greimas. 256 pages 45 F

Demain:
Vie pratique • Livres albums

# EUROPE

## Espagne

# La candidature de Madrid auprès des Communautés européennes intervient dans une conjoncture économique difficile

*De notre envoyé spécial*

*Madrid.* — Politique d'abord ! Jusqu'aux élections du 15 juin, les Espagnols ont appliqué cette maxime avec une belle dextérité. Frappés, *comme tous les importateurs de* pétrole, par la crise de l'énergie, victimes du ralentissement de l'activité en Europe occidentale qui a freiné *le tourisme et diminué les transferts* de devises des émigrants, ils ont remis d'année en année l'assainissement nécessaire. La priorité donnée *à la politique était, même du point* de vue économique, parfaitement justifiée.

L'équipe économique dirigée par *M. Fuentes Quintana a souvent ré*pété qu'un plan d'austérité n'avait de chances de réussir que s'il était accompagné d'un dialogue avec les principales forces du pays. La légalisation des partis et des syndicats, l'élection du nouveau Parlement, la formation d'un gouvernement issu de de la majorité parlementaire (c'est-à-dire l'Union du centre de M. Adolfo Suarez, qui occupe 47 % des sièges de députés), toutes ces conditions étaient nécessaires pour rendre au pouvoir sa légitimité et pour demander au pays une certaine somme de sacrifices.

A peine constitué, le cabinet de M. Adolfo Suarez a dévalué de 20 % la peseta, et, le 23 juillet, il a lancé un plan d'urgence, conforme aux promesses faites pendant la campagne électorale. L'objectif est de freiner la consommation pour réduire l'inflation et le déficit du commerce extérieur. Mais l'effort exigé de la population est assorti d'une nette volonté de réforme et de justice. La *ponction sur la demande devra ser*vir aussi à résorber une partie du chômage.

*« Nos problèmes économiques viennent en grande partie de l'insatisfaction générale quant à la façon dont le revenu est « distribué »*, disait le programme centriste à la veille des élections. Le titulaire des finances, M. Fernandez Ordonez, le plus progressiste des nouveaux ministres, estime qu'une première tentative de redistribution est possible par la fiscalité. *« L'Espagne paie moins d'impôts que ses voisins européens »*, dit-il. La réforme fiscale qu'il vient de faire adopter en conseil des ministres prévoit un impôt sur la fortune à partir d'un seuil relativement bas (1). Elle supprime le secret bancaire afin de faciliter le contrôle des revenus, et doit établir un nouvel impôt sur le revenu qui n'épargnera pas les classes privilégiées, comme c'est le cas actuellement.

De telles innovations ont provoqué de sérieuses dissensions au sein de l'Union du centre et de l'équipe gouvernementale. « *L'impôt sur la fortune touche une grande partie de notre clientèle électorale,* nous a dit un sénateur de la majorité. *Il atteint beaucoup de propriétaires d'appartements.* » Mais son importance est relativement modeste : dans l'immédiat, il a été calculé à 0,5 % par an. Si un tel taux était maintenu dans le projet de loi qui *sera envoyé avant le 30 septembre,* au Parlement, l'impôt sur la fortune ne suffirait pas à emporter l'adhésion de la gauche au programme gouvernemental. *« Nous nous prononcerons définitivement sur ce plan d'austérité,* nous a déclaré M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti *socialiste, quand il sera chiffré. Restera ensuite à l'appliquer. »*

### Le chômage problème numéro un

Une application que certains *estiment difficile. De toute façon,* le gouvernement n'attend pas de grandes ressources d'un tel impôt. Il dit qu'il l'a adopté surtout *« pour des raisons éthiques et pour faciliter les contrôles »*. Mais, conjuguée avec une surtaxe de 5 % sur les hauts revenus, cette nouvelle imposition devrait servir à financer la lutte contre le chômage, devenu le problème social numéro un du pays ; un prochain conseil des ministres lui *sera consacré.* La baisse des investissements et le ralentissement de l'activité économique ont augmenté, en effet, le nombre des demandeurs d'emploi, estimé à plus de sept cent mille, soit 5 % de *la population active.* L'agriculture et la construction sont parmi les secteurs les plus touchés. La moitié des jeunes de moins de vingt-cinq *ans sont sans travail. Dans certaines* régions d'Andalousie, le quart de la population active est en chômage, selon M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'U.G.T. (Union générale du travail, centrale socialiste). Le ministre du travail, M. Jimenez de Parga, a promis aux syndicats la création de cent soixante mille emplois à caractère social. L'allocation chômage actuellement versée à la moitié des sans-emploi devrait être augmentée ou étendue.

Certains secteurs conservateurs semblent avoir réagi avec hostilité à ces diverses mesures, qu'ils qualifient parfois de *« socialisantes »*. Autant qu'à l'impôt sur la fortune et l'héritage, ils sont sensibles à la suppression du secret bancaire et aux dispositions annoncées pour combattre la fraude fiscale. On affirme, dans certains milieu, à Madrid, que le climat ainsi créé n'est guère favorable à l'un des objectifs poursuivis par le gouvernement : la relance de l'activité industrielle. Mais la *composition même de l'équipe* gouvernementale (de nombreux ministres viennent de la banque ou des conseils d'administration de grandes *entreprises) indique que le capitalisme espagnol — du moins dans* son secteur le plus moderne — est favorable à une réforme de la fiscalité capable de donner à l'Etat une plus grande capacité d'intervention dans l'économie.

### L'hostilité des syndicats

Autre volet du plan d'urgence adopté samedi dernier : la modération des hausses de salaires. Celles-ci ont précédé de beaucoup la montée des prix. En 1976, le salaire horaire a augmenté de 30 %, alors que la hausse des prix n'a pas dépassé 18 %. Dans le même temps, les bénéfices des entreprises ont chuté, ce qui a provoqué une baisse des investissements, donc une extension du chômage. *« Il y a eu transfert de revenus du capital vers le travail »*, disent les observateurs.

Sans doute était-ce le prix nécessaire à la réussite des réformes politiques. La démocratie mise en place, le nouveau responsable de l'économie, M. Fuentes Quintana, a jugé qu'il était temps de donner un coup d'arrêt à l'inflation des salaires car elle a évidemment provoqué l'emballement des prix : 10 % pendant les cinq premiers mois de l'année ; les prévisions sont de 25 à 30 % pour l'année — contre 17 % en 1976.

*Le gouvernement entend diminuer* de moitié, en deux ou trois ans, le rythme inflationniste. Mais son programme d'action se heurte à l'hostilité des syndicats, qui en ont été avisés au préalable, mais ne l'ont pas négocié. Le ministre du travail a annoncé que les salaires ne seraient pas augmentés de plus de 50 000 pesetas par an, du moins pendant la première année, ce qui correspond à une hausse de 17 % à 20 % au bas de l'éventail, et de 4 % en haut. M. Marcelino Camacho, dirigeant des Commissions ouvrières (communistes), a déjà parlé du « *risque de déstabilisation* » que ce plan salarial pouvait provoquer, d'autant qu'il est accompagné du relèvement du prix de plusieurs produits.

Pour tirer parti de la dévaluation, en effet, l'équipe au pouvoir a décidé d'augmenter les tarifs de plusieurs denrées importées : essence et dérivés du pétrole, café, huile de soja. S'il ne réussit pas à diminuer les importations et relancer les exportations (le taux de couverture est actuellement d'environ 50 %), la dévaluation risque d'entamer sérieusement son crédit à l'étranger. Les recettes complémentaires apportées traditionnellement *par le tourisme et les envois des* émigrants ne suffisent plus, désormais, à équilibrer la balance des comptes : pour faire face à ses échéances, l'Espagne a dû puiser dans ses réserves, qui sont descendues à 5 milliards de dollars, et consentir un endettement extérieur qui n'est pas encore alarmant (12 milliards de dollars), mais dont M. Fuentes Quitana a déjà dit qu'il risquait de compromettre l'indépendance nationale, et par là la construction d'une société démocratique.

CHARLES VANHECKE.

(1) Six millions de pesetas pour un père de famille ayant deux enfants, soit 300 000 francs (1 peseta vaut environ 5 centimes et demie).




# POLITIQUE

# Le cœur du débat

*(Suite de la première page.)*

M. Mitterrand prend un risque qu'il n'a peut-être pas exactement calculé lorsqu'il préconise qu'un gouvernement de gauche se décharge sur l'électorat de la responsabilité de définir la politique militaire de la France, mais lui-même et son parti semblent de gauche se décharge sur l'électorat de la responsabilité de *définir la politique militaire de* la France, mais lui-même et son parti semblent de surcroît agir de façon un peu improvisée. M. Beregovoy ayant estimé mardi que la procédure du référendum serai tconforme à la Constitution en vigueur, on a été surpris d'entendre le premier secrétaire *déclarer le lendemain qu'il « faudrait réviser la Constitution »* pour *« élargir le champ du référendum »*.

Lorsque le premier secrétaire lance à brûle pourpoint l'idée de réunir un « sommet » de la gauche dès le 1er août, il ne peut pas ne pas savoir qu'il se livre à une sorte de provocation à l'égard du P.C. qui s'était toujours élevé contre un excès de hâte et qui est fondé à répliquer : *« Une telle rencontre devra être préparée dans des conditions qui permettent d'assurer son succès. »*

M. Fiterman a pour lui le bon sens et les principes démocratiques lorsqu'il réclame *« un engagement clair et irrévocable de la part de la direction du parti socialiste »* sur une affaire aussi sérieuse que la dissuasion nucléaire, mais il serait avisé de n'avoir pas la mémoire trop courte. C'est par une déclaration personnelle de M. Marchais à Antenne 2 et non par un communiqué du bureau politique du parti communiste que la France tout entière et notamment la direction et les militants du P.C.F. avaient appris *le 7 janvier 1976 l'abandon* du dogme de la dictature du prolétariat.

Telles étant les réflexions *qu'appellent* les dernières prises de position des responsables de la gauche, on s'en voudrait de leur faire supporter tout le poids des incohérences du moment présent.

A Caen, M. Chirac a déclaré solennellement : *« Dans un régime démocratique, on ne peut conduire une politique que si elle s'appuie sur une assemblée qui soit le reflet de l'opinion. »* Le propos est excellent, mais le président du R.P.R. devrait s'interdire de le tenir dans la mesure où nul n'ignore qu'il est hostile à la réforme électorale et demeure attaché à un mode de scrutin et à un « découpage » profondément iniques en vertu desquels les députés communistes de la troisième circonscription de l'Essonne, de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône et de la cinquième circonscription du Val-d'Oise représentent respectivement 171 451, 148 299 et 132 262 électeurs, tandis que les députés giscardiens de la deuxième circonscription de la Lozère, de la première circonscription du même département et de la deuxième circonscription des Hautes-Alpes en représentent 25 344, 30 722 et 30 749.

La vague des propos vains et irresponsables se gonfle dangereusement. Il est grand temps que sonne pour nos « politiques » l'heure salvatrice de la dispersion estivale.

RAYMOND BARRILLON.

### M. MICHEL JOBERT : une agitation médiocre.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, écrit dans *Ouest-France* ce 28 juillet : *« Regardons d'un peu plus près cette agitation médiocre à sept mois des élections. Pour la majorité, qu'il faut bien appeler la droite (...), la bataille intestine fait rage. Les Barbares sont aux portes, mais on s'y dispute ce qui reste du pouvoir, et quelques chefs s'imaginent visionnaires alors qu'ils ne songent qu'à se placer en supputant que l'invasion ne durera pas. (...)*

*» Dans l'opposition (...), les manœuvres ont moins de retentissement. Mais elles sont aussi vives, au point qu'on se demande aujourd'hui si le parti communiste envisage vraiment d'arriver au pouvoir, en mars, dans la compagnie mais aussi la dépendance du parti socialiste. »*

### M. RAYMOND BARRE PREND QUATRE JOURS DE VACANCES EN ESPAGNE

Le premier ministre, Mme Raymond Barre et leur fils Nicolas sont arrivés mercredi après-midi 27 juillet à l'aéroport de Gérone (Espagne), d'où ils se sont rendus en voiture à S'Agaro, station balnéaire située au nord de la Costa-Brava, pour y passer quatre jours de vacances. M. Raymond Barre doit regagner Paris lundi prochain.

## La question des suppléants examinée à l'Élysée

M. Giscard d'Estaing recevra à déjeuner, mardi 2 août, MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Alain Poher, président du Sénat, ainsi que les présidents des groupes de la majorité dans ces deux Assemblées : *MM. Philippe de Bourgoing* et Roger Chinaud (P.R.), Pierre Carous et Claude Labbé (R.P.R.), Max Monichon (rép. ind. d'action sociale, Sénat), Adolphe Chauvin (un. cent., Sénat), et Max Lejeune (réf., Assemblée nationale).

MM. Raymond Barre, Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, assisteront à ce déjeuner, au cours duquel, a indiqué mercredi 27 juillet M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République, sera notamment examiné le problème du *statut des suppléants.*

Une loi constitutionnelle avait été votée par les deux Assemblées à l'automne 1974, mais elle n'avait pas été soumise au Congrès réuni le 21 octobre de cette année-là, car le gouvernement craignait qu'elle ne recueillît pas la majorité des deux tiers nécessaire pour son adoption. Ce texte prévoyait qu'un parlementaire ayant dû renoncer à son mandat, après avoir accepté des fonctions incompatibles avec celui-ci, pouvait retrouver son siège dans les six mois suivant l'abandon de ses fonctions.

Au cours de la dernière session parlementaires, les deux Assemblées ont adopté deux propositions de loi organique organisant elles aussi le *« remplacement du remplacement »*, mais le Conseil constitutionnel les a déclarées contraires à la Constitution, car il estime nécessaire de modifier l'article 25 de celle-ci pour pouvoir réformer le statut du suppléant.

### Une session extraordinaire ?

Selon certaines informations, il *n'est pas exclu qu'en raison du* calendrier chargé de la prochaine session le président de la République décide de convoquer, en septembre, pour une session extraordinaire, le Parlement. Ce dernier, réuni en congrès, serait saisi de la loi constitutionnelle votée en 1974.

# Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mercredi 27 juillet au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

### ● APRÈS LES INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST

Le conseil des ministres a adopté les mesures proposées par le premier ministre concernant la réparation des dommages subis par les départements du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne, du *Tarn-et-Garonne* et six communes du département du Lot.

L'effort de solidarité qui a été décidé se manifestera à l'égard des particuliers, des artisans, des commerçants et industriels, des agriculteurs et des salariés. Il concernera aussi les dommages causés aux équipements publics et spécialement *à la voirie.*

A cet effet, le conseil des ministres a approuvé un décret d'avance de 100 millions de francs ; ce crédit permettra de secourir rapidement les particuliers sinistrés qui se verront par ailleurs offrir des facilités particulières pour leur relogement.

Des subventions en capital ainsi que des *prêts spéciaux* du Crédit hôtelier seront attribués aux artisans, commerçants et industriels. Un décret particulier suspendra le plafond de 250 000 francs par demandeur et allongera de dix à quinze ans la durée du remboursement.

Diverses aides seront affectées aux agriculteurs dans le cadre d'une solidarité en partie professionnelle. Il sera proposé à la Commission nationale des calamités de prendre en charge les pertes constatées à un taux pouvant atteindre 50 % *dans les cas les plus* graves. Pour ces cas, les paiements pourraient intervenir en septembre, pour les autres d'ici à fin décembre. Pour répondre aux éventuels besoins de trésorerie, des crédits de préfinancement seront mis en place. Des prêts bonifiés du Crédit agricole à quatre ans seront accordés *pour les dégâts supérieurs* à 25 % des récoltes. Ils pourront être allongés jusqu'à sept ans pour couvrir des pertes supérieures à 50 %, leur montant étant de 100 000 francs par exploitant. Dans les cas d'endettement les plus difficiles, le fonds général géré par la Caisse nationale de crédit agricole pourra prendre en charge tout ou partie des annuités des prêts « calamités » antérieurs ou en cours. Enfin, des mesures spéciales seront *prises en faveur* des stations fruitières et légumières.

Les personnels salariés des entreprises qui ont dû cesser ou ralentir leur activité en *raison des inondations* bénéficieront, indépendamment de l'aide éventuelle du Fonds de secours aux victimes de sinistres et calamités, pour leurs biens mobiliers ou immobiliers, du régime de l'aide publique et des indemnités exceptionnelles de l'ASSEDIC dans le cadre de leur emploi. L'UNEDIC doit en délibérer demain.

En ce qui concerne les dommages causés aux biens publics, notamment à la voirie, plus de 50 millions de francs seront débloqués pour remettre en état les routes nationales, *départementales et communales,* ainsi que la voirie rurale, pour effectuer des travaux de protection contre les crues et pour construire des ouvrages hydrauliques.

Le premier ministre a exprimé la gratitude du gouvernement à tous ceux, élus, fonctionnaires, bénévoles, qui ont uni leurs efforts pour soula*ger les difficultés des sinistrés*, et a souligné l'ampleur de l'effort de solidarité nationale consenti à cette occasion.

Le premier ministre se rendra à la fin du mois d'août dans les régions sinistrées pour examiner les conditions d'application du dispositif arrêté par le conseil des ministres.

### ● L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Le ministre de la culture et de l'environnement a fait une communication sur l'enseignement de l'architecture dont il a souligné l'importance pour l'environnement et le cadre de vie de la France de demain.

*Le ministre a analysé les difficul*tés que connaît actuellement cet enseignement : une croissance excessive et mal maîtrisée du nombre des étudiants, une formation parfois trop éloignée des exigences de la vie professionnelle, un corps enseignant au recrutement inégalement assuré, des établissements à la structure ad*ministrative inadaptée à leurs mis*sions.

Le ministre a ensuite présenté au conseil les mesures générales qui doivent être prises pour réformer cet enseignement et lui permettre de former de manière efficace les futurs architectes à l'exercice de leur métier.

Ces mesures tendent, pour l'essentiel, à trois objectifs : améliorer le déroulement des études, notamment en mettant en place une formation plus pratique, *plus concrète et mieux* adaptée à ses finalités professionnelles ; donner au corps enseignant les perspectives de carrière qui lui manquent tout en fixant des règles très précises pour le recrutement de ses membres ; fournir aux établissements le cadre administratif nécessaire au bon déroulement de leur mission en préparant la création d'établissements publics à caractère administratif.

*Le président de la République a déclaré : « L'enseignement de l'ar*chitecture est un enseignement supérieur et doit le rester. Une formation efficace des architectes est une des conditions essentielles de la qualité de l'architecture et de l'urbanisme en France : il s'agit, à la fois, de renouer avec l'inspiration de l'architecture française, faite de mesure et d'harmonie, et de répondre aux aspirations nouvelles des Français et des Françaises pour un cadre de vie plus équilibré et plus naturel, par la pratique d'une architecture soucieuse des détails de *la vie quotidienne. Une réforme* de l'enseignement de l'architecture est nécessaire. Un plan d'action d'ensemble de cinq ans sera mis en œuvre afin que l'enseignement de l'architecture soit totalement rénové d'ici à 1983. » *(Lire page 17.)*

### ● LA SITUATION DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation de la construction navale française.

Ce secteur est en effet caractérisé au plan international par une capacité de production très supérieure aux besoins des armements entraînant des conditions de concurrence anarchiques. Il importe donc que la Communauté économique européenne engage une action énergique à l'égard de ses partenaires commerciaux pour obtenir un assainissement de ce marché. Le ministre français des *affaires étrangères* vient de présenter une communication dans ce sens au Conseil des Communautés et le gouvernement français est pour sa part déterminé à soutenir les initiatives que prendra la Commission.

Parallèlement, notre industrie doit se mettre en mesure de résister à la conjoncture en s'engageant dans un effort de réorganisation de ses struc*tures financières* et de développement de sa productivité. Cela passe par le regroupement des entreprises existantes.

Dans l'attente des résultats de ce double effort, le gouvernement, à l'instar d'autres pays, a décidé dans le respect des engagements communautaires, conformément à la loi de 1951, le rétablissement d'une aide exceptionnelle et spécifique, destinée à assurer aux chantiers français une activité minimum pendant le *temps nécessaire à l'aboutissement* des initiatives prises au plan international et à l'achèvement de la restructuration de la profession.

Cette aide *représente* un *effort* exceptionnel de la collectivité en faveur d'une profession et des régions où elle est implantée. Son octroi sera subordonné à un ensemble de conditions concernant l'effort financier propre qui sera demandé aux entreprises et les restructurations nécessaires. Dans le même *temps,* le contrôle de l'Etat sur les entreprises bénéficiant de ces concours sera renforcé.

*(Lire page 19.)*

### ● LA CONFERENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Le secrétaire d'Etat chargé des transports et président de la délégation française à la conférence des Nations unies sur le droit de la mer a *fait le bilan de la sixième session* de cette conférence.

En tant que puissance maritime et côtière, la France note avec satisfaction les progrès intervenus pour concilier dans la zone économique des 200 milles les intérêts de l'Etat côtier et les libertés de la haute mer.

Le gouvernement français indique aussi l'importance qu'il attache à la recherche d'une solution équitable et efficace des problèmes posés par l'exploitation des fonds marins internationaux. Une telle solution doit prendre en considération une triple exigence, celle de la juste solidarité avec les pays du tiers-monde, du refus de toute position de monopole et de la fixation de conditions et de garanties satisfaisantes pour les partenaires qui s'engageront dans cette *exploitation.*

### ● L'ARBITRAGE RENDU AU SUJET DE LA MER D'IROISE

Le ministre des affaires étrangères a commenté la sentence rendue par le tribunal arbitral sur la délimitation du plateau continental entre la France et le Royaume-uni.

Le conseil des ministres a pris acte de cette décision favorable aux intérêts français et qui va permettre d'engager sans tarder les recherches pétrolières dans une zone jugée prometteuse. Le gouvernement appliquera cette sentence, conformément au compromis d'arbitrage. Celui-ci met *fin à un litige difficile* qui n'avait toutefois jamais troublé l'excellence des relations entre les deux parties.

Le conseil note que la procédure qui vient de s'achever se situe dans la grande tradition des règlements arbitraux entre la France et le Royaume-uni, et qu'elle constitue un cas exemplaire de règlement des différends internationaux.

### ● LE CONSEIL DES COMMUNAUTES

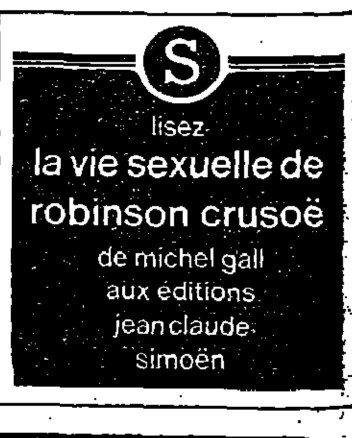
Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la session du conseil des communautés des 25 et 26 juillet. Au cours de cette réunion, la France a notamment présenté, comme le président de la République l'avait annoncé le 8 juillet à Carpentras, un mémorandum sur l'organisation du marché des produits agri*coles méditerranéens.* Le conseil a décidé d'accorder une priorité à l'examen de la réforme de la réglementation applicable aux productions agricoles *méditerranéennes et* convenu d'avoir rapidement un premier débat d'orientation sur ce sujet.

Le secrétaire d'Etat chargé des transports a fait le point de la négociation communautaire en matière de pêche. Il a constaté que nos partenaires semblaient accepter les principes essentiels d'organisation de *l'exploitation et de la conservation* des ressources.

Pour l'avenir, les préférences susceptibles d'être consenties en faveur de certains pêcheurs côtiers ne doivent pas limiter l'exercice, par nos pêcheurs, des droits historiques dans l'ensemble des eaux des Etats membres.

*Le gouvernement réaffirme* que l'égalité d'accès aux ressources et des mesures strictement communautaires de conservation doivent constituer le fondement du régime européen des pêches maritimes.

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte de l'approbation par le conseil des communautés des me*sures de sauvegarde pour les produits* textiles qui prendront, pour toute la communauté, le relais des mesures annoncées par la France le 18 juin dernier.




Médecine
IPEC
Enseignement supérieur privé
46, bd St-Michel
633.81.23 / 033.45.87
(au cœur du Quartier Latin)
Pharmacie
RECYCLAGE SCIENTIFIQUE
En septembre :
Stage intensif.
Petits groupes.
Documentation sur demande



…ur du débat

La question des suppléants examinée à l'Élysée

… des ministres

DANS UNE ATMOSPHÈRE DÉTENDUE

# Les dirigeants de la majorité ont abordé la négociation pré-électorale

Sauf commentaires intempestifs ou interprétations audacieuses émis par tel ou tel participant — comme ce fut le cas au lendemain du premier « sommet ». — la deuxième réunion des dirigeants de la majorité devrait marquer le début d'une phase de détente entre les formations qui soutiennent le gouvernement.

En effet, la courtoisie et la volonté de conciliation ont, semble-t-il, prévalu tout au long de la discussion qui a eu lieu mercredi au siège du CNIP. Le différend survenu entre MM. Lecanuet, Soisson et Chirac, au début de cette semaine, à propos du contenu de l'accord précédent, n'a pas abouti, comme certains le craignaient, à une remise en question des résultats du 19 juillet. Il y eut bien une légère tension quand ce sujet fut abordé, mais, finalement, on préféra oublier. Un premier élément du contentieux était ainsi réglé.

D'autres difficultés pouvaient avoir pour cause l'opposition manifestée jusque là par les gaullistes à toute idée de programme : M. Guéna, qui représentait le R.P.R., n'a certes pas apporté de modification aux thèses officielles de son parti en ce domaine ; toutefois, la manière dont il a envisagé la discussion sur les « orientations » et le fait qu'il ait lui-même proposé qu'elles figurent à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, ont agréablement surpris les centristes et les giscardiens.

Une évolution du R.P.R. sur cette question est peut-être sur le point de se faire jour : M. Chirac paraît évoquer désormais avec moins de morgue et de scepticisme le débat sur les objectifs communs.

L'attitude adoptée par l'ancien premier ministre au cours des dernières heures est d'ailleurs un facteur supplémentaire de détente. Le maire de Paris a porté un jugement très favorable sur la dernière intervention télévisée de M. Barre. En outre, évoquant, jeudi matin, la réunion que veut organiser en septembre le premier ministre, il s'est gardé d'user du même ton désinvolte que celui sur lequel il avait ironisé, le 20 juillet, à propos d'une éventuelle rencontre « autour d'un verre ».

Sans doute les dirigeants gaullistes mesurent-ils à leur tour l'urgence d'un rétablissement de relations normales au sein de la majorité, non seulement pour échapper au risque d'apparaître comme les diviseurs de la coalition, mais aussi, peut-être, pour répondre à l'attente de leur « base », elle-même pressée d'entreprendre la négociation des accords locaux.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

## Une discussion courtoise

La deuxième réunion des dirigeants de la majorité a eu lieu, mercredi après-midi 27 juillet, au siège du Centre national des indépendants et paysans. Les délégations qui ont participé à cette séance étaient respectivement constituées de MM. Bertrand Motte, Camille Laurens et Philippe Malaud pour le C.N.I.P., Yves Guéna, Charles Pasqua et Emmanuel Aubert pour le R.P.R., Jacques Barrot, André Fosset et André Martin (M.D.S.F.) pour le Centre des démocrates sociaux ; Jacques Douffiagues, Alain Griotteray et Edgar Perretti, pour le parti républicain.

Le début des travaux a été marqué par les déclarations liminaires de certains participants. C'est à ce moment-là que prit naissance ce qui aurait pu être l'incident de la journée. M. Jacques Douffiagues, délégué général du P.R., voulut revenir sur les commentaires qui avaient suivi la première réunion « au sommet ». On se souvient que les interprétations qu'avait données de cette rencontre M. Jacques Chirac, le 20 juillet, avaient conduit MM. Jean-Pierre Soisson et Jean Lecanuet à répondre au président du R.P.R.. On avait pu se demander alors si les termes de l'accord n'étaient pas remis en cause. M. Douffiagues regretta ces incidents et souhaita qu'ils ne se reproduisent plus. Il demanda aussi s'il était bien acquis que les termes de la déclaration commune étaient toujours valables. L'entente se fit rapidement sur ce point, M. Yves Guéna ayant déclaré : « *En ce qui me concerne, je passe par profits et pertes l'ensemble des commentaires ayant été faits depuis le 19 juillet.* »

Le débat se serait arrêté là, si, au cours d'une suspension de séance, M. Guéna n'avait pas été surpris désagréablement par le contenu d'une dépêche d'agence présentant la déclaration de M. Douffiagues comme une sorte de mise en demeure adressée aux gaullistes : dépêche qui reflétait sans doute l'esprit dans lequel les dirigeants giscardiens avaient prévu, avant la réunion, de faire leur mise au point... Il y eu donc un nouvel échange, un peu plus tendu, M. Guéna jugeant le procédé « *peu convenable* ».

L'incident fut clos après que le délégué général du P.R. eut signifié que sa démarche ne constituait pas une mise en demeure. (Un peu plus tard au micro de France-Inter, M. Douffiagues allait déclarer : « *Pour nous, il n'y a pas eu d'incident ou, s'il y en a eu un, il est clos* », et M. Guéna : « *Je n'ai entendu aucune mise en demeure cet après-midi. D'ailleurs, s'il y avait eu mise en demeure, je ne l'aurais pas acceptée, car ce ne sont pas là des procédés qui font avancer l'ensemble de la majorité. Or, j'ai eu plutôt l'impression, cet après-midi, que l'entente était en bonne voie.* »

Le reste de la discussion s'est déroulé sans incident et même dans un climat détendu. Les giscardiens, inquiets des réticences manifestées jusque-là par leurs partenaires gaullistes en ce qui concerne les « *orientations* et les « *valeurs* » (mots utilisés le 19 juillet pour ne pas employer le terme « *programme* ») étaient venus avec l'intention d'obtenir de la délégation du R.P.R. un engagement ferme sur la date à laquelle on discuterait de ces « *orientations* ».

Ils n'eurent pas à poser la question, puisque le secrétaire général du R.P.R. proposa de lui-même que la réunion suivante, le 3 août au siège du R.P.R., soit consacrée à ce sujet. Et ce n'est qu'en raison de l'opposition manifestée par le CNIP que le débat « de fond » fut reporté au 10 août (au siège du P.R.), la rencontre du 3 étant réservée à la discussion sur le partage des circonscriptions.

### Cinquante circonscriptions

La deuxième partie de la séance de mercredi a permis aux participants d'aborder cette négociation pré-électorale Ils ont procédé, en examinant les départements par ordre alphabétique, circonscription par circonscription, et en « réservant » les cas litigieux ou insuffisamment instruits. Douze départements et une cinquantaine de circonscriptions ont donné lieu à un premier accord. Il est encore trop tôt pour faire le point sur l'importance du nombre des « primaires » par rapport à celui des « candidatures uniques ». Il semble que le R.P.R. ait confirmé sa préférence pour la première solution, sans toutefois en faire un préalable ou une cause de conflits. Plusieurs participants ont fait état du ton courtois sur lequel s'est déroulée cette discussion. Aucun « accrochage » n'a eu lieu. En revanche, la régularité avec laquelle les représentants du CNIP annonçaient des candidats possibles dans la plupart des circonscriptions étudiées a conduit certains responsables à se demander si, en la circonstance, les amis de M. Motte « *ne vendaient pas des vaches qui ne leur appartenaient pas* ». — N.-J. B.

## M. Chirac : si j'étais premier ministre en ce moment je ferais la même politique que M. Barre

Au cours de sa visite à Caen, où il a prononcé un discours sur les problèmes agricoles (lire page 19), mercredi soir 27 juillet, M. Jacques Chirac a également évoqué l'actualité politique, jugeant notamment « *excellente et fort intéressante* » l'interview télévisée de M. Raymond Barre, mardi soir 25 juillet, à TF 1.

Le président du R.P.R. a ajouté : « *Si j'étais premier ministre en ce moment, je ferais la même politique que le gouvernement actuel, la même politique que M. Barre. Je ne vois pas quelle autre politique pourrait être pratiquée ; il n'y en a pas d'autre possible.* » M. Jacques Chirac a expliqué qu'il situe son action dans la perspective de l'« *après-mars 1978* » : « *Dans un régime démocratique,* a-t-il notamment déclaré, *on ne peut conduire une politique que si elle s'appuie sur une Assemblée qui soit le reflet de l'opinion.* » Or, pour le président du R.P.R., l'Assemblée nationale actuelle n'est plus « *porteuse d'une force politique, car elle a été élue dans un contexte économique et politique différent de la situation présente.* » « *C'est pourquoi,* a ajouté M. Jacques Chirac, *j'ai été favorable, à une époque, à des élections anticipées.* »

● *M. Jacques Chirac* s'est déclaré « *très satisfait* », jeudi matin 28 juillet, au micro de R.T.L., des résultats de la deuxième réunion des formations de la majorité, qu'il juge « *tout à fait positive* ». Interrogé sur le rôle du premier ministre, le président du R.P.R. a déclaré qu'il ne verrait « *absolument aucun inconvénient* » à se rendre en septembre à l'invitation lancée par M. Barre à tous les dirigeants de la majorité. « *Tout dépend de savoir ce qui doit être fait au cours de cette rencontre* », a ajouté M. Jacques Chirac avant de préciser : « *Nous jugerons en fonction de ce que souhaitera le premier ministre.* »

## « LA LETTRE DE LA NATION » : le courage de M. Barre...

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy écrit, jeudi 28 juillet, à propos de l'interview télévisée de M. Raymond Barre : « *Il semble que le premier ministre ne pouvait guère tenir un autre langage. Il a évidemment tendance à retenir dans son bilan économique les aspects les plus encourageants. Mais il a aussi le courage de dire que* « les résultats ne sont pas glorieux ». *Si l'on compare ses propos avec ceux du président de la République à Carpentras, on peut même être surpris du décalage. Raymond Barre prend seulement quelques paris optimistes : moins de 10 % de hausse des prix sur l'année, reprise de l'embauche. Peut-être donne-t-il trop d'importance à la tenue du franc, qui est d'ailleurs très relative puisque bonne vis-à-vis du dollar, elle est mauvaise vis-à-vis du mark.* »

## M. J.-P. SOISSON : l'entente après les orages.

Au cours d'une interview accordée à R.T.L., jeudi matin 28 juillet, M. Jean-Pierre Soisson a jugé « *très fructueuse* » la réunion de mercredi au siège du CNIP. Le secrétaire général du parti républicain a notamment déclaré : « *Une volonté commune s'est dégagée. (...) Elle tend à l'application complète et loyale de l'accord du 19 juillet. Et après les orages de ces derniers jours, dès l'instant que chacun joue normalement le jeu et laisse courir les billes, nous pensons que la majorité a trouvé le terrain d'entente nécessaire (...).*

Interrogé sur les conclusions de cette réunion, M. J.-P. Soisson a répondu : « *Nous sommes convenus de ne pas révéler avant la fin de nos travaux les résultats de nos négociations, département par département* ». Le secrétaire général a ajouté : « *Ce que nous souhaitons, c'est que les élections primaires, là où il y en aura, ne tendent pas à la cacophonie de la majorité. (...) Elles doivent être organisées. (...) Peut-être y aura-t-il des candidats qui se présenteront sous un sigle de l'ensemble de la majorité, mais nous n'en sommes pas là.* »

M. Jean-Pierre Soisson n'est pas revenu sur ses déclarations à TF 1 dimanche soir : « *Le temps est à la détente et donc je ne reviendrai pas sur ce que j'ai pu dire au cours de ces derniers jours* », a-t-il affirmé.

● ERRATUM. — L'Union progressiste, fondée en 1950, par Emmanuel d'Astier de la Vigerie et MM. Pierre Cot, Gilbert de Chambrun et Gilles Martinet, n'a rien à voir avec les mouvements gaullistes d'opposition parmi lesquels nous l'avons rangée à la suite d'une confusion (*le Monde* du 28 juillet).

# M. Mitterrand suggère la réunion d'un « sommet » de la gauche le 1er août

Le groupe d'actualisation du programme commun de la gauche devait se réunir, pour la dernière fois, jeudi 28 juillet, au siège du M.R.G. Socialistes, communistes et radicaux de gauche, qui ont traité, mercredi, de la politique extérieure, et en particulier de l'Europe, ainsi que du calendrier et des modalités d'application du programme, devaient reprendre l'ensemble des questions sur lesquelles subsistait un désaccord, et fixer la date d'une rencontre « au sommet » des dirigeants des trois formations.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a proposé à deux reprises, mercredi, que cette rencontre, qui doit entériner le travail accompli par le « groupe des quinze » et définir des positions communes là où le groupe n'y serait pas parvenu, ait lieu le plus tôt possible, éventuellement dès le 1er août. Rendant compte de la réunion hebdomadaire du bureau politique du P.C.F., M. Charles Fiterman a déclaré que l'hypothèse d'un « sommet » ne pourrait être envisagée qu'au terme des travaux du groupe d'actualisation.

Outre l'extension du champ des nationalisations, la politique sociale et la gestion des entreprises nationales, les partenaires de l'union de la gauche sont en désaccord sur le maintien de la force de dissuasion nucléaire. Le parti communiste a de nouveau réclamé, par la voix de M. Fiterman, « un engagement clair et irrévocable de la part de la direction du parti socialiste » à ce sujet. Il considère que le référendum proposé par le P.S., et dont M. Mitterrand a admis, mercredi, qu'il supposerait une modification de la Constitution, ne peut tenir lieu, pour les partis de gauche, de politique de défense.

Dans un entretien accordé à 13 heures, à TF 1, M. Mitterrand s'est déclaré prêt à participer dès vendredi à une réunion des dirigeants des trois partis signataires du programme commun. Il a ajouté qu'il se rangeait à l'avis des communistes et des radicaux de gauche, s'ils souhaitaient différer cette rencontre, initialement envisagée pour le mois de septembre.

Revenant sur sa proposition d'organiser un référendum sur le maintien de la force de dissuasion nucléaire, le premier secrétaire du P.S. a déclaré : « *C'est vrai, il faudrait réviser la Constitution.* »

« *Personnellement,* a-t-il ajouté, *je me demande en effet si dans une démocratie tendant à la responsabilité des citoyens on ne devrait pas élargir le champ du référendum à des grands problèmes d'intérêt national (...), tel celui du nucléaire* »

M. Mitterrand a, d'autre part, commenté les déclarations faites la veille par M. Raymond Barre. Après avoir évoqué le nombre des chômeurs, la diminution de la production industrielle, la faiblesse des investissements, le déficit de la balance des paiements et le déséquilibre du budget, le premier secrétaire du parti socialiste a notamment déclaré : « *Le fin du fin, pour M. Barre, c'est de ne pas faire plus mal que M. Chirac ! (...) Je ne vois absolument pas ce qui autorise M. Raymond Barre à prétendre que la situation s'améliore. Je ne vois pas ce qui autorise le président de la République à dire, à Carpentras : « La crise sera » dominée à la fin de l'année. » On voit bien que le président de la République et le premier ministre ne savent pas comment vivent les Français, ne mesurent pas les angoisses des Français. (...) Je suis étonné que les deux plus importants personnages de la majorité soient, à l'heure actuelle, hors d'état de comprendre la situation d'esprit des Français devant une économie qui va de plus en plus (...) vers son déclin.* »

M. Mitterrand a ajouté : « *Moi non plus — je fais comme M. Barre — je ne mets pas les personnes au cause (...), c'est la politique du gouvernement qui est mauvaise.* » En conclusion, le leader socialiste a déclaré que les propos du premier ministre ne contenaient « *rien d'intéressant sur le plan économique* », mais uniquement « *une liste de vœux pieux, d'affirmations sans preuve* ». En revanche, M. Mitterrand a jugé « *beaucoup plus intéressants* » les aspects politiques : « *Cela fait longtemps que je dis que si M. Barre n'a pas démontré qu'il était un grand économiste il est en train de démontrer qu'il est un bon politique. (...) Le point intéressant dans la lutte que se livrent les leaders de la majorité, c'est que M. Barre s'affirme comme un rival, on peut le dire, pour M. Chirac..* »

Interrogé, le soir, sur France-Inter, M. Mitterrand a confirmé qu'il souhaitait que le « sommet » des partis de gauche « *ait lieu le plus tôt possible* ».

« *Si notre groupe de travail préparatoire a terminé sa tâche le 31 juillet,* a-t-il ajouté, *pourquoi ne pas se réunir le 1er août. Je ne propose pas le 1er août parce que je ne veux ennuyer personne, mais je pense qu'il serait préférable de se réunir assez vite pour ne pas laisser la droite profiter d'un long temps de vide.* »

M. Mitterrand a précisé la pensée de la direction du P.S. sur la force de dissuasion. « *Pour ce qui nous concerne,* a-t-il déclaré, *nous estimons que le problème de la bombe atomique doit être posé dans les mêmes termes de principe, à savoir que l'objectif de toute politique doit être la renonciation à la force de frappe car, d'une part, je ne pense pas que la force de frappe atomique puisse servir à assurer par elle seule la sécurité de la France et, d'autre part, je considère comme un danger pour l'espèce humaine la dissémination de l'arme nucléaire à travers le monde entier. Mais elle existe. On ne va pas la détruire. Elle a été mise au point depuis vingt ans et elle arrive d'ailleurs, paraît-il, à un point technique remarquable qui ne pèserait pas lourd dans un conflit universel, mais qui n'est quand même pas négligeable.* »

Le premier secrétaire du P.S. a enfin indiqué que s'il est favorable à l'extension du référendum aux « *questions d'intérêt national* », « *c'est tout de même le Parlement, c'est-à-dire les élus du peuple, qui ont leur mot à dire, et le dernier mot à dire, dans les problèmes qui touchent à la vie du pays* ».

## LE P.C.F. : toutes les questions doivent être discutées

Le bureau politique du parti communiste, réuni mercredi après-midi, a « *constaté*, a déclaré M. Fiterman, *que des progrès intéressants ont été accomplis dans le travail d'actualisation du programme commun, mais aussi que des divergences subsistent, et des divergences parfois importantes, sur un certain nombre de questions* ».

« *Dans ces conditions,* a ajouté M. Fiterman, *il importe donc de poursuivre les efforts pour créer les conditions d'une bonne mise à jour, d'un accord qui réponde aux besoins des travailleurs et du pays lui-même. Un accord qui permette aux partis de gauche d'aller à la bataille dans les meilleures conditions de succès.*

» *A ce propos, le Bureau politique a réaffirmé que la réalisation d'un tel accord supposait que toutes les questions soient discutées, qu'aucune ne soit laissée en blanc ou de côté.*

» *Sur chacun des problèmes, et évidemment en premier lieu sur les problèmes importants, des positions claires, des engagements irrévocables doivent être pris, de telle sorte que les partis de gauche disent clairement au pays quelle politique ils entendent faire dans les différents domaines.*

» *Il est évident qu'une telle attitude est indispensable et constitue une condition dans la réalisation d'un accord* », a conclu M. Fiterman.

M. Fiterman a précisé que la délégation commise essayerait de faire en sorte que la réunion de jeudi soit la dernière du « groupe des quinze ». *Mais, bien sûr,* a-t-il ajouté, *c'est seulement au terme de cette discussion qu'il sera possible de se prononcer et d'examiner s'il est souhaitable, utile, d'envisager une rencontre « au sommet ». En tout état de cause, une telle rencontre devra être préparée dans des conditions qui permettent d'assurer son succès.* »

M. Fiterman a indiqué que le bureau politique du P.C.F. avait pris connaissance des déclarations faites par M. Mitterrand à TF 1 et qu'il s'en « *inquiétait, en premier lieu, parce qu'il est clair pour nous qu'il ne saurait y avoir un accord sur l'actualisation du programme commun si, sur cette question, comme sur les autres, il n'y a pas un engagement clair et irrévocable de la part de la direction du parti socialiste* », en second lieu parce que « *la réalisation de la politique du programme commun suppose que soient absolument garanties, en toutes circonstances, l'indépendance et la souveraineté de la France* ».

A PROPOS DE L'INCIDENT A TF 1

## Polémique entre « L'Humanité » et « Le Matin »

Certains commentaires publiés après l'intervention de militants communistes à TF 1, jeudi soir 21 juillet, suscitent une polémique entre *l'Humanité* et *le Matin*. Dans le quotidien du parti communiste, Jean Le Lagadec écrivait notamment, mercredi 27 juillet : « *Quelle politique soutient le quotidien de M. Perdriel ? (...)* Le Matin *a donné largement à ses lecteurs communication des déclarations et prises de position hostiles à l'action des travailleurs de l'aérospatiale. En revanche, le silence complet a été de rigueur sur les textes publiés par la direction du P.C.F. Les lecteurs de la région parisienne du* Matin *ont été tenus dans l'ignorance de la prise de position officielle des communistes.* »

Dans le même article, Jean Le Lagadec reprochait au *Matin* d'avoir ouvert un « dossier » consacré aux prochaines élections législatives, « *de telle façon qu'on pourrait en déduire que la lutte se situera surtout entre communistes et socialistes* ». Le journaliste de *l'Humanité* ajoutait : « *Qui s'agit-il d'éliminer dans ces élections : la droite ou les communistes ?* Le Matin *a, semble-t-il, fait son choix.* »

Dans *le Matin* du jeudi 28 juillet, Guy Claisse s'étonne de cette « *surprenante philippique* » et affirme à propos de l'incident à TF 1 que Jean Le Lagadec « *a mal lu* ». « *Sinon*, écrit-il, *il aurait trouvé dans* le Matin *les déclarations de Claude Poperen largement reproduites, ainsi que les commentaires de Roland Leroy extraits de* l'Humanité. » Guy Claisse ajoute : « *Et s'il est vrai que nous n'avons pas publié le lundi un communiqué du bureau politique dans toutes nos éditions, c'est que l'événement commençait à dater.* L'Humanité *est d'autant plus mal venue de s'indigner que* le Matin *est le seul quotidien non communiste qui ait fait preuve de compréhension envers les méthodes contestables du « commando.* »

Enfin, à propos du « dossier » des élections ouvert par son quotidien, Guy Claisse répond notamment à Jean Le Lagadec : « Le Matin *s'est donné pour règle de traiter ses lecteurs en adultes, sans rien leur cacher de ce qui se passe à l'intérieur de l'union de la gauche, qu'il soutient sans exclusive (...). Seule la vérité est révolutionnaire, camarade !* »

## La préparation des élections sénatoriales

### QUERELLE A PARIS ENTRE RADICAUX DE GAUCHE ET SOCIALISTES

La fédération de Paris des radicaux de gauche critique l'attitude des délégués socialistes lors des négociations qui ont eu lieu lundi 25 juillet entre les trois fédérations des partis de gauche en vue de la préparation des prochaines élections, et notamment des élections sénatoriales. « *La fédération socialiste*, déclarent les radicaux de gauche, *a cru devoir constituer sa liste pour les sénatoriales et la rendre publique au cours des négociations avant même d'avoir consulté la fédération des M.R.G.* » « *Cet acte,* ajoutent-ils, *met fin à l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste démocrate) à Paris, ainsi que les représentants du P.S. l'ont d'ailleurs déclaré.* »

Déplorant l'impossibilité de constituer ainsi une liste commune de la gauche dans la capitale pour les élections sénatoriales, la fédération du M.R.G. indique, toutefois, qu'elle poursuivra ses négociations avec les socialistes et les communistes « *pour faire admettre l'apport décisif du Mouvement des radicaux de gauche dans le combat électoral à Paris* ».

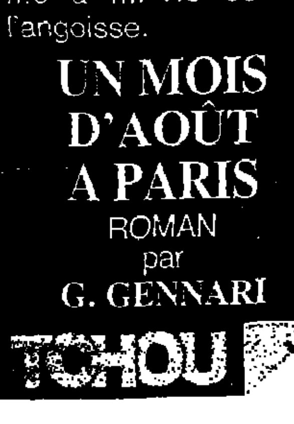
M. Pierre Mattei, président de la fédération parisienne des radicaux de gauche, a été désigné comme candidat aux élections sénatoriales par le bureau national du M.R.G.

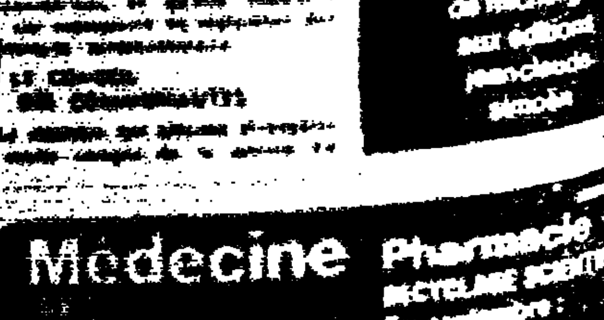
PUBLICITÉ




POMMES DE TERRE PRIMEUR
Rég. Parisienne 35 mm vrac
0,50 à 0,70 F le kg
TOMATES RONDES
Ouest ou Midi cat 57-67
3,25 à 4,25 F le kg
PÊCHES JAUNES
Rhône ou Midi Cat 1, cat B
4,75 à 5,75 F le kg
LAITUES
0,70 à 0,90 F le kg
Prix valables en région parisienne

Secrétariat d'État à la Consommation
Commission de Paris



# JUSTICE

## LE RAPPORT PEYREFITTE SUR LA VIOLENCE

### Le cri des muets

*(Suite de la première page.)*

C'est-à-dire de la révolte. Encore que ce mot, si complémentaire de « violence », paraisse n'être jamais employé.

Le *« cri des muets »*, qui l'entend ? Qui sont-ils ? Au fil des pages la *liste apparaît, impressionnante : les* vieillards, les jeunes, les immigrés (ils sont quelques *millions*...), les *licenciés possibles*, et *ceux* qui n'étant d'aucune de ces catégories s'aventurent en vain dans le labyrinthe des administrations omnipotentes, ceux qui, sachant lire, ont le regard qui se brouille devant des textes qui les visent au premier chef... mais auxquels ils ne comprennent rien.

Les autres, ceux qui savent, ceux qui dominent, n'éprouvent pas moins la tentation de violence, y recourent peut-être, mais en sachant la canaliser, *la sublimer, selon un processus* qui la rend indolore, tolérable par la collectivité. Le meilleur exemple en *est la fraude fiscale, violence à la* collectivité — alors que le vol d'une bicyclette, d'une voiture, sera davantage *reçu* comme une violence. Le désordre est ressenti plus que l'infraction, et le premier réprimé plus durement que la seconde.

La violence, c'est l'appel, le suicide, *« violence contre soi-même »*, deuxième cause de décès des adolescents après les accidents comme l'a si bien montré le Dr André Haim dans son livre (1) *le Suicide des adolescents*. *C'est aussi l'écran qui* cache le phénomène d'exclusion. C'est aussi la réponse aux situations d'inégalité, davantage perçue qu'autrefois, *l'information aidant.*

C'est un trait de l'époque que d'aimer les comités, au point d'en *faire un outil* de *gouvernement*. Provisoires ou permanents, consultatifs ou délibérants, administratifs ou de recherches, ces comités connaissent des fortunes variables. Certains s'endorment, d'autres ne voient qu'à peine le jour. Si d'aventure il publient autre chose qu'un fort *volume d'évidences, l'inertie sociale* suffit à compromettre les recommandations proposées. Où rangera-t-on le rapport *« Réponses à la violence »* ?

Les remèdes proposés ne brillent pas par l'audace et le constat qui les précède ne souffre pas d'un *excès d'originalité. Mais il est à* présent pour ainsi dire revêtu du sceau de l'Etat. Ce n'est donc pas sans étonnement qu'on peut lire à la page 13 du rapport général : *« Le sentiment d'insécurité globale est généralement lié à une vacance du pouvoir. Dans le vide provoqué par l'affaiblissement de l'autorité, viennent se loger toutes sortes de craintes, renvoyant à autant d'ennemis réels ou imaginaires. »* Mais que vise ce trait ? Les *« civilisations pré-industrielles du quatorzième au dix-septième siècle ! »*

PHILIPPE BOUCHER.

(1) *Les Suicides d'adolescents*, par le docteur André Haim, éditions Payot, 303 pages (*le Monde* du 13 décembre 1960).

### LE COMITÉ ET SES TRAVAUX

*Créé sur l'initiative du président de la République, par décret du 23 mars et arrêté du 16 avril 1976, le comité d'études sur la violence, la délinquance et la criminalité était composé de MM. Alain Peyrefitte, président, devenu garde des sceaux le 30 mars dernier; Jean Chazal de Mauriac, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Pierre Deniker, professeur de psychiatrie, médecin-chef de service à l'hôpital Sainte-Anne ; Jacques Ellul, professeur à l'université de Bordeaux ; Max Fernet, directeur central honoraire de la police judiciaire ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Jacques Leauté, professeur à l'université de droit de Paris-II ; Paul Lombard, avocat au barreau de Marseille ; Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris ; MM. Robert Schmelck, premier avocat général à la Cour de cassation, et François Spoerry, architecte urbaniste. Le secrétariat général du comité était assuré par M. Roger Dumoulin, préfet.*

*Cinq groupes de travail ont été formés, qui ont, chacun, fourni un rapport :* Aspects psychologiques et biologiques ; Urbanisation, habitat et changement de culture ; Violence et économie ; Protection de la jeunesse ; Aspects pénaux et pénitentiaires.

*Ces rapports, annexés au rapport d'ensemble* Réponses à la violence, *avaient été précédés de travaux de recherches — demandés à divers organismes — et qui sont au nombre de trente. Ils ne sont pas destinés à être publiés, mais ont été transmis au Secrétariat général du gouvernement, 58, rue de Varenne, 75007 Paris. Ils sont à la disposition des chercheurs qui en feraient la demande.*

### Diagnostics et ordonnances

Si les rapports des sous-groupes (voir la liste d'autre part) doivent *surtout* à la diligence de ceux qui les composaient, M. Alain Peyrefitte a participé de très près à la rédaction finale du rapport général qui apparaîtra, naturellement, comme une suite au « Mal français » et, peut-être, *comme un résumé* des trois cents propositions qu'il contenait initialement, mais encore inédites, puisque le ministre a dû, dit-on, supprimer de son dernier ouvrage. Chacun aurait pu puiser trop d'idées...

*« Bien rares sont les périodes, où France a été (...) totale paix »*, explique-t-on dès l'abord, en précisant aussi *« nulle vie plus dangereuse et plus menacée que celle des Grecs aux siècles obscurs ». « Comparé à beaucoup, le temps présent paraît encore favorisé. »* D'autant que, presque sur le champ, la question est posée : insécurité ou sentiment d'insécurité ? C'est pourquoi, rejoignant le rapport Chavanon sur *Information et violence* (*le Monde* des 30 novembre et 31 décembre 1976), le comité observe : *« La perception qu'en a le public varie avec la fréquence et l'intensité des messages diffusés par la presse écrite et parlée, que les articles se multiplient (...) l'opinion croit alors discerner une augmentation de la violence et les pouvoirs publics se hâtent de réagir. »* Plus loin, on ajoute : *« Symétrique à la spirale de la violence se développe à environ trois ans d'intervalle celle de l'insécurité. »*

C'est si vrai que l'inquiétude paraît à son comble quand, peut-être, les faits diminuent (en 1976) et que, de manière certaine, ils se sont modérés depuis 1972.

Assimilant pour un temps violence et criminalité (1) le rapport dresse du délinquant un portrait-robot : un homme âgé de seize à trente ans, demeurant dans une ville de plus de 200 000 habitants (Paris et les trois départements périphériques, les Bouches-du-Rhône, le Nord et les Alpes-Maritimes, subissent les trois cinquièmes de la grande criminalité). Toutefois, la délinquance des moins de dix-huit ans (mineurs pénaux) ne représente contrairement à une idée reçue dans l'opinion (les cheveux longs, etc.) que 10,6 % du tout.

Retenant l'idée d'une influence grandissante de l'alcoolisme, y compris chez les jeunes, dans les manifestations de violence, mais l'écartant pour les drogues, le comité s'avoue *« hors d'état de dire qu'il existe la moindre corrélation, scientifiquement établie, entre les phénomènes de la violence et ceux du chômage ou de la croissance »*.

Mais il observe aussi que, *« avec l'accroissement du niveau des exigences en matière de connaissances ou d'aptitudes, le nombre des sous-adaptés a grandi »*, que chacun, aux deux extrémités de la vie, connaît *« solitude »* et *« silence »* dans une *« société de convoitise »*.

Société où *« le client est réduit à des fonctions élémentaires : circuler, voir, prendre »*, en sorte que *« le sentiment de propriété s'est dilué »*, puisque *« ces marchandises ainsi étalées n'appartiennent à personne d'identifiable »*.

La violence, *« violence comme cri »*, *« cri des muets »*, *« cri des perdus »*, apparaît alors comme *un substitut au dialogue.* L'Etat (Paris) est attaqué (violences régionalistes, syndicales) parce que *« s'étant immiscé dans tous les rouages de la vie nationale »*, il a contribué à bâtir *« une éthique de l'affrontement »*. Phénomène constaté aussi pour ce qui concerne les décisions de licenciements dans les très grandes entreprises (multinationales).

Aux *« muets »* des régions ou du monde du travail correspondent les *« perdus »* de l'administration qui, en nombre grandissant, ne comprennent mot aux réglementations : *« Loin d'être ressentie comme protectrice, la loi peut être vécue comme une violence, quand, ésotérique, inflationniste et versatile, elle ne peut être connue raisonnablement. »* Sans méconnaître non plus *« la violence passive des bureaux »* (procédures, pièces, documents).

Que faire ? *« Alors que le langage de la répression semble clair, celui de la prévention paraît confus, voire inquiétant. »* De plus, *« une insuffisance de la différenciation a conduit à traiter avec les mêmes moyens et par les mêmes voies, les simples actes d'indiscipline sociale et les infractions volontaires graves »*. En outre, s'est répandue la rumeur dangereuse (et fausse) que la justice est faible. Le rapport rappelle que, *« depuis 1974, on note une augmentation des peines d'emprisonnement ferme »*.

Et ceux-là même qui appellent à la répression en répandant mensongèrement le mythe des « prisons-4 étoiles » contribuent à ruiner tout espoir d'exemplarité. Pourquoi craindre vraiment une « prison-4 étoiles » ?

#### Les recommandations

Cent trois recommandations (plus une *« recommandation générale »* en faveur d'un organisme permanent de prévention de la délinquance et de la violence, relayé par une structure départementale décentralisée) sont formulées.

On peut retenir :

● *Recherches :* sur le coût du crime, coordination des recherches, confiée à la Délégation générale de la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) ;

● *Urbanisation :* ne pas dépasser le chiffre de deux cent mille habitants dans les villes ; mettre à l'étude des mesures propres à rendre coûteuse la rétention des terrains constructibles ; réduire la taille des immeubles (hauteur et longueur) ; favoriser les maisons individuelles ; faire renaître la notion de quartier ; encourager la vie associative ; faire de la ville un point de rencontre et non un carrefour de solitude ; développer le nombre de pistes cyclables ;

● *Positions dominantes et abus :* étendre la répression des abus liés à une position dominante en économie, sanctionner rigoureusement l'arbitraire administratif (lenteur, anonymat, irresponsabilité, secret).

● *Délinquance astucieuse :* instituer une répression spécifique des *« hommes de paille »*, lutter contre l'insolvabilité organisée.

● *Mass media :* créer un comité consultatif de programmation pour chaque chaîne de télévision, ranimer les pouvoirs d'interdiction du préfet pour certains spectacles.

● *Alcoolisme et médecine :* étendre les dispositions de la loi sur les alcooliques dangereux, appliquer *plus strictement* les règles de publicité concernant l'alcool dans tous les domaines.

● *Protection de la jeunesse :* encourager les réalisations spontanées de groupe de jeunes, accroître *leur* participation au choix et à l'organisation de leurs loisirs, abandonner en matière de sport la politique de sélection systématique, modifier la dénomination de *« juge des enfants »* en *« juge de la jeunesse »*, accroître l'intérêt des élèves pour l'enseignement qui leur est dispensé, autoriser des *« dérogations exceptionnelles »* à l'obligation scolaire entre quatorze et seize ans.

● *Sécurité des édifices :* renforcer l'éclairage des rues, améliorer les relations entre la police et les citoyens.

● *Institutions judiciaires :* employer les 10 % pédagogiques à des contacts avec la vie judiciaire, généraliser les bureaux d'accueil dans les juridictions, revoir les règles du secret de l'instruction.

● *Coopération internationale :* accélérer la ratification de la convention du 27 janvier 1977 pour la répression du terrorisme.

● *Système pénal :* indexer le taux des peines d'amende et les moduler en fonction de la situation de fortune et du produit de l'infraction.

● *Application des peines :* aménager les permissions de sortie pour les grands criminels (avis du procureur et recours à un magistrat de la cour d'appel en cas de conflit avec le juge de l'application des peines).

Pour ce qui concerne les libérations conditionnelles, remise de la décision à une juridiction semblable à celle qui a prononcé la peine. M. Peyrefitte a précisé, jeudi 28 juillet : *« En effet, il ne nous paraît pas convenable que le juge de l'application des peines, souvent frais et moulu de l'Ecole nationale de la magistrature, puisse prendre une décision qui casse celle d'une juridiction. Ceci vaut naturellement pour les lourdes peines. Une telle réforme serait opportune car ces libérations conditionnelles sont l'une des causes essentielles du sentiment d'insécurité des Français. »*

● *Peine de mort :* sa suppression a été recommandée par six voix contre trois et deux abstentions. Dans ce cas, les peines prononcées pour certains crimes ne pourraient *« pendant une longue durée »* être susceptibles d' *« aucune modification »*.

(1) C'est par redondance qu'il est indiqué que le comité se penche sur la délinquance et la criminalité, les deux termes recouvrant, même pour les spécialistes, une réalité unique.

#### DES AMIS POUR LA POLICE

*L'incompréhension qui règne souvent entre les citoyens et leur police a donné l'idée à une poignée de fonctionnaires de mettre sur pied une Association des amis de la police et des libertés publiques (A.P.L.P.). Comme l'indique le nom de l'association (1), il ne s'agira pas pour cette dernière de prendre position et de défendre soit la police, soit les administrés, mais de jouer « les* bons offices *» entre les parties prenantes.*

*Dans un premier temps, l'A.P.L.P. se consacrera exclusivement à des « cas concrets » en s'en tenant au domaine de l'application du code de la route. Ainsi, lors d'un litige survenu à l'occasion d'un procès-verbal, par exemple, l'A.P.L.P. pourra jouer le rôle d'un « conseil » et prendre en charge une conciliation sollicitée par un de ses membres et même l'orienter vers un cabinet d'avocats pour une éventuelle défense en justice. L'Association des amis de la police et des libertés publiques considère qu'il «* ne faut pas oublier, en effet que, par suite des inextricables difficultés de la discussion en justice, un procès-verbal de police devient trop souvent, dans la réalité de la vie quotidienne, une véritable « décision de police » alors qu'il ne devrait être que l'acte préparatoire à une « décision de justice ».

*Ardent défenseur des droits du citoyen, l'A.P.L.P. entend également se faire l'écho du point de vue de la police. L'A.P.L.P. vise la « décrispation » des relations entre la police et les citoyens. Son mot d'ordre : «* Courtoisie tous azimuts... »

(1) L'adresse de l'association sera connue à la rentrée.

## LES DÉROGATIONS A L'OBLIGATION SCOLAIRE

### Déjà la loi Royer...

*Au-delà de son aspect a priori* spectaculaire, l'idée d' *« autoriser des dérogations exceptionnelles à l'obligation scolaire »* à quatorze ans n'est pas vraiment une nouveauté si on l'assortit en *« contrepartie »*, comme le fait le rapport, d'un *« enseignement complémentaire adapté »*.

*En effet*, la loi Royer, du 30 décembre 1973, permet à des jeunes de quatorze ans d'entrer en *« pré-apprentissage »* pendant les deux dernières années correspondant à la scolarité obligatoire. *Ils font alors des stages en entreprise*, mais la loi précise qu'ils bénéficient du « statut scolaire ».

Deux types de classes reçoivent ces élèves : les classes *pré-professionnelles du niveau* (C.P.P.N.), où ils suivent un enseignement général et font trois heures par *semaine* de *« bancs d'essai »* en entreprise : les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A., où l'on peut soit entrer à quatorze ans et redoubler afin d'en sortir à seize ans, soit entrer à quinze ans à l'issue de la C.P.P.N.), où l'enseignement alterne véritablement avec des stages en entreprise. Au terme de la C.P.A., les jeunes signent un contrat d'apprentissage.

En 1975-1976, l'ensemble de ces classes avaient accueilli cent soixante mille élèves. Leurs effectifs pourraient bien augmenter dans les toutes prochaines années, puisque la réforme Haby — qui maintient ces classes — prévoit aussi que tous les enfants n'iront pas en sixième. En attendant l'application de la réforme aux dernières années de la scolarité obligatoire, une circulaire a réorganisé assez considérablement les études *en C.P.A. et C.P.P.N.* (*le Monde* du 23 juin), risquant d'accroître le nombre d'élèves dirigés de plus *en plus tôt vers l'apprentissage*.

S'il est vrai que l'école est inadaptée à un certain nombre *de jeunes — et non l'inverse*. — Il n'est guère besoin d'attendre qu'ils aient quatorze ans pour *s'en apercevoir. C'est, en fait*, dès le plus jeune âge, à celui de l'école maternelle, que l'on peut *y remédier.* Or les conditions actuelles de cet enseignement ne le permettent pas. — C. A.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Attentat au foyer lyonnais du ministère de l'intérieur.

**Un attentat a été commis dans la nuit du 26 au 27 juillet vers 23 h. 30 contre le foyer du ministère de l'Intérieur, situé 60, rue Mazenod, à *Lyon* (3e). L'immeuble a subi quelques dommages. Des inconnus se réclamant du « Front de libération du commerce et de l'artisanat » ont revendiqué, mercredi 27 juillet, cet atentat annonçant, d'autre part, leur *intention de faire « sauter »* le Palais de justice de Lyon dans la nuit du 27 au 28 juillet et de s'en *prendre à des hommes politiques* sans distinction d'appartenance politique.**

**Le « Front de libération du commerce et de l'artisanat » pourrait constituer l'aile dure du CID-UNATI (« le Monde » du 26 juillet). Cependant le bureau national de ce mouvement déclare qu'il est étranger à cet attentat.**

### Un militant du P.C. est blessé par balle.

Des coups de feu ont été tirés à Maubeuge *mercredi 27 juillet*, vers 3 heures du matin, sur la façade de l'habitation de M. Oscar Vandesmael, président de la pharmacie mutualiste de la Sambre, ancien conseiller municipal de la ville, militant du parti communiste et de la C.G.T. Celui-ci s'est précipité dans la rue pour se lancer à la poursuite de son agresseur, qui continua à tirer et le blessa grièvement d'une balle à la cuisse gauche. M. Vandesmael a été transporté au C.H.R. de Lille, où son état a été qualifié de sérieux. Dans l'après-midi de mercredi, les policiers arrêtaient un voisin de M. Vandesmael, M. Philippe Deblève, vingt-cinq ans, qui aurait effectué récemment un séjour à l'hôpital psychiatrique de Maubeuge.

Cet attentat a suscité de vives protestations du parti communiste et de la C.G.T. *Pour le parti* communiste, il s'agit *« d'un attentat de caractère fasciste ». L'union départementale de la* C.G.T. du Nord, dans un communiqué, *« dénonce et condamne avec vigueur la responsabilité du patronat et des forces de droite, qui, dans les entreprises, la presse, les radios, la télévision, favorisent des campagnes antisyndicales contre la C.G.T. et les autres organismes syndicaux et démocratiques... »* — (Corresp.)

● *M. Jean Lecanuet*, ancien ministre de la Justice, a été nommé conseiller d'Etat. M. Lecanuet avait été réintégré au Conseil d'Etat en sa qualité de maître des requêtes le 23 juillet (*le Monde* du 28 juillet).

● *Sept arrestations pour viol collectif.* — Sept jeunes gens, mineurs ou majeurs depuis quelques mois, qui avaient violé dimanche dernier deux adolescentes belges, âgées de seize ans, ont été appréhendés mercredi 26 juillet par les policiers marseillais de la section de protection et de prévention sociale. Les deux victimes, originaires de la région de Charleroi, étaient arrivées à Marseille en auto-stop. Entraînées dans une maison isolée où elles pensaient pouvoir passer la nuit, elles furent violées par une dizaine de jeunes gens qui s'enfuirent, au petit matin, avec leur argent. Les sept jeunes gens déjà appréhendés ont été présentés mercredi devant le parquet de Marseille ; ils ont été inculpés de viol collectif avec violence et vol.

# SPORTS

## OMNISPORTS

### Une mise en garde du président de la Fédération automobile

### Les organisations sportives menacées par le relèvement du coût des services de la gendarmerie

M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.), a réuni une conférence de presse, mercredi 27 juillet, à Paris, pour rendre compte des menaces que font peser, sur la plupart des organisations sportives, la très *forte augmentation du coût des* services de gendarmerie. Il va de soi que la F.F.S.A. n'est pas la *seule concernée, et M. Balestre* a mis en garde chacun des présidents des autres fédérations sportives.

C'est l'application récente d'une circulaire (janvier 1976) de la direction de la gendarmerie qui est à l'origine de l'initiative et du cri d'alarme lancé par le président de la F.F.S.A. La nouvelle tarification des services de gendarmerie sur les lieux d'épreuves et dans leurs approches est relevée de 700 à 1 200 % selon les cas, et, par exemple, d'une année à l'autre, pour la même épreuve — les Vingt-Quatre Heures du Mans — et le même nombre de gendarmes, le montant des prestations dues par les organisateurs passera de 470 000 F à près de 4 millions.

Déjà quelques épreuves moins connues ont été annulées et d'autres organisateurs, faute de pouvoir répondre à ces nouvelles exigences, seront contraints de renoncer. En fait, c'est la condam*nation, par un biais financier*, de presque toutes les manifestations sportives qui se déroulent dans *un lieu relevant de l'autorité de* la gendarmerie. Aucune « économie » ne peut être envisagée sur le poste des effectifs, le nombre de gendarmes pour chaque mission étant imposé aux organisateurs.

A la direction de la gendarmerie, on se limite à faire état de la stricte application d'une circulaire qui d'ailleurs vaut pour tous les personnels militaires. Pour l'instant, aucune *précision* n'est donnée pour justifier un aussi fort relèvement du coût des services. M. Balestre a *cependant* indiqué que, selon les informations qu'a pu recueillir la F.F.S.A. la *gendarmerie aurait fait entrer* en compte un certain nombre de postes nouveaux pour fixer le *montant des prestations.*

C'est ainsi que seraient répercutés une quote-part des soldes, *de retraites, de logement, d'habil*lement, d'amortissement des véhicules et des divers matériels, etc. *Sur un plan pratique, il en résulte* que le gendarme coûte désormais, à l'heure, ce qu'il coûtait auparavant *à la journée*, pour une présence moyenne de huit heures.

FRANÇOIS JANIN.

AUTOMOBILISME. — *La régie Renault a annoncé que sa formule 1 ne participerait pas dimanche 31 juillet au Grand Prix de la République fédérale allemande. Ce sont de nouveaux ennuis de turbocompresseur, survenus en essais privés, qui ont contraint Renault à prendre cette décision.*

# SCIENCES

#### Sous certaines réserves

### LA SNIAS OBTIENT LA RESPONSABILITÉ DE LA CONSTRUCTION EN EUROPE DU SATELLITE LOURD DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Selon toute vraisemblance, c'est le consortium Eurosatellite, dont la tête de file est la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) qui aura la charge de construire, pour *le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA)*, la « plate-forme lourde », élément principal du futur satellite européen de télécommunications H.-SAT.

Le comité *de politique industrielle* de l'Agence, qui s'est réuni à Paris, lundi 25 et mardi 26 juillet, a, en effet, décidé, au terme de ses travaux, de passer contrat avec Eurosatellite. On souligne toutefois, au siège de l'ESA à Paris, que d' *« importantes réserves »* ont été *faites : le comité de politique industrielle* a, en effet, demandé au consortium de remettre à l'étude certaines questions concernant notamment la « répartition géographique » du travail entre les groupes industriels des différents pays membres de l'Agence. Eurosatellite *devra soumettre ses propositions finales* avant le 15 septembre prochain, et le comité de politique industrielle *aura alors à confirmer sa décision.*

Le conseil directeur des programmes de télécommunications, qui s'est réuni mardi, immédiatement après le comité de politique industrielle, a décidé d'octroyer à *Eurosatellite* un crédit d'un million d'unités de compte (environ 6,2 millions de *francs) pour lui* permettre de continuer les études entreprises. Pour sa part, le consortium Mesh — où figurent notamment le groupe français Matra et l'anglais British Aerospace (anciennement Hawker-Siddeley) — reçoit 6,4 millions d'unités de compte pour la poursuite, jusqu'à fin octobre, *de ses travaux sur l'autre projet* européen de satellite de télécommunications, E.C.S. Celui-ci doit succéder, comme satellite opérationnel, au programme expérimental O.T.S. *Le consortium Mesh, qui était concur*rent d'Eurosatellite pour la construction d'H.-SAT, *l'avait accusé*, au cours du mois de juin, *d'avoir « cassé les prix »* (*le Monde* du 10 juin et du 8 juillet).

Les deux programmes doivent encore recevoir une approbation définitive, qui peut venir, soit du conseil directeur des programmes de télécommunications — il doit se réunir fin septembre — soit du conseil de l'Agence lui-même, dont la réunion est prévue début octobre. Mais, compte tenu des sommes déjà engagées, [illegible] a peu de chances qu'ils puissent être remis en cause.

A VIOLENCE

itics et ordonnances

Les recommandations

DES AMIS POUR LA POLICE

SCIENCE

(PUBLICITÉ)

# VERITABLE ECHANGEUR ROUTIER EUROPE-ASIE
# LA BULGARIE MODERNE
# BATIT SUR UN CARREFOUR DE CIVILISATIONS
# UNE PLATE-FORME DU COMMERCE INTERNATIONAL.

C'était la fin du Monde Antique et bientôt l'époque des Grandes Migrations: de nombreuses peuplades traversaient alors les Balkans. Les unes s'appelaient Quades, les autres Marcomans, Jasyges ou Goths, se répandant sur les provinces romaines de Thrace et de Mésie. Puis, au VI[e] siècle, des tribus slaves envahirent les territoires de l'Empire Romain d'Orient et fusionnèrent avec les autres habitants de la Thrace.

Au même moment, un groupe tribal, issu des peuples touraniens, habitait les terres entre Mer Caspienne, Mer d'Azov et Dniepr: là, les Protobulgares avaient fondé, vers la fin du VI[e] siècle, un vaste empire: la Grande Bulgarie. Le chef en était le khan Kubrat. Mais, après sa mort, l'union tribale allait se désagréger sous les attaques des Khazars. Et, sous la conduite d'Asparouh — un des fils de Kubrat — les Protobulgares devaient se porter sur les bouches du Danube, s'y établir, entreprendre des incursions sur le territoire de la Dobroudja. Toutes actions qui déplairont fort à Constantin IV Pogonate. Lequel voudra repousser ces intrus. En vain. Défait, l'Empereur de Byzance signera, en 681, un traité de paix: le premier royaume bulgare, capitale Pliska, naissait.

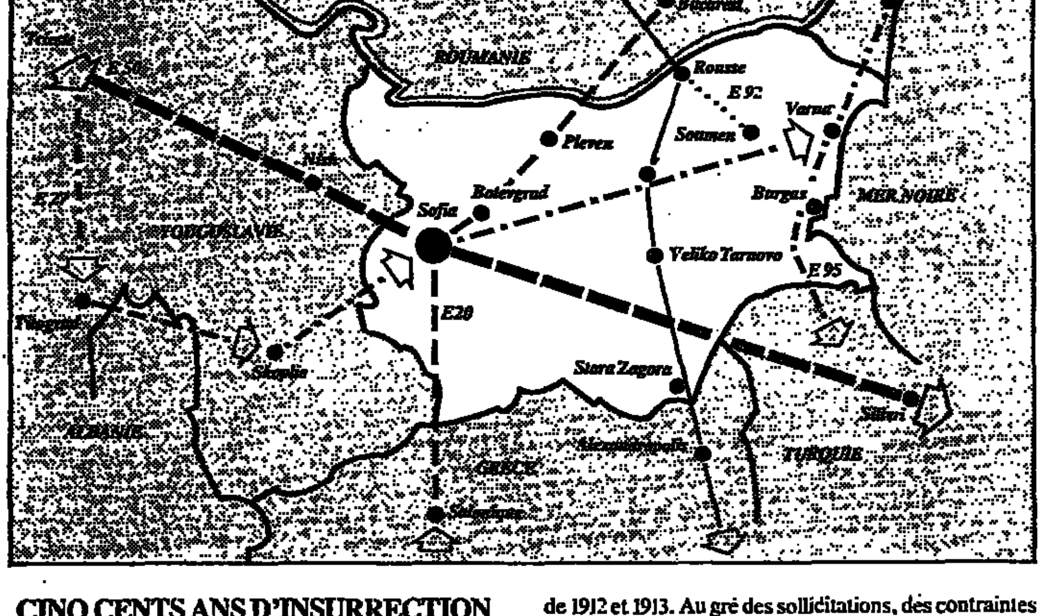
## UN DON A 250 MILLIONS DE SLAVES.

Cette première Bulgarie adopte langue et mœurs slaves. Elle connait un singulier épanouissement culturel. Elle porte ses frontières jusqu'à la Tisza, jusqu'aux Carpathes, jusqu'au Dniepr, jusqu'à l'Adriatique... Dès 865, son khan, Boris, convertit son pays au christianisme. Et fait de Preslav, rendez-vous d'écrivains, un centre culturel. Vingt ans après, les frères Cyrille et Méthode, en créant l'écriture cyrillique, préparent ce qui sera un don de la Bulgarie à 250 millions de Slaves.

Puissante Bulgarie, si puissante qu'elle effraie Basile II, de sinistre mémoire. Celui que l'histoire appellera le Bulgaroctone — le massacreur de Bulgares — parviendra à effacer de la carte la Bulgarie du tsar Samuel: 1018. Au prix de vingt ans de guerre, il est vrai.

Une Byzance qui aurait à mater une cascade de rébellions se résolvant finalement en une insurrection généralisée conduite en 1187 par les frères boyards Assèn et Pètre, fondateurs de la dynastie des Assènètes; de ce soulèvement, le second royaume bulgare surgit.

Etat le plus puissant de l'Europe du sud-est, aux frontières poussant jusqu'à la Mer Noire, l'Egée et l'Adriatique, il connaîtra, sous le règne de quatorze souverains, au trône établi à Veliko-Turnovo, trois siècles de gloire.




## CINQ CENTS ANS D'INSURRECTION

Mais le balancier de l'Histoire allait prendre sa revanche: 1396. Les Turcs. Cinq siècles d'asservissement. Cinq cents ans d'une volonté de revivre.

Jusqu'au jour où le ferment de la Révolution Française gagne les contreforts du Rhodope: juste retour du bogomilisme, cette doctrine élaborée aux environs de l'an 1000 par les masses bulgares opprimées, et "contestant" le pouvoir des prêtres et celui des maîtres, mouvement qui fit florès, jusque dans le sud de la France où l'on maudissait ces "boulgres", ces hérétiques...

Dès lors, la résurrection de la Bulgarie est en marche. Le moine Païsi, du haut du mont Athos, exalte, pour ses frères, les victoires d'autrefois, et appelle à la mobilisation générale. Rakovski, l'historien, Karavelov, le théoricien, Vasil Levski, l'instituteur, et encore Benkovski, et Botev, le poète, attisent le peuple. L'heure de la Grande Insurrection est mûre: avril 1876. Le feu aux Balkans. Les atrocités. Les répressions. Tandis que, devant le Parlement Français, Victor Hugo cherche à réveiller la solidarité d'un Occident passif: "à l'heure qu'il est, là, sous nos yeux, on massacre, on incendie, on extermine, on égorge. Un peuple. Où? En Europe. Le fait a-t-il des témoins? Un seul: le monde entier. Quand finira le martyre de cette héroïque nation?".

Il ne finira qu'avec la Guerre Libératrice: la guerre russo-turque à laquelle prennent part 7000 volontaires bulgares. Victorieuse, la Russie d'Alexandre II impose à la Sublime Porte le traité de San Stefano qui consacre: le troisième état bulgare: la Principauté Autonome de Bulgarie, du Danube à Koritza, d'Ochrid à Andrinople, de la Mer Noire à la Mer Egée.

## UN TRAITE LOURD DE CINQUANTE ANS DE CONFLITS.

L'arrivée du jeune état sur les eaux du golfe de Salonique effraie l'Occident au point que le congrès de Berlin, ramenté à la hâte, dépèce la Principauté: un tiers au sultan, la Macédoine; un tiers érigé en province autonome turque, la Roumélie orientale; et le restant, le nord, accordé... aux Bulgares. Un traité lourd des conflits qui enflammeront les Balkans vient d'être imposé: 13 juillet 1878.

Sept ans durant, ce découpage, sans fondement politique, social ou culturel, est combattu en brèche tant par le peuple que par ses dirigeants. Le Prince Alexandre de Battenberg, neveu de la tsarine, mais officier prussien, fait admettre, après une habile négociation avec Vienne, la réunification de la Bulgarie du nord et de la Bulgarie du sud. C'est déjà une certaine autonomie, sinon l'indépendance qui ne sera proclamée que le 5 octobre 1908.

## REVANCHE SUR L'HISTOIRE: UNE ECONOMIE OUVERTE A 360°.

Sur ces va-et-vients de l'Histoire, sur ce jeu d'expansions et de rétractions, d'invasions et de libérations, s'est forgée la rude personnalité du Bulgare, un "battant" qui, à force de parer les coups venus de l'extérieur a su "retourner la situation" en tirant parti des interpénétrations de races et populations, sédiments des guerres et occupations, pour asseoir son actuelle prospérité sur ses relations économiques avec l'étranger.

Convergence de civilisations qui façonnèrent à la fois l'Orient et l'Occident, qui s'inspirèrent des philosophies d'Asie et des comportements d'Europe, le carrefour bulgare — cocktail d'ethnies fortes: Protobulgares, Thraces, Slaves, Turcs (8% de la population), — est tout naturellement ouvert aux échanges.

## GEOPOLITIQUE OBLIGE.

Prenez une carte, et voyez: de par sa situation géographique et ses dimensions (111.000 km², 9 millions d'habitants), la Bulgarie ne peut envisager sa croissance économique qu'en intensifiant ses rapports, dans le cadre de la répartition internationale du travail, avec les pays à système économique analogue en premier lieu, avec les pays à économie différente ensuite.

Un rectangle compact. Au nord: les Roumains, de l'autre côté d'un Danube qui bientôt mettra en connection Mer Noire et Mer du Nord via le canal Varna-Roussé et la liaison Main-Rhin. A l'ouest, les Yougoslaves. Au sud, par-delà le Rhodope — massif au relief paisible, vallonné, couvert de vastes forêts et pâturages plantureux — les Grecs. Au sud-est, les Turcs.

Autant de nations qui, elles-mêmes, ont connu transvasements, effacements, résurgences, replis sur elles-mêmes propres à l'histoire convulsée du monde balkan. Tantôt alliées de la Bulgarie, tantôt ennemies de cette même Bulgarie. Au gré des pragmatismes de la lutte pour la survie qu'illustrent les guerres balkaniques de 1912 et 1913. Au gré des sollicitations, des contraintes ou des pressions des deux Guerres Mondiales. Jusqu'au jour où la Bulgarie connaîtra la paix: 9 septembre 1944. L'armée russe, pour la deuxième fois en moins d'un siècle, apporte la liberté. Aussi, les Bulgares éprouvent-ils, tout normalement, pour l'URSS une logique gratitude qui se traduit par des relations commerciales privilégiées (troisième partenaire de l'URSS parmi les pays socialistes).

## SIX ROUTES: UNE VOCATION COMMERCIALE MILLENAIRE.

Au total, 2.245 kilomètres de frontières qui n'en sont pas: en témoignent les six axes internationaux, voire intercontinentaux, qui font du réseau routier bulgare un véritable échangeur Europe-Asie.

Du nord-ouest au sud-est, flèche jetée en direction de l'Asie, la grande voie E 5 Nord, venue de Trieste par Nish, rejoint le territoire turc à Silivri, où elle retrouve son homologue Sud, venue de Grèce. La rocade, par les ponts du Bosphore, ouvre les routes qui s'enfoncent au cœur du Moyen-Orient, et jusqu'au Pakistan.

Du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire d'Albanie vers l'URSS à travers la Roumanie, la voie E 20, venue de Koritza, passe par Salonique et pénètre en Bulgarie par la Stara Planina ("la vieille montagne" aux seize cols déjà franchie, dans l'Antiquité, par six routes). Elle rejoint Sofia puis Botevgrad (aujourd'hui, centre animé de transports routiers et de carrosserie automobile), se porte sur Roussé, l'ancien port romain de Sextanta Prista sur le Danube franchi au Pont de l'Amitié, le pont le plus long d'Europe. Direction la Roumanie, la Pologne, l'URSS.

Comme des entretoises, quatre autres voies courent du monde slave au monde méditerranéen.

Partie de Trieste, la voie E 27 rejoint le port de Varna, sur la Mer Noire, par Sofia, et Veliko-Tirnovo, la plus bulgare des cités bulgares, aux maisons accrochées les unes au-dessus des autres.

Longeant cette même Mer que les Bulgares se refusent à appeler "Noire" tant ses rivages sont luxuriants, la voie E 95: elle part du port roumain de Constantza pour desservir Varna — plus de 60 grandes entreprises industrielles, la moitié du trafic maritime et fluvial du pays — et Burgaz, siège de l'un des principaux complexes pétrochimiques d'Europe, et porte du Bassin Méditerranéen. La route ensuite entre en Turquie où elle retrouve le grand axe Europe-Asie.

Une cinquième rocade lie la Roumanie à la Grèce: de Roussé (où passe déjà la voie ferrée la plus courte entre les pays du Nord-Europe et ceux du Proche-Orient) jusqu'à Alexandropolis. Elle traverse des greniers bulgares, à Stara Zagora, centre qui, à sa riche production agricole, ajoute une activité industrielle puissante: combinat géant d'engrais azotés, centrale hydro-électrique, usine d'outils agricoles, etc.

Une sixième rocade internationale part de la frontière roumaine à Roussé, ancienne forteresse stratégique des Osmanlis, et se rend à Chouméne, ville liée au nom du tsar Siméon et à l'Age d'Or des lettres bulgares, ce qui n'exclut nullement que ses habitants y aient développé une des industrialisations les plus réussies de l'après-guerre.

## 55% DE MIEUX EN CINQ ANS.

Cette armature routière, proposée par un relief particulièrement coopératif, achemine vers l'extérieur la nouvelle production de la Bulgarie moderne, œuvre de l'homme Bulgare: chimie, pétro-chimie, construction navale, électronique (l'un des 10 premiers pays exportateurs), électromécanique, métaux usinés, industries agro-alimentaires. Une production industrielle qui a augmenté de 55% ces cinq dernières années.

Chiffre qu'on appréciera à sa réelle signification quand on saura que l'agriculture, qui était de 80% dans le revenu national en 1939, ne l'était plus, en 1975, que pour 18,8% (une agriculture industrialisée à 99% pour les labours, les semailles et la récolte des céréales).

Et l'avenir n'est pas moins prometteur: les investissements productifs, entre 76 et 80, atteindront 150 milliards de francs. Sur lesquels la part de la France n'est pas négligeable: les échanges entre les entreprises françaises et la Bulgarie ont plus que doublé en trois ans.

## DES CENTAINES D'ACCORDS MULTILATERAUX AVEC LE COMECON.

Certes, rien de plus logique qu'une importante part de ces échanges s'effectue avec les pays de l'Est. Par son appartenance aux slaves orientaux, la Bulgarie était prédisposée à commercer avec l'URSS et les pays regroupés au sein du COMECON.

Cette coopération, planifiée et stable, permet à la Bulgarie de recevoir, de l'URSS, les deux tiers de ses besoins en énergie et matières premières: pétrole, gaz naturel, asbeste, cellulose, minerais de fer, bois de constructions, etc.

En retour, la Bulgarie participe à la construction de puissances de production en URSS: le volume global des fournitures bulgares à cet effet se montera, pendant la période 76-80, approximativement à 670 millions de roubles convertibles, se traduisant, en particulier par l'érection de 11 complexes.

De même, la République populaire de Bulgarie a-t-elle signé des centaines d'accords multilatéraux et bilatéraux sur la spécialisation et la coopération de production avec les pays membres du COMECON, dont une grande partie avec l'URSS: équipement lourd, équipement énergétique, transports, machines pour l'usinage des métaux et le travail du bois, hydraulique, techniques de calcul électronique, télécommunications, construction navale, chimie.

## 100 ACCORDS DE COOPERATION INDUSTRIELLE AVEC L'OCCIDENT.

Commerçante d'abord, armée pour commercer, la Bulgarie ne s'en tourne pas moins vers l'Ouest: parce qu'elle est née du christianisme, parce qu'elle s'est nourrie aux enseignements de la Révolution Française, parce qu'elle n'oublie pas les appels lamartiniens et hugoliens..

La République Populaire a conclu, jusqu'à l'heure actuelle, plus de 100 accords de coopération industrielle avec les firmes de pays occidentaux, dont 26 pour la seule Allemagne Fédérale.

Plusieurs compagnies bulgares participent à l'activité de Sociétés Mixtes en Italie, en Hollande, en France. Les constructions mécaniques bulgares, qui ont atteint le niveau de produits exportés par des firmes de pays hautement développés, sont demandées par plus de 50 pays, même fortement industrialisés.

Et il y a belle lurette que "l'ennemie héréditaire" elle-même — vous avez deviné l'héritière des Empires Byzantin et Ottoman — ne veut plus voir en la Bulgarie que le fournisseur de qualité: la Turquie, avec laquelle les échanges commerciaux se montaient, pour les derniers exercices référencés, à 33 millions de dollars en 1974 et à 51 millions l'année suivante, fabrique des machines-outils sous licence bulgare et monte des chariots et des moteurs électriques bulgares. Et bien entendu, les 30.700 km de routes qui sillonnent la République — complétées prochainement par l'achèvement de l'autoroute Sofia-Bourgas-Varna — sont, pour Ankara, la voie idéale qui achemine la production turque vers l'Europe Centrale et Occidentale.

## TROIS ACCORDS AVEC LA FRANCE.

Les échanges économiques franco-bulgares étaient en 1975 déjà deux fois ce qu'ils avaient été deux ans auparavant: 659.750.000 F à raison de 156.464.000 F d'importations vers la France (58,9% de produits agricoles et alimentaires; 7,6% de matières premières), et de 523.286.000 F d'exportations vers la Bulgarie (produits finis: 58,7%. Demi-produits: 22,7%).

Un an après, ce chiffre global passait à 728 millions, à raison de 239 millions vers la France et de 489 millions vers la Bulgarie. Faible accroissement, il est vrai, qu'expliquent les efforts des pays de l'Est pour diminuer le solde négatif de leur balance, mais qui n'en situe pas moins la Bulgarie au troisième rang de sa clientèle pour les biens d'équipement.

Situation encore loin d'être satisfaisante: elle ne correspond ni au potentiel économique français ni au potentiel économique bulgare. Ni à l'intérêt porté par la Bulgarie aux milieux économiques français, intérêt qu'illustre l'envoi de 90 délégations bulgares en France pour la seule année 1975.

C'est pourquoi un Comité pour le Développement des Relations Economiques Franco-Bulgares siège en permanence à Paris (+): il facilite aux industriels français toute ouverture sur le marché bulgare, aux termes des trois accords signés depuis 1974: accord décennal de coopération technique, industrielle et commerciale, programme décennal pour l'application de cet accord paraphé en 1975, accord quinquennal entre les deux pays signé en mars 1976.

## UN CLIENT DE POIDS: LES ETATS UNIS.

Dans le seul domaine du know how, le nombre de contrats de licences avec les pays occidentaux a augmenté de plus de six fois en quatre ans: licences françaises pour la production d'appareils d'enregistrement et de reproduction sonores: licences autrichiennes pour la radioélectronique, etc.

En retour, les licences bulgares portent, par exemple sur le revêtement protecteur des électrodes de graphite dans la production d'acier électrique (vendue en Angleterre, au Canada, en R.F.A.), sur une nouvelle méthode de raffinage électrolytique du cuivre à une haute densité de courant (vendue aux USA, au Japon, à l'Italie, à l'Espagne, à la Turquie, etc.).

Et la Bulgarie n'est pas peu fière de constater que la moitié des licences vendues aux pays capitalistes est achetée par les Etats-Unis.

## LA TENACITE: FORCE DE LA BULGARIE.

La carte de la Bulgarie s'est modifiée dix fois depuis le jour où l'Empereur Constantin IV fut contraint de signer un traité de paix avec Asparouh établi sur les bouches du Danube, en 681. De ses souffrances, le Bulgare tenace a fait une force. Carrefour convoité, la Bulgarie, aujourd'hui, met son implantation géographique et sa mutation industrielle, au service de clientèles tous azimuts: pays socialistes, pays capitalistes, pays en voie de développement (où la Bulgarie a lancé plus de 600 entreprises industrielles et agricoles et où elle a fourni plus de 3000 spécialistes bulgares).

De quelque côté qu'elle se tourne, la Bulgarie n'aperçoit, au-delà de frontières autrefois sanglantes, que des amis, des fournisseurs, des clients: 112 pays entretiennent avec elle des relations commerciales suivies. 4 millions de touristes viennent chaque année, sans visa pour 14 nationalités.



*D.S.O MAT. Entreprise Bulgare de transports routiers, la première en Europe, est le spécialiste des très longues distances, comme en témoignent les ensembles immatriculés en Bulgarie et circulant de l'Atlantique à la Sibérie et de l'Océan Arctique à l'Océan Indien.*

*Effectif: 8.000 personnes.*

*Parc; 4.000 véhicules dont 50% de tracteurs routiers et 50% de semi-remorques.*

*Pour affronter une expansion exceptionnelle, D.S.O. MAT a fait appel à FRUEHAUF FRANCE qui lui a déjà fourni plus de 1.500 semi-remorques.*

*FRUEHAUF FRANCE coopère avec les organismes de construction bulgares pour doter le pays d'une industrie de matériel roulant et semi-remorques de tout premier plan. Dans la conjoncture favorable et grâce à une position géographique privilégiée entre l'Europe et le Moyen-Orient, D.S.O. MAT et FRUEHAUF FRANCE participent ainsi au développement d'une importante industrie bulgare de transport international.*

***FRUEHAUF FRANCE et les organismes de construction bulgares: pour la construction de matériel routier, une coopération "longues distances".***

## UN SIECLE EN TRENTE ANS.

La Bulgarie moderne s'intègre donc aux courants d'échanges et de culture de la collectivité européenne.

1945-1977: trente ans pendant lesquels la Bulgarie a su passer d'une économie rurale à une économie industrielle, réalisant ainsi, dans l'esprit de la déclaration de Dimitrov, "par l'industrialisation, l'électrification et la motoculture ce que les autres pays, dans des conditions différentes, avaient atteint en un siècle"

Désormais, la Bulgarie, forte, au plan international, de relations économiques, appuyées par la dynamique de son expansion industrielle, peut affronter avec succès le choc de la compétition.

**"L'homme bulgare bâtit la Bulgarie moderne".**

**Comité pour le développement des relations économiques franco-bulgares - 30 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS - Tél. 073.48.55**

# RELIGION

## Le scandale de la foi

(Suite de la première page.)

Le souci de l'ordre, de la continuité, de la tradition, du rôle de l'autorité peut insensiblement s'orienter vers une idéologie impérialiste et « sacrale », plus ou moins nourrie de nostalgies complexes et de mythologies resurgissant du fond des âges. Cela donnait, il y a cinquante ou soixante ans, l'idéologie d'Action française, dont la résurgence est manifestée dans la secte actuelle des intégristes autour de Lefebvre, Coache et Ducaud-Bourget. Il s'agit bien d'une secte, au double sens de ce mot : étymologiquement, il vient du latin *sequere* (suivre) ; un certain nombre de gens se mettent à suivre x, y ou z, personnalités en général assez perturbées et à dominante paranoïde, et non plus Jésus-Christ et l'Evangile malgré des références fragmentaires. Cela implique aussi la notion de « coupure » ; une secte se coupe fatalement du « lieu » d'où elle sort. La situation est renversée : on utilise des éléments religieux — et non plus chrétiens — au service de quelque chose qui est à la fois folklorique et impérialiste. Franco et ses partisans pouvaient dire, comme Maurras je crois : *« Je ne suis pas chrétien, je suis catholique. »* L'aberration est à son comble.

*Mais il y a le symétrique.* Maurras, mais aussi Marx. Ou plutôt, ce qui sans aucun doute est différent, les « maurassiens » les les « marxistes ».

L'idée de mettre en *commun* les biens pour que chacun reçoive selon ses besoins se trouve exprimée et pratiquée dans *les Actes des apôtres ;* c'est un « communisme » ; organisation qui *consiste à mettre en commun.* Il n'a a rien de plus conforme à l'idéal évangélique. Et l'on conçoit *fort bien* qu'un chrétien vraiment convaincu soit attiré — au moins en pensée... — par ce mode d'existence plus que par l'organisation capitaliste. Le profit pour quelques-uns aux dépens de foules exploitées plus ou moins scandaleusement devrait révolter profondément une conscience chrétienne et l'amener à une attitude proprement révolutionnaire.

Mais il y a, depuis l'apparition du marxisme, une équivoque profonde, souvent entretenue pour des visées électorales. Ce qu'on appelle « la philosophie marxiste » qui semble fort complexe et, à *l'heure actuelle,* très *controversée,* repose sur un postulat pseudo-scientifique directement contraire à la *vision chrétienne du monde.* L'humanité doit parvenir par son propre progrès économique et *politique* à la *société idéale,* « sans classe » et sans conflits *dans le temps.* Freud lui-même — qui se recommandait d'une autre démarche scientifique rigoureuse et non d'une foi quelconque — signale, dans *Malaise dans la civilisation,* à quel point c'est une dangereuse illusion. Il suffit de voir à quels résultats l'application de cette philosophie — ou tout au moins les tentatives d'application — a mené les pays dits « socialistes ». On parle beaucoup du respect des droits de l'homme, en ce moment. Hélas !

Et l'on revient alors à une conception totalitaire qui procède de la même prétention que celle des Pinochet et de tant d'autres ; établir par la force un état de choses définitif, idéal, en faisant abstraction du fait central que l'homme est mortel, individuellement et collectivement, et que tout ce qu'il établit est conflictuel et caduc. L'aboutissement angoissant de la civilisation industrielle, née en Occident, en donne un exemple sans échappatoire.

*Or la foi chrétienne* proprement dite est au contraire centrée par cette évidence. Une phrase de saint Paul l'exprime dans un langage étrangement moderne : *« La création tout entière attend* [par et dans le Christ] *dans les douleurs de l'enfantement. »* L'humanité n'a pas fini de *naître ;* il lui faut maintenant jaillir fors de la prison du temps. Parce que l'Amour l'y appelle, dans la parole et les témoignages de Jésus de Nazareth.

Il n'y a donc pas plus trompeur, pour une réflexion chrétienne, que le folklore des sectes du style Lefebvre, et que l'illusion dite « marxiste », les deux étant sans doute au service de préoccupations étroitement électorales sans intérêt vital.

Or, depuis quelques temps, les responsables du discours chrétien — les évêques — tentent simplement d'exprimer cela, que ce soit tel ou tel nommément ou en déclarations communes. Et cela se fait dans des conditions particulièrement difficiles. D'une part, il *est douloureux de bien des* manières de constater publiquement qu'un évêque se met à *dérailler par rapport* à tout l'ensemble, *« s'installe à son compte »* et fonde une secte.

Mais, d'autre part, quel immense effort apparaît nécessaire pour se dégager du poids très lourd du « catholicisme bourgeois » du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième. En 1920, bien des évêques, hélas ! étaient d'Action française. Et le mot célèbre de Marx avait tout son sens, au milieu du siècle dernier : *« La religion est le soupir de la création opprimée... Elle est l'opium du peuple. »* Opium destiné à calmer les souffrances, à justifier l'oppression par les tenants des richesses, à éviter les révoltes. Qu'il est difficile, alors, de se faire entendre, de dire la foi — et non plus la religion — sans équivoque et sans compromissions ? On risque d'être pris à partie par les Ducaud-Bourget ou les Bruckberger — au besoin sous la forme d'attaques physiques par des groupes de choc — mais aussi par les « chrétiens marxistes » qui sont en *pleine confusion et qui* n'entendent pas davantage que les premiers.

Mais cela est dans la droite ligne de l'héritage de Jésus de Nazareth, de ses disciples, du diacre Etienne ; les pharisiens et les zélotes les repoussaient pareillement...

MARC ORAISON.

## LE PAPE ACCEPTE LA DÉMISSION DU CARDINAL PELLEGRINO ARCHEVÊQUE DE TURIN

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Paul VI a accepté la démission du cardinal Michele Pellegrino, archevêque de Turin, qui lui avait été présentée en décembre 1976. C'est en avril prochain que le prélat atteindra la limite d'âge de soixante-quinze ans, mais il estime que son état de santé *ne lui permet plus* de diriger un diocèse, surtout aussi vaste (plus de deux millions d'habitants) et aussi sensible à la conjoncture économique (c'est le royaume de Fiat).

Le cardinal Pellegrino est l'une des grandes figures de l'épiscopat italien où il occupe une place à part. Ses prises de position lui ont valu la banale étiquette d'« évêque rouge », qui désigne très imparfaitement une personnalité ouverte et courageuse. Il se fit remarquer pour la première fois au concile, le 2 octobre 1965, douze jours seulement après sa nomination.

*Cet inconnu portant une simple* croix de bois réclamait la « liberté de recherche », non seulement pour les clercs, mais pour les laïcs. Il devait anticiper sur d'autres thèmes, travaillant dès le départ, dans son diocèse, sous le double signe de l'« évangélisation et la promotion humaine ».

Fidèle à sa réputation d'homme de dialogue, le cardinal Pellegrino avait engagé en 1975 une « collaboration » avec le nouveau maire communiste de Turin, mais en soulignant l'incompatibilité entre l'idéologie marxiste et le christianisme. A l'image de son ami Helder Camara, archevêque de Récife (Brésil), ce spécialiste des Pères de l'Eglise n'a cessé *de dénoncer* les injustices et les atteintes à la liberté dans le monde, surtout de la part de régimes qui se prétendent chrétiens. — R.S.


ALFRED ANCEL
évêque
POUR
UNE LECTURE CHRETIENNE
DE LA LUTTE DES CLASSES
*«... chaque exploité se retrouvera à la lecture de ces pages éclairantes... » - L'Humanité*
45 F
jean-pierre delarge



**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 108 F | 195 F | 283 F | 370 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 196 F | 375 F | 553 F | 730 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | | | |
| 135 F | 250 F | 365 F | 480 F |
| II. — TUNISIE | | | |
| 173 F | 325 F | 478 F | 630 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

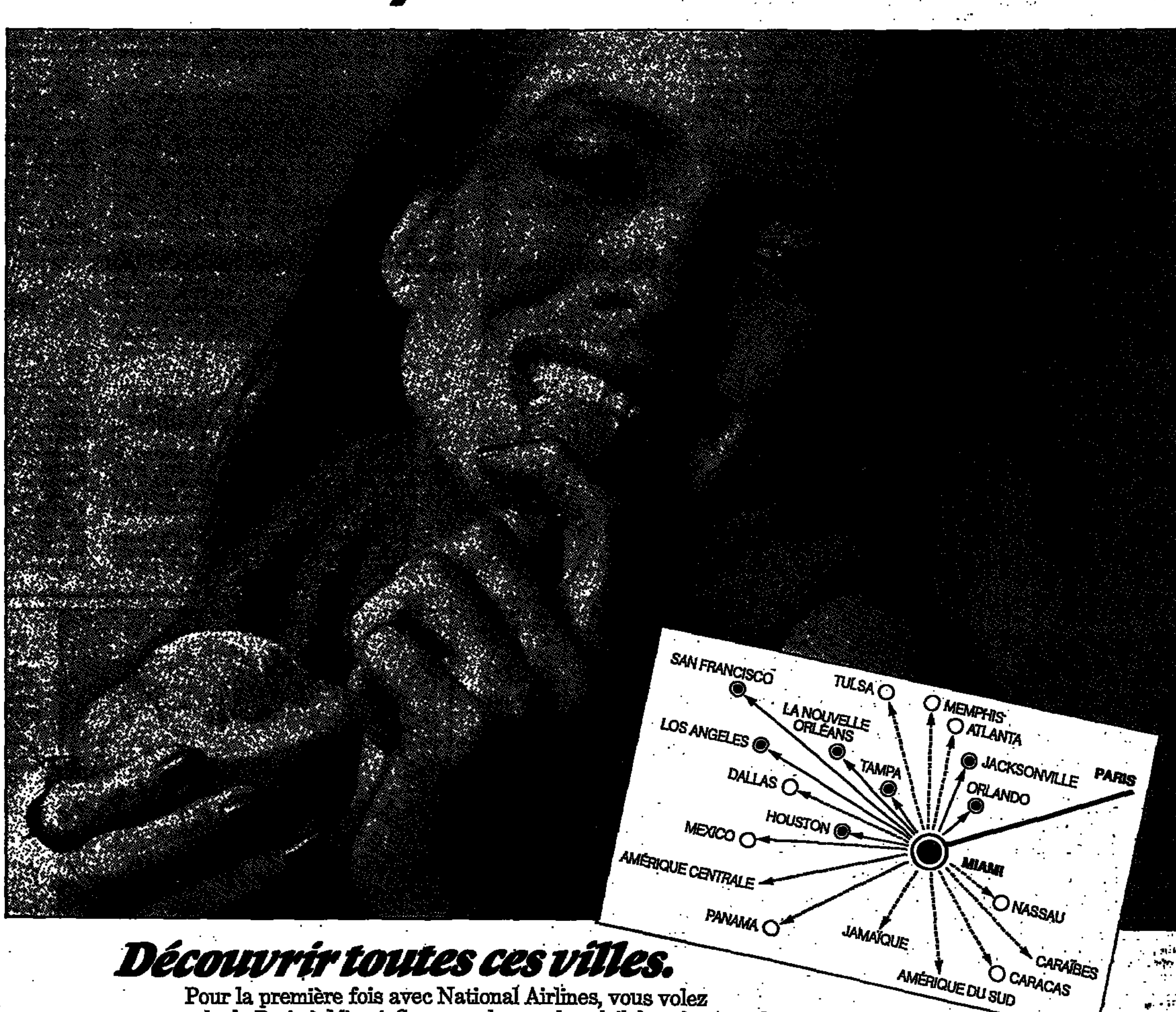
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



**A Miami, National Airlines vous emmène au-delà de la porte ensoleillée des U.S.A.**




**Découvrir toutes ces villes.**

Pour la première fois avec National Airlines, vous volez sans escale de Paris à Miami. Sans escale vers le soleil, les plages et le charme de la Floride, vers tout ce qu'il faut pour se mettre en forme avant de continuer son voyage aux U.S.A.

A Miami suivez National Airlines au-delà de la porte ensoleillée des U.S.A.

National Airlines a de nombreux vols pour les principales villes du Sud et du Sud-Ouest des U.S.A. (par exemple Houston et la Nouvelle-Orléans) et pour la Californie : vous ne changez pas de compagnie, vos bagages non plus. Sans oublier les excellentes correspondances pour les Caraïbes, l'Amérique Centrale et celle du Sud.

Où que vous alliez, National Airlines a un vol pour vous au départ d'Orly-Sud le lundi, jeudi, vendredi et samedi à 12 h 50. Vous arrivez à Miami à 15 h 52. Et bien sûr, projection en vol de films en français et en anglais (pour les écouteurs 12,50 F).

Faites dès aujourd'hui un premier pas vers la porte ensoleillée des U.S.A. en réservant vos places dans les agences de voyages ou en téléphonant à National Airlines au 225.64.75, 256.25.77 ou 563.17.66.



LE PAPE ACCEPTE LA DÉMISSION DU CARDINAL PELLEGRINO ARCHEVÊQUE DE TURIN



# DÉFENSE

## POINT DE VUE

# Les ambiguïtés de la politique de défense du P.C.F.

par JOËL LE THEULE (*)

ON s'est félicité, ces derniers temps, de la prise de position nouvelle du parti communiste français pour le maintien de notre force nucléaire de dissuasion, certains se contentant seulement ici ou là de mettre en doute sa sincérité profonde. Enfin, la politique de défense faisait la quasi-unanimité et c'était même, aimait-on à souligner, le seul domaine où se rencontrait un tel consensus national. C'était aller un peu vite comme le montrent les contradictions des socialistes. Mais, pour nous limiter au parti communiste, aucune analyse détaillée du rapport de M. Jean Kanapa sur « La défense nationale, action pour l'indépendance, la paix », qui se veut une étude complète sur les problèmes de défense, n'a été faite. Ce document, au-delà de cette nouvelle conception sur la dissuasion comprise d'ailleurs dans un sens bien particulier, comporte pourtant des contradictions qui n'ont pas été relevées, alors qu'elles méritent qu'on y prête une attention sérieuse.

J'en retiendrai plus particulièrement trois concernant les missions des armées, leurs moyens et le désarmement dans une optique de paix.

***

Il est surprenant que le P.C.F. justifie au nom de l'indépendance nationale, le maintien de nos forces nucléaires, alors qu'il a combattu depuis vingt ans notre effort sur ce point... Faut-il pourtant rappeler que si la France est sortie de l'organisation militaire de l'OTAN, c'est parce qu'elle se forgeait ainsi avec de telles armes le moyen d'assurer notre protection et cette indépendance, dont les communistes se font maintenant les champions particulièrement sourcilleux !

Pour faire admettre ce revirement, le P.C.F. argue de la « *dégradation continue et considérable des forces classiques* » qui « *ne correspondent plus au niveau requis par les exigences de la sécurité du pays* », situation à laquelle ne remédiera en rien la loi de programmation militaire adoptée en mai 1976. Il est inexact de parler de la dégradation de nos forces conventionnelles depuis 1972, mais il est malheureusement vrai que, si l'on tient compte du renforcement considérable du potentiel militaire des pays du pacte de Varsovie, elles apparaissent de plus en plus modestes. On ne peut, dès lors, que s'étonner d'apprendre que les missions qui sont confiées à nos armées sont de « *livrer bataille à l'Est* », « *soutenir les prétentions du grand capital occidental sur le Sud* », « *intervenir dans les pays voisins où se produiraient des troubles ou un changement politique* », enfin, « *servir en France même au maintien de l'ordre existant* ». Un pays qui aurait de telles ambitions aurait développé ses forces classiques dans d'autres proportions.

***

Mais cette contradiction se double d'une autre. S'il est manifeste que la mission actuellement assignée à nos armées est de défendre la patrie contre l'ennemi extérieur, le P.C.F. n'hésite pas, quant à lui, à lui confier comme première tâche de « *mettre en échec les tentatives que pourraient effectuer le grand capital étranger et ses représentants politiques pour entraver la bonne marche de la grande expérience démocratique...* ». Est-ce à dire que nos troupes devraient assurer le maintien du nouveau régime, alors que la règle capitale en démocratie a toujours été de laisser les armées en dehors des luttes politiques internes ? Il est vrai que c'est là la doctrine des pays communistes pour lesquels les armées sont le premier soutien du parti.

Vis-à-vis de l'extérieur, « *la stratégie nucléaire serait une stratégie tous azimuts ne désignant pas à l'avance d'adversaires prioritaires* ». Mais, après cette profession de foi du P.C.F., le rapport de M. Jean Kanapa précise que « *la détermination des cibles, l'orientation des engins, seront donc revues en conséquence* ». Vers quels objectifs ? Il faut bien, en effet, que des engins soient, à un moment donné, pointés vers quelqu'un ou quelque chose. On aurait aimé avoir, là-dessus, quelques précisions. Il semble bien que, pour le P.C.F., la grande menace vienne de la République fédérale d'Allemagne, « *fer de lance du système impérialiste en Europe* » et qui « *poursuit en même temps ses propres objectifs dominateurs* ». Les communistes rallument ainsi la vieille querelle franco-allemande que l'on pouvait croire éteinte et créent ainsi les conditions d'une rivalité dangereuse en Europe, face à la puissance du bloc monolithique des pays du pacte de Varsovie. Cette politique est-elle partagée par les socialistes, très largement favorables à une Europe plus unie ? Est-elle conciliable avec notre appartenance à l'alliance atlantique que le programme commun ne réfute pas ?

Des ambiguïtés aussi graves peuvent également être relevées lorsque le P.C.F. déclare abandonner la stratégie « *anticités* » et vouloir confier la responsabilité d'emploi de l'arme nucléaire à un « *haut comité spécial constitué du président de la République, du premier ministre, du ministre de la défense nationale, de ministres représentant la coalition gouvernementale et du chef d'état-major* ». Une autre stratégie que la stratégie « *anticités* » demanderait une panoplie et un volume en armes nucléaires que nous n'avons pas et que nous n'aurons jamais par comparaison avec ceux des deux grandes puissances, et s'en remettre à un comité composé de nombreuses personnes pour décider de leur emploi exigerait des délais que l'agresseur ne nous laisserait sans doute pas.

La dissuasion ne peut être crédible que si l'on marque très nettement la volonté de se servir de nos armes nucléaires dans les conditions qui sont les nôtres contre tout attaquant, dès lors que ses intentions de s'en prendre à l'intégrité de notre territoire apparaissent clairement.

***

Contradictoire au niveau des missions, le rapport est également irréaliste en ce qui concerne les moyens.

Le programme du P.C.F. est ambitieux pour nos armées.

La conscription est conservée et le prêt sera porté à 30 % du SMIC.

L'aptitude opérationnelle des forces nucléaires sera maintenue et le sixième sous-marin lance-missiles construit. Qui plus est, la France fabriquera des avions-radars de surveillance, dont le coût est très élevé, et lancera trois satellites destinés à l'observation.

Enfin, les forces classiques seront renforcées, et considérablement puisque à terme elles devront assurer à elles seules notre protection, les forces nucléaires n'étant qu'une étape provisoire.

Le rapport se garde bien de chiffrer le coût d'un tel programme, mais il affirme cependant que la charge financière de notre défense ne sera pas augmentée, la part du budget militaire dans le budget général restant la même. Les communistes n'ont d'ailleurs pas voté la dernière loi de programmation qui porte cette part de 17 à 20 %, avec des objectifs pourtant bien plus modestes.

***

Ce véritable tour de force sera obtenu par la suppression des gaspillages et des gâchis auxquels mettra fin la nationalisation des industries d'armement — qui appartiennent d'ailleurs déjà largement au secteur étatique ou nationalisé, — ce qui permettra de récupérer plusieurs milliards ! Ce ne sont pas malheureusement « *les mécanismes économiques actuels* » qui entraînent « *un gonflement considérable des dépenses militaires* ». La complexité de plus en plus grande des systèmes d'armes, la longueur des études et des développements l'importance des investissements, suffisent à expliquer le coût croissant des armements. Et si l'Union soviétique a un potentiel militaire considérable, ce n'est pas à son système économique qu'elle le doit, mais parce qu'elle dépense de 10 à 14 % de son P.N.B. pour sa défense, beaucoup plus que tous les pays occidentaux, alors que nous n'y consacrons, quant à nous, que 3 % !

Pour les coûts, le programme du parti communiste n'est pas plus réaliste en ce qui concerne la défense qu'il ne l'est dans d'autres domaines.

***

L'objectif à atteindre est de stopper la course aux armements et d'amorcer le désarmement. Qui ne souscrirait à un tel projet ! Mais les conditions par lesquelles le P.C.F. compte atteindre cet objectif sont significatives ! Pour lui, seuls les pays socialistes européens avancent régulièrement et sérieusement des propositions en ce sens.

Une telle affirmation surprendra quand on connaît l'importance grandissante des forces du pacte de Varsovie. Rien que dans le Centre Europe, indépendamment des forces nucléaires, elles peuvent aligner plus de 15 000 chars et 3 000 avions alors que l'OTAN ne peut lui opposer que moins de 7 000 chars et 1 300 avions. Comment dès lors accepter les propositions de l'U.R.S.S. d'une réduction équivalente des forces en Europe qui aboutirait à accepter le maintien définitif de la supériorité des pays de l'Est ? De même, comment la France pourrait-elle, comme le demande le P.C.F., signer l'accord sur « le non-emploi en premier des armes nucléaires, puisque ce serait accepter par avance l'invasion et l'occupation des forces étrangères, venant d'U.R.S.S. ou d'ailleurs, puissamment dotées d'armes conventionnelles contre lesquelles notre dernier recours reste les armes nucléaires. De tels engagements ne peuvent être ceux d'un pays qui veut garder son indépendance mais, au contraire, seraient le signe du renoncement.

***

La conception du P.C.F. sur la défense paraît en outre fort différente de celle du parti socialiste. Mais, au-delà de ces contradictions, on peut déceler une grande continuité dans la politique du P.C.F. Celle-ci rejoint les objectifs de l'U.R.S.S. pour une neutralisation militaire de l'Europe occidentale qui assurerait à la grande puissance de l'Est une hégémonie sur cette partie du monde, consacrée par un traité de non-agression, voire un traité d'amitié et de coopération. On s'est félicité de l'indépendance que prenait le parti communiste à l'égard de l'Union soviétique ! En matière de défense, on peut douter qu'il en soit effectivement ainsi !

Pour la France, dans l'Europe telle qu'elle est actuellement, il ne peut y avoir d'autre politique de défense que celle définie par le général de Gaulle, basée à la fois sur une coopération avec nos alliés et une liberté de décision quant à l'emploi de nos forces, dont l'armement nucléaire reste le dernier recours pour notre sécurité. C'est la seule qui soit réaliste et qui garantisse notre indépendance.

(*) Député R.P.R. de la Sarthe, ancien ministre, rapporteur du budget de la défense à la commission des finances à l'Assemblée nationale.

---

● *Six Mirages F-1* de l'escadrille Normandie-Niémen, commandés par le général Montrolay, atterriront lundi 25 juillet sur la base soviétique de Koubinka, près de Moscou. Ils font, jusqu'au 29 juillet, des vols de démonstration. Des bâtiments de la marine française ont déjà été reçus à Mourmansk et des bâtiments de la marine soviétique à Cherbourg. — *(A.F.P.)*

# Nominations et promotions militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 27 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont nommés : chef d'état-major du général gouverneur militaire de Paris, commandant la I^re région militaire, le général de brigade Raymond Boisseau ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la I^re région militaire, pour le commandement de la place de Paris, le général de brigade Gille Lévy ; adjoint au général commandant la 15^e division d'infanterie et la 43^e division militaire territoriale, le général de brigade Charles Février.

Est membre du Conseil supérieur de l'armée de terre, le général de corps d'armée Jacques Bley.

● ARMEMENT. — Sont nommés : adjoint au directeur technique des engins, l'ingénieur général de première classe Jean Deguillaume ; adjoint au directeur technique des engins, chargé des établissements, l'ingénieur général de première classe Jacques Bataille ; chef du service technique des engins balistiques à la direction technique des engins, l'ingénieur général de première classe Georges Desgranges ; chargé de mission auprès du directeur technique des engins pour les études et programmes nouveaux, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Germain.

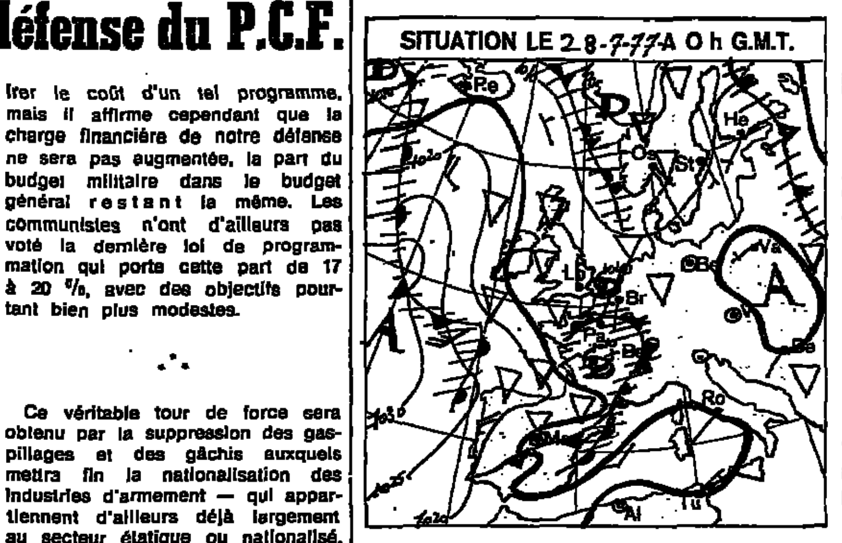
● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Est nommé contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Jean Barba.

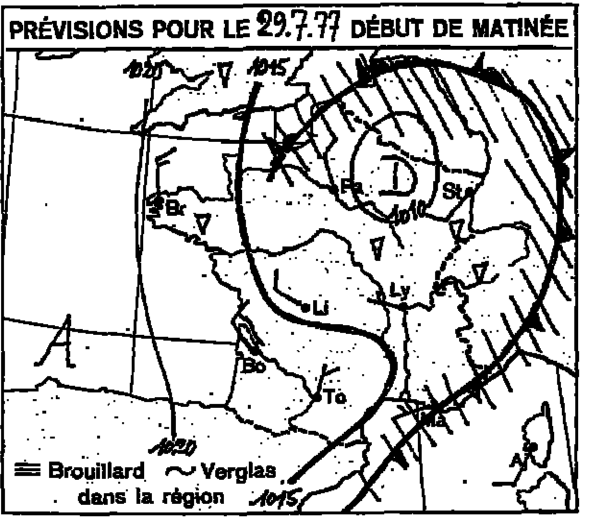
Sont admis, par anticipation et sur leur demande, en deuxième section (réserve) les contrôleurs généraux des armées Pierre Tuffet et Pierre Louf.

● SERVICE DE SANTE DES ARMEES. — Est promu médecin général, le médecin chef des services de classe normale Michel Bonjean. Est promu vétérinaire biologiste chef des services hors classe, avec appellation de vétérinaire biologiste général inspecteur, le vétérinaire biologiste général, vétérinaire biologiste chef des services de classe normale Gilbert Lepère.

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 juillet à 0 heure et le vendredi 29 juillet à 24 heures.**

Vendredi 29 juillet, le temps sera nuageux et pluvieux. La pluie tombera encore longuement, bien que faiblement, dans le Bassin parisien, la Normandie et le Nord. Ailleurs, elle se produira surtout sous forme d'averses, entrecoupées de quelques éclaircies.

Le vent du nord sera assez fort près de la Manche. Ailleurs, il sera modéré et très variable en direction.

Jeudi 28 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011 millibars, soit 758,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juillet, le second le minimum de la nuit du 27 au 28 juillet) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 12 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 21 et 12 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 22 et 4 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 19 et 13 ; Nantes, 15 et 11 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 13 ; Pau, 20 et 14 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 17 et 11 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 20 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 15 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 31 et 25 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 19 et 13 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 29 et 21 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 juillet 1977 :

DES DECRETS

● Relatif aux primes à l'amélioration de l'habitat et arrêtés du 26 juillet 1977 relatifs à ces primes (1) ;

● Relatif à l'amélioration de l'habitat par des collectivités locales, des établissements publics et les sociétés d'économie mixte (1) ;

● Relatif aux gares routières de voyageurs.

(1) Ces textes seront ultérieurement publiés en fascicules séparés.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 826

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | ■ | | | | ■ | | | |
| III | | | | | | | | | ■ |
| IV | | | | ■ | | | | | |
| V | | | | | | | | ■ | |
| VI | ■ | | | ■ | | ■ | | | |
| VII | ■ | | | | ■ | | | | |
| VIII | | | | | | | | ■ | |
| IX | | | ■ | | | | ■ | | |
| X | | ■ | | | | | | | ■ |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Elle a été plus d'une fois empochée par une mère prudente. — II. A un appétit d'oiseau ; Centre de circonlocutions embarrassées. — III. Jabote en Australie. — IV. Déplaça un train ; A qui la campagne a profité. — V. Ne rougit pas de ses impressions. — VI. Symbole chimique ; Etait-il souvent à ce qu'il lisait ? — VII. La fausse vaut la vraie ; Ignore la grande presse. — VIII. A qui l'on a fait confiance plutôt deux fois qu'une ! — IX. Circulaient à Rome ; Accablaient Mathusalem ; N'échappent pas à l'ethnologue. — X. En rapport avec des sommiers. — XI. Chercheras à joindre les deux bouts.

VERTICALEMENT

1. S'apparente donc à un poème de Lefranc De Pompignan ; Mise sur la voie. — 2. Sont parfois payantes. — 3. Genre de tourbe ; D'un auxiliaire. — 4. Fera l'affaire ; A ne pas couper ! (pluriel). — 5. Plus en état d'être consommées ; Tissus. — 6. Quelque chose de coulant ; Plus ou moins touchée. — 7. Très dissemblables de Bayard ; S'abusèrent (épelé). — 8. Egrillard ; Endosse bien des responsabilités ; Réduisit de volume. — 9. On lui accorde moins d'importance quand il est grave ; Prouvent bien souvent que la ligne droite n'est pas le plus court chemin d'un point à un autre.

**Solution du problème n° 1 825**

*Horizontalement*

I. Siam ; Oslo. — II. Eclat ; Ais. — III. No ; Toupet. — IV. Entourage. — V. Fériés ; Ei. — VI. Os ; Sa. — VII. Ernée ; Pie. — VIII. Oesel ; SS. — IX. Lis ; Ans. — X. Ad ; Remous. — XI. Vertueuse.

*Verticalement*

1. Seneffe ; Lav. — 2. Icône ; Roide. — 3. Al ; Trônes. — 4. Matoises ; Rt. — 5. Toue ; EE ; Eu. — 6. URSS ; Lame. — 7. Sapa ; AP ; Nou (île de la Nouvelle-Calédonie). — 8. Liège ; Issus. — 9. Ostéites ; Se.

GUY BROUTY.

## loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISON | FINALES et NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER |
|---|---|---|---|
| | | | F |
| 1 | 14 481 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 46 571 | tous groupes | 10 000 |
| | 90 141 | tous groupes | 10 000 |
| 2 | 002 | tous groupes | 200 |
| | 362 | tous groupes | 500 |
| | 14 482 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 74 762 | tous groupes | 10 000 |
| | 54 542 | groupe 5 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 73 262 | groupe 4 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 3 | 3 | tous groupes | 50 |
| | 23 | tous groupes | 150 |
| | 53 | tous groupes | 150 |
| | 043 | tous groupes | 250 |
| | 00 583 | tous groupes | 10 050 |
| | 79 203 | groupe 1 | 100 050 |
| | | autres groupes | 2 050 |
| | 14 483 | groupe 4 | 2 000 050 |
| | | autres groupes | 20 050 |
| 4 | 64 | tous groupes | 100 |
| | 814 | tous groupes | 200 |
| | 4 134 | tous groupes | 2 500 |
| | 14 484 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 66 964 | tous groupes | 10 100 |
| 5 | 185 | tous groupes | 400 |
| | 805 | tous groupes | 200 |
| | 7 385 | tous groupes | 1 000 |
| | 14 485 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 38 055 | tous groupes | 10 000 |
| | 14 285 | groupe 3 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 6 | 6 | tous groupes | 50 |
| | 616 | tous groupes | 250 |
| | 9 826 | tous groupes | 1 050 |
| | 14 486 | groupe 4 | 10 050 |
| | | autres groupes | 2 050 |
| | 17 206 | tous groupes | 10 050 |

| TERMINAISON | FINALES et NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER |
|---|---|---|---|
| | | | F |
| 6 | 92 796 | tous groupes | 10 050 |
| | 99 746 | tous groupes | 10 050 |
| 7 | 9 007 | tous groupes | 1 000 |
| | 14 487 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 80 597 | tous groupes | 10 000 |
| 8 | 28 | tous groupes | 100 |
| | 5 178 | tous groupes | 1 000 |
| | 8 408 | tous groupes | 1 000 |
| | 8 738 | tous groupes | 1 000 |
| | 8 798 | tous groupes | 1 000 |
| | 9 568 | tous groupes | 1 000 |
| | 14 488 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 40 858 | tous groupes | 10 000 |
| | 67 968 | tous groupes | 10 000 |
| 9 | 49 | tous groupes | 100 |
| | 309 | tous groupes | 200 |
| | 6 739 | tous groupes | 1 000 |
| | 14 489 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 99 929 | groupe 2 | 100 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 0 | 00 | tous groupes | 100 |
| | 850 | tous groupes | 200 |
| | 9 380 | tous groupes | 1 000 |
| | 4 380 | tous groupes | 2 500 |
| | 14 480 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |

TRANCHE DES GLAIEULS
TIRAGE DU 27 JUILLET 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 3 AOUT 1977
à BAGNOLES-de-l'ORNE (Orne)
77 — 35e

LOTO — TIRAGE No 30

4 6 14 28 44 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

PROCHAIN TIRAGE LE 3 AOUT 1977 VALIDATION JUSQU'AU 2 AOUT 1977 APRES-MIDI



# L'ÉTÉ

EN FAMILLE

# Ceux qui ne partent jamais

« ON n'est jamais partis en vacances : il y a toujours quelque chose, et chaque année j'attends un enfant. » Le onzième naîtra au mois de novembre dans la cité de transit d'Herblay (Val-d'Oise) où Michèle habite depuis... six ans. Pour se changer un peu les idées, elle est venue avec Nicole, une autre femme de la cité, passer l'après-midi chez Liliane.

Mais tous les pavillons se ressemblent : cinq pièces, un étage, des sols de ciment parfois en partie recouverts de carrelage aux frais des occupants, des murs de béton sur lesquels il est impossible de coller du papier, des vieux meubles, une télévision... Ici, en plus, sur le buffet, à côté de la photo de mariage de Liliane, trône celle du président de la République C'est là que M. Giscard d'Estaing est venu déjeuner le 1er janvier. « *Il nous avait promis qu'on serait relogés en priorité,* raconte Liliane, *mais on est toujours là.* » Le lendemain, un attaché de presse de l'Elysée avait apporté la photo.

Michèle a bien pensé envoyer quelques-uns de ses dix enfants (de quatre à seize ans) en colonie : dans ce cas, en effet, les allocations familiales donnent des « bons vacances ». Mais il faudrait encore ajouter 600 F par enfant. « *Ce n'est pas possible.* »

Il y avait une autre solution, également subventionnée par les allocations familiales : partir tous ensemble dans un camp de vacances. Une militante de la Confédération syndicale des familles a fait le calcul : si Michèle et sa famille partaient seulement quinze jours dans le centre le plus proche, à Dourdan (Essonne), il leur faudrait, malgré la subvention, payer 3 170 F. Compte tenu de leur budget, il ne resterait presque rien pour finir le mois. Ne partant donc pas, faute d'argent, ils n'ont droit à aucune allocation de vacances.

Hier encore, on parlait d'envoyer une des filles, celle de onze ans, en « colo » au mois d'août. « *Mais elle a peur, depuis ce malheur.* » La tête baissée, Michèle fait allusion à l'accident arrivé la veille à un de ses neveux qui, pour une fois, avait eu la chance de partir en colonie. Elle n'osera pas dire elle-même qu'il en est mort.

## « Il regarde les murs »

Pour Michèle, les mois d'été ressemblent beaucoup aux autres. La seule différence, c'est que, pendant le mois de juillet, son mari, manœuvre en usine, ne travaille pas. « *Il regarde les murs. Quand il veut, il fait les courses ou s'occupe des gamins. On a aussi quelques poules...* » Parfois, il joue au tiercé : « *Comme il ne fume pas, il peut bien se permettre cela !* »

Ils auraient pu passer quelques jours dans la famille, en Bretagne, mais « *il faut bien payer la moitié des repas et apporter un petit quelque chose.* » Or, au début du mois, il a fallu faire face à des frais imprévus : Didier, un des plus jeunes enfants (six ans), a contracté une congestion pulmonaire. Bêtement. Profitant des quelques jours de chaleur, il s'était amusé à se faire asperger par un jet d'eau destiné à arroser les fleurs.

*Les enfants, il est vrai, n'ont* pas plus de distractions que les adultes. Ils se promènent, lisent les livres qu'on leur prête, jouent à la poupée. Ils s'occupent aussi d'un petit chat, confié par une institutrice pour les vacances, et de leurs deux chiens... D'après leur mère, « *il y a des enfants encore plus privés : ceux qui sont en ville* ».

La seule vraie sortie familiale sera pour aller voir défiler les majorettes à Cergy-Pontoise : deux des enfants en font partie.

En fin de compte, Michèle avait décidé de profiter des vacances pour peindre la cuisine. C'est là, en effet, qu'elle passe la plus grande partie de son temps. Son souhait le plus cher, le plus « *urgent* », c'est d'avoir une maison accueillante — comme chez les autres — avec des meubles neufs. « *Depuis dix-sept ans que je suis mariée,* explique-t-elle, *j'ai toujours récupéré des vieux meubles. Ça me dégoûte.* » Mais ce souhait ne sera pas non plus réalisé : « *Je ne peux même pas acheter de chaises de cuisine. Il n'y a rien à moins de 60 F.* » Quant aux peintures... « *Je ne m'attendais pas à être encore enceinte.* » Pendant quatre ans, Michèle a pris la pilule, en cachette de son mari, mais elle a dû arrêter pour raisons de santé. Cela ne l'empêche pas d'aimer tous ses enfants. « *Ils auront* est-elle persuadée, *une vie plus heureuse que moi.* »

Heureusement, Michèle « *parle facilement aux gens* » Alors, lorsque les repas, la lessive et le raccommodage sont terminés, elle prend son vélomoteur et va voir des amies. « *On discute, on tricote... Si je devais rester enfermée, je me mettrais au lit pour chialer.* » Une fois elle a ouvert le gaz : son fils aîné est arrivé à temps. A trente-six ans, Michèle en paraît au moins quinze de plus : son mari la bat — surtout quand elle est enceinte. D'ailleurs, elle ne voulait pas l'épouser, mais sa mère l'y a obligée. « *A dix-neuf ans, je ne pouvais rien dire.* »

Il y a quelques jours, elle s'est enfuie toute la journée dans la forêt. Mais elle est revenue le soir, « *pour les enfants* ». C'est vrai qu'ils n'ont pas l'air malheureux. Comme pour la récompenser, Didier pousse la porte. Encore tout excité de la partie de ballon qu'il vient de faire, il se précipite en riant dans les bras de sa mère : « *La grosse,* raconte-t-il, *elle est tombée sur le cul...* » « *On dit sur les fesses* », corrige Michèle en prenant avec lui le chemin de la maison.

CATHERINE ARDITTI.

## Les défis américains

LES Américains ont toujours été férus d'exploits, aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que l'escalade récente des cent dix étages du World Trade Center, à New-York, par « l'extravagant George Willing », ait provoqué l'enthousiasme de ses compatriotes. La police, qui avait fait connaître son intention de lui infliger une amende sévère pendant qu'il gravissait la paroi du gratte-ciel, dut faire marche arrière sous la pression de l'opinion, et le « macadam-alpiniste » fut fêté par le maire de la ville et traité comme un héros par le bon peuple de Wall Street. Le même jour, plusieurs milliers d'Américains se défoulaient ou se relaxaient en défiant la mort, en tout cas en prenant des risques sérieux, dans les airs, au fond de la mer, au sommet des montagnes ou sur les autodromes : cinq cents mères de famille participèrent — pour citer un exemple — à une course à moto sur route, sans asphalte, en Californie.

Les statisticiens de Metropolitan Life (une des plus grandes compagnies d'assurances) estiment que dix mille Américains périssent chaque année lors d'une aventure sportive risquée, poussée trop loin, ou hors des sentiers battus, pour le plaisir, par goût de la performance ou de l'argent. De 1970 à 1974, trois mille quatre cent cinquante-sept pilotes amateurs se sont tués ; il faut ajouter à ce nombre les accidents mortels de parachutistes amateurs, pilotes de planeurs, de ballons et autres « dingues du ciel » qui se chiffrent à sept cents pas an. Le vol à voile a causé, à lui seul, la mort de soixante et un Américains.

Les casse-cou motorisés ne cessent, eux, d'imaginer de nouveaux défis : traverser les murs, sauter par-dessus des rivières, bondir de dune en dune dans le désert ; les enfants de huit ans participent même aux courses de go-kart et de moto-cross.

De leur côté, les sports conventionnels et paisibles, comme la bicyclette, continuent à faire des victimes : d'après le Centre national des statistiques de la santé, quatre cent soixante mille personnes ont dû se faire soigner à la suite de chutes de vélo, en 1976

En fin de compte, le nombre des Américains qui ont ainsi trouvé la mort dans des expériences aux limites du courage, de l'énergie et de la persévérance est bien sûr modeste, comparé au nombre de ceux qui sont morts l'années dernière en dormant. Les compagnies d'assurances ne définissent pas encore le sommeil comme une forme de loisir...

LOUIS WIZNITZER.

*INSTANTANÉ*

## Punk ?

*C'EST l'été. Ou c'est comme ça. D'une généralité à l'autre, la même évidence s'impose : Paris ne vit pas à l'ère* punk. *Ici ou là, un vague air* punk. *Rien de plus.*

*Haut lieu des « vauriens » (ce que signifie le mot* punk*), le quartier des anciennes Halles de Paris ? Quelques* graffiti, *fût-ce à la peinture jaune et sur la porte du centre paroissial de Saint-Merri, sont par ces tièdes soirées d'été les seuls indices de* punkitude. *De bandes de jeunes gens aux cheveux ras, aux vêtements constellés de colifichets, aux oreilles percées d'épingles de nourrices — bref, de purs produits* punk *— point.*

*Les rues sont envahies par d'autres stéréotypes : tranquilles joueurs de pétanque, badauds attroupés autour du cracheur de feu, processionnaires du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, et les fans que l'on croise sont ceux... du cirque d'autrefois.*

*Au carrefour de la rue des Lombards et de la rue Saint-Martin, un spectacle anti-punk attire une centaine de spectateurs. Accompagné par un guitariste sage, un chanteur sage égrène des mélodies surannées.*

*Papillon, tu est volage,*
*Tu ressembles à mon amant,*
*L'amour est un badinage,*
*L'amour est un passe-temps...*

*Aux accents de A la claire fontaine, fuyons vers d'autres lieux de punkitude proches de la place de la République.*

*Là, sous terre, dans l'un de leurs sanctuaires nocturnes, il s'en trouve en effet. Mais ils ne sont pas en majorité dans cette boîte de nuit populaire. Ils dansent peu, circulant sans but apparent dans les dédales ou attablés autour d'un verre : rien que de très banal. Côté vestimentaire et colifichets, tel punk, veste noir et pantalon de velours, porte autour du cou une laisse dont le bout de la chaîne est accroché à l'une de ses poches; tel autre porte, épinglés sur ses vêtements, des dizaines d'autocollants et de badges. Le collier de laisse, sans chaîne est courant. Variante plus rare, un bracelet de cuir clouté autour du poignet. Quant au trait distinctif emblématique, l'épingle ou la chaîne d'épingles de nourrice accrochées au revers de la veste ou perçant une oreille, il ne distingue plus personne, tant les porteurs en sont nombreux.*

*La violence promise ou revendiquée dans cette vêture disparate ? Le port de l'insigne nazi est exceptionnel (ou nous n'avons pas eu de chance) : la lame de rasoir, fréquente, ne prétend pas à plus que sa ferblanterie : les brassards soigneusement calligraphiés :* « Crève ! » *ou* « I hate you ! » *(« Je vous hais ! », cri de guerre lancé par Johnny Rotten, chanteur du groupe* punk *anglais Sex Pistols) ont quelque chose de laborieux.*

*Banalement vêtues, ne poussant pas l'insolite au-delà du strict tailleur noir, les compagnes qui arborent une chevelure intacte, contrastant avec les crânes très sobres de leurs amis, parlent entre elles, à l'écart.*

*Seul et rare événement qui vienne animer cette présence* punk *: deux ou trois fois dans la soirée, dans l'espace, limité par des sièges, qui improvise une piste de danse miniature, les danseurs laissent la place à deux punks, qui, entre eux ou avec un « étranger », miment le rituel d'une rixe improbable, à la fois dansée et noyée dans des ondulations qui ne valent que par elles-mêmes. Ces brefs intermèdes, où tout est symbole, évoquent la violence. Pas avec le même réalisme que les bagarres opposant, chaque semaine à Londres dans Kings Road, les* « Punk Rockers » *aux* « Teddy Boys ».

*Dans ce* french punk, *tout n'est pas* soft, cool, *amorti. Surviennent les* « Warm Guns » *(ou tout autre groupe plus illustre, mais obéissant aux mêmes impératifs) et quelque chose arrive. Agglutinés soudain sous le soleil multiplié des spots, tous,* punks *et autres (tous* punks, *peut-être en cela ?) s'exposent, le temps d'une dizaine de chansons, au souffle de ce que la punkitude n'a pas inventé, mais simplement ressuscité : le culte unanime d'une agression sonore proprement inouïe. Paroles hurlées le micro dans la bouche, musique qui tend à l'indifférencié du bruit généralisé, seule s'entend l'intensité sonore. S'arrêter aux caractéristiques momentanées des signes du spectacle : chanteur qui se roule par terre, arrache ses vêtements, s'envole dans les tubulures ou se jette dans le public; chanson dédiée à Charles Manson ou intitulée* Marmelade de cadavres, *hurlements soutenus jusqu'aux limites de la résistence vocale ? C'est faire beaucoup de cas des variantes d'une nostalgie plus ancienne. Nostalgie pour une partie fabriquée, importée, cultivée. Il resterait à dire de quoi...*

MICHEL KAJMAN.

29 JUILLET 1977 — FEUILLETON - No 16

# LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

**Sous la conduite de Maya, Skolinski a pénétré dans le château et, malgré les tableaux et objets précieux cachés, a découvert des « merveilles ». Kholawitski, dont le piège a échoué, est désormais obligé de pactiser avec lui et lui propose d'inventorier les richesses du château, à condition d'être discret et d'habiter Myslotch.**

« IL se passe quelque chose ici !

— Que voulez-vous qu'il se passe ? Vous avez les nerfs à fleur de peau, prince : ne cherchez pas plus loin !

— Il se passe quelque chose ici ! Tu entends, Henri, il se passe quelque chose !

— Où donc ?

— Ici. Au château. Je ne sais pas où, mais l'équilibre est rompu... »

Kholawitski essayait depuis une heure de raisonner le vieux prince Holchanski, qui s'agitait sur son lit, en proie à une anxiété sans objet. Ses oreilles, habituées depuis des années à l'uniforme symphonie du château, avaient dû distinguer un imperceptible changement, car le secrétaire ne l'avait jamais vu dans un tel état.

« Avez-vous entendu des bruits suspects ? D'où vous vient cette idée ?

— Je n'ai rien entendu, mais il y a du nouveau — quelque chose s'est surajouté !

— A quoi ?

— Enfin, Henri, tu ne comprends rien à rien ! Oh ! mon Dieu, mon Dieu, mon Dieu !... »

Il se couvrit le visage des mains, mais à travers les doigts Kholawitski aperçut un œil qui le regardait. Le prince devenait de plus en plus soupçonneux. Le secrétaire n'ignorait d'ailleurs pas qu'il éprouvait à son égard un inconcevable mélange de confiance aveugle et d'extrême défiance.

∴

Le prince, exténué, consentit enfin à absorber une double dose de bromure et Kholawitski prit le chemin du « musée », comme il appelait ironiquement les salles meublées.

S'étant assuré que Grégoire était en bas, dans sa chambre, il ouvrit la lourde porte de la vieille cuisine et demeura un certain temps sur le seuil à contempler la serviette qui, à la lumière de la torche, frémissait et vibrait d'un mouvement à la fois monotone et convulsif. Puis il promena le faisceau de lumière à travers la pièce. Il ne pouvait se défaire d'une insidieuse sensation de répulsion qui se mua soudain en effroi lorsqu'il prit conscience d'être là planté à écouter on ne sait quoi.

« La folie me guette », se dit-il.

Il traversa les quelques salles qui séparaient la vieille cuisine de la chambre que Grégoire avait préparée pour le professeur. Il y trouva un lit fait pour la nuit, une petite table, une *toilette, une lampe, une cruche d'eau.*

Kholawitski prit la lampe et retourna dans la vieille cuisine. Il la posa sur la table et resta un moment aux aguets.

Puis il s'éloigna de nouveau et réapparut avec la literie.

Il dut se faire violence pour ôter du lit de fer la vieille couverture moisie et recouvrir le matelas du drap apporté, tant il semblait imprudent de déplacer quoi que ce fût dans cette pièce, même du bout des doigts.

Il finit cependant de préparer le lit, transporta ce qui restait et mit la *lampe en veilleuse.*

De nouveau, il tomba en arrêt devant le linge trembleur, puis quitta la pièce sur la pointe des pieds. Il referma délicatement la porte.

Il mesurait toute la niaiserie, et, en même temps, toute l'horreur, de l'action *qu'il venait de commettre.*

Fallait-il être sot et naïf pour tenter de se débarrasser du professeur en le logeant dans une pièce « hantée » ! Mais Kholawitski n'avait pas le courage d'affronter lui-même l'intrus.

Dans sa rage *impuissante*, il s'était arrêté à cette idée puérile et avait décidé, faute de mieux, de faire dormir Skolinski dans la vieille cuisine. Après tout, il pouvait arriver quelque chose et, quand bien même le professeur n'y laisserait pas sa raison comme les autres, il prendrait peut-être peur et perdrait l'envie de se mêler des affaires du château.

Il descendit pour attendre le professeur et Maya à l'entrée du souterrain.

« Faites doucement, souffla Kholawitski en les conduisant à travers les salles. *Le* prince va de nouveau plus mal. Nous sommes arrivés, professeur. Voilà votre chambre.

— Merci Je la trouve fort agréable.

— Malheureusement, je ne pourrai veiller le prince. Vous pouvez vous mettre sans plus tarder au travail. Evitez seulement de faire du bruit. Et attention à la lumière ! »

∴

Le secrétaire prit congé de Maya et se rendit au chevet du prince. Ce dernier dormait.

Kholawski passa la plus grande partie de la nuit en allées et venues entre la chambre du prince et les salles où le professeur opérait en silence.

Il le pressait de questions, voulait à tout prix connaître l'importance de l'héritage, exigeait des chiffres précis, quoique le professeur s'évertuât à lui expliquer que la valeur des œuvres d'art dépendait beaucoup de la conjoncture et de l'acheteur.

Skolinski, à la vue des toiles remises à leur place, se félicita secrètement de son adroite supercherie.

Ce qu'il avait sous les yeux passait son attente Il avait déjà identifié avec certitude deux Jordaëns d'une vigueur et d'une fraîcheur de coloris étonnantes, ainsi qu'un petit paysage de Masaccio. Comment toutes ces œuvres avaient-elles échoué ici ?

Mais, au bout d'un moment, l'ennui vint, et la lassitude, devant une telle *profusion d'œuvres d'art. Le professeur* connaissait bien cette sensation de satiété qui le gagnait parfois dans les musées, et il savait que rien ne servait de s'y opposer.

Il avait les yeux lourds et un début de migraine. C'était le moment de prendre du repos. Il referma la salle à clef et gagna sa chambre. Il s'assit sur le lit et se passa la main sur le front et les yeux.

Il bâilla.

Il tombait de fatigue et ne remarqua pas le profond silence qui régnait sur le château.

Il s'approcha de la lampe, augmenta la mèche, puis revint s'asseoir sur le lit et se mit à délacer ses chaussures.

Brusquement, il s'interrompit. Il se passait quelque chose, il ne savait quoi, mais ne pouvait en douter. C'était une sensation étrange Il promena un regard circulaire dans la chambre.

Rien — des murs blancs, des dalles de pierre, un fourneau surmonté d'une vaste hotte. — et pourtant... Cela ne venait pas de l'extérieur, la menace était dans la pièce. Le professeur sentit soudain sa gorge se nouer d'horreur, comme s'il devinait, tapi tout près, quelque répugnant animal.

Il ramassa un journal qui traînait à terre. C'était un vieux numéro du *Courrier de Varsovie*, de l'année 1923. Il y en avait encore deux autres, qui portaient la même date.

Il s'était agenouillé pour les parcourir quand, soudain, il se figea. Il avait cru sentir une présence dans son dos. Il se jeta sur son lit, et rien désormais n'aurait pu l'en déloger.

Il n'osait faire un geste. Des gouttes de sueur perlaient sur son front.

« Qu'ai-je à craindre ? » se répétait-il, hébété, — et il avait plus peur *encore d'avoir peur sans raison*

∴

Son regard fouillait toute la pièce, sondait chaque objet. Le coin où s'entassaient en vrac de vieux livres de compte et des papiers chiffonnés retint son attention. C'était le seul endroit en partie inaccessible à la vue. Quelque chose pouvait s'y cacher Il n'osait approcher, mais n'en cherchait que plus fébrilement à l'explorer des yeux.

Il aperçut, entre les couvertures rigides des livres de comptes, le coin d'un cahier qui dépassait. C'était un cahier d'écolier à carreaux, écrit au crayon. Le professeur, étant presbyte, put déchiffrer sans peine ces quelques mots :

« *... Jusqu'à présent, il ne s'est rien pas...* »

Le reste de la phrase disparaissait sous les livres. Il lut encore, à la ligne suivante :

« *0 h. 45. Toujours rien...* »

Il eut immédiatement la certitude qu'il y avait un rapport avec la situation présente. En quelques pas décidés il s'approcha, s'empara du cahier et *retourna aussitôt sur le lit.*

Sur la première page, on avait écrit en grosses lettres :

« *Mémoire.* »

Et plus loin :

« *Où l'on trouvera les observations effectuées par Casimir Rudzanski dans la vieille cuisine du château de Myslotch en la présente nuit du 14 décembre 1923.*

» *Moi, Casimir Rudzanski, ingénieur stagiaire à la ferme de Promcz, sur les terres de Myslotch, ayant ouï que la vieille cuisine du château de Myslotch était hantée et n'ajoutant pas foi à ces rumeurs, ai résolu de soumettre à examen, s'ils existent, ces mystérieux phénomènes, et de les élucider.*

» *Je consigne mes observations* ad perpetuam rei memoriam, *mais aussi pour m'occuper. Je ne peux m'endormir, les esprits ne se montrent pas, et j'ai lu tous les journaux. Il est 0 h. 20, l'heure des fantômes et jusqu'à présent il ne s'est rien passé.* »

Suivaient plusieurs pages où Rudzanski ne se départait pas de ce ton légèrement badin. Le professeur lisait avidement, impatient de savoir si, quinze ans auparavant, cet homme avait connu la même anxiété sans fondement. Enfin, après une longue dissertation sur le thème : « Il n'existe pas de phénomènes surnaturels », il tomba sur le passage suivant :

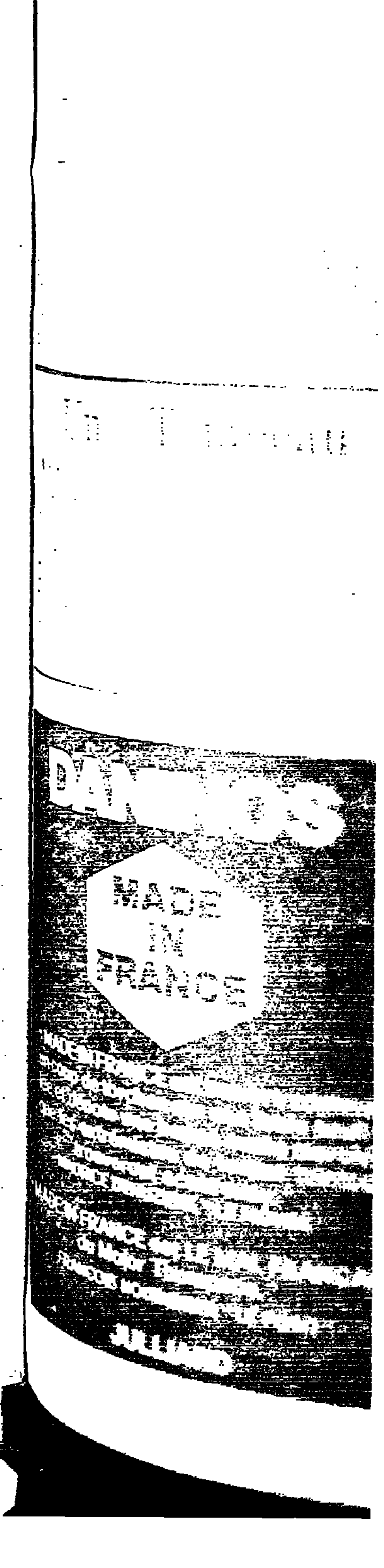
« *D'ailleurs, je mentirais si j'affirmais que je reste totalement insensible à l'ambiance. Je suis, bien sûr, continuellement à l'affût et, malgré mes efforts, je ne puis me concentrer entièrement sur ce que j'écris. Un coin de mon cerveau attend toujours que se manifestent les « esprits ». Outre la lampe, j'ai allumé deux chandelles, chacune à un autre bout de la pièce, de façon que personne ne puisse me priver de lumière d'un coup.*

» *De surcroît, j'ai un revolver à portée de main, et, s'il se trouvait quelqu'un pour me jouer un mauvais tour, je n'hésiterais pas à tirer. Mais comment s'y prendrait-il ? Car j'ai fermé la porte et l'ai barricadée avec la table. Quant à la fenêtre, elle est trop étroite et trop haut placée pour livrer passage à quiconque.* »

Ici prenait fin le texte. On avait arraché les dernières feuilles du cahier.

*(A suivre.)*

© *Copyright* Stock et Rita Gombrowicz. Traduction Albert Mailles et Hélène Wlodarczyk



هكذا من الأصل



*INSTANTANÉ*

**Punk ?**

**par Witold Gombrowicz**




# *Regards sur un pays perdu*

***● Connaissez-vous le Ladakh ? Christian Delacampagne et Gérard Busquet entraînent leur lecteur vers les confins du Cachemire et de la Chine.***

LE Ladakh est un pays lointain, mélancolique et escarpé. On le trouve dans le nord de l'Inde, entre le Cachemire et la Chine. Et quand on l'a trouvé, on n'est pas au bout de ses peines ! Car on n'entre pas dans le Ladakh comme dans un moulin : pendant les sept mois de l'hiver, tous les cols qui l'entourent sont verrouillés par la neige. Les touristes qui veulent pourtant se faufiler dans cette espèce de forteresse doivent donc profiter des brèves lumières de l'été. Ainsi ont fait, trois années de suite, Christian Delacampagne, qui est philosophe, et Gérard Busquet, journaliste.

Le livre qu'ils publient aujourd'hui relate ces voyages. Pas de fioritures, pas de concepts et pas de rhétorique. Un style ordinaire, et c'est tant mieux. Quand on a la chance de se mettre un Ladakh sous la dent, on serait bien bête de le barbouiller de poésie. Ce pays insensé fait tout le travail à lui tout seul. Il n'a pas besoin de l'éclat des mots pour étinceler : ses neiges lui suffisent. Face à un tel objet, il est raisonnable de faire le modeste, de dire jour après jour ce qui vous est arrivé, de décrire comme on le faisait au dix-huitième siècle les grandes trompettes des lamas, leurs chapeaux jaunes, les auberges des routiers, les concours de tirs à l'arc, les millions de rubans de prières qui frissonnent dans la plus haute montagne du monde.



(Dessin de PLANTU.)

Le Ladakh possède, comme tous les pays, une capitale. Celle-ci, qui s'appelle Leh, a d'autant plus de mérite qu'elle ne compte que cinq mille habitants et qu'elle se débrouille avec ça pour être grandiose. C'est que Leh n'est pas seulement un bourg incroyable, niché au creux de montagnes de 7 000 mètres. Elle fut naguère un lieu de grande rencontre quand les caravanes venues de l'Inde et celles de l'Asie y échangeaient leurs pactoles.

En 1930, encore, une caravane de cent mules disparut dans la neige. S'il arrivait qu'un marchand sente la mort venir, sur les hautes pistes de glace, il se faisait enterrer sur place, avec ses marchandises que ses héritiers venaient désenfouir au prochain été. Des trésors sommeillaient dans la neige, on ne les volait pas.

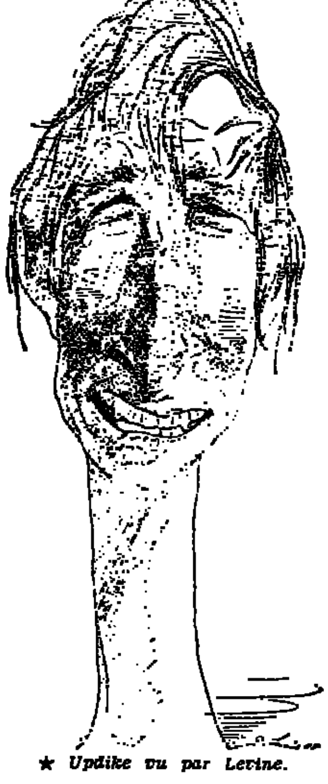
L'invasion du Tibet par la Chine en 1959 met fin au règne de Leh. Voici la somptueuse capitale, coupée de l'Asie centrale, en asphyxie. Les caravansérails se dégradent. La ville de fable n'est plus qu'une bourgade fétide, une termitière et un abandon. Il faut une guerre, celle de 1962, avec la Chine, pour que Leh retrouve un peu de lustre : capitale du champ de bataille, Leh est devenue depuis cette date ville de garnison. Elle revient à la vie.

Leh résume le Ladakh. Tout ce pays hésite entre la décadence et la résurrection. La promenade de Busquet et Delacampagne en reçoit son nimbe. A leur suite, on traverse ce pays beau comme un songe. On arpente des villes démeublées, des montagnes blanches, des forteresses d'hypnose qui veillent sur de silencieux « déserts des Tartares ». Ou bien on découvre dans une montagne romantique le palais de la reine (l'héritière de l'antique dynastie), une vaste bâtisse faite de couloirs et de portes, habitée des vents, une résidence du temps perdu dans laquelle erre une reine très étrange.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 13.)

# Le nouveau départ d'UPDIKE



★ *Updike vu par Levine.*

Copyright New York Book Review, Opera Mundi.

***● Une version ironique, « folles négligences » comprises, du roman sentimental.***

« *SI mon hypothèse est juste,* suggère John Updike dans un essai publié aux Etats-Unis (1), — *à savoir que le capitalisme a mis la sexualité dans une boîte magique — alors cette boîte, pour avoir subi tant de raids, est si cabossée qu'elle est prête à se briser.*

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 14.)

(1) John Updike, *Picked-Up Pieces*, Knopf, N.Y. 1976.

# Un « Tombeau » d'Agatha Christie

***● Sur le thème des « Dix petits nègres », les variations de deux vrais romanciers.***

POUR n'être pas un coup d'essai, ce roman des derniers lauréats du prix du Quai des Orfèvres est un coup de maître. Et riche en coups de théâtre. Dramaturges, Yves Jacquemard et J.-M. Sénécal ne cessent pas de l'être en traitant la matière romanesque. En outre, l'accent de vérité du récit tient à cette sympathie pour les choses et les gens de théâtre, qui ne se « compose » pas, qui tient au cœur et à la peau.

Le théâtre, nous y sommes tout de suite plongés. Stéfanopoulos, jeune metteur en scène « génial », a adapté les *Dix petits nègres* d'Agatha Christie. Pour lui, c'est Shakespeare, les Grecs, le *fatum* même. Aussi se fait-il gloire d'avoir conservé le dénouement à la fois tragique et absurde, qu'à la scène, par égard pour le public, on a coutume de changer en *happy end*.

Vous vous souvenez des *Dix petits nègres*. Sept hommes et trois femmes sont conduits à s'enfermer sur une île déserte. Ils sont tous tués successivement. Meurtres incompréhensibles : il n'y a personne d'autre dans l'île. Il faut que l'assassin soit l'une des victimes. Les deux derniers survivants « savent » donc, chacun, que l'autre est son meurtrier. En fait, ils se trompent. Véra n'en tue pas moins Lombard et va se pendre. Or Stéfanopoulos, quoi qu'il dise, donne un coup de pouce à son auteur en faisant s'aimer Véra et Lombard. Dans le roman, il n'en est rien : Véra tue le garçon sans hésitation ni remords, et ce n'est pas, comme dans la pièce, par ce désespoir-là qu'elle se pend, mais parce qu'elle en aime un autre. Stéfanopoulos a fait une concession au public et à la publicité : les deux acteurs illustres qui jouent les rôles sont non moins célèbres comme amants.

### Records battus

Pourtant, des dix comédiens, un seul (il n'était pas là) a échappé : celui, comme par hasard, qui jouait le meurtrier. On n'en a pas moins trouvé dans sa loge un dixième cadavre, inconnu : le « onzième petit nègre ». Or, on oublie toujours que, dans le roman, les dix petits nègres sont bien onze. Mais l'un est ignoré de neuf des dix autres — et même du lecteur, qui, à la dernière page, y prend à peine garde.

On ne m'en voudra pas de rester moi-même quelque peu énigmatique : il faut ménager le plaisir et les surprises. D'ailleurs, tout le monde est suspect, notamment le très attachant et inquiétant Stéfanopoulos.

Je n'en dis pas plus. Mais il y a des règles que le lecteur et surtout l'auteur ne peuvent transgresser. Imagine-t-on Hercule Poirot assassin ? — C'est vrai. Eh bien ! tout de même, j'ai tenu le pari. Bien d'autres le gagneront aussi. Et ils n'en éprouveront pas moins un choc quand « leur » coupable sera démasqué. C'est à quoi se reconnaissent les chefs-d'œuvre du genre. Les mêmes qu'on *relit*.

Ce que j'ai fait aussitôt pour celui-là. Plaisir nouveau de remonter, sans errer, le lacis des pistes. Et puis, désormais on a le désintéressement et le loisir de s'arrêter à tout le reste. A l'atmosphère, à l'écriture ; et d'abord aux personnages. Car ils ne sont pas que des silhouettes, les pièces d'un jeu. Ils existent, ils nous intéressent. D'autant que nous connaissons maintenant leurs mobiles, leur passé, ce qu'ils nous cachaient. Par une certaine épaissseur, le roman diffère assez profondément d'Agatha Christie ; et quand les auteurs reprennent ses épures-modèles, ses thèmes, c'est avec leur talent, qui n'est qu'à eux.

Ainsi lui rendent-ils le plus bel hommage qu'elle ait reçu, à la manière des artistes, des musiciens qui honorent un maître disparu, en variant sur son chant avec leur propre voix. Cette grande variation sur la romancière anglaise, c'est bien le « *Tombeau* » d'Agatha Christie.

YVES FLORENNE.

★ LE ONZIEME PETIT NEGRE, de Jacquemard-Senecal. S.E.C.L.E., Régine Deforges, 300 pages, 35 F.

DANINOS

MADE IN FRANCE

" MADE IN FRANCE est salubre comme un coup de torchon sur une table souillée et dénote une bonne santé morale que les extrémistes de toutes teintes trouveront scabreuse. "
MAURICE DENUZIERE " LE MONDE "

" MADE IN FRANCE est LE MAL FRANÇAIS du Major Thompson. "
FRANCOIS NOURISSIER " LE POINT "

JULLIARD

*L'homme-objet en 1880*

# « Monsieur Vénus » de Rachilde

CETTE notion de « livres de vacances » à oublier aussitôt, quoi de plus absurde, finalement ! C'est en hiver, en pleine trépidation, qu'on aurait besoin de fictions niaises et d'embruns. L'été, au contraire, devrait servir à nourrir l'esprit enfin en jachère. Les lois de l'édition en ont décidé autrement à notre place. Impossible de ne pas s'incliner, alors que les livres du printemps sont déjà retournés à l'éditeur, et introuvables ceux de l'an passé, selon le principe des autres consommations forcées que le dernier produit en date surpasse toujours le précédent.

C'est pourtant loin d'être vrai, même quand on cherche à se distraire. Certains éditeurs l'ont compris, qui préfèrent à l'humour besogneux de nos contemporains celui d'hier ou d'avant-hier. Ainsi Flammarion doit-il être remercié de rééditer *Monsieur Vénus*, où Barrès voyait une « curiosité » plus qu'une « polissonnerie ».

DANS sa préface à la réimpression de 1889, le même Barrès présentait très gravement l'auteur, la tapageuse Rachilde, comme une jeune fille victime de démons indomptables et d'un mal du siècle tout baudelairien. C'était façon de galéjer à son tour, bien qu'on ne lui connût guère l'humeur à cela. La douzaine de livres publiés entre 1880 et 1890 sous le nom de la collaboratrice du Mercure de France, et sous le manteau, relèvent, en effet, de l'entreprise alimentaire ou farceuse. Il s'agissait de braver en souriant un puritanisme proprement victorien, qui subordonnait, par exemple, à une autorisation de police le port par une femme de vêtements masculins.

C'EST justement un défi de ce genre aux « bonnes mœurs » et à ce qu'elles donnent pour la « nature » qui nous est conté dans *Monsieur Vénus*. Une jeune femme titrée, Raoule de Vénérande, a juré de dépasser le saphisme auquel la porte sa complexion virile mais qui ne suffirait plus à la distinguer du commun. La rencontre d'un petit peintre en fleurs « joli et bête à ravir », Jacques Silvert dit « Jaja », lui fournit l'occasion d'assouvir sa haine du mâle, en le réduisant à sa seule beauté et à l'état d'hétaïre.

Jaja prend plaisir à perdre ainsi puissance et dignité. Encouragé par sa sœur Marie, qui sort du trottoir et en profitera pour devenir patronne de bordel, il se laisse entretenir avec délice, puis épouser. Quitte à jeter sa tante chanoinesse dans le désespoir et au couvent, Raoule pousse la provocation, à moins que ce ne soit l'amour, jusqu'à prendre le petit peintre pour... femme, à la face de la meilleure société, et d'un soupirant baron, qui lui jalousera obscurément son conjoint (e) et finira par le (la) tuer en duel.

LE livre a bien le style qu'on devine d'un cas croustillant pour « enfer » de bon aloi sous Jules Grévy. Mais il ne se réduit pas à cela. Les relations entre Raoule et son protégé sont observées avec finesse et drôlerie, notamment l'ambiguïté à la Genet avec laquelle ils s'ingénient à singer les caractères de rudesse ou d'aplatissement que la convention prête au sexe opposé. Sans prétendre à rien, l'analyse n'ignore pas la vieille aspiration de l'humanité à l'androgynie ou à l'unité brahmane ni l'impasse où mène cette aspiration. « Je l'aimerai comme un fiancé aime sans espoir une fiancée morte », dit joliment Raoule.

***par Bertrand Poirot-Delpech***

Barrès a raison de parler de « scintillements » sinon d'art. Ils abondent. « Cette virilité d'une heure qu'on appelle la fatuité », est-il indiqué quelque part. Ou encore : « Tous les monstres ont leur minute de lassitude » ; et cette notation futée : « Les artistes ont la manie de vouloir que la bonne société tombe en admiration non devant leur mérite, mais devant leurs mauvaises manières. »

VUE à la lumière du féminisme actuel, l'aventure de *Monsieur Vénus* prend, sous ses airs de blagues canaille, une valeur prémonitoire.

Au-delà des héroïnes de Colette et de Sagan, qui commençaient à « se servir » de leurs amants ou de leurs frères platoniques, Raoule fait figure de pionnière du M.L.F. Elle se dit elle-même « révoltée à l'idée de perpétuer une race appauvrie et de donner un plaisir que les femmes ne partagent pas ». Elle cherche une « dépravation nouvelle », et, reconnaît-elle, l' « impossible », pour « rajeunir cette vieille chose qu'on appelle l'amour », parce que les hommes, « brutaux ou impuissants, aiment mal ». Puisqu'ils se flattent tant de posséder quelque chose en plus, pourquoi ne pas les prendre au mot et ne pas les réduire à cette seule « chose » ? Tout en plaisantant, Rachilde invente l'homme-objet et le nivellement sexuel : « Ils s'unissaient, explique-t-elle, dans la destruction de leurs sexes. »

L'ASPECT social et économique des relations amoureuses n'est pas moins souligné, avec une perspicacité que d'aucuns pourraient qualifier de marxiste.

L'entreprise d'asservissement du petit dessinateur par la grande dame renvoie à des rapports de classe. Comme *Mademoiselle Julie*, de Strindberg et tant d'autres amazones de luxe, Raoule règne par l'argent autant que par sa brutalité sensuelle. Elle ne perd pas une occasion de rappeler les Silvert à leur condition d'enfants d'ouvriers montés précipitamment par protection et prostitution. C'est la « haute » se penchant sur le peuple pour autant qu'il est bon ou joli à voir, et qui hésite entre l'envoyer chercher en fiacre clandestin ou lui dépêcher des visiteuses de Saint-Vincent-de-Paul. C'est l'époque où les sœurs Boucicaut en voiles de veuves posent leurs mitaines sur l'épaule de l'orphelin mignon tout plein, comme les montre inénarrablement la sculpture du square du Bon-Marché.

Jaja ne renoncerait pas aussi aisément à sa puissance de mâle si son origine ne l'avait préparé à tous les abaissements. Fils d'un ivrogne, « *mort dans un engrenage à Lille* » (sic), et d'une catin dont sa sœur a repris gaillardement le métier, il est convaincu d'avoir « la prostitution dans le sang ». « Son honneur ne sait que pleurer. » Pour lui, seuls les riches ont le droit d'être amoureux ou abjects, et c'est normal. « Les ouvriers feraient moins souvent des révolutions s'ils connaissaient mieux les femmes de la haute », songe-t-il avec le plus grand sérieux.

UN sérieux évidemment baigné d'humour, de la part de Rachilde. La biographie et la mentalité de chaque personnage frisent volontairement la caricature, ou s'y ébrouent. L'auteur parodie les situations de mélo ou de comédie en vogue vers 1880 avec autant de recul amusé que Feydeau, René Clair ou Anouilh.

Les dialogues et les remarques d'auteur ont été écrits « au second degré », comme on dit aujourd'hui. « Ses doigts se crispaient sur sa poitrine, car il souffrait » ; « sa honte commençait à la griser » ; « enfant, sais-tu que tu es merveilleux ? ».

Un sommet est atteint, et le clin d'œil éclate, avec la mort de Jacques, qui empêche le baron de lécher sa blessure en murmurant : « Vos moustaches me piqueraient. » Mieux encore : la chute du livre, digne de l'auroch de Brassens, où on apprend, sans autre commentaire, que le mannequin de cire avec lequel Raoule va prolonger ses bizarres émois est l'œuvre... d'un Allemand.

On croit toujours que nos grands-parents, parce qu'ils allaient se faire massacrer sans broncher en 1914 manquaient de malice. Ils nous en remontreraient plutôt.

★ MONSIEUR VENUS, de Rachilde. Flammarion, 230 p., 28 F.

(Publicité)

LES PAPILLONS

Hervé CHAUMETON

Nul besoin d'être un amateur fanatique pour apprécier la beauté, la légèreté, la délicatesse des papillons.

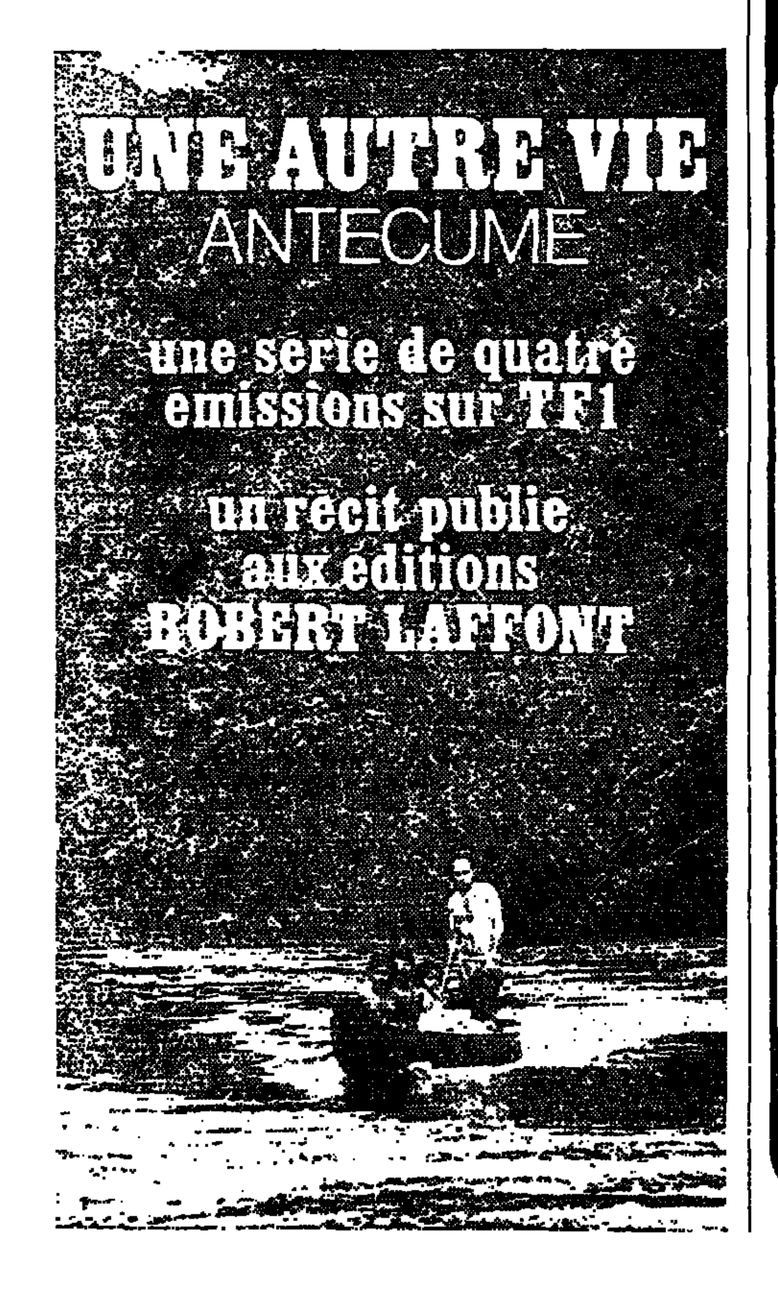
LES PAPILLONS se proposent de vous introduire dans le monde des lépidoptères et de vous le faire mieux connaître : de la description de quelques espèces représentatives et très courantes à celle du matériel et des méthodes qui vous permettront de devenir un chasseur, puis un collectionneur émérite, en passant par l'explication de ce cycle biologique étonnant, qui transformera une vulgaire chenille en un insecte aux incomparables couleurs.

LES PAPILLONS, écrit dans un style clair et simple, est illustré de nombreuses photos couleur.

Collection SOLARAMA

Éditions SOLAR — 12 F T.T.C.




# la vie littéraire

## Petit glossaire du « prêt-à-penser »

Suite à l'article de B. Poirot-Delpech sur le « prêt-à-penser » et ses jargons (*le Monde* du 8 juillet 1977), Mme Claude Martin, assistante à l'université de Paris-VIII et auteur d'une thèse à paraître où elle montre comment les usagers font dramatiquement les frais de ces maquillages cuistres, suggère quelques équivalences aussi inquiétantes que savoureuses :

— *Agir, faire des activités*, est devenu : passer à l'acte (péjoratif), poser un acte (positif), faire de l'activisme ;

— *Se poser des questions, se poser le problème de, être concerné :* être interpellé par, ça t'interpelle, ça te pose question, ça te questionne ;

— *Dans un certain sens, d'une certaine façon :* quelque part ;

— *Frustrer, réprimer, interdire, rejeter, sanctionner :* introduire la loi, permettre l'accès à la réalité, faire accéder à la castration ;

— *Se taire, ne pas répondre* : laisser émerger le désir ;

— *Elaborer un règlement, instaurer une discipline* : introduire la loi dans l'institution ;

— *Ne pas supporter le médecin chef :* remettre en cause le pouvoir, faire de l'analyse institutionnelle ;

— *Discuter avec une personne :* établir une relation duelle ;

— *Discuter en groupe :* tenir une réunion institutionnelle ;

— *Répondre à une demande explicite :* bloquer la circulation de la parole ;

— *Donner, gratifier :* perpétuer la dépendance, créer un statut d'assisté.

## Les grandes familles

Il n'y a pas que dans le show business que les fils ou les filles à papa assurent la pérennité du nom au fronton des box-offices.

La rentrée littéraire de septembre nous annonce en effet des romans d'Antoine Audouard, qui n'est autre que le fils d'Yvan, d'Isaure de Saint-Pierre qui est la fille de Michel, de Béatrice Privat, fille du P.-D.G. de Grasset, de Dominique François-Poncet, qui est la nièce de l'académicien, d'Odile Marcel, qui est la petite-fille du dramaturge-philosophe-inventeur de l'existentialisme chrétien.

Du côté des auteurs de documents, Anne Gruner-Schlumberger est la nièce du célèbre pionnier de la Nouvelle Revue française et J.-B. Buisson le frère du non moins « célèbre ennemi public numéro un » des années 50, Emile Buisson, dont il raconte la vie.

Il fut un temps où dans les raisons sociales des dynasties bourgeoises, commerciales ou industrielles, il était de bon ton que le nom du fils fût associé à celui du père. Mai 68 marqua une rupture où au contraire il était devenu légitime que le fils ou la fille se débarrasse, tel Œdipe, de son père.

Il semble que l'on soit revenu à des sentiments plus respectueux. A moins que la condition d'écrivain fût moins inconfortable qu'il n'y paraît en un temps où le chômage des jeunes figure en bonne place au programme des préoccupations.

## Les nouveaux journalistes

Alors que la France lance ses nouveaux philosophes, nous arrivent d'Amérique les premiers livres traduits de romanciers inspirés par ce qu'on a appelé là-bas « le nouveau journalisme » et qui a donné naissance à la presse « underground ». Il s'agit d'une forme de journalisme où le reporter parle autant de lui et du temps qu'il fait que de l'événement qu'il relate.

A *Las Vegas Parano*, de Hunter S. Thompson, ex-journaliste sportif (collection « Off », chez Henri Veyrier), vient s'ajouter *les Mémoires d'un vieux dégueulasse*, de Bukowsky, postier à Los Angeles, poète et chroniqueur de la revue culturelle *Open City* (Les Humanoïdes-associés collection « Speed 17 »). Dans cette même collection paraît de Robert Greenfield *A travers l'Amérique* avec les Rolling Stones, dont une anthologie des journalistes de la revue du même nom est annoncée pour la rentrée chez « Off ». Deux autres ouvrages de Bukowsky sont prévus : l'un, *Postier*, aux Humanoïdes associés, l'autre aux Editions du Sagittaire.

Bukowsky, né en 1920 en Allemagne, n'aime ni Thomas Wolfe ni Burroughs. Il ne se drogue pas, mais s'enivre à la bière et au whisky et vit dans les quartiers mal famés de Los Angeles. Il passe pour le premier écrivain « punk ».

## Alice au pays des pirates

*« Radio-Alice retransmet : de la musique, des nouvelles, des jardins fleuris, du verbiage, des inventions, des découvertes, des recettes, des horoscopes, des philtres magiques, des amours, des bulletins de guerre, des photographies, des messages, des mensonges. »*

Le ton est donné — il ne vous manque que Don Cherry ou Jefferson Airplane en fond sonore pour écouter cette radio-libre de Bologne qui retransmet depuis le 9 février 1976 et qui fut au cœur des émeutes de ces derniers mois. Une radio comme il en fleurit par dizaines en Italie. Le collectif qui l'anime consacre un livre à son expérience et à son parcours. *Radio-Alice, radio libre*, préfacé par Félix Guattari avec Danièle Guillerm et G. Marco Montesano, est un manifeste poétique et politique pour la lutte dans les médias et l'appropriation de l'information (éd. Jean-Pierre Delarge). Signe particulier : se veut « un livre sale », c'est-à-dire tout à fait propre à retenir l'attention.

# vient de paraître

### Nouvelles

SARAH SAFIR-LICHNEWSKY : *Histoires de ce temps-là.* — Vingt-sept nouvelles : des histoires d'Ukraine, de paysages méditerranéens, de chambre à gaz, de chats, de jeunes femmes. (Supervie, 21, rue de l'Embergue, 12000 Rodez, 195 p.)

### Essai

JACQUES LEMAITRE : *le Chaos ou la troisième voie.* — Ni capitalisme ni socialisme étatiques, un système différent : le libérisme. L'auteur fait le procès des deux types de société dominants et indique comment parvenir au troisième. (Anthropos, 330 p., 50 F.)

JEAN-MICHEL RENAITOUR : *Uranie.* — Le septième des neuf volumes d'études que l'auteur a consacrés aux Muses et qui constituent un panorama de la littérature et des beaux-arts vus par un contemporain. De George Sand à Déroulède, de Santos-Dumont à Maeterlinck, etc. (Grassin, 250 p., 30 F.)

### Histoire

HENRI QUEFFELEC : *le Grand Départ.* — L'odyssée de Jean-Baptiste Charcot et la fin du *Pourquoi pas ?*, abîmé le 16 septembre 1936, au large de Reykjavik, avec tout son équipage. Une histoire de mer et de recherches scientifiques dans les paysages du Groenland et de l'Islande, par l'auteur d'*Un recteur de l'île de Sein.* (Presses de la Cité, 290 p., 45 F.)

# en bref

● **DE BECKETT A SOLLERS en passant par Burroughs, Robbe-Grillet, Guyotat, Jean-Pierre Faye, Butor, Tony Duvert, Viviane Forrester, Severo Sarduy, Claude Simon et les deux Roche (Denis et Maurice), tout ce que la littérature d'avant-garde (d'hier et d'aujourd'hui) compte de nouveaux romanciers attardés, de telquellistes orthodoxes et dissidents, de changistes et de libre-échangistes, du corps et de l'esprit, se retrouve au sommaire du n° 10 de la revue « Art Press International » (numéro spécial-clé). Le n° 11 (septembre) sera consacré à la Biennale de Paris.**

● **LE PEN-CLUB DE LANGUE D'OC, qui compte une soixantaine de membres poètes, écrivains et nouvellistes, vient de tenir son assemblée générale à Nîmes. Il reste présidé par M. Charles Camproux, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Charles Galtier et Pierre Pessemesse ont été élus vice-présidents. Parmi ses nouveaux membres il compte le poète gascon Bernard Manciet et l'écrivain cévenol Aimé Serre.**

● **GEORGES DUBY va recevoir cent bouteilles de grands vins de Bourgogne. C'est en effet le montant du prix littéraire que vient de lui décerner la Confrérie des chevaliers du Tastevin, pour son... « Saint Bernard, l'art cistercien » (Flammarion).**

● **LE CONCOURS LITTERAIRE RÉSERVÉ A LA SCIENCE-FICTION, et créé, cette année, par la revue de Barcelone « Mundo Desconocido », a été remporté par l'écrivain argentin Jorge Perez, pour son livre « La Historia antes de la Historia » (« l'Histoire avant l'histoire ».**

lire et re_lire

" Une collection intelligente et pas chère "
Rémo Forlani - RTL

re_lire... RAY BRADBURY le vin de l'été

re_lire... DOMINIQUE FABRE la tête en feu

re_lire... RENE FALLET rouge à lèvres

re_lire... DOROTHY PARKER comme ils sont

re_lire... SYLVIA PLATH la cloche de détresse

14 à 24 F le volume

denoël

# correspondance

## Les « nègres » en littérature

*L'enquête que nous avons consacrée aux « nègres » en littérature (« le Monde des livres » du 8 juillet) a suscité un certain nombre de lettres dont les auteurs ne sont point les lecteurs d'ouvrages conçus avec le concours de ces « nègres » mais seulement des éditeurs ou des directeurs de collection que nous avions soit rencontrés, soit cités.*

### « Ne plus cacher une collaboration normale »

*Ainsi M. Charles Ronsac, tout en jugeant l'article* « sérieux et documenté », *entend apporter* « quelques correctifs ».

1) Opera Mundi ne s'occupe pas que d'ouvrages rédigés par ou avec la collaboration d'écrivains ou journalistes. En réalité, même dans la collection « Vécu », la plupart sont l'œuvre des seuls auteurs. Faut-il citer Henri Frenay, Paul Paillole, Jean-Pierre Aumont, Pierre Daix ?

2) Je ne suis pas l'« animateur » de la collection « Vécu ». Nous sommes deux : Max Gallo pour Robert Laffont, moi pour Opera Mundi, chacun des deux associés apportant des titres français et étrangers écrits en majorité par les auteurs eux-mêmes, sans collaborateurs, mais non sans conseils.

3) La collection « Vécu » est une création de Robert Laffont. Les premier titres : *le Soldat oublié*, puis *Papillon*, avaient été publiés avant les coéditions avec Opera Mundi.

4) Ce n'est ni l'éditeur ni Opera Mundi qui demandent que ne figure pas le nom du collaborateur, c'est l'auteur lui-même ou — plus souvent que vous ne le croyez — celui que vous appelez le « nègre », lorsqu'il préfère n'être connu que pour ses œuvres propres. Depuis de nombreuses années, l'éditeur et nous préférons ne pas cacher une collaboration tout à fait normale. Rappelez-vous *Au nom de tous les miens*, *Monsieur Proust*, *le Palanquin des larmes*, rédigés par Max Gallo, Georges Belmont, Georges Walter, dont les noms figuraient en couverture.

### Le livre-entretien et son avenir

*De son côté, M. Claude Glayman, des éditions Stock, qui pense que nous avons* « très bien fait de soulever ce problème » *précise sa conception du* « livre-entretien », *genre dont il fut à l'origine :*

Pratiquement, je n'utilise pas de « nègres », pour la bonne raison que le principe du livre-entretien implique, dès l'origine, que le résultat des entretiens soit écrit par la personne interviewée, qu'il s'agisse d'un journaliste ou, *a fortiori*, d'un écrivain. Il a pu cependant arriver, mais c'est une minorité de cas, que ce travail essentiel n'ait pu être effectué par l'interviewé ; dans ce cas, c'est l'interviewer, dûment mentionné dans le livre et faisant l'objet d'un contrat à part, qui a réalisé l'écriture.

Reste la catégorie des hommes politiques, tant français qu'*a fortiori* étrangers, qui constituent la collection « Les Grands Leaders » dont je m'occupe et qui font, indéniablement dans ce cas-là, l'objet, admise dès le départ, d'une écriture par l'interviewer. Ce disant, je ne voudrais pas affirmer que Stock et moi-même sommes des saints, mais dans l'ensemble il ne s'est pas produit de graves problèmes ; ce fut cependant le cas pour un petit nombre d'expériences, et, me permettez-vous de dire, à cette occasion, que les interviewers ne sont pas, eux non plus, toujours des saints.

En fait, l'interview est une méthode et non une fin en soi, et passe, dans un second stade, par un véritable travail d'écriture.

— Ceci étant précisé, il me semble intéressant de souligner qu'à mes yeux la technique du livre-entretien, où nous avons joué un rôle d'initiateur et qui soulève tant de passions, est en train, me semble-t-il, de vivre ses derniers feux. D'une part, parce que les personnes à interroger sont de plus en plus rares et d'autre part parce que, à l'évidence, ces livres, en se multipliant finissent par se ressembler dans une grisaille qui échappe de moins en moins au public ; d'où la nécessité d'inaugurer d'autres types de livres, ce que, pour ma part, j'essaie avec la collection « Les Grands Sujets ».

### Précisions pour Emmanuel Berl

*M. Bernard Morino, de Paris, s'est montré pour sa part choqué, dans son admiration pour Emmanuel Berl, parce que nous avons rappelé que l'écrivain ait été « le » « nègre » du « Pétain des années 40 ». Et il écrit notamment :*

Il est exact qu'Emmanuel Berl a écrit les discours du Pétain des années 40, mais il convient de rappeler les circonstances qui l'ont amené à « rectifier » les propos du maréchal, qu'un certain nombre de membres du gouvernement d'alors trouvent parfois maladroits. Le cabinet Reynaud aussi a insisté pour qu'Emmanuel Berl mette son talent au service du pays par l'intermédiaire de sa plume. Le 22 juin 1940, au soir du discours de Pétain, rédigé par M. Berl, la France entière se range derrière le nouveau chef du gouvernement, en place depuis quelques semaines seulement. A ce moment-là, les socialistes sont au sein du gouvernement, Laval pas encore. Nous sommes à Bordeaux, pas à Vichy. Quand Pétain supprime la République et refoule les socialistes, Emmanuel Berl prend ses distances.

LES « 100 » DE LA CÔTE D'AZUR

Selon l'Ifop, les Français pensent que l'on mange mal sur la Côte d'Azur. « Pas d'accord ! », répondent Gault et Millau, à condition de bien connaître. » La preuve : leurs 100 meilleurs restaurants, entre Menton et Toulon, que vous découvrirez dans le Nouveau Guide Gault-Millau de juillet. En supplément, le Guide d'Avignon et de sa région.

هكذا [illegible] الأصل

هكذا من الأصل



## histoire littéraire

# Benjamin Constant sur le divan

**● *Le « jeune vieillard » de Sainte-Beuve, abandonneur et abandonné.***

DEPUIS la parution d'*Adolphe,* Benjamin Constant n'a pas cessé d'intriguer, d'irriter, de susciter des sentiments contradictoires : fascination, devant une lucidité hors pair ; dégoût, face à la veulerie, l'insensibilité, l'inconstance du personnage. Déjà Sainte-Beuve, au dix-neuvième siècle, le décrivait comme un « jeune vieillard », « usé et archi-usé, presque éteint » : « *Mené par les femmes, il n'a écrit qu'un ouvrage,* Adolphe, *ce petit livre fin de siècle qui porte la marque de l'intelligence la plus aiguë et du dessèchement.* »

Curieusement, la critique traditionnelle confondit *Adolphe* et Constant, sans prendre garde que le premier censeur d'Adolphe n'était autre que Constant lui-même (dans les préfaces et les deux postfaces) ; c'est lui, en effet, qui institua son propre procès moral, procès par la suite maintes fois repris.

Mais si la morale est une chose, la psychologie en est une autre. L'incontestable mérite d'Han Verhoeff est de rappeler que l'incapacité d'Adolphe, comme double de l'auteur, à persévérer dans ses sentiments, ce passage brutal, presque sans transition, de l'amour à la désaffection, bref, ce procès de décristallisation, sont justifiables d'une analyse freudienne.

A partir d'*Adolphe,* en premier lieu, mais aussi des écrits plus nettement auto-biographiques — *Cécile, le Cahier rouge, les Journaux intimes,* — Han Verhoeff décrit Benjamin Constant comme un « *abandonnien* », c'est-à-dire un homme qui se sent toujours abandonné, déçu dans son besoin d'affection. Voilà, certes, qui peut sembler paradoxal s'agissant de celui qui fut un grand « *abandonneur* », dont les récits (*Cécile* et *Adolphe,* par exemple) connaissent tous un dénouement identique : la mort de la femme aimée provoquée par l'abandon de son amant. Pourtant, Han Verhoeff rappelle, à juste titre, que Benjamin Constant a perdu sa mère à sa naissance : « *Il se pourrait,* écrit-il, *que ce premier abandon, venant d'une personne qu'il n'a pas connue (...), soit a la base de tous les abandons, réels et imaginaires, qui ont marqué sa vie et occupé son imagination.* » Ainsi, la trop célèbre indifférence constantienne serait à interpréter comme agressivité contre la mère morte, dont Constant, sans le savoir, portera le deuil toute sa vie.

Thèse intéressante, qui conduit à voir dans l'auteur d'*Adolphe* un être à la sensibilité pathologique, hanté par la mort — et celle qu'il contemple si avidement chez les autres, c'est bien sûr la sienne. Comme l'observe encore Han Verhoeff, la situation d'Adolphe survivant à Eléonore reproduit celle de l'enfant à la mort de sa mère. Par cette fiction, la réalité originelle est recréée et corrigée en même temps.

ROLAND [illegible]CCARD.

★ ADOLPHE ET BENJAMIN CONSTANT, de Han Verhoeff. Klincksieck, 135 pages, 52 F.

### « L'amour de roman porté à Juliette »



En date du 13 octobre 1814, Benjamin Constant confie à ses tablettes : « *Il est absurde, au rang politique que j'ai dans le monde, de me laisser dévorer par un amour de roman, comme à dix-huit ans.* »

Cet « amour de roman », c'est celui qu'il porte à l'inaccessible Juliette Récamier. Benjamin Constant, alors âgé de quarante-huit ans, bombarde l'élue de lettres d'une rare passion, paroxystique dans les sentiments, pudique voire puritaine, lorsqu'il s'agit du corps. « Politique, société, tout a disparu », écrit à Juliette, le conseiller des Cent Jours en évoquant amoureusement son « air de pensionnaire qui réunit tant de grâce à tant de finesse ». Cette correspondance, qui débute en 1807 et qui se poursuivra jusqu'en 1830, fait l'objet d'une remarquable édition critique, établie par Ephraïm Harpaz ; elle comblera les constantiens. — R. J.

★ LETTRES A Mme RECAMIER de Benjamin Constant. Ed. critique d'Ephraïm Harpaz, par Klincksieck, 389 p., 88 F.

## poésie

# Rêverie, ballade, méandre, satire

**● *Bernard Collin, André Matossian, Joaquim Vital, Armand Rapoport.***

LES rares écrits de Bernard Collin, notamment *les Milliers, les millions et le simple,* avaient intrigué par leurs vertus oniriques et leur ironie : on ne savait trop s'il fallait y voir un jeu hautain ou une recherche où l'ésotérisme le disputait à une sorte de fièvre contrôlée par l'ostentation de l'élégance. Les textes de *Sang d'autruche* posent les mêmes problèmes, mais on succombe avec plus de naturel à une rêverie qui déforme tout, comme si Nerval avait réussi à se camoufler en Jules Verne et tour à tour en Benjamin Péret. Un chant un peu précieux gomme ici les surprises et les rend apprivoisables. Un mystère fait de coups de théâtre oriente lentement ces poèmes en prose vers une exégèse du rêve considéré comme une morale, sinon une guérison du réel.

*Demander par une danse, par une montagne où la vue, c'était la paix, je voyais des vieillards enfermés, je voyais de l'esprit de paix enfermé dans leurs yeux, lavez-vous le visage, toute la nuit j'ai dansé. Par cette façon de vivre, par cette sorte de vie, parfumez-vous la tête, tout le pays sentait bon, la terre et le jardin et le pays perpétuel.*

Les quatre premiers recueils d'André Matossian s'engageaient résolument dans la défense des valeurs occidentales et du christianisme, en laissant comme une marge pour les allégories obscures et les découvertes de l'inspiration qui s'emporte, galope, dépasse avec allégresse son propos. *L'Enjeu* est plus volontaire et se permet moins de digressions. On devine que, au sein de son choix éthique, André Matossian se sent assiégé. Il lui faut dire plus haut et plus vertement ses vérités. La langue, s'il lui arrive de perdre la fièvre des images, y gagne, au contraire, en précision, surtout quant elle a recours aux archaïsmes et aux refrains de la ballade. Cette croisade a de la vigueur et du pathos. André Matossian est un poète qui ne sépare pas l'écrit du vécu ; de là son risque et son autorité. « *L'amour fait lever les gisants* », dit-il en pourfendant ce qu'il considère comme une menace de décadence.

Sous le simple titre d'*Entretemps,* Joaquim Vital publie ses premiers poèmes, qui ne doivent rien à personne, ce qui ne s'explique pas seulement par ses origines portugaises. Il y a là deux tonalités distinctes. L'une vise à concentrer le réel en de courtes formules, qui se résorbent dans l'absurde : des sortes de coups de butoir contre l'attendrissement ou contre l'impression trop forte de l'absurde. La poésie y apparaît comme un correctif : ni le quotidien ni le rêve ne méritent d'en sortir indemnes. L'autre manière de Joaquim Vital est plus éloquente dans son étrangeté. Elle aime les méandres, les retournements, le vagabondage des idées séditieuses dont on savoure d'abord les délices, avant de s'en voir livrer les secrets poisons. On doit suivre ce poète original.

*En somme, risqua-t-il, le futur*
*est déjà passé.*
*Et il ajouta, riant :*
*— Mer ou ruisseau, femme, en*
*toi je veux me noyer.*

*Il choisit pourtant l'eau réelle,*
*non pas l'eau de ses yeux, non*
*pas celle de son ventre.*

*De lui, un testament en vers (un vers à peine composé) :*

*Le passé, mon amour, n'est*
*jamais simple.*

Sur le modèle — relatif, bien entendu — des chansons de toile du Moyen Age et aussi des poèmes de Jean Follain sur les métiers, Armand Rapoport dessine des scènes de la vie moderne dans *Toiles d'Ypres.* Il y a là un langage très particulier, fait d'ellipses et d'agglutinations permanentes, comme pour choquer l'esprit en même temps qu'on le caresse. L'engagement et la satire n'en sont pas absents : il suffit de les débusquer entre deux images frappantes ou familières. Un sens remarquable de l'efficacité par les collisions verbales.

*Lumière ou primeur des sons*
*formes et monde plus justes ?*
*herbages du rire : vers l'orangeraie*
*des vies le désir vraiment maintenu ?*
*morsure d'une couleur ou d'un bain*
*regard frais d'un enfant dialogue*
*vrai du temps chaleur de la présence*
*vif soleil des mots : la femme et l'homme*
*enfin dans un poème heureux ?*

ALAIN BOSQUET.

★ SANG D'AUTRUCHE, de Bernard Collin. Mercure de France, 60 pages, 40 F.

★ L'ENJEU, d'André Matossian. Editions Saint-Germain-des-Prés, 78 pages, 32 F.

★ ENTRETEMPS, de Joaquim Vital. Editions de la Différence, 54 pages, 24 F.

★ TOILES D'YPRES, d'Armand Rapoport. Les Editeurs Français Réunis, 88 pages, 18 F.

## sciences humaines

# Regards sur un pays perdu

(Suite de la page 11.)

La spécialité du Ladakh, cependant, reste la prière. Depuis que la Chine a mis fin à la dernière théocratie du monde, celle du Tibet, le Ladakh gère l'héritage. Le pays grouille de moines. On les rencontre à tout bout de champ, avec leurs mitres rouges, leurs cymbales, leurs tricornes d'or, avec ces épatants moulins à prières qui vous assurent un salut automatique, avec le fouillis de leurs sectes, la secte Drugpa, la secte Gelugpa, la secte Drigungpa. Encore faut-il reconnaître que cet imbroglio de sectes, ces amoncellements de liturgies ne sont pas l'œuvre des seuls Ladakhis. L'Occident a donné aux moines un bon coup de main. Ses ethnologues ont perfectionné à tel point le système des sectes ladakhis que les lamas, les pauvres, ont aujourd'hui du mal à s'y reconnaître.

Il est vrai que les deux institutions qui ont permis à ce peuple de survivre se détériorent. Pour subsister dans ce bout du monde, une rigoureuse stabilité démographique s'imposait. La survie exigeait que la vie soit contrôlée de très près, et deux dispositifs veillaient au grain : la polyandrie, cette règle qui voulait que chaque femme possède plusieurs maris, une clique de frères, de manière à limiter le rythme des naissances. Deuxième volet du système, la vie monastique qui stérilisait en particulier tous les cadets des familles. Il y a un siècle, on dénombrait un moine pour treize habitants, joli score.

Aujourd'hui, sous la force des idées nouvelles, la polyandrie est interdite, même si elle se pratique clandestinement dans les campagnes, et le monachisme a perdu de sa séduction. On ne recense plus qu'un moine pour soixante habitants. Au surplus, la science de ces moines n'est pas mirobolante. Dans tout le Ladakh, on ne connaît plus qu'un seul homme capable de réciter la saga du Gesar, cette épopée tibétaine du dixième siècle qu'il faut douze années pour apprendre par cœur. Et si les cérémonies religieuses restent fastueuses, elles sont pleines de trous, d'oublis et d'erreurs, mutilées et écornifiées comme les vieilles peintures des monastères.

### Déclin ou renaissance ?

Est-ce que le Ladakh va vers sa mort ? Busquet et Delacampagne ne le croient pas. Ils relèvent des signes heureux. Ils notent que le Dalaï Lama porte un intérêt extrême au Ladakh, devenu avec le Bouthan la dernière terre des lamas. Et, s'il est sûr que les vocations monacales se font plus rares, au moins elles ne sont plus forcées. Enfin, que le régime théocratique ne soit plus qu'un souvenir, est-ce bien un malheur ? Les pouvoirs spirituels du lamaïsme pourraient y gagner.

Et puis, savent-ils, Delacampagne et Busquet, ce que le Ladakh devient pendant l'hiver, quand la neige a posé les scellés sur tous les cols, quand ce grand pays oublié se referme comme une chambre forte dont on a égaré le chiffre, quand s'abattent enfin sur ses villes démantelées le silence, le noir, oui, savent-ils dans quels paysages s'en vont les populations du Ladakh, comme vont des voyageuses de nuit ?

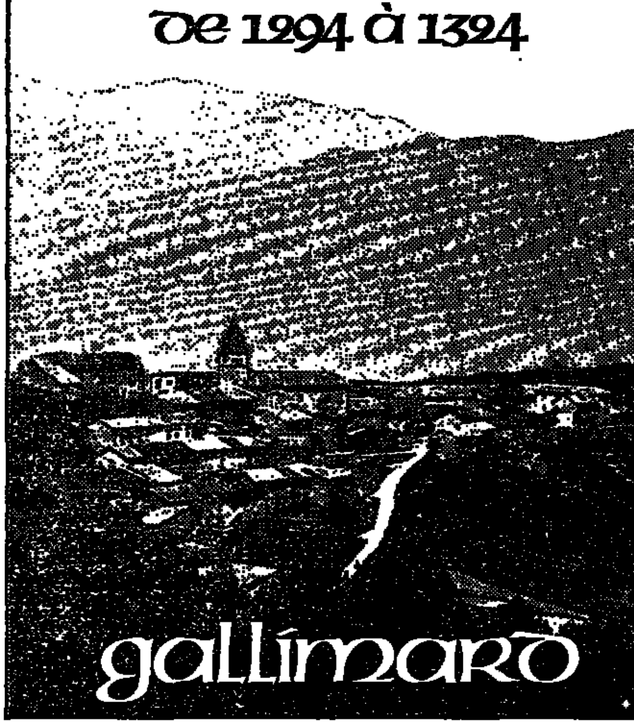
GILLES LAPOUGE.

★ LADAKH, de Gérard Busquet et Christian Delacampagne. Buchet-Chastel et Nouvelles Frontières, 172 pages, 39,80 F.





montaillou, village occitan
de 1294 à 1324



gallimard


## science fiction

### Les «Humanoïdes» ont encore frappé

LES « Humanoïdes Associés » s'enrichissent d'une nouvelle collection de science-fiction.

Les deux premiers volumes d'« Horizons illimités » sont plutôt prometteurs. L'un poétique, l'autre pas, tous deux s'inscrivent dans le courant de la S. F. écologique.

*La Planète Folie,* de John Brunner. Folle et meurtrière, la planète Asgard ? Sans doute, mais pour ceux-là seuls des colons qui refusent d'entendre Cerbère et Anubis — leur mémoire mythologique, — et de se mettre à l'écoute de leur corps.

*Immortels en conserve,* de Michael G. Conney, ou comment résoudre les problèmes de surpopulation et s'assurer du même coup l'immortalité. Il suffit de transplanter indéfiniment de quarante ans en quarante ans les mêmes cerveaux, policièrement sélectionnés, dans le corps tout neuf des nourrissons préalablement décervelés. Voilà qui n'incite guère les âmes sensibles à procréer et provoque la mise en attente des cerveaux non prioritaires dans les boîtes qui donnent son titre au roman.

L'espoir de ce monde noir viendra des marginaux qui préfèrent notre normalité biologique à une bien sinistre immortalité.

Les «Humanoïdes» semblent décidés à frapper juste.

NATHALIE DUDON.

★ LA PLANETE FOLIE, de John Brunner, et IMMORTELS EN CONSERVE, de Michaël G. Conney. Les Humanoïdes associés (respectivement 195 p., 29,50 F. et 205 p., 32 F).


DES LIVRES POUR L'ETE

ACHILLE CAMPANILE
Le héros
collection arc-en-ciel 38 F

ROGER CANS
En effeuillant l'Amérique
collection regards sur le monde 40 F

RENE FALLET
Y-a-t'il un docteur dans la salle ?
roman 45 F

THEODOR KALLIFATIDES
Les santons du Péloponnèse
collection arc-en-ciel 36 F

denoël



sueurs froides pour l'été

JEAN-FRANÇOIS COATMEUR
le mascaret

M.B. ENDREBE
l'indice

HUBERT MONTHEILLET
esprit es-tu là ?



"collection sueurs froides"

denoël



JACK THIEULOY et RENE GARBIT
AUX ÉDITIONS DE L'ATHANOR

Pour la rentrée littéraire de septembre, l'Athanor annonce deux romans : « Loi de Dieu », de Jack Thieuloy (si l'auteur n'est plus à présenter, son œuvre est encore à découvrir) et « Loulou-Métro », de René Garbit (son deuxième roman, après « Le temps fou », chez Julliard).

L'Athanor, un éditeur un peu plus fou, un peu plus pauvre, un peu plus téméraire que les autres ?

EDITIONS DE L'ATHANOR,
23, rue Vaneau, 75007 PARIS.



Un rire neuf... Enfin Pividal est venu! Retenez bien ce nom... et courez l'exiger chez votre libraire... Passez votre fou rire aux amis. Brouillez-vous avec ceux qui y résistent, ou expliquez-leur, Hamlet en main qu'il y a plus de choses dans le livre de Pividal que n'en rêve la nouvelle philosophie... Les lecteurs pompeux à qui rire ne suffit pas doivent savoir que "Pays Sages" va plus loin qu'il ne semble... A sa façon badine, Pividal rejoint les préoccupations des chercheurs comme Foucault et Barthes.
B. Poirot-Delpech - Le Monde

... Pividal donne du rapport des forces entre socialisme et capitalisme une description tellement surréaliste qu'elle est plus vraie que nature.
J. Clémentin - Le Canard Enchaîné

... Une omelette de haut goût, parfumée tantôt au fluide glacial, tantôt à la nitroglycérine...
J.-M. Royer - Le Point

Rafael Pividal
pays sages
204 pages - 25 F. Dif. Hachette.

Candide à Moscou... Le rire vous gagne devant ces inventions mirobolantes, puis l'étonnement, puis l'inquiétude, car ce nihiliste de l'humour tous azimuts distribue gratis ses cadeaux : à chacun son petit pain de plastic. Délirant peut-être, mais l'œil ouvert...
Matthieu Galey - L'Express

Les Pays Sages de Pividal : pour comprendre l'histoire en se tordant de rire...
F. Xénakis - Le Matin

Si vous êtes fatigué sur vos plages, lisez "Pays Sages" pour ce qu'il est : un pied-de-nez désopilant aux mœurs occidentales. Si vous l'êtes moins, lisez "Pays Sages" pour ce qu'il est encore : une nouvelle lettre persane sur la philosophie comparée des États... Le roman le plus drôle et le plus intelligent de l'année, à lire de toute urgence avant que le ciel de la rentrée ne vous tombe sur la tête.
J.-L. Ezine - Les Nouvelles Littéraires

## lettres étrangères

# Le nouveau départ d'Updike

(Suite de la page 11.)

*Le système de tension et de surprises que nous appelons l'intrigue est fondée en grande partie sur le postulat que la société bourgeoise décourage et entrave le libre déploiement de la sexualité.* » Avec la venue de la société de tolérance, le roman va devoir se libérer de son « ancienne fonction de masseur de notre sensibilité » ; il va devenir « manipulation de marionnettes verbales » et magie. « *Quand je veux faire voler un de mes personnages, je dis simplement : « il s'envole ». Une liberté merveilleuse nous attend.* »

L'objectif proposé du roman à venir est aussi séduisant que l'analyse du roman traditionnel — mais le romancier américain est si fortement marqué par l'événement — fût-il psychique — qu'il a du mal à « fictionnaliser ». Nabokov est le seul « américain » qui ait parfaitement maîtrisé ce processus. Pynchon, Hawkes, Barth s'y essaient à leur façon. Après avoir disséqué les rapports sexuels des *Couples* (2), dans un best-seller ambigu, Updike, toujours dans le vent, réaliste-moraliste dont la carrière reste associée au sophistiqué *New Yorker*, prend un nouveau départ avec *Un mois de dimanches*. Un roman charnière pris entre la réalité du désir et le désir de l'écriture.

La réalité. Un pasteur. « *Quarante et un ans en avril dernier, 1,77 mètre, 71,600 kilos. Ancien demi de mêlée, fringant comme un poney. Goûts classiques en matière d'habillement. Pénis de taille moyenne. Je m'aime et me déteste plus que d'habitude ne le font les hommes. L'un de ces deux excès attire les femmes, mais lequel ?* »

Les « folles négligences ». Alicia, maître de musique, lui révèle, comme dans un miroir extatique, son démon sexuel. Frankie, épouse du banquier-président du conseil des diacres, lui enseigne la frénésie des pétales de langue, mais l'érection ne vient pas. Par dizaines, les autres, innommées, lui apportent l'émerveillement, sur place, dans l'église, généralement après la quatrième conversation.

### La seule thérapie

L'enfermement. Un couvent ? Une maison de repos ? Un centre d'internement ? En tout cas, un lieu parfaitement aseptique où séjourne le révérend sur ordre de son évêque. Quatre sermons, quatre dimanches, un mois sans doute. Pas de Bible. Pas de communication avec l'extérieur. Un seul droit et devoir : écrire. « *Mes supérieurs ont posé devant moi une liasse de feuilles vierges — de quoi durer un mois, selon leurs calculs. Les noircir est ma seule thérapie.* »

L'écriture se substitue à la réalité des souvenirs et des états d'âme. Le pécheur écrit son livre — celui que nous lisons. Le héros-auteur interpelle le lecteur-confident dans une inquiétante connivence. Le réel est métamorphosé par l'excès. L'excès délibéré. L'excès de narcissisme qui engendre le grotesque. L'excès de sexe qui vire à la parodie. L'excès de mots qui tourne au jeu : « *Je vis soudain « sur-jouir.* » (La traduction de Maurice Rambaud est exceptionnellement brillante.) *Le silence.* Des bulles de silence. Un étrange mélange d'images et de mots — presque une bande dessinée. Des clins d'œil : la geôlière, la patronne du centre de désintoxication pour les drogués de l'adultère — dont il est fait l'apologie magistrale et cocasse — porte le nom de Mrs. Prynn, associé pour tout lecteur anglo-saxon à l'héroïne de *la Lettre écarlate* condamnée à porter sur sa poitrine la lettre somptueusement brodée de l'A-dultère.

C'est moins le livre à venir que la version ironique du traditionnel roman sentimental. Les émotions se réfugient dans une clandestinité mise aujourd'hui à la portée de tous et sur le mode fantasmatique. Updike demeure prisonnier des conventions dont il souhaite se dégager. L'intérêt du roman se situe dans la description — d'ailleurs fascinante — de la panique éprouvée par le pasteur devant sa maîtresse comme devant son père, dans le puissant dialogue entre le profane et le sacré, dans l'éloge de l'ambiguïté — et non dans le *renouvellement* de l'écriture.

**PIERRE DOMMERGUES.**

★ UN MOIS DE DIMANCHES, de John Updike. Gallimard, 240 pages, 39 F.

(2) John Updike, *Couples*, N.R.F., Paris, 1969.

## *QUAND LE ROMANCIER SE FAIT POÈTE*

LE romancier John Updike vient de publier une nouvelle collection de poèmes, qu'il qualifie de « légers » — *Tossing and Turning* (*) — où il s'agit surtout de poésie « concrète », de petits croquis lestement dessinés, dont le cadre est souvent la maison de famille. Des titres typiques : *In the Tub* (Dans la baignoire) ; *At the Piano ; Under the Sunlamp* (Sous la lampe à bronzer), « car, dit-il dans une interview accordée au *New York Times Book Review* du 10 avril, *il y a une limite à ce qu'on peut tirer des couchers de soleil et des jonquilles.* » Bien entendu, il ne voile pas du tout le sexe dans ses vers « *le bon goût*, ajoute-t-il, *n'y a pas sa part : notre vie de lecteurs est trop courte pour que l'écrivain soit poli* ». Bien qu'il ne regrette pas d'être devenu plutôt romancier que poète (car la poésie ne représente qu'une infime partie de son *œuvre qui compte déjà vingt volumes*), il se dit plus à l'aise en composant des poèmes, ceci surtout parce que l'activité poétique est « *sporadique* » depuis qu'on l'a purgée de tout ce qui est « *confortablement mécanique* » (rythme, mètre, ponctuation, rime). « *Mais*, remarque-t-il, *on ne m'a jamais pris au sérieux comme poète...* »

Il mériterait de l'être, car ces vers « légers » sont d'une fraîcheur *et d'un lyrisme insolite à tel point qu'on souhaiterait de les voir* traduits en français, en voici un échantillon :

*DANS LA BAIGNOIRE*

*Tu es une mare où se reflètent*
*des nuages roses il y a de la mousse*
*où les blanches racines se joignent*
*quand tu lèves la main pour te raser*
*tu es une espèce d'arbre plus jeune*

*Argent tu surgis du plomb*
*Effet magique car*
*mon rasoir est émoussé comme une hachotte*
*et l'eau est encore plus chaude*
*qu'un homme puisse jamais supporter.*

**JOHN LAPP.**

(*) Titre intraduisible, mais cela se dit d'une nuit blanche : « J'ai passé la nuit à *tourner et me retourner.* »

# Les exigences de Robert Duncan

● ***Le gourou californien est aussi un poète acharné à son labeur.***

C'EST un bien curieux personnage que Robert Duncan. Ceux qui ont assisté, il y a quelques semaines, à la *lecture de ses poèmes*, au Centre Georges-Pompidou, ont été surpris par ce manteau de légendes dont était revêtu un homme si simple. Le fameux « gourou » californien s'effaçait, comme s'effaçait le héros de roman *silhouetté* par Anaïs Nin dans son *Journal* — et ne restait plus qu'un poète acharné à son labeur, et acceptant que son texte demeure obscur. Serge Fauchereau, auquel nous devons la traduction du recueil anthologique *Passages et Structures*, ainsi que sa présentation, cite ce mot de Robert Duncan : « *Si cela forme un tout, l'obscurité est partie intégrante de l'œuvre, de la forme.* » Nous y voici : la forme !

Pour Robert Duncan, il est manifeste que le poème possède trois faces : la première prend en charge l'écriture antérieure ou contemporaine (certains textes, ici, s'articulent à partir *de Gérard de Nerval, d'Erik* Satie composant une entrée pour la Rose-Croix de Péladan, de Court de Gébelin, ou des récits gallois du *Mabinogion*) ; la deuxième fait paraître l'expérience des hommes du temps présent :

*Les champs fumants, les B-52*
*[volant si haut*
*que ni le son ni la vue ne les*
*[dénonce, les pilotes*
*lâchant leurs bombes sans avoir*
*[ni le son ni la vue*
*de ce qu'ils bombardent...*

La troisième enfin laisse le champ (et le chant) libre à tous les fantasmes personnels. Le seul accord, le seul lien entre ces dimensions diverses étant la forme. La démarche de l'écriture, chez Robert Duncan, se veut *dérive* par rapport à des écrits existants, par rapport à la bibliothèque.

Il serait indu, et injuste, de déduire de cela que Robert Duncan est en tout et partout livresque.

Il faut citer ce fragment repris par Serge Fauchereau : « *L'artiste, selon la poétique de Dante, travaille avec chaque partie du poème comme polysémique, prenant chaque élément de la composition comme génératif de sens, une réponse et une contribution à l'élaboration de la forme. La vieille doctrine des correspondances est élargie et étendue à un nouveau système de réponses en écho.* »

Dès lors, Robert Duncan introduit dans sa production une étonnante ambiguïté de la syntaxe et du vocabulaire. Les « jeux de mots » qui sont fréquents dans ses ouvrages perdent tout caractère ludique.

Robert Duncan a publié peu de livres. Il donne volontiers son aide à l'avant-garde, mais il estime être suffisamment connu par les brèves pages qu'il a livrées aux imprimeurs. Ce n'est pas dédain. C'est la marque d'une exigence radicale. Et cette exigence même contribue à faire de Robert Duncan, outre l'insolite et *étrange beauté de ses poèmes*, l'un des écrivains les plus écoutés par les nouvelles générations de l'Amérique d'aujourd'hui.

**HUBERT JUIN.**

★ PASSAGES ET STRUCTURES, par Robert Duncan. Édition bilingue. Traduction et présentation par Serge Fauchereau, Christian Bourgois. 189 pages, 38 F.

Sempé

simple question d'équilibre



64 p. noir et couleur : 42 F

denoël

## histoire

# L'IDOLE ET LE RÊVE

● ***Marx envoie comme informatrice dans Paris insurgé une beauté russe de vingt ans.***

EN 1870, à Londres, Marx reçoit l'envoyée de la section russe de l'Internationale (en exil à Genève). Elle a dix-neuf ans, une masse de cheveux noisette, des joues d'écolière. Elisabeth Toumanovski est l'épouse (fictive) d'un colonel quinquagénaire et libéral ; depuis l'adolescence elle rêve du prophète Karl Marx. Le père du socialisme scientifique est d'abord charmé, puis ravi : cette ravissante a un cerveau d'organisatrice, et sous l'exaltation elle sait raisonner. La famille Marx s'ouvre. Pendant quelques mois, Elisabeth, Russe polyglotte, autodidacte cultivée, lectrice de Tchernychevski (*dont le roman Que faire*, à la génération suivante, bouleversera Lénine), se sentira comme la quatrième fille du docteur Marx. Mme Marx, première Jenny, mélancolique, la présente à Jenny, sa fille aînée, vingt-six ans, à la bouillante Laura Lafargue, vingt-quatre ans, déjà deux fois mère, à l'espiègle Tussy, de seize ans... Et à Hélène Demuth, la dévouée servante, que son maître gratifia d'un enfant clandestin.



*La guillotine est brûlée place Voltaire, le 6 avril 1871.*

Quand Paris s'insurge, Karl Marx, après les militants Léo Frankel et Paule Mink, veut envoyer un informateur : Elisabeth se porte ardemment volontaire.

Dès l'arrivée, elle doit vaincre le sourire ironique des responsables de la Commune — la misogynie de Proudhon n'est absente ni chez les anarchistes à la Bakounine ni chez les disciples de Blanqui l'enfermé.

Sitôt à Paris, Elisabeth organise l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Elle s'acquiert ces « pétroleuses » auxquelles Edith Thomas a consacré un livre admirable. Nathalie Lemel, relieuse bigouden de 1,40 m et patronne de « La Marmite », restaurant coopératif, l'aide autant que le journaliste André Léo. Elisabeth devient l' « orateuse » des clubs. Dès le 24 avril, elle écrit à Marx : « Comment pouvez-vous rester là-bas dans l'inaction... ? » Elle le juge : a-t-il raison de croire que les Parisiens, « artisans de luxe », sont des prolétaires moins conscients que les ouvriers des grandes usines d'Allemagne ? Il a raison en tout cas d'écrire à Eugène Varlin qu'il faut se lier à la province. *Paule Mink part* pour expliquer la Commune hors Paris. Trop tard.

Dans la dernière semaine de mai, Elisabeth, qu'on appelle la « princesse Dmitrieff », monte sur les barricades, cheveux et écharpe au vent. Louise Michel se méfiait de « toutes » ces révolutionnaires russes ». Pourtant elles luttent côte à côte, comme Anna Jaclard, autre Russe, comme Nathalie. Blessée, Elisabeth parvient à s'enfuir en Suisse et la police ne la retrouve plus. Mais l'idole Marx est fracassée avec le rêve de la Commune.

Elle rentre en Russie, près du mari mourant. L'intendant des domaines est un noble ruiné de vingt-six ans, Ivan Davydovsky, partisan de Bakounine et même de l'exalté qui avait trompé Bakounine, ce Netchaïev dont Dostoïevski fera un héros des *Possédés* et qui se révélera agent double.

Est-ce en tentant de le convertir qu'Elisabeth s'éprend de Davydovsky ? Le mari meurt. De maladie et non, comme le prétendra perfidement le communard Lissagaray, à Londres, « assassiné » par l'intendant avec la complicité de la femme. C'est pour une tout autre affaire, obscure, sinistre, avec mort d'homme, que Davydovsky sera condamné à la déportation en Sibérie. A ce procès de quarante-huit accusés, avec un dossier de quinze mille pages, Elisabeth, citée comme témoin, prononcera une vraie plaidoirie. Elle avait épousé l'accusé. Elle a de lui deux enfants, bientôt trois. Elle le suivra en Sibérie, longtemps.

La mort d'Elisabeth la Rouge est mystérieuse : elle a péri à Moscou en 1918, semble-t-il, et de façon violente. Vengeance ? *Erreur* ? On l'ignore. C'est seulement en 1928 qu'un historien soviétique, Knijnik-Vetrov, entreprendra de retrouver les traces. Sur la mort, il se contente d'une *phrase : « La plus grande tragédie de sa vie est d'avoir été méconnue comme révolutionnaire...* » Elle ne l'est plus : son nom brille sur une école, un musée, sur une plaque, et les écoliers soviétiques l'apprennent *en étudiant* la Commune.

**DOMINIQUE DESANTI.**

★ ROUGE ELISABETH, d'Yvonne Singer-Lecocq. Stock, coll. « Femmes dans leur temps », 257 p., 38 F.

"le roman qu'aimeront toutes les femmes




# JACQUES CŒUR DÉBROUILLÉ

● ***Le Foucquet du Moyen Age ?***

BIEN des pages restent mystérieuses dans le destin de Jacques Cœur, et le procès passablement inique qui lui fut fait par Charles VII, à la fin de sa vie, n'a pas peu contribué à obscurcir les choses. Fut-il un concussionnaire, ce grand argentier, réformateur du système fiscal que le roi ne dédaignait pas d'envoyer en ambassade auprès du pape de Rome, Nicolas V, et auprès du pape suscité par la pragmatique sanction de Bourges, Félix V, qui, lui, résidait à Lausanne ? C'est probable.

Mais comment démêler « service » et « affaires » ? Le roi, tout le premier, avait puisé sans vergogne dans la bourse du financier dont il faut bien dire qu'avec Jeanne d'Arc il fut son plus considérable atout dans la lutte contre l'Anglais.

Georges Bordonove ose le rapprochement Jacques Cœur-Foucquet, non sans vraisemblance.

Un faisceau de prétextes spécieux masqueront les vraies raisons d'une chute qui fut sans appel et suivie d'un acharnement cruel : plus facile d'arrêter un homme que de lui rembourser des avances considérables. Le roi, ce faisant, châtiait-il, en outre, des complaisances envers le dauphin factieux ? Certains historiens l'ont avancé, avant Bordonove. Mais c'est un peu pousser les choses au noir que de voir, en Jacques Cœur, « une victime de Louis XI ». S'il y eut collusion entre eux — ce qu'on n'a jamais prouvé, — notre héros fut alors victime de son imprudence.

**GINETTE GUITARD-AUVISTE.**

★ JACQUES CŒUR ET SON TEMPS, de Georges Bordonove. Pygmalion, 247 pages, 42 F.

# La M.O.I. et le P.C.

*Après la publication dans « le Monde des livres » du 22 juillet de la lettre de M. Alain Guérin, Dominique Desanti, alors absente de Paris, nous a adressé le texte suivant :*

Nullement mis en cause dans mon article du 1er juillet sur la résistance de la M.O.I. (« *Passage du témoin* »), Alain Guérin se dit surpris de ma « surprise » sur quelques points.

Il nous apprend que si l' « appel au peuple de France », dit « *appel du 10 juillet* », *fait mention d'« événements bien postérieurs à cette date* », c'est parce qu'il reçut plusieurs remaniements ; s'il est signé par Jacques Duclos et Maurice Thorez, c'est que celui-ci, à Moscou, *avait été consulté par radio. Ce* contact n'a donc pas pu fonctionner entre Jacques Duclos et l'Internationale communiste, également implantée à Moscou ? Car, dit Alain Guérin, c'est l'Internationale qui donna à Maurice Tréand la directive de demander la reparution légale de *l'Humanité* dans la France occupée. Or « *très vite, Jacques Duclos, Benoît Frachon et leur entourage s'opposèrent à ce processus de « légalisation* ». N'ont-ils pu le faire savoir à Moscou par radio ?

Je suis heureuse d'avoir permis à Alain Guérin de réhabiliter Maurice Tréand dans les colonnes du *Monde*. Ce militant du P.C.F. et de l'*Internationale*, après cette démarche effectuée sur ordre, fut en effet « *déchargé de ses tâches de responsable aux cadres* » et « *mis au vert* ». Jusqu'à sa mort, en 1947, il n'était question qu'à *mi-voix de ce responsable aux* cadres de la guerre d'Espagne. Le jour de l'enterrement, Benoît Frachon me dit : « *Il y a des injustices que l'on répare trop tard.* » Ainsi ai-je appris qui fut Maurice Tréand.

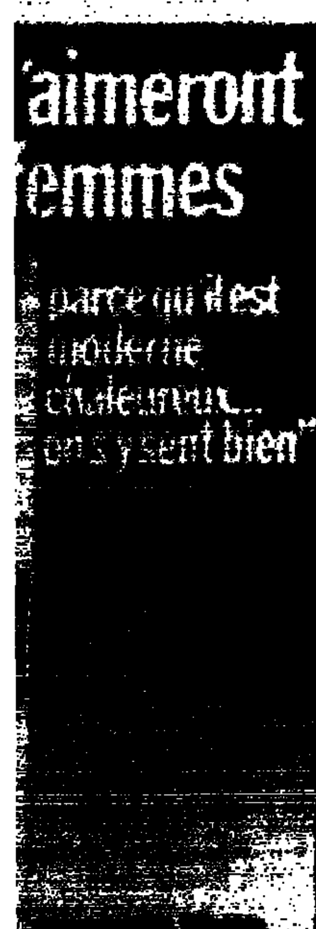
Pour Bruno, témoin masqué qui, en 1977, porte d'importants témoignages sous pseudonyme, on comprend que les « *tracasseries de la D.S.T.* » pendant la guerre froide aient prolongé son habitude de la clandestinité. L'attitude d'un organisme de police français envers ces combattants pour la liberté de la France est inexcusable. Mais avouons pourtant que, durant la guerre froide, *ce n'est pas en* France que les anciens de la M.O.I. couraient les plus graves dangers.

LE RÊVE

JACQUES CŒUR DÉBROUILLÉ



La M.O.I.




# CARNET

## Naissances

— M. et Mme de Vandière de Vitrac et Marie
font part de la naissance de
FRANÇOIS,
le 27 juillet 1977.
4, rue G.-Milandy,
92360 Meudon-la-Forêt.

— Sylvie et Hervé Debache
ont le plaisir d'annoncer la naissance de la petite
JULIE.
20, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— M. Bernard Gamby et Mme, née Brigitte Cerf-Lanzenberg laissent à
Christian, Caroline, Marie-Pierre, et
Eric, Rébecca,
la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,
YANN.
Paris, le 23 juillet 1977.
22, rue Ravignan,
75018 Paris.

## Décès

— Le professeur et Mme Jacques Bréhant et leurs enfants,
Mme Monique Brulfer et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice BRULFER,
née Hélène Le Foulon,
survenu à son domicile, le lundi 18 juillet 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le vendredi 22 juillet en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Sainte-Ménehould.
51, bd de Beauséjour,
75016 Paris.
3, rue Jean-Goujon,
75008 Paris.

Paris-Champfleury (10)
— Mme Claude Cabuzel,
Justine et Pauline, ses enfants,
M. et Mme Marcel Neeser, ses parents,
Ses frères et ses sœurs,
La famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de
Claude CABUZEL,
survenu dans sa trentième année.
Les obsèques auront lieu le 29 juillet 1977 en l'église de Saint-Thiebault (52), à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Jouvent,
M. et Mme Maurice Courtois et leur fils,
M. et Mme Jean-Pierre Courtois et leur fils,
M. et Mme Paul Barraud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Georges COURTOIS,
président-directeur général de la S.A. Entreprise Courtois,
leur père, grand-père, frère, beau-frère et parent, pieusement décédé à Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 1977, dans sa soixante-quinzième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Denis de Wissous (Essonne), le vendredi 29 juillet à 9 h. 30.
5-7, route de Morangis,
91320 Wissous.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André DANON,
ingénieur des arts et manufactures, survenu le 22 juillet 1977 dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 26 juillet dans l'intimité.

— Nous apprenons le décès de
Mme André BIOSSE DUPLAN,
née Jeanne Rolland d'Estape,
pieusement décédée à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans sa paroisse Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, le vendredi 22 juillet 1977, dans l'intimité familiale.
De la part de son époux, M. André Biosse Duplan,
De leurs enfants, M. et Mme Philippe Biosse Duplan et leurs deux fils,
M. et Mme Charles-Edouard Desbrières et leurs quatre enfants,
M. et Mme Guy Thiebaut et leurs trois enfants,
De ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères, le comte et la comtesse de La Taille Tretinville,
M. et Mme Jean de La Taille Tretinville,
M. Gabriel Biosse Duplan,
M. et Mme Louis Beaupère,
M. et Mme Jacques Biosse Duplan,
M. et Mme François Biosse Duplan,
Leurs enfants et petits-enfants.

— M. Raymond Harlé,
M. et Mme Serge Harlé et leurs enfants Sophie et Xavier,
M. et Mme Philippe Daeschner, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Senn et leurs enfants,
M. et Mme Robert Harlé et leur fils,
M. et Mme Jacques Harlé, leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de M. et Mme Jean Harlé,
M. Jacques Faure, ses enfants, petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Mme Robert Frantz, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymond HARLÉ,
née Simonne Jordan
le 21 juillet 1977.
« L'Eternel est mon berger. »
Psaume 23.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la stricte intimité familiale.
4, rue Eugène-Labiche,
75016 Paris.

— Le commandant de La Gastine, ses enfants et ses petits-enfants font part du décès de
Mme de LA GASTINE,
née Marie-Antoinette Grasset,
survenu le 23 juillet 1977.
Un service religieux aura lieu le 16 juillet là 18 h. 30 en l'église de Villefranche-sur-Mer.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Villefranche-sur-Mer,
24, rue de Grande-Bretagne.

— Mme Elisabeth Marchand,
Mlle Martine Marchand,
Céline Bary,
Mme veuve Roger Marchand,
Mme veuve Marcel Piqueux,
Mme veuve Emile Galland,
Et tous ses nombreux amis,
font part du décès de
M. Robert MARCHAND,
survenu le 23 juillet 1977 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 27 juillet à Poitiers (86), dans l'intimité familiale.

— Mme veuve Joseph Marcus,
M. et Mme Philippe Gutmann et leurs enfants,
Mlle Arlette Marcus,
M. et Mme Jacques Blanc et leur fils,
M. et Mme Georges Marcus et leurs enfants,
Les familles Riveline et Smolarski
ont la douleur de faire part du décès de
Robert MARCUS,
leur fils, mari, père, grand-père, frère et beau-frère,
survenu le 27 juillet 1977.
On se réunira le 29 juillet à 14 h. précises.
Entrée principale du cimetière Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.
3, avenue de Villiers,
75017 Paris.
59, rue de Courcelles,
75008 Paris.

— Mme François Prechac,
M. et Mme Louis Prechac, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Dugast, leurs enfants et petits-enfants,
M. René Prechac,
M. Maurice Prechac et ses enfants,
M. et Mme Alain Prechac et leurs enfants,
M. et Mme Claude Prechac et leurs enfants,
Les familles Lussan, Sarramia, Laporterie, Soliréne, Barclay, Licoys,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François PRECHAC,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole de Rome,
ancien directeur
de l'enseignement supérieur,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, rappelé à Dieu le 22 juillet 1977 dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 juillet en l'église de Vopillon, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Condom.
Vopillon par Condom, Gers.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Pytel, son épouse,
Stanislas et Tanguy Pytel, ses enfants,
Toute la famille et ses nombreux amis
font part du décès accidentel de
M. Pierre PYTEL,
géomètre-expert, D.P.L.G.,
adjoint technique Scetauroute,
survenu le 21 juillet 1977.
Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église de Bligny-les-Beaune (Côte-d'Or), le 23 juillet 1977.
Priez pour lui.
Chemin du Bois,
21200 Bligny-les-Beaune.

— Le président, les membres du conseil d'administration et le personnel de la section française du Conseil international des monuments et des sites,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean SALUSSE,
maître de requêtes au Conseil d'Etat,
secrétaire général
de la section française
du Conseil international
des monuments et des sites,
survenu à Paris le samedi 23 juillet 1977.
Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 28 juillet 1977, à Hyères (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.
*Le Monde* du 29-30 juillet.

— Le président et les membres du comité exécutif du Conseil international des monuments et des sites, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean SALUSSE,
secrétaire général adjoint
et trésorier du Conseil international des monuments et des sites,
survenu à Paris le samedi 23 juillet 1977.
Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 28 juillet 1977 à Hyères (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président, les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean SALUSSE,
maître des requêtes
au Conseil d'Etat,
directeur de la Caisse nationale
des monuments historiques
et des sites,
survenu à Paris le samedi 23 juillet 1977.
Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 28 juillet 1977 à Hyères (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Robert Souchet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Souchet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Souchet et leurs enfants,
Le commandant et Mme Pierre Souchet et leurs enfants,
Mme Louise Caudron-Souchet, sa sœur et ses enfants et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de
François, Eugène, Saint-Ange SOUCHET,
ingénieur des arts et manufactures,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris, le 22 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.
Le service religieux, en l'église Saint-Germain de Charonne et l'inhumation, ont eu lieu dans l'intimité, le 27 juillet 1977.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

## Communications diverses

— Mardi dernier, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'hôtel Matignon, le premier ministre, M. Raymond Barre, après avoir rappelé la carrière de Mme Simone Cino del Duca, ainsi que ses réalisations, notamment dans le domaine de la presse et sur le plan humanitaire, par la création de la Fondation Simone et Cino del Duca, lui a remis les insignes d'officier de l'ordre national du Mérite.

VENTE A AVIGNON

NOUVEL HOTEL DES VENTES
74 bis, rue Guillaume-Puy
Ventes, vendredi 29, samedi
30 JUILLET, à 17 heures
MOBILIER ANCIEN
ARGENTERIE - OBJETS D'ART
TABLEAUX par : Dufy, Laprade, Touchagues, Lhote, etc.
Me Michel ROURE, C.P.R.
Tél. 86-35-35

Le SCHWEPPES Bitter Lemon contient un trésor : sa pulpe.

# SPECTACLES

# théâtres

## Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle de ballets IV (Sérénade, Webern, Opus V, l'Après-midi d'un faune, Adagietto, Apollon Musagète).
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire.

## Les autres salles

Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

## Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

## Festival estival

Hôtel Hilton, 18 h. : Ensemble Haydn de Tokyo, sol. M.-C. Jamet, harpe et C. Larde, flûte ; 21 h. : Ensemble Haydn de Tokyo, sol. M. T. Ghirardi.
Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin des Prés.
Quai du Port-St-Bernard, 18 h. 30 : Michel Edelin.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor J.-N. Molard (Chevalier Saint-Georges, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France et Freiburger Vokalensemble, dir. M. Andreae (Schubert : Lazare).

## Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

## La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

## Jeudi 28 juillet

## Les concerts

(Voir Festival estival.)
Eglise des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades (Campra, Marais, Leclerc).

## Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

## Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h 15 : J.-M. Thibault.
Café de la gare, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Chouchoute du cap Horn.
Cour des miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeanne.
Dix Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : le Président.
La Mama du Marais, 21 h. : Les 3...
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
Tout à la joie, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo. — II : 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

# cinémas

## La Cinémathèque

Chaillot, — 15 h., la Quatrième Alliance de dame Marguerite ; Vampyr, de C.T. Dreyer ; 18 h. 30, les Dames du bois de Boulogne, de R. Bresson ; 20 h. 30, les Garçons, de M. Bolognini ; 22 h. 30, Quand la chair succombe, de M. Bolognini.

## Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e ((225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan 19e (206-71-33).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.), les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 5e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., **, v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (Itl., *, v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK A., v.o.) : Cujas (033-89-22), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e 633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.), 3e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
TRANSAMERICA EXPRESS (Am., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88)
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 6e (326-58-00) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), à partir du 31.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : La Clef, 5e, (337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LAUREAT (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heure spéciale.
MORE (A.) (**) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nations, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : La Clef 5e (337-90-90), Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA RUEE VERS L'OR (A.), Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VALLEE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

## Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Kid ; 16 h. : les Temps modernes ; 18 h. : le Dictateur.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une nuit à Casablanca.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15, 22 h. 15 : le Sexe fou ; 15 h. 30 : les Monstres ; 17 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 20 h. : Parfum de femme.
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e). (033-35-40) : Anne et les Loups.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Five Easy Pieces.
SCIENCE-FICTION (v.o.) Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) : le Jour où la Terre s'arrêta.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Abattoir 5.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon (17e) (380-24-81) : Born to Dance.
H. BOGART (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : Across the Pacific.
GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : Du plomb pour l'inspecteur.
TARKOVSKI (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h. : Andreï Roubiev.
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) (633-43-71) : la Prison.

## Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.), Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE CID (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

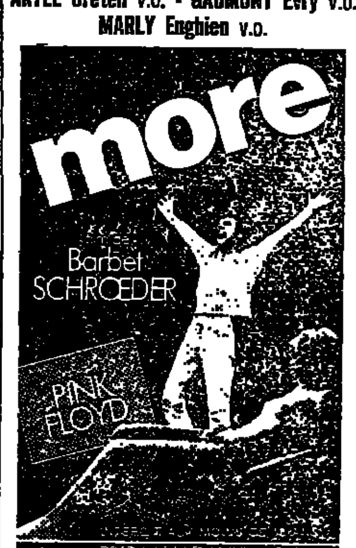
## Les films nouveaux

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, film français de Pierre Boutron. Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE, film franco-canadien de Eddy Greenwood (X). V. ang. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PLUIE DU DIABLE, film américain de Robert Fuest (X). V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PANIQUE EN PLEIN CIEL, film américain de R. Butler. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BATAILLON EN FOLIE, film italien de S. Sempieri. V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86). Fauvette, 13e (331-56-86).
LES CAVALIERS DU DIABLE, film américain de Joe Manduke. V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

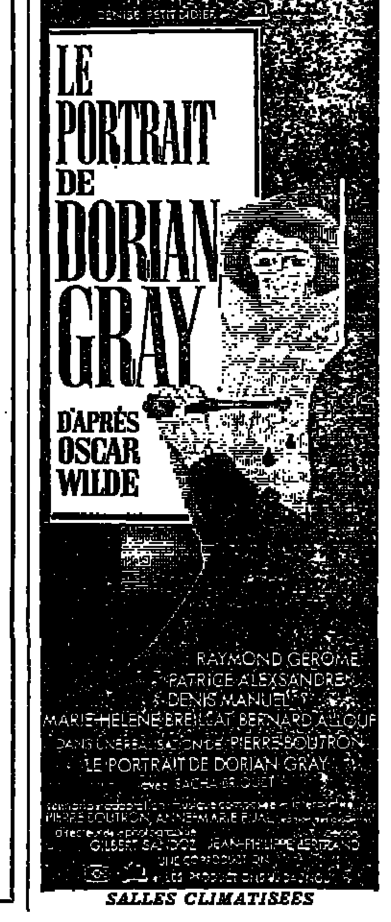
MARIGNAN PATHÉ - IMPÉRIAL PATHÉ - QUINTETTE - 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE CLICHY PATHÉ - ARTEL Rosny - GAMMA Argenteuil - MÉLIÈS Montreuil - AVIATIC Le Bourget - BUXY Boussy-Saint-Antoine - Ste-GENEVIEVE-DES-BOIS Le Perray.




ELYSEES LINCOLN v.o. - QUINTETTE v.o.
SAINT-LAZARE PASQUIER v.o.
MONTPARNASSE 83 v.o.
LES NATION v.o. - LE RICHELIEU v.o.
ARTEL Créteil v.o. - GAUMONT Evry v.o.
MARLY Enghien v.o.




PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT MARIVAUX - PUBLICIS SAINT-GERMAIN - PARAMOUNT GAIETE




SALLES CLIMATISÉES

# ARTS ET SPECTACLES

## QUI DIRIGERA LE PALAIS GARNIER ?

# Quatre hypothèses pour l'Opéra

*(Suite de la première page.)*

C'est étouffer l'affaire Salusse et le rapport Bloch-Lainé. Il serait étonnant que le ministère de l'économie et des finances acceptât une hypothèse aussi dangereuse pour les finances publiques (l'Opéra va déjà être obligé de demander une rallonge à l'automne, malgré l'encadrement des crédits). Variante de cette solution : on nomme un président provisoire et on tergiverse pendant quelques mois en *attendant les élections législatives,* quitte à laisser éventuellement à la gauche le soin de régler le problème.

Deuxième hypothèse : on désigne un président à poigne, capable d'imposer le respect des engagements budgétaires obtenus pour la première fois en 1976, et on laisse les structures dans l'état actuel. Toutes les conditions d'un nouveau conflit sont alors réunies, aggravées par un précédent douloureux ; il est évident que, dans le cas où de nouvelles structures ne seraient pas mises en œuvre dès la venue du prochain administrateur (qui doit, rappelons-le, entrer en fonction à *l'automne 1977 pour succéder, en* 1980, à M. Liebermann), il serait *impossible de les lui imposer en* 1980. « Si l'on attend le départ de M. Liebermann pour régler les opérations postérieures, la crise est alors certaine », signale le rapport Bloch-Lainé.

*Hypothèse absurde d'ailleurs :* quel président à poigne accepterait de reprendre la lutte de Jean Salusse dans des conditions d'infériorité manifestes dues aux privilèges exorbitants donnés à M. Liebermann par son contrat ? Comment accepterait-il une situation critiquée par le rapport Bloch-Lainé ?

Troisième hypothèse : le gouvernement applique les recommandations du rapport Bloch-Lainé en modifiant, avec son accord, les termes du contrat de M. Liebermann et en plaçant à côté de lui « un véritable responsable de l'administration ayant autorité sur les services techniques, la direction du personnel, la direction financière, le service commercial et la comptabilité ». Les décisions importantes seraient soumises à la double signature et les différends seraient tranchés par le président du conseil *d'administration.*

Si M. Liebermann accepte, il *sera prouvé qu'on aurait pu éviter* l'affrontement avec Jean Salusse, puisque celui-ci n'avait d'autre but que d'aboutir à cette solution.

Si M. Liebermann refuse — et, c'est la quatrième hypothèse, — *le gouvernement* peut mettre fin à son contrat en rétorquant que la convention passée entre la R.T.L.N. et lui comportait des obligations réciproques : obligation pour la R.T.L.N. de mettre à sa disposition une somme de 95 millions en 1975, ce qui a été fait ; obligation pour l'administrateur de respecter cette limite budgétaire et de réaliser, dans son cadre, le montage ou la création d'environ huit ouvrages. Or, en 1975, l'Etat a dû donner *18 millions de francs supplémentaires* alors que l'Opéra ne présentait que quatre ouvrages nouveaux.

Dans cette dernière hypothèse, il faudrait nommer d'urgence un directeur artistique pour réaliser le programme élaboré par M. Liebermann jusqu'en 1980 et préparer l'avenir ; il faudrait nommer également le responsable de l'administration demandé par le rapport, et, bien entendu, le successeur de Jean Salusse à la *présidence* du conseil d'administration. Rude tâche pour trois hommes nouveaux, mais, du moins, la situation serait nette et pourrait faire souffler un vent salubre sur l'établissement.

De toute façon, des décisions urgentes s'imposent, sinon l'Opéra *est reparti pour des années de* crise. M. Liebermann lui-même n'envisage pour 1980 que deux hypothèses : « La fermeture de l'établissement pour des travaux indispensables de modernisation, ou la poursuite d'une activité réduite (effectifs diminués d'au moins un tiers, programmation axée sur le ballet, avec pas, ou très peu, de nouvelles productions lyriques, cent séances de ballets et cinquante représentations lyriques) », ceci *à défaut d'une* « remise à flot financière de l'établissement ». Triste perspective *pour une fin de règne.*

Un coup de barre est donc nécessaire, comme le dit M. François Bloch-Lainé : « La situation présente du palais Garnier, pour brillante qu'elle soit, est un non-sens tel que sa prolongation est peu défendable. »

JACQUES LONCHAMPT.

## APRÈS QUATRE ANNÉES DE GESTION

# Les conclusions du rapport Bloch-Lainé

**Le combat méconnu auquel s'est livré M. Jean Salusse pour assurer, sur des bases saines, l'avenir de l'Opéra de Paris, s'appuyait essentiellement sur les conclusions d'un rapport établi en 1976 à la demande du ministère de l'économie et des finances et sous l'impulsion de M. Jacques Chirac, alors premier ministre, par M. François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances. Nous publions un résumé de document. Ce résumé n'est pas intégré au rapport lui-même, mais il en fournit les grandes lignes et les conclusions.**

Le problème actuel de l'Opéra de Paris est *dominé* par une question de personne qui complique les questions de fond. M. Rolf Liebermann, directeur de l'Opéra de Hambourg, a été appelé à *exercer* depuis 1973 la fonction d'administrateur, en vertu d'un *contrat qui lui assure une* rémunération de très loin la plus forte du secteur public, assortie d'un régime fiscal personnel sans précédent et qui lui donne des pouvoirs supérieurs à ceux prévus par des statuts révisés peu de temps avant sa nomination. Cette « carte blanche » avait pour but de rétablir l'Opéra de Paris au premier rang des grands théâtres lyriques et chorégraphiques. Ce but a été atteint grâce aux capacités de M. Liebermann, au moins pour la partie lyrique, mais à un prix très élevé : le total des dépenses est passé de 64,7 millions de francs en 1972 à 125,3 millions en 1976. L'enquête a conduit à constater que cet accroissement n'était pas dû seulement au *coût* de la qualité des interprétations et des mises en scène, qu'il provenait aussi du laxisme dans la gestion, de pratiques anciennes non corrigées et de pratiques nouvelles qui n'étaient pas fatales. *Il est apparu, en outre,* que de brillantes performances, accomplies aux frais de la généralité des contribuables, ne profitaient qu'à un petit nombre de Parisiens ou de visiteurs privilégiés et qu'elles n'avaient guère d'effet durable pour l'avenir des arts lyrique et chorégraphique en France.

### I. - La gestion administrative et financière est très critiquable

*a)* Pour la première fois depuis 1973, les prévisions budgétaires ont été tenues en 1976. Grâce surtout à l'abandon ou au report de certaines réalisations, les *limites fixées* par le gouvernement à la subvention pour 1977 pourront sans doute être également respectées. Mais au cours des années suivantes, elles ne le seront, sans qu'on ait encore à sacrifier des productions, que si les modes de gestion sont l'objet de réformes profondes. Ces réformes concernent, notamment le contrôle de l'engagement des dépenses, l'exécution des achats, les recrutements, la comptabilité et la surveillance des stocks, l'analyse du coût des créations et des représentations...

b) L'établissement ne dispose pas, en effet, de moyens de gestion satisfaisants, propres à éviter les négligences et les abus qui ont été relevés dans la plupart des secteurs examinés. Il est donc suggéré de tenir des comptes analytiques simplifiés et un inventaire permanent, d'instituer un « acheteur » unique, opérant suivant des méthodes plus rigoureuses, de faire appliquer strictement par l'agence comptable les règles habituelles, de remplacer un contrôle financier peu efficace par un contrôle d'Etat, de renforcer les pouvoirs et d'accroître la responsabilité du conseil d'administration...

c) Dans le domaine particulier de la confection des décors et des *costumes, alors* que d'importants investissement faits dans les ateliers auraient dû permettre de réaliser sur place la totalité des travaux, une grande part de ceux-ci a été commandée à l'extérieur et a coûté très cher. Il conviendrait de remédier aux désordres actuels, en soumettant les décorateurs à des obligations plus précises, pour que leurs projets soient rendus compatibles avec les contraintes techniques et financières et en établissant des devis et des plans de travail qui permettent, *à la fois, de limiter* les coûts et d'utiliser au mieux les moyens propres de l'établissement.

### II. - La politique du personnel est déficiente

Depuis trois ans, *les effectifs* se sont fortement accrus par suite, tant de l'augmentation du nombre des postes budgétaires que du recours incontrôlé au recrutement d'occasionnels qui deviennent rapidement des permanents. Au 1er septembre 1976, sur 1 076 postes au budget, il n'y avait que 973 emplois pourvus, mais les salaires payés aux occasionnels atteignaient 25 % du total des dépenses de personnel. Une remise en ordre s'impose qui dépend de la disparition du mono*pole syndical pour l'embauche et* du renforcement de l'autorité du directeur du personnel.

Il n'y a pas de véritable politique sociale : les classifications hiérarchiques sont trop complexes, les types d'indemnités trop nombreux, les horaires et la discipline de travail incohérents ou relâchés, les systèmes de notation et les plans de carrière à peu près inexistants. Il s'ensuit que le climat social est mauvais : un constant malaise se traduit par des crises fréquentes.

### III. - Les moyens disponibles ne sont pas bien employés

*a) En ce qui concerne le* corps de ballet, les recrutements effectués depuis 1973 ont porté l'effectif à un niveau trop élevé. Les danseurs ne se produisent pas assez souvent pour entretenir leur forme et la qualité des presta*tions s'en ressent, ainsi que* le moral de la troupe. Celle-ci est en crise depuis juillet dernier. Il semble nécessaire :

— D'augmenter le nombre des spectacles de ballet, qui pourrait être doublé ;

— De réduire l'effectif du ballet de l'Opéra, en créant éventuellement une seconde troupe pour se produire en banlieue et en province ;

— De revoir les conditions de recrutement et d'avancement pour qu'elles soient rendues plus équitables ;

— D'organiser la formation et la reconversion des danseurs pour accroître leurs possibilités d'emploi et, par là, leur sécurité matérielle et morale.

b) Les effectifs de l'orchestre *sont plus importants que dans tout autre grand Opéra.* Les musiciens n'accomplissent, en moyenne, que les deux tiers des services qu'ils doivent. Une meilleure planification de leurs prestations et une discipline plus stricte permettraient de réduire *leur nombre d'au moins 10 %* et de leur faire donner plus de concerts pour que le public bénéficie davantage de leur grande qualité.

c) La scène elle-même est insuffisamment utilisée. Les spectacles lyriques *nécessitent* la mise en place de décors si volumineux sur un plateau vétuste que, malgré le fort accroissement du nombre des machinistes, de trop fréquents jours de relâche sont nécessaires entre les représentations.

A vouloir trop tirer d'un lieu où l'on a fait déjà de gros travaux, mais dont les possibilités de modernisation sont limitées, on le condamne au sous-emploi en même temps qu'on rend son usage très *onéreux.*

### IV. - Les auditoires sont trop restreints

Du fait de la taille de la salle, conçue au siècle dernier par une *élite mondaine,* et du *nombre des* relâches, l'accès du palais Garnier est réservé à environ deux cent mille spectateurs par an, capables de payer cher des places qui coûtent de trois à quatre fois plus à l'Etat.

Les accords conclus avec le personnel ont rendu possible une plus grande diffusion des spectacles par le moyen des tournées et des transmissions audio-visuelles. Mais :

— D'une part, il n'y a pas de véritable directeur des tournées au sein de l'équipe dirigeante de l'Opéra, qui ne s'intéresse vraiment qu'aux manifestations parisiennes ;

— D'autre part, sept mois après la négociation du début de l'été, les dispositions adoptées en matière de radio-diffusion, de télévision et d'enregistrements divers n'ont reçu aucun commencement d'exécution.

M. Liebermann a paru toujours très réservé sur le sujet des « diffusions de service public », désirées par le gouvernement, et acceptées par les organismes de radio-télévision, qui permettraient de diffuser en direct presque toutes les premières des spectacles de l'Opéra.

### V. - La politique immobilière reste incertaine

Il serait, semble-t-il, déraisonnable :

— D'opérer sur la scène du palais Garnier une transformation d'une ampleur telle que la capacité d'accueil de la salle n'en justifierait pas le coût ;

— De construire une salle de répétition dont le prix serait également sans rapport avec l'utilité ;

— De donner à l'Opéra la disposition permanente et exclusive de la salle Favart ou du Théâtre des Champs-Elysées.

Si le gouvernement veut assurer au « spectacle vivant », en matière lyrique, l'équipement que nécessitent de grandes réalisations, il faut construire, comme à New-York et à Moscou, une salle neuve de trois mille cinq cents places. Sinon, des productions onéreuses ne peuvent être justifiées que par des retransmissions qui nécessitent seulement des lieux d'enregistrement.

C'est un choix qui ne peut plus guère être différé.

### VI. - Les structures de commandement doivent être réformées

Il ne paraît plus possible de réunir dans la même main les *responsabilités d'ordre artistique* et les responsabilités d'ordre administratif. Un véritable administrateur devrait donc être placé auprès du maître des spectacles pour que les décisions majeures concernant la programmation et la production soient prises de concert et qu'en cas de désaccord le président soit appelé à arbitrer, afin de concilier les conditions du succès, la bonne gestion des services et le ménagement des deniers publics.

Le président, dans cette fonction, devrait pouvoir s'appuyer sur un conseil d'administration renforcé, quant à sa composition et à ses pouvoirs.

Le mandat de M. Liebermann expire au milieu de l'année 1980 et les productions doivent être engagées près de trois ans à l'avance ; c'est donc dès à présent qu'il conviendrait de désigner, à la fois, son coadjuteur administratif et son successeur artistique, en apportant, en tant que de besoin, des amendements à son contrat.


L'ORCHESTRE NATIONAL DE L'OPERA DE MONTE-CARLO

*recrute sur concours*

le MERCREDI 5 OCTOBRE 1977, au CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
14, rue de Madrid, 75008 PARIS, salle Fauré

DEUX VIOLONS - UN VIOLONCELLE - UN PERCUSSIONNISTE

*Inscription et renseignements :* Orchestre National
Opéra de Monte-Carlo MC - Tél. (93) 50-69-31


■ Les deux plus importantes maisons de ventes aux enchères londoniennes, Christie's et Sotheby, ont annoncé des chiffres d'affaires records pour la saison 1976 - 1977 — respectivement 55,4 millions de livres et 122,5 millions de livres.

RECTIFICATIF. — Clarke Stanley, que Lucien Malson cite dans son article sur le festival de jazz d'Antibes (« le Monde » du 26 juillet), est *évidemment de nationalité améri*caine et non anglaise comme cela a été écrit à la suite d'une erreur de transmission.

## LA SAISON DES FESTIVALS

## Théâtre

### A AVIGNON

### « LA GANGRÈNE », de Daniel Lemahieu

La gangrène est une putréfaction des tissus, provoquée par une blessure, par une altération du sang.

Daniel Lemahieu, professeur d'en*seignement général* dans le Nord, considère les citoyennes et les citoyens de notre pays comme s'ils étaient les cellules d'un organisme vivant et il pense que le tissu de cet organisme est gangréné.

Il choisit une trentaine d'individualités, pères, filles, ouvriers, soldats du contingent, etc. Il dresse un échantillonnage de leurs façons de se conduire, de se parler ; il alterne des causes de la gangrène (ici, la guerre d'Algérie) et des *symptômes de la putréfaction (ici, entre autres* choses, le comportement d'un père de famille à l'égard de ses deux grandes filles). Le propos n'est d'ailleurs pas si simple, puisque rien ne prouve que la guerre d'Algérie *ne* soit pas un résultat de la gangrène autant qu'un de ses facteurs.

Par quoi se manifeste, d'après les dialogues de Daniel Lemahieu, cette putréfaction du pays ? Par l'égoïsme, dirait-on, par la bêtise, l'agressivité, l'avarice, l'obsession sexuelle, la lâcheté, la paresse, *ainsi de suite,* bref, par un certain nombre de vices qui font que dans les usines, les lycées, les appartements, la vie n'est pas belle.

La pièce de Daniel Lemahieu pro*gresse par mini-parcelles de mini*-tranches de vie. Deux des trente personnages-cobayes échangent trois mots. Aussitôt, deux autres, à 10 lieues de là, en échangent quatre. Ainsi de suite, très rapidement. *Comme si un micro-espion multi*directionnel, caché quelque part au centre nerveux d'une grande ville, captait à l'aveuglette des miettes en désordre dans les dialogues privés de la population. C'est un chassé-croisé rapide de menus morceaux de causettes.

Il n'est pas certain que Daniel Lemahieu ait réalisé par le moyen du théâtre son programme : montrer le pourrissement du tissu social. On dirait plutôt qu'un intellectuel s'est fait des idées sur le théâtre, sur le dialogue, sur les maladies d'une nation et que de toutes ses idées, il ait agencé, plutôt qu'une matière théâtrale, un truc de présentation, une astuce de construction de sa pièce. En fin de compte, *nous saisissons au vol des va-et-vient* de paroles qui indiquent simplement qu'un bonhomme est coléreux, qu'un autre est « concupiscent » ou borné, qu'une femme est égoïste, etc.

Ou plutôt, la plupart du temps, *nous* ne le saisissons pas parce que c'est trop sectionné, trop emmêlé, d'autant plus que Michel Dubois, directeur de la Comédie de Caen, fait interpréter les trente personnages différents de la pièce par seulement sept actrices et acteurs, et que les costumes, la mise en scène, n'aident pas à deviner qui est qui, qui est où. Michel Dubois n'est pas fautif, trente acteurs, c'eût été trop coûteux. C'est le choix de cette pièce si compliquée, si *dispendieuse pour pas grand-chose,* qui était une erreur.

Juliette Brac, François Chodat, Pierre Dios, Christian Drillaud, Marianne Epin, Martine Laisné, Rachel Salik, prêtent avec vaillance *leurs instruments vocaux au contre*point serré de ce concerto spécial.

MICHEL COURNOT.

## Musique

### A AIX-EN-PROVENCE

### « *ROBERTO DEVEREUX* » *de Donizetti*

Inspiré des malheurs du comte d'Essex, le cinquante-septième opéra de Donizetti a été créé en 1837, au San-Carlo de Naples ; le compositeur avait tout juste quarante ans. C'était l'époque où la soprano, lorsqu'elle était reine d'Angleterre, pouvait se permettre de faire décapiter le ténor, son amant, pour peu que celui-ci se soit épris entre-temps d'une autre femme, d'une mezzo, par exemple, mariée naturellement à un baryton-basse, fidèle ami du ténor devenu par la suite son ennemi déclaré. Heureuse époque. A cela près qu'il faut attendre le dénouement pour que, la musique cessant enfin de ronronner, on se souvienne que Donizetti a écrit certaines scènes parmi les plus émouvantes du répertoire romantique.

Les beautés musicales du premier acte — l'air d'entrée de Nottingham, le duo entre Sara et Roberto, *le chœur des courti*sans — se résument en quelques lignes, mais il n'y a rien dans le dernier acte qui ne surprenne agréablement et qui ne touche. Alors peut-être faudrait-il reprendre les habitudes du XIXe siècle et réunir en une soirée les meilleures passages de plusieurs opéras.

Il n'en reste pas moins que la production aixoise de *Roberto Devereux* mérite beaucoup plus d'éloges que de critiques. Montserrat Caballé est certainement sans égal actuellement dans le rôle périlleux d'Elizabeth ; Janet Coster, venue remplacer en dernière heure Grace Bumbry en rupture de contrat (1), a reçu un accueil chaleureux, amplement mérité tant par sa présence dramatique que par *ses qualités vo*cales ; José Carreras, aussi à l'aise dans l'une ou l'autre extrémité de sa tessiture, se confirme comme le ténor complet par excellence, avec, ce qui ne gâte rien, un physique de jeune premier, tandis que Franco Bordoni, qu'aucune réputation ne précédait, a su s'imposer dès sa première intervention : l'aigu d'un véritable baryton et un grave solide.

Le décor unique, réalisé par Stellini, avec son trône central et ses rideaux figés, symbolise sans doute le poids du protocole royal, et si la mise en scène d'Alberto Fassini est restée délibérément traditionnelle, on peut penser qu'il n'y avait rien d'autre à faire, quoique ce genre de *raisonnement ne soit jamais tout* à fait convaincant... Dans la fosse, l'orchestre du Capitole de Toulouse sonne bien sous la direction de Julius Rudel, parfaitement maître du style, et qui reste en fin de compte le maître d'œuvre de la représentation.

GÉRARD CONDÉ.

(1) « *J'ai engagé Mme Bumbry par contrat en octobre 1976,* a déclaré Bernard Lefort, devant les journalistes réunis à Aix. *Elle devait arriver ici le 9 juillet. Or, le 10 février, elle a signé un autre engagement pour chanter le 9 juillet aux Etats-Unis. Elle savait donc qu'elle ne pouvait venir à Aix mais n'en a rien dit. Mme Janet Coster, qui a accepté de la remplacer, a dû apprendre la partition en huit jours.*

» *Les entrepreneurs de spectacles sont de plus en plus en butte à ces procédés sauvages. Qu'on sache bien que je poursuis Mme Bumbry comme je l'ai fait il y a trois ans pour Ingvar Wixell, qui devait chanter dans* Luisa Miller. *J'avais gagné ce procès et je gagnerai celui contre Mme Bumbry, à qui je demanderai le dédit s'élevant au montant de son cachet et des dommages-intérêts pour la même somme, soit au total 250 000 francs.*


Radio France

Salle Pleyel

SAISON 1977-1978

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

*Producteur-délégué : Jean FONTAINE*

9 CONCERTS D'OCTOBRE A JUIN

Vladimir ATLANTOV - Jean-Philippe COLLARD - Michel CROCQUENOY - Nadine DENIZE - Homero FRANCESCH - Derel HANDMAN - Jean-François HEISSER - Christian IVALDI - Marie-Claire JAMET - Gidon KREMER - Bernard KRUYSEN - Christian LARDE - Alexandre LAZAREV - Evelyn LEAR - Noël LEE - Christa LUDWIG - Tamara MILASCHKINA - Anny MORY - Youri MAZOUROK - Gisèle ORY - Geoffrey PARSONS - Quatuor VIA NOVA - Bruno RIGUTTO - Jacques ROUVIER - Witold ROWICKI - Michel SENECHAL - Jean-Louis SOUMAGNAS - Thomas STEWART - Evgeni SVETLANOV - Klaus TENNSTEDT - Michael TILSON THOMAS - Ralf WEIKERT - Tadeusz ZMUDZINSKI

PHILHARMONIE NATIONALE DE VARSOVIE
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
ET CHŒURS DE RADIO-FRANCE

Envoi des programmes sur simple demande adressée à Radio France, *pièce 2237, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 PARIS.*
VENTE DES ABONNEMENTS : du 17 au 30 septembre inclus à Radio France, tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf le dimanche) et par correspondance à l'adresse indiquée ci-dessus.






هكذا من الأصل



LA SAISON DES FESTIVALS

héâtre

A AVIGNON

« LA GANGRÈNE », de Daniel Lemahieu

lusique

A AIX-EN-PROVENCE

ROBERTO DEVEREUX de Donizetti

Salle Pleyel
SAISON 1977-1978
PRESTIGE DE LA MUSIQUE

# ARTS ET SPECTACLES

## Danse

### DANS LA COUR CARRÉE DU LOUVRE
### L'Américan Ballet Théatre entre les gouttes

L'American Ballet Theatre doit cruellement regretter la scène capitonnée du Palais de Chaillot où nous le vîmes se produire pour la première fois en 1950. Depuis le début de la semaine, sa présentation à ciel ouvert, dans la cour Carrée du Louvre, est contrariée par d'exécrables conditions atmosphériques, qui contraignent les spectateurs à se transformer en statues de sel, à braver le crachin et le froid, revêtus de suroîts ou les genoux drapés dans des couvertures de cocher de fiacre. On nous parle bien d'un projet de velum géant pour les saisons à venir, mais allez couvrir pareille surface où le donjon de Charles V ne tiendrait aujourd'hui qu'un petit quart de place ! J'ai réussi néanmoins à profiter de la seule soirée sans pluie, mardi 26 juillet, en attendant la suite des programmes captivants qui doivent bravement se produire jusqu'au 13 août.

Captivant est en effet le mot qui convient pour la partie moderne que nous offre le Ballet Theatre. Je ne suis pas très « chaud » pour la partie classique par laquelle s'ouvre ce premier spectacle. *La Bayadère* de Minkus, *le Grand Pas classique* d'Auber, ressassés depuis des lustres, avec leurs abominables flon-flons, par toutes les compagnies de ballet, russes ou autres, représentent les airs de bravoure technique que la troupe de Lucia Chase a toujours voulu exhiber, à titre de démonstration, comme contrechant à ses créations modernes. Ainsi ses « cygnes » ou ses « sylphides » qui, malgré l'interprétation brillantissime dans le passé d'Alicia Alonso et d'Igor Youskevitch, pâlissaient à côté des *Fancy Free* ou *Interplay* humoristiques d'un Jerome Robbins en pleine jeunesse ou de productions typiquement américaines, tels que les westerns d'Agnes de Mille *(Rodéo)* ou les thèmes dramatiques d'Anthony Tudor *(Pillar of fire)* où s'illustrait la grande Nora Kay. La compagnie américaine se rendait si bien compte de ce hiatus qu'elle se dédouanait avec le très cocasse *Gala Performance*, qui n'était rien moins qu'une parodie iconoclaste de la danse classique !

Ce qui explique que j'ai préféré, et de loin, les deux œuvres inédites de ce premier programme : *Voluntaris* de Glen Tetley, et *Push Comes to Shove* de Twyla Sharp. Ces créations nous donnaient en prime la curiosité de voir les deux étoiles hors rang de la troupe, Natalia Makarova et Mikhaïl Barychnikov, dans le registre moderne qui les tentait si fort avant qu'ils s'évadent du Kirov soviétique. Disons tout de suite qu'ils se sont à tour de rôle surpassés : preuve que deux grands danseurs de formation classique, quand ils possèdent en outre le tempérament polymorphe des Slaves, sont tout à fait capables de s'assimiler n'importe quoi, à commencer par le nouveau langage américain, absolument passionnant, qui domine le monde actuel de la danse et est en passe de reléguer au magasin des accessoires les formules du néo-classicisme ou les « messages » ésotériques de la vieille Europe.

*Voluntaris* est un pur chef-d'œuvre. La chorégraphie de Glen Tetley (dont nous attendions avec impatience le *Sacre du printemps*) est si riche dans ses lignes, ses allitérations, ses entrées et ses sorties, exploitées par les admirables accents du *Concerto pour orgue* de Francis Poulenc, qu'il faudrait la voir et la revoir pour en détailler les trouvailles. C'est là que Natalia Makarova nous apparaît, en dehors d'une technicienne d'une fluidité prodigieuse, comme un être entièrement neuf : les cheveux coupés à ras, moulée dans un maillot pontilliste, tandis que ses bras onctueux et ses jambes de fer font merveille, elle communique une poésie étrange qui semble venir d'une autre galaxie une mutation extraordinaire pour ceux qui, comme moi, la voyaient encore hier à Londres, interpréter *Gisèle*.

*Push Comes to Shove*, qu'on peut traduire approximativement par « ôte-toi de là que je m'y mette », nous apporte une autre révélation : celle d'une chorégraphie résolument humoristique, de la veine la plus rafraîchissante, aux antipodes des obcénités à la mode, dans le goût du *Joueur de flûte* de Robbins. Elle est signée Twyla Sharp, du nom d'une jeune danseuse et animatrice d'une petite troupe d'avant-garde à Brooklyn. Ce ballet un peu long mais d'une verve continuelle mêle sans façon des rythmes de ragtime à la musique de Haydn. Quelques réminiscences du ballet classique y sont allègrement profanées, à l'image du *Gala Performance* précité, et c'est un régal d'y voir Mikhaïl Barychnikov sous un jour tout nouveau, jonglant avec le melon de Charlot, jouant les feux follets, dansant le shimmy, croulant comiquement sous des partenaires à éclipses — bref, à cent pour cent américanisé, dans le meilleur sens du terme, au sein d'une troupe endiablée, style Roquettes, dont je vous parlerai plus en détail — si les « frais ombrages » du Louvre le permettent.

OLIVIER MERLIN.

● *Le Louvre et le musée du Jeu de paume sont fermés* comme mercredi, ce jeudi 28 juillet à la suite d'une grève du personnel de surveillance et de gardiennage, menée à l'instigation du syndicat C.G.T. des affaires culturelles pour la revalorisation des salaires de la profession.

# ARCHITECTURE

### LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

## Un « assainissement réaliste » ?

**Le projet de réforme de l'enseignement de l'architecture, présenté mercredi au conseil des ministres par M. d'Ornano, tente d'assainir la situation des unités pédagogiques d'architecture, qui, depuis 1968, vivent sur les bases d'une réforme « provisoire ».**

Leur problème crucial : le nombre des élèves. Il a spectaculairement quadruplé ces derniers dix ans, passant de quatre mille à quinze mille environ. Or les U.P. d'architecture, créées de toutes pièces et organisées hâtivement, sont loin d'être équipées pour faire face à de tels effectifs et leur dispenser un enseignement de qualité.

Les mesures envisagées qui tendent à adapter les U.P. à ce phénomène de croissance démographique, en le contrôlant, voire en le régularisant selon les « besoins », passent par une réorganisation administrative qui leur donnerait une structure juridique « permanente ».

### Trois cycles

Selon les projets de M. d'Ornano, d'ici cinq ans les vingt-trois unités pédagogiques d'architecture (neuf dans la région parisienne, quatorze en province) deviendront des établissements publics à caractère administratif, ajoutant à l'autonomie pédagogique une nouvelle autonomie financière. Jusqu'à présent, en effet, les U.P. de la région parisienne dépendent de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts qui gère leur budget ; et celles de province, régies d'Etat ou régies communales, voient leurs crédits de fonctionnement transiter par les préfectures et les mairies, et leurs crédits d'équipement par les directions régionales des affaires culturelles.

L'institution des vingt-trois établissement publics — cinq devant être mis en place expérimentalement dès 1978 — leur donnera une autonomie de gestion qui permettra d'exclure les « *dilutions de responsabilité* », de règle aujourd'hui et de définir leur capacité d'accueil dans la perspective d'un enseignement plus exigeant.

Les études proprement dites seront organisées en trois cycles de deux années chacun, avec des matières obligatoires et un contrôle continu commun à toutes les U.P. Au cours du troisième cycle, la cinquième année sera consacrée aux stages dans les agences et dans les entreprises de construction, et la sixième à la thèse qui comprendra une soutenance sur une réflexion écrite et un projet architectural très élaboré permettant de juger des capacités de création et de conception du futur architecte D.P.L.G.

Mais avant d'en arriver à ce stade, l'étudiant devra, à l'avenir, franchir un obstacle dont il était jusqu'à présent dispensé. Sa première année sera, en effet, sanctionnée par un examen probatoire sur ses aptitudes à suivre des études d'architecture.

En clair, il s'agit d'un concours de sélection, à l'instar de la première année de médecine, sans en avoir le caractère national ni la même faculté de redoublement. L'étudiant architecte recalé à la première année ne sera en principe pas admis à redoubler, mais il semble qu'il ne sera pas exclu pour autant, puisque chaque cas sera examiné par une commission paritaire. En complément des trois cycles d'études, M. d'Ornano a demandé la remise à l'étude du projet d'institut de recherches architecturales.

### Sélection

La contrepartie d'une structure plus sévère des études sera une plus grande rigueur dans le choix du corps enseignant adapté à une volonté d'élever le niveau proprement professionnel des études. Il comprendra obligatoirement 50 % d'architectes et 50 % de professeurs d'université ou de personnalités invitées pour leurs compétences. Ils bénéficieront de meilleures perspectives de carrière, et leur recrutement ne se fera plus par cooptation, comme c'est le cas aujourd'hui, mais sur une liste d'aptitudes définie dans le cadre national.

Mesures malthusiennes permanentes ou simple adaptation de circonstance d'une profession durement touchée à la fois par la récession dans le bâtiment et le recours aux méthodes de la construction industrielle ? On assure au ministère de la culture et de l'environnement que la réforme de la profession d'architecte qui commence à se mettre en place ouvrira de plus larges débouchés, avec le nouveau recours obligatoire à l'architecte pour toute construction de plus de 250 m2, la mise en place de conseils régionaux d'architecture et la réforme de la commande publique.

Cependant, le projet de réforme de l'enseignement rendra plus difficile l'accès aux études d'architecture, et le caractère sélectif de la première année tendra à adapter le nombre des candidats architectes aux places disponibles, définies d'avance selon les nouvelles normes de qualité d'enseignement qui doivent être mises en place. « *S'il y a davantage d'étudiants*, a déclaré M. d'Ornano, *il ne restera plus qu'à créer de nouvelles unités pédagogiques d'architecture.* » Mais ce sera sans doute à la profession — dont les effectifs vont croître dans les prochaines années, par la procédure qui fera des maîtres d'œuvre des « *agréés en architecture* » — de formuler ses besoins.

JACQUES MICHEL.

# PRESSE

## La lecture des quotidiens nationaux

*France-Soir* et *le Figaro* viennent de demander au C.E.S.P. de publier leurs chiffres d'audience, tels qu'ils résultent de l'enquête annuelle sur la lecture de la presse.

Nous sommes donc en mesure de compléter le tableau qui a été publié dans *le Monde* du 21 juillet.

**Audience totale en France métropolitaine**

| | 1977 | 1976 |
|---|---|---|
| Le Monde | 1 349 000 | 1 361 000 |
| France-Soir | 1 292 000 | 1 376 000 |
| Le Parisien libéré | 900 000 | 771 000 |
| Le Figaro | 879 000 | 874 000 |
| L'Equipe | 838 000 | 790 000 |
| L'Humanité | 670 000 | 496 000 |
| L'Aurore | 599 000 | 675 000 |
| La Croix | 289 000 | 295 000 |

## LE LIVRE PARISIEN C.G.T. RÉCLAME LE RAPATRIEMENT DES TRAVAUX D'IMPRESSION EFFECTUÉS A L'ÉTRANGER

Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. « *demande avec insistance* », dans un communiqué publié le mercredi 27 juillet, « *que soient effectivement et concrètement* » abordés par les pouvoirs publics les problèmes généraux de l'imprimerie, et notamment la mise en œuvre d'un processus de rapatriement des travaux confectionnés à l'étranger.

Le Comité rappelle que le 27 juin, à l'issue d'une journée d'action, le ministère de l'industrie faisait connaître qu'une discussion devait s'ouvrir sur ces problèmes. « *Une solution est immédiatement possible,* précise le texte, *chez Chaix (où les travailleurs sont en lutte depuis vingt mois), comme pour Hélio-Cachan à Chilly-Mazarin, la réouverture de l'imprimerie Chaufour l'atteste.* »

Enfin, face à certains bruits sur une éventuelle démarche juridique pour l'évacuation de l'imprimerie Chaix, le Comité intersyndical « *appelle tous les ouvriers du Livre à redoubler de vigilance durant la période des congés, souvent mise à profit par le pouvoir pour fomenter ses mauvais coups* ».

# RADIO-TÉLÉVISION

### — VU —

## Portraits de femmes

*Quel était le propos de cette émission, mercredi sur TF 1, « Agnès, Denise, Jeanne et les autres », trois portraits de femmes signés Nat Lilenstein ? Pourquoi celles-là ? Et pour dire quoi ? On ne voyait pas très bien. S'agissait-il de montrer en filigrane la « vraie vie » des femmes, d'une ouvrière, d'une sage-femme, d'une paysanne prises au hasard et cependant tirées à des millions d'exemplaires ? En ce cas, c'est raté.*

*Denise et son mari — ils élèvent des bœufs dans le Bourdonnais — ont dû renoncer, d'accord, aux vacances et au repos du dimanche. Et encore, s'ils y tenaient vraiment, vu la prospérité de leur exploitation, des vacances, ils pourraient en prendre Les agriculteurs commencent à sortir de chez eux, à se promener un peu. Ils ignorent aussi les plaisirs de la ville, pas de théâtre, pas de cinéma. Comme la plupart des citadins — ça, on oublie de le signaler, — ils doivent se contenter de la radio et de la télé. Leur attelage a l'air solide, uni, dur à la tâche.*

*On a bavardé un moment avec elle. Elle ne s'est pas beaucoup livrée, ce n'est pas le genre expansif. Elle en a assez dit cependant pour qu'on la situe à peu près. Sur la contraception : elle est contre ; la religion : elle est pour ; la politique : elle s'y intéresse de près, il y va du cours de la viande sur pied. Elle est de ceux, pas particulièrement de celles, de tous ceux, hommes ou femmes, qui savent de quel côté leur pain est beurré. Et rien ne la distingue à première vue, on s'en félicitera, de son compagnon.*

*Avec Jeanne, la sage-femme, on a parlé métier uniquement. Pas un mot sur sa vie privée. Au lieu de quoi on nous a baladés, une de plus, de salle de consultation en salle de travail. On a assisté au côté des heureux papas à un certain nombre d'accouchements sans douleur, sans violence... L'amour, le bonheur, la joie. On ne voit plus que cela à l'écran : entre deux jambes écartées, l'apparition d'une petite tête ronde. A croire qu'il s'agit d'une campagne en faveur de la natalité. Parce que, entre nous, un accouchement, qu'on l'ait réussi ou raté, dans la vie d'une femme, cela ne représente jamais que quelques heures, très spéciales c'est vrai, très éphémères aussi. Y voir l'acte essentiel, capital, le moment culminant de toute une existence — même si c'est vrai dans certains cas, — cela revient à enfermer à nouveau les femmes dans un gynécée glorifié par la procréation confondue avec la création. Au demeurant, ce privilège, donner la vie, n'en sera bientôt plus un, attention ! L'homme, en réclame par sa présence, maintenant, en proclame sa part.*

*Reste Agnès, une O.S. licenciée qui occupe son usine avec ses camarades, la seule à « parler femme ». De l'hostilité inquiète du mari, la double journée, le terrible engrenage du travail à la chaîne (de montage), à la pile (de vaisselle), à la corvée (de ménage), la chaude complicité de la lutte syndicale, l'ouverture sur le monde, la dignité, l'épanouissement de tout l'être... Elle a su trouver les mots, ho ! très simples, très quotidiens, qui retracent, tels les cailloux du Petit Poucet, le cheminement de la vie, une vie de femme.*

CLAUDE SARRAUTE.

## JEUDI 28 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : Les années d'illusion ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement. (Des martyrs ignorés : les animaux de laboratoire.)

*Un reportage de Robert Werner sur le « scandale » de la vivisection.*

22 h. 50, Journal.

### CHAINE II : A 2




20 h. 30, Le grand échiquier : la pianiste Yvonne Lefébure.

*Autour d'Yvonne Lefébure, qui interprète Ravel, Mozart, Beethoven : Catherine Colas, Gersande de Sabran, Christine de Vogue, pianistes ; Catherine Sellers, comédienne ; l'ensemble « Times Files » dirigé par Pierre-Peter Vizard ; le Trio Risler (piano, violon, violoncelle) ; le Golden Gate Quartet ; Juliette Gréco ; Jacques Debronckaert ; Yves Duteil et Wild Bill Davis à l'orgue accompagné par Dave Pochowet à la batterie et par Dany Doriz au vibraphone ; les petits rats de l'Opéra.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cycle français 1968-1976) : JE T'AIME, JE T'AIME, d'A. Resnais (1967), avec Cl. Rich, O. Georges-Picot, A. Feriac, C. Jamin, Van Doude, D. Rozan.

*Un écrivain a raté son suicide. Il accepte d'essayer une machine à remonter le temps. Mais la machine se dérègle. Il se trouve perdu dans son passé.*

*A voir ou à revoir absolument.*

22 h., Journal.

### FRANCE - CULTURE

20 h., Paul Morand, l'homme pressé, par N. Straus avec G. Guitart-Auviste, M. Reims, J. d'Ormesson ; 22 h. 30 Histoire d'amour, par M. Bernard (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Birgitta Trotzig.

### FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Musique à découvrir... Piano et vents : « A la tour d'Anches » (Schmitt) ; « Sonate opus 47 » (Milhaud) ; « Rhapsodie » (Honegger) ; « Quintette » (Magnard) ; 22 h. 30, Récital de chant... Birgit Finnila, contralto : Schumann, K. Yrjo, O. Mystroen, Mahler ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 15, Tahiti ; 0 h. 40, Le chant de la flûte.

## VENDREDI 29 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h. 25, Tennis : Coupe Galéa à Vichy ; 17 h. 15, Spécial jeunes (à 18 h., les Infos) ; 18 h. 25, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Une femme ravie, de L. Verneuil, avec A. Vernon, J. Noëlle, D. Ceccaldi, J. Marsan.

*Epouse languissante d'un mari pingre, soignée par un jeune médecin hésitant, Hélène, un beau soir, disparaît.*

22 h. 50, Allons au cinéma ; 23 h. 20, Journal.

### CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 52, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 40, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle (rediffusion) ; 18 h. 5, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Les promesses de la mer).

*Avec MM. Louis Beriot* (les Pieds dans la mer) ; *Alain Bombard* (Protégeons la mer ; les Grands Navigateurs) ; *Philippe Diolé* (Aventure de l'homme dans la mer) ; *Robert Laffont parle de :* Renflouez le Titanic !, *par Clive Cussler ; Yves La Prairie* (le Nouvel Homme et la Mer).

22 h. 53, Magazine du sport : Super stars. 23 h. 35, Journal.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux. 20 h. 30, Magazine vendredi : l'Inné et l'Acquis. (Deuxième partie : Deux ou trois choses que l'on sait d'eux : l'enfant de l'homme et l'enfant de l'animal, réal. Cl. Massot) ; 21 h. 30, Série documentaire : Quelques Afriques (le Cameroun) ; 22 h. 25, Journal.

### FRANCE - CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les très riches heures de l'art islamique, par G. Mathieu ; à 8 h. 32, L'ésotérisme de Gérard de Nerval, par C. Gaignebet ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Autour de Bayreuth : œuvres de Berlioz et de Mahler ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Charivari », de John Hawkes ; 14 h. 45, Les Français s'interrogent ; 16 h. 40, En direct de Bayreuth : « Siegfried », de Richard Wagner, mise en scène Patrice Chéreau, par l'orchestre du festival, direction P. Boulez, avec R. Kollo, G. Jones, D. Mc Intyre ; 23 h., De la nuit.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix... Bidu Sayao ; 9 h. 30, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 45, Répétition du « Cinquième rechant », de Messiaen ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : d'Indy, Schumann, Dvorak, Weber ; à 15 h., Pour trio avec harpe : œuvres de Sciortino et Ton-That Tiet ; 15 h. 32, œuvres de Saint-Saëns, Fauré, Martin, de Falla ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Des enfers et des cieux : Purcell, Gluck ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Stravinski dirige Stravinski ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Semaines de Zurich : Orchestre du Tonhalle, avec C. Arrau, pianiste, direction Lorin Maazel... « Concerto pour piano n° 1 » (Brahms) ; « Troisième symphonie, Rhénane » (Schumann) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 15, Festival des arts traditionnels de Pontblanche ; 1 h., Chant de flûte.

## TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 28 JUILLET

— *Le C.D.S. et le R.P.R.* disposent de l'émission réservée aux partis politiques sur TF 1, à 19 h. 40.

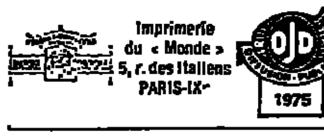
— Une interview de *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., sur les problèmes de défense, est diffusée au cours du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

VENDREDI 29 JUILLET

— *MM. Louis Mermaz*, député (P.S.), maire de Vienne, *Paul Mentré de Loye*, délégué général à l'énergie et *Philippe Lebreton*, professeur d'écologie et de biologie à la faculté de Lyon, débattent de l'énergie nucléaire sur France-Inter, à 13 heures. Au cours du même magazine, *M. Maxime Gremetz*, membre du bureau politique du P.C., dresse le bilan des séances d'actualisation du programme commun. *M. Pierre Beregovoy*, membre du secrétariat du P.S., fait le point sur cette question à 19 h. 15.

● *L'animateur de Radio-Alice reste en France.* — En l'absence des pièces justificatives demandées par la France aux autorités italiennes, et qui ne lui sont pas encore parvenues, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris n'a pu statuer, mardi 26 juillet, sur l'éventuelle extradition de M. Francesco Berardi, dit « Bifo », animateur de la radio libre de Bologne, Radio-Alice. M. Bérardi avait été arrêté, le 7 juillet à Paris, incarcéré le 8 et remis en liberté sous contrôle judiciaire le 11 juillet (*le Monde* des 9, 12 et 13 juillet).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |

REPRODUCTION INTERDITE



## emplois régionaux

IMPORTANT
GROUPE DE NEGOCE TECHNIQUE
DU NORD DE LA FRANCE
EN MACHINES-OUTILS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
recherche, dans le cadre de son expansion,
POUR SON SERVICE EXPORTATION

**UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Agé de 35 ans minimum : il devra assurer l'encadrement et l'organisation du service. Il justifiera d'une expérience de plusieurs années dans le secteur de la distribution de produits industriels.
L'anglais courant est demandé.
Rémunération et intéressement dépendant de l'expérience professionnelle.

**UN ADJOINT TECHNICO-COMMERCIAL**

Agé de 25 ans minimum, il sera chargé des recherches de marchés, du suivi commercial et technique, des appels d'offres et des soumissions. Il aura de bonnes connaissances en machines-outils, équipements d'atelier et maintenance industrielle.
*Des déplacements de courte durée* à l'étranger sont à prévoir. L'anglais technique est nécessaire. Prière d'adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, à l'attention de M. ILARI - SOFREDEX, 10, avenue d'Iéna - 75783 PARIS - CEDEX 16.

**ROCHEFORT**
(Charente-Maritime)
Entreprise moyenne recherche son
**RESPONSABLE INFORMATIQUE**
en vue d'une 1re mécanisation.
Il sera chargé :
— De la conception ;
— De l'analyse-programmation ;
— De l'exploitation.
Connaissance petits systèmes nécessaire.
Envoyer C.V. à MAP, 49, avenue Trudaine, 75009 Paris, qui transmettra.

S.E.V.-MARCHAL recherche pour son usine de Blois (41)
— Techniciens méthodes, niveau B.T.S., expérience confirmée
a) 1 spécialiste découpage-emboutissage ;
b) 1 spécialiste injection thermo-plastique.
Libres rapidement de préfér
Avantages sociaux, 13e mois
*Restaurant d'entreprise*
attribution de logement assurée.
Ecr. au Service du Personnel S.E.V.-MARCHAL, route de Vendôme BP 87 41000 BLOIS.

## offres d'emploi

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**
RECHERCHE
pour responsabilités ventes
en Amérique Latine
**CADRE COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ**
**30 ans minimum**
— Espagnol parfait.
— Expérience vécue plusieurs années sur terrain.
— Si possible connaissance marchés vins et spiritueux.
— Résidence indispensable à PANAMA.
— Voyages intensifs.
Env. C.V. avec photo, ss le numéro 9.863 B, à : BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES, qui transmettra.

**CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE PARIS SUD**
recherche
**PLUSIEURS ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Pour la programmation de terminaux intelligents. Les candidats (tes) s'intégreront dans de petites équipes chargées de l'analyse, l'écriture et la mise au point de logiciels orientés télécommunication et/ou saisie de données.
Il est demandé :
— 2 ans d'expérience minimum.
— La pratique du langage d'assemblage.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 22349 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er

IMPTE Sté travaillant dans le domaine de l'électronique (commutation et signalisation) rech. **JEUNES GENS** OU JEUNES FILLES diplômés, issus de gdes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Destinés à faire carrière dans l'un de ses 4 départements. En 1re phase, ces nouveaux embauchés seront intégrés dans le département télécommunication, où ils recevront une formation générale.
Ecr. avec C.V. et prét. à : *A.O.I.P., B.P. 301, Paris-13e*

BANQUE PRIVEE à implantation nationale recherche **CADRE FÉMININ** Classe 5, apte à seconder CHEF DU PERSONNEL Expérience indispensable.
Adr. C.V. manuscrit + photo : MINET PUBLICITE, no 3388/JT 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transmettra.

DEPLACEMENTS U.R.S.S. **INGENIEUR** responsable d'unité pétrochimique usine d'ammoniaq. Bilingue anglais, confirmé. Pour RV : 246-42-01.

Organisme international rech. PROFESSEURS CERTIFIÉS ou AGRÉGÉS des cadres du Ministère de l'Education nat. Ecr. CILF, 105 ter, rue de Lille, 75007 Paris.

**CDF - CHIMIE**
Tour Aurore
Cedex no 5, 92080 Paris-Défense
recherche
**CORRESPONDANT INFORMATIQUE**
homme ou femme, 25 ans min., niveau bac informatique et quelques années en administration commerciale souhaité.
— Horaires mobiles ;
— Avantages sociaux.
Envoyer C.V. et prétentions à l'intention de Mme EVEN, service du personnel.

## capitaux ou proposit. com.

Ile Côte des Charentes recherche associé responsable cabinet de gestion immobilière. Prise de participation nécessaire. Ecr. no 91417 HAVAS LA ROCHELLE qui transm.

## occasions

• EN SOLDE moquettes et revêtements muraux, 1er et 2e choix, 50 000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75.

Vds piano Pleyel Erard droit nf. Prix intéressant. Tél. : 285-22-28, 87-01, 14 h - 18 h

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**13, PLACE DES VOSGES** IMMEUBLE RESTAURÉ APPTS DE 100 m2 A 235 m2. 227-91-45 ou 755-98-57.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers **« SANS INTERMÉDIAIRE »** le jeudi dans les kiosques, ou téléphoner au 266-16-90.

**PART. - A saisir, Lilas,** mairie, 3/4 pièces, refait neuf, ensoleillé - 271-09-82/380-50-73

Bd COURCELLES - Beau 7 p. 210 m2 + serv., 3e ét., soleil, excellent plan, 2 ptes palières. Prof. 1.050.000. Pariel 622-22-56

PARIS-20e « Le Toit de Paris » Superbe F 4/5, vue panoramiq. s/Paris. Confort et décoration de grand standing - T. : 483-66-50

Chardon-Lagache, 230.000 F studio ref. nf, 5e ét., calme s/voie priv., cuis., bns, tél., pkg. Ch. : 108 F/m. 224-79-35 sr, sam. t. jr.

**TROCADÉRO**
48, rue de Longchamp (16e). Immeuble luxueux neuf sur jardin intérieur. STUDIOS, 2, 3 et 5 Pièces, avec terrasses. Habitable immédiatement, sur place, de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI Tél. : 720-17-54, le matin.

POUR ACHETEUR AVISÉ Appart. occupés dans beaux imm., asc., 2 à 5 pièces, tt cft. URGENT. - Tél. : 225-89-19.

185, RUE SAINT-MAUR. Liv., 2 chambres, cuis., bains. Prix : 220.000 F. - 205-38-91.

Face Hôpital SAINT-ANTOINE, je vds mon appt 2 p. en duplex, neuf, style ancien, gd cft. Px : 190.000 à débattre. Tél. pr R.-V. Mme BOUTET, le soir, 828-26-25 ou heures bureaux : 720-98-96.

AVENUE MONTAIGNE Très luxueux, 150 m2, grande réception + 2 chambres, 2 bns, chambre de service, 2 parkings. MONTESFORT. - 544-11-87.

GAMBETTA, rue de la Chine. Très bel imm. brique. Gd 2 p., tt confort, 4e, asc. Urgent cause départ. 213.000 F. H.B. 379-91-78, H. dom. 340-05-21

**MONTMARTRE** Récent Standing Dble livg, ch., 7e ét., gde terrasse. Calme. Vue panoramique. REGY - 577-29-29

**17e** BEAU 2 PCES REFAIT. entr., cuis., s. d'eau, wc, chff., moquette et plus. appts à rénover dans immeuble ravalé. TRES BAS PRIX. gros crédit. Pptaire, sur place : vendr., 14-18 h, sam., 10-17 h. 15, RUE BOULAY

**PASSY** Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND., ASC. 4-5 pces, libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19.

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL Cachet exceptionnel - Duplex 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chbres de service. Ascenseur. MONTESFORT - 544-13-34

PLACE WAGRAM 6/7 p., 4e ét., balcon, réception + 3 chbres + bur. 2 s. bains, 2 wc, cuis., office, 3 service. Prix à débattre - 924-54-03

EGLISE de BELLEVILLE Dans imm. P. de T., magnifiq. 3 p., cuis., entr., bains, wc, moquette, 195.000 F. Pptaire : 805-74-85 et 255-11-46

**GOBELINS**

| | | |
|---|---|---|
| Studio 4e ét., 29 m2 | .. | 140.000 F |
| 2 P. R.-ch., 25 m2 | .. | 95.000 F |
| 2 P. 5e ét., 43 m2 | .. | 215.000 F |
| 2 P. 3e ét., 35 m2 | .. | 218.000 F |
| 3 P. 5e ét., 50 m2 | .. | 220.000 F |

CBI - ORPI 331-89-46

**CHAMP-DE-MARS près** Beau 4 P.+chbre serv. 662.000. REGY. — 577-29-29.

**JUSSIEU FACULTÉ** Dans bel immeuble rénové, JARDIN PARTICUL. RESTE : 1 PETIT STUDIO ET 1 SPLENDIDE DUPLEX 78 m2, tout confort. — 723-38-74.

MONTPARNASSE : Duplex liv., 2 ch., calme, soleil. Vis. s. pl. vend., 55, av. du Maine, 15-19 h.

5e vd studio gd cft, poutre, pierre appar., placard chêne st., ref. nf 76, placem. 12.600 F an. Ecr. no T 75.722 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PORTE D'ORLEANS splendide 2 pces tt cft, 3e ét. s. rue, ensoleillé, exceptionnel. Prix : 165.000 F.

Splendide 3 pces tt cft, 1er ét., s. rue, ensoleillé, exceptionnel. Prix : 210.000 F. Visites vendredi, samedi, 14-18 h 33, rue de Bagneux, MONTROUGE - 206-15-30.

UNIVERSITÉ-SOLFERINO 170 m2, duplex, ét. élevé, asc., original, box, luxe. ODE. 95-10.

7e, dernier étage, sur terrasse, 150 m2. Gde classe. - 960-06-02.

PARIS - 15e. Particulier vend CHAMBRE ETUDIANT, tt cft, douches, poss. cuisine, 60.000 F. Ecrire no 6.531 « le Monde », 5, rue des Italiens. 75427 PARIS-9e.

PROXIMITÉ MONGE Séjour + ch., asc., charme, *vue jardins*. - ODE. 42-70.

### Région parisienne

VERSAILLES, imm. standing, 2 pces, 51 m2, tt cft, cave, park., 6e ét., plein sud, 245.000 F. Lefièvre G.P.I. - 950-80-23.

MONTROUGE 300 mètres Porte d'Orléans : splendide 3 P., tt cft, 1er étage, plein sud, impeccable. Exceptionnel : 210.000 F. -206-15-30.

Vincennes Bois et Château. Séjour, 2 chambres, 75 m2, calme, soleil. - ODE. 95-10.

**CROISSY Résidentiel** *Ravissante Villa Ile-de-France* Récept. 45 m2, 4 ch., 3 bns. Gar. 2 voitures. Dépendances, parc 1.200 m2. Exceptionnel. IMMOB. DE L'OUEST, 976-18-18

LES TERRASSES de VILLIERS **DU STUDIO au 5 PIECES** 22, rue de Villiers, Levallois. Tél. : 757-15-57.

23' MONTPARNASSE Fontenay-le-Fleury, 4/5 pces. Exceptionnel. Tél., cave, parking. Prix : 203.000 F. URGENT. 460-14-53

### Province

**COTE D'AZUR. VILLEFRANCHE-SUR-MER**
**« CACTUS ROC »**
Chemin du Col du Caire - Basse-Corniche
20 appartements de prestige dans un cadre unique au monde
Visite sur place et PROGADIM
5, rue de la Buffa. 06000 NICE
Tél. (93) 82-16-12

CANNES, calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces, piscine, tennis. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, boulevard Gambetta - 06 Le CANNET.

**HONFLEUR** Près du Port Pptaire vend grd studio, tt cft, 82.000 F et chbre, tout cft. 39.000 F - 256-38-84

A vendre, pres Colmar, dans vignoble, 2 pièces, tout confort, petite copropriété : 130.000 F. SCHMIDT, 3, rue de Husseren. COLMAR 68000.

### Paris Rive gauche

**PARIS 5e** 23 rue de Bièvre GRAND 2 PCES *Ascenseur. Téléphone.* Visite : vendredi, samedi, 14 h à 19 h

**RUE de la CONVENTION** Bel imm. angle rav., beau 2 p., cuis., entrée, s. bns, wc. REFAIT NF, 3e ét. s/rue. Soleil. Px 197.000 F. Pptaire 526-84-30

**CLUNY DUPLEX + JARDIN PRIVE** Soleil - Calme 26, r. de la PARCHEMINERIE Téléph. : 633-85-30

POUR ACHETEUR AVISÉ Appart. occupés dans beaux imm., asc., 2 à 5 pièces, tt cft. URGENT. - Tél. 225-89-19.

**VILLAGE SUISSE** Imm. pierre de taille, impec., séj. + chbre + chbre d'enfant, tout confort. Px : 430.000 F. JEAN FEUILLADE. - 566-00-75.

## appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, rue de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

Cadre rech. App. ancien 2-3 p. ds 16e, 17e, Marais, Ile Cité. Faire offre M. Louis Tisserand au 735-07-21. Agence s'abstenir.

## locations meublées Demande

### Paris

Secrétaire ch. chbre de bonne meublée, chff., eau chde, dche, 5, 6, 7, 14 et 15e arrdts Téléph. : 325-24-63, Poste 4937

## locations meublées Offre

### Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Téléph. : 577-54-04

## locations non meublées Demande

### Paris

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

COLLABORATEUR cherche PARIS, 3 pces, cft + téléph. Téléph. : 580-43-49, après 19 h. Ecr. no 6534, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

## locations non meublées Offre

### Paris

**PARIS XVIe** 61-63, rue Chardon-Lagache. A louer directement par Société propriétaire beaux studios et 2 pièces tout confort. T. : 525-57-55 et 266-18-65.

**ESPACE 2000** *GD 3 P. 2.800 F net.* 261-52-46 ou s/place ce jour, 15, rue de Javel, 10e étage - 14 h à 16 h.

### Région parisienne

**NEUILLY** RUE DE LA FERME - 2 PCES tout conft. 2.000 net - 261-52-46

LE PECQ - Appt : livg, 3 ch., 90 m2 + terrasse, calme, verd., 1.800 F ch. comp Tél 963-37-58.

## échanges

Fonctionnaire échange environ 2 ans sa villa, plage Farinole (Corse) ctre app. Paris-Ec. Milit. Ecr. no 75.603 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

## constructions neuves

HYÈRES-LES PALMIERS (Var) Plein centre, face Casino municipal, petit imm. en construct., 22 logem. + logem. de gardien. Insonorisation très poussée. T 1 à T 4 (au 5e appart. en triplex : 103 m2 + terrasse 72 m2, vue except.). Px fermes et définitifs, S.C.I. LE NEPTUNE, 2, rue Pierre-Brossolette, 83400 HYÈRES. Téléph. : (94) 65-14-16.

**92-BOULOGNE** près RHIN ET DANUBE PETIT IMM. DE STANDING 28 APPARTEMENTS STUDIOS, 2 ET 3 PIECES Dégagements exceptionnels Très ensoleillé *Livraison printemps 1978* PRIX DEFINITIFS Pr rens. et vente : PROFINA, 19, rue Auber (9e) 742-74-75

## immeubles

PLAINE MONCEAU magnifique imm. de rapport P. de taille 2 A. Tél. : 265-40-99.

Particulier vend, 13e ARRONDISSEMENT, immeuble récemment entièr. rénové, 20 appts, dont 2 libres à la vente + 2 belles boutiques sur rue. Situation d'angle sur grande place, 100 mètres *Métro*. A saisir : 1.600.000 F. Ecrire MINET Pub. no 3.376/JT. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

**18e** *Bel immeuble ravalé* SUR JOLIE PLACE 400 m2 environ partie libre. S. pl. jeudi, vendredi, 15-18 h., 16, pl. E.-Goudeau 876-87 10

## bureaux

**8e SAINT-AUGUSTIN** 32 BUREAUX sur un seul niveau Libres 1er septembre 1977 Tél. Direction de l'immeuble : **293-62-52**

**NEUILLY** Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-48.

**CHAMPS-ELYSÉES** Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf. 563-17-27.

**8e PROPRIÉTAIRE** Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. — 723-55-18.

DOMICILIAT. TELEPH. SECR. **TELEX** Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

**224-08-80** Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

## Boutiques

7e - Ds imm. caract. : boutique + appartement classé, magnifiques boiseries. A vdre occupé, fin bail sans renouvellement, juillet 1978 Tél : 766-04-17

## fonds de commerce

**POUR VENDRE** VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions **LIIP** **834-09-24 ou AXE 50-00**

## locaux indust.

a 2,5 km échangeur MACON-Sud (71) à 800 m RN 6, à vdre ou à louer 1600m2 couv., entièr. *aménagé, usage indust. ou commercial* avec bureaux s/6000m2 terrain. Et. nf. Ecrire HAVAS no 390, 71000 MACON.

## villégiatures

A LOUER, CANNES AOUT, appt 2 et 3 p., quartier résid, confort, standing, loggia, vue mer, téléphone, piscine. Tél. : (93) 99-11-45. - CANNES.

Paying guests. Accueil, conft, calme. 80 F jour T.C. Château la Valade, 24310 Bourdeilles.

Urgt. Loue août Toulon joli mas, gde piscine. Tél. heures repas (94) 41-60-56 ou 28-83-81.

84-SARRIANS, villa meublée, tout confort, 6 personnes, sept 2.000 F - Tél. 284-17-19.

*URG. Loue mer F3 août Portugal* 1 400 F. 257-11-75, p. 340.

## terrains terrains

**Land in U.S.A.**
**Between New York City & Philadelphia**
- Strategically located along major highways and growth corridors.
- Approximately one hour by auto to New York City or Philadelphia; near Princeton, New Jersey.
- High investment potential with low carrying costs.
- Financing for qualified buyers.
- Reasonably priced — $1,000 to $4,000 per acre.

**Examples**
376 Acres surrounding interstate highway interchange with railroad access; good highway visibility. Zoned for business, industrial and residential uses. USA $2,125 per acre
368 Acres adjoining Computer Center of New York Life Insurance Company on interstate highway, with good visibility. Research, office, manufacturing and residential uses permitted. USA $3,850 per acre
- Many more tracts available by major corporate owner desiring to reduce holdings.
- *For further details, contact:*

**Round Valley, Inc.** RVI
P.O. Box 5284, Clinton, New Jersey, USA 08809
Tel: (201) 735-4122

**CROISSY-SUR-SEINE** 500 m du centre, beau TERRAIN 800 m2, gde fac., entièrement viabilisé. Px 340.000 F t.t.c. Agence de la Terrasse, LE VESINET. — 976-05-90.

**TERRAIN AUX U.S.A.**
**Pour investissement**
**Prix avantageux garanti**
PAR L'ASSOCIÉ AMÉRICAIN
CONTACTER :
**JACK FREIDUS**
**RITZ TOWER HOTEL**
**465, PARK AVENUE**
**NEW-YORK N.Y. — U.S.A.**

T.S.M. Terrain à bâtir BRIE-COMTE-ROBERT de 60.000 à 130.000 F ARGENTEUIL de 130.000 à 150.000 F SEPTEUIL, 1.000 m2 25 m2 façade, 120.000 F *DORDIVES, 5.000 m2* 50 m façade, 110.000 F LIVRY-GARGAN, 400 m2, 15 m fac., 160.000 F - 584-00-24 ou 23

## maisons individuelles

Etude de Maître Nicolas 17540 Saint-Sauveur-d'Aunis. Tél. : 01-80-14 (46) A vendre Châtelaillon-Plage, sur front de mer maison ancienne à tourelles 6 pces pr. s. de bns, s. d'eau, cuis., gar., gd terrain planté. Vue impren., tt cft, excel. état. Px 600.000F.

Part. vd petite maison de construct. récente, liv., cuis., chbre, bns, garage. Région DOURDAN. Terrain 600 m2. Px 225 000 F. *Tél. : 227-07-98, heures bureau.*

## maisons de campagne

EN PROVENCE : maison caractère, ds village Sud Luberon, 5 p. à aménager, voûtes anciennes, terrasse, solarium, cave, dépend. Belle vue, plein SUD PRIX 160.000 F
LES MAS DE PROVENCE place Mirabeau 84160 CADENET. Tél (90) 68-06-59.

**PARIS 11e - 160 M2** LOCAL refait neuf, plein soleil, idéal bureau études ou architecte. Téléphone : 265-64-11. 15, passage ST-SEBASTIEN

## villas

7 KM VERSAILLES (Voisins-le-Bretonneux). Maison 4 p. plain-pied, 140 m2, terrain de 675 m2. A saisir : 480.000 F - 460-14-53

91-Savigny-s-Orge. villa 8' gare, 8 p., s. jeux, 2 gar., jard. boisé 1.300 m2, 625.000 F - 905-33-40.

## pavillons

ASNIERES (92) 3 min. gare pav. *sur rue résid.*, expos. Est-Ouest, ss jardin, pl.-pied, 78 m2 3 p., bains, w-c, + cabinet de toil. av. w-c, chauff. centr. gaz, Tél., 2 garages. Px 300 000 F. *Tél. 303-33-83 (préf. le matin).*

BOURG-LA-REINE Résident. Beau pav., gd séj., cheminée, cuis. équip., 4 chbr., 2 bains, cft, jard 400 m2. — 660-44-66.

## propriétés

NORMANDIE 130 KM Maison normande à terminer, colombages, poutres, toit. ardoise. Séj. 30 m2 + cheminée. Emplacements : cuis, s. bns, wc. Etage aménageable en 3 ch. Terrain planté : 850 m2 Prix 165.000 av. 35.000 F compt. **BAGLAND** 1, rte Ste-Marguerite 27190 Conches Eure

**ISOLÉE**
*Au Nord de la Creuse*, belle propriété, comprenant : 1 maison d'habit., excel. état, 4 gdes pces habit. de suite, ch. central, tél + MOULIN s/2 niveaux G.O. excel. état. Intér. à rénov. + ETANG + 6 ha DE TERRAIN + grange, remise, écuries, garage, eau, électricité.
**PRIX : 450 000 F.**
*Possibilité crédit.*
PROGECO, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. Tél. : (15-54) 48-10-66.

URGENT. Vends en bordelais propriété viticole, B.S. Côtes Castillon. Maison de maître et dépendances. Prix 1 300 000 F. Ecr. no 7 347, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

35 KM PARIS OUEST *ILE DE VAUX*. Très *BELLE* ppté. Tél. : 878-97-52, 24 h./24

Evreux impec. mais. bourgeoise 6 ch., gd séj., chem., bur., dép. S/terr., clos 650 m2, parf. état gal, libre imméd. Px 500 000 F. (32) 33-27-04 h. b., 007-21-06 soir.

EXCLUSIVITE Région HOUDAN, s/13.000 M2 dans site protégé, ceinturé par rivière à truites, très agréable *MAISON rustique* : cuis. moderne + beau séjour, poutres apparentes, cheminée + 5 chbres + salle bains + salle d'eau + 2 wc + chaufferie. Prix total 700.000 F - RARE. **A. 13** Vernon, 72, av. Paris T. 16 (32) 51-19-19

**NORMANDIE**, 2 heures PARIS Propriété caractère Tr. joli colombage, s/5.000 m2 CLOS, sortie bourg, calme. Séjour + 7 p. bains, chff. centr. maz. Gar. 230.000 F, facilités. 260-13-98 ou 16 (31) 69-15-24

## fermettes

**PERCHE** 130 KM PARIS Autor., sur 1 ha 70 boisé et clos, fermette à rest. 3 p., poutr., chem. + bâtiments attenants. Eau, électr. Px 160.500 F crédit 80 %. - (15-37) 22-01-31

MAISON BERRICHONNE habit. suite, 4 000 m2, cadre champ. bord. riv., 10 km forêt Tronçais, sortie bourg, commerces, 3 p., bns, w.-c., 2 chem., pout. appar., grenier aménageable. 130.000 F. Ledoux Claude, Le Village, 18210 Charenton (36) 96-

## domaines

NORMANDIE, banlieue Rouen, vds magnifique propriété boisée close de 165 ha avec pav. tt cft. Agence s'abst Tél. (32) 44-01-45.

## forêts

Cause familiale vd forêt 1?? ha rég. Maine-et-Loire, compr. : taillis, terre arable et résineux. Ecr. T 75.711 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**
**296-15-01**

## demandes d'emploi

Jeune Irlandais cherche travail à Paris - Téléph. : 588-54-37

J.F. 28 a., Secrétaire, collaboratrice cciale, sérieuses référ., bil. franç., espagn., rech. pour le 1er octobre poste à responsabilités. Etudie ttes proposit. Ecr. no 6530, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dessinateur - Topographe en archéologie, anc. membre *mission archéologique française* Ethiopie, exam. ttes offr. travx rémunér. bureau, domicile, terrain, préf. relevés archit. anc. Anglais courant. Ecr. J. Gire, 45, r. St-Ferdinand, Paris (17e)

**ETUDIANT** ferait lessiv., cuisine, salle de bns, etc.. fin juillet et week-ends, août, pour banl. Est ou Paris de préfér. Tél. pour rendez-vous : 844-07-28 (jusq. 30-7), M. Raban G., 8, rue du 18-Avril-1944, 93130 Noisy-le-Sec

Adjointe chef service administr. gde société, lic. en droit, dipl. I.A.E., 26 ans, cherche poste de responsabilité dans domaine Droit des affaires. Ecr. no 1.316 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

## bateaux

Libre en août, location d'un voilier, 9 m, 6 couch., 3e catég. Tél. : (94) 41-05-07.

## information divers

POUR **TROUVER UN EMPLOI**
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extrait du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter,
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

# automobiles

## vente

### 5 à 7 C.V.

**URGENT** Part. vd Triumph MK 4, 1972. Tr. bon état général. 6.000 F. Téléphone : 875-50-30

Renault 5 GTL, 2-77, 12.000 km, 19.800 F. gr. mét. 602-70-61 p. 392

### 8 à 11 C.V.

DS 21 Pallas cuir, radio, 1re main, 1971, 60.000 km. Garantie crédit. 331-81-72

Vd ALFETTA 2000 gris métal. état neuf, modèle 77. Tél. : 204-52-52.

### 12 à 16 C.V.

Vend à particulier **BMW 30 L** faible kilométrage TEL. : 657-13-13, poste 3472, heures de bureau.

Vend à particulier **MERCEDES 280 SE** peinture métal., vitres teintées, intér. velours, 4 000 km mod. 77. Tél. : 657-13-13 h. b., p. 3472.

Vend BMW 525 gris métal, 1974, superbe - 204-12-15

### + de 16 C.V.

CADILLAC ELDORADO 6 000 km, juin 76, cuir. 11, avenue Porte d'Asnières. 734-44-66.

## divers

**ETOILE AUTOS** CONCESSIONNAIRE **MERCEDES-BENZ**
Voitures neuves disponibles
450 SEL - SLC
280 SE - SLC
DIRECTION
280 SE 77 noire, 2 000 km
280 77 ivoire, 3 000 km
250 77 bleu métal, 6 000 km
280 CE 78 bleu ciel
280 CE 72 grise
450 SE 74 gris métal
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
Porsche Carrera 75 saumon
Porsche 911 luxe 76 vert métal
Porsche 924 77 gris métal
DS 23 74 bleu
Lancia Fulvia coupé 71, grise
Alfetta GTV 75 ivoire
DAF 73 Marathon rouge
AUDI 75, 80 GL vert métal
Capri 75, 2,6 l rouge
Capri 76 2,3 l bleu métal
Ford 74 2,6 l Granada
BMW 73 30 SI bleu
*Parfait état général.*
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
**739-97-40**

A vendre, 4 pneus Dunlop S.P. 185 VR 15, 1.500 km, 1 000 F. Tél. après 19 heures, 203-72-48

**MERCEDES-BENZ LONGCHAMP**
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

# EQUIPEMENT

## CONSTRUCTION NAVALE

### LE GOUVERNEMENT RÉTABLIT L'« AIDE DE BASE » QUI POURRA ATTEINDRE DE 15 A 25 % DU PRIX DU NAVIRE

Commentant les mesures prises par le conseil des ministres jeudi 27 juillet sur la construction navale, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a précisé que l'aide de base — c'est-à-dire la subvention de l'Etat — pourrait atteindre 15 % à 25 % du prix du navire, les commandes étant à prendre avant juillet 1978. D'autre part, l'Etat relèvera l'aide aux petits chantiers, et le régime fiscal des « quirats » (le capital d'un navire étant réparti entre plusieurs actionnaires) sera adapté pour faciliter les prises de commande, en participation, par les chantiers eux-mêmes (comme ce fut le cas entre France-Dunkerque et Worms).

D'autre part, dès dispositions ont été prises à l'égard des armateurs français pour les inciter à passer des commandes.

M. Fourcade a ajouté que cet effort de la collectivité devrait trouver des contreparties chez les professionnels. Il leur est demandé d'accélérer le regroupement des entreprises en deux grands ensembles industriels et financiers. Les chantiers devront aussi s'aider eux-mêmes en réinvestissant les bénéfices qui sont réalisés et en « *adoptant une politique salariale plus conforme aux indications du premier ministre* ». Un effort de décentralisation et de diversification leur est en outre demandé, ce qui devrait leur permettre de réduire de 20 % leur capacité de production d'ici à la fin de 1978, « *sans procéder à des licenciements* ».

Enfin, afin de mieux connaître l'utilisation des fonds publics, le contrôle économique et financier de l'Etat sur les chantiers de construction navale sera renforcé.

— *A PROPOS DE...* —

## LES COMPTES DE L'O.C.D.E.

## Ces touristes qui rapportent

**En 1976, la France s'est placée en tête des pays européens pour les entrées de devises provenant du tourisme international : avec 3 613 millions de dollars de recettes (au lieu de 3 470 en 1975), notre pays est au second rang mondial, derrière les États-Unis. Ces chiffres figurent au rapport annuel du comité du tourisme de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique), qui sera rendu public au mois de septembre.**

Les experts notent, toutefois, que l'excédent des recettes touristiques françaises s'est dégradé par rapport aux dépenses. Les dépenses des touristes français à l'étranger, qui se sont élevées à 3 434 millions de dollars, ont en effet augmenté de quelque 12 % entre 1975 et 1976.

Au palmarès des pays bénéficiaires du tourisme international, c'est l'Espagne qui occupe la première place avec un surplus de 2,6 milliards de dollars. Viennent ensuite l'Italie (+ 1,9 milliard), l'Autriche (+ 1,5 milliard) et le Portugal (+ 1,1 milliard).

Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., les recettes globales du tourisme s'élèvent à 33,6 milliards de dollars et les dépenses à 36,2 milliards, soit une progression d'environ 7 % d'une année à l'autre. La croissance moyenne du nombre des arrivées de touristes étrangers a été, par rapport à 1975, de l'ordre de 3 % pour l'ensemble des pays membres de l'Amérique du Nord, et de 8 % pour ceux du secteur Australasie-Japon.

Au chapitre des faits notables en 1976, le rapport retient la consolidation du tourisme grec déjà amorcée en 1975 et confirmée l'an dernier : on note aussi la progression du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Japon. De même, le Portugal enregistre une remontée certaine. Du côté des moins chanceux, enfin, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, la Turquie et la Yougoslavie qui ont fait de 1976 une année peu brillante dans l'ensemble.

J.-M. D.S.

## *Faits et projets*

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Une prime pour la recherche.* — Les modalités d'attribution de la prime de localisation des activités de recherche sont précisées par un décret que publie le *Journal officiel* du 27 juillet. Cette prime peut atteindre 25 000 francs par emploi créé. Le principe de cette prime avait été décidé par un comité interministériel, le 1er mars, qui avait approuvé le décret, précisant que ce décret paraîtrait « *tout prochainement* » au *Journal officiel*.

● *Les maires et le questionnaire, le bureau de l'Association des maires de France*, que préside M. Alain Poher, président du Sénat, prenant position sur le questionnaire adressé par le gouvernement à tous les maires de France sur la réforme des collectivités locales a « *regretté vivement que le gouvernement ait recours à une procédure coûteuse, à l'efficacité aléatoire, aux résultats illusoires, alors que l'association, organisation représentative de tous les maires et reconnue comme telle, a depuis longtemps au cours de ses congrès, dégagé les problèmes et proposé des solutions* ».

● *Première industrie au Verdon.* — Le conseil d'administration du port autonome de Bordeaux vient d'annoncer qu'une usine de transformation de plastique, dont le nom n'a pas été révélé, s'installera au début de 1978 sur la zone industrielle du port du Verdon, à l'estuaire de la Gironde. Elle occupera 5 000 mètres carrés, emploiera dans un premier temps vingt-cinq personnes, ne sera pas polluante. C'est la première installation industrielle qui est décidée sur cette zone. — *(Corresp.)*

### ENVIRONNEMENT

● *Larzac : un centre pour la paix.* — Après avoir érigé les bergeries « illégales » de la Blaquière et de Cavaliès, les paysans du Larzac mettent en chantier, à l'aide de volontaires, un centre de recherche et de rencontres pour la paix au lieudit « Le Cun », sur la commune de La Cavalerie. Ils ont créé une société civile immobilière dont les parts de 200 F viennent d'être mises en souscription.

● *Pylône de Gerstheim démonté.* — Les occupants du pylône météorologique de Gerstheim (Bas-Rhin) vont pouvoir quitter le terrain qu'ils occupaient depuis le 26 janvier dernier (*le Monde* du 1er février). L'administration préfectorale a demandé à l'E.D.F. de démonter le pylône.

La préfecture du Bas-Rhin a indiqué à ce propos : « *Les pouvoirs publics et E.D.F. ont pris en considération la demande des élus locaux avec lesquels ils ont maintenu le dialogue et non la pression des protestataires souvent étrangers à la région.* » — *(Corresp.)*

### P.T.T.

● *Saturation dans les centres de tri ?* — L'Union syndicale des ambulants et centres de tri C.F.D.T. indique dans un communiqué qu' « *en ce mois de juillet la plupart des centres de tri et des bureaux gares P.T.T. ont dépassé le seuil de saturation* ». *Lettres et cartes postales prennent* ainsi, ajoute le syndicat, « *de 2 à 12 jours de retard* ».

### ILE-DE-FRANCE

● *L'emprunt régional est couvert.* — Le premier emprunt public de 300 millions de francs, lancé le 14 juillet par la région Ile-de-France, est entièrement couvert, a annoncé, le mercredi 27 juillet, M. Alain Griotteray, rapporteur général du budget de la région.

M. Griotteray a d'autre part indiqué qu'il avait saisi le premier ministre pour que la Société de développement régional (S.D.R.), en cours de constitution, soit mise en place dès la rentrée.

(PUBLICITE)

OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA VILLE DE PARIS
OPERATION TETE DU PONT DE SEVRES
BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

EXPLOITATION D'UN PARKING DE 3 800 PLACES
(En infrastructure d'un ensemble immobilier)

Les dossiers seront remis aux concurrents, au siège de l'Office, 49, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 PARIS, dès le 3 août 1977.
Les offres devront parvenir à l'Office avant le 19 septembre 1977, à 12 heures.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LÉGÈRE
SOCIÉTÉ NATIONALE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture d'équipements et machines pour la nouvelle usine Tuyaux en Béton d'Arzew.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à la S.N.M.C. - 90, rue Didouche-Mourad, 4e étage - Alger.

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe faisant apparaître sur le pli intérieur la mention : « APPEL D'OFFRES USINE TUYAUX BETON D'ARZEW - NE PAS OUVRIR ».

La date de dépôt est fixée au 30 AOUT 1977, délai de rigueur

## Officiers ministériels et ventes par adjudication

SERVICE des DOMAINES
Adjudication le 16 août 1977 à 15 h. à la Mairie d'EVIAN-LES-BAINS
VUE sur le LAC LÉMAN
BELLE PROPRIÉTÉ dite « VILLA l'AURORE »
ÉVIAN-LES-BAINS
LIBRE

— Rez-de-chaussée : vestibule, cuisine, office, salon, salle de réception, salle à manger (53 m2), balcon, loggia (75 m2) dominant le Lac.
— 1er étage : 4 chambres, salle de bains, cabinets de toilette, loggia.
— 2e étage : 4 chambres.
PARC ATTENANT AVEC PIECE D'EAU ET BASSIN (1 ha 28 a 46 ca)
MISE A PRIX : 1.280.000 francs

Conditions et visite : Inspection des Domaines « Le Nemours », boulevard du Pré-Cergues. — THONON-LES-BAINS. — Tél. : 71-01-26.
Renseignements : Direction des Services Fiscaux (Domaine), rue Dupanloup. — ANNECY. — Tél. : 52-81-70.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### M. Chirac rappelle l'hostilité du R.P.R. à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun

De notre correspondant

Caen. — A l'initiative de M. Jean Mouchel, vice-président de la F.N.S.E.A. et des chambres d'agriculture, et conseiller agricole du R.P.R. depuis le mois de mai, M. Jacques Chirac est venu à Caen, le 27 juillet, pour présenter les objectifs agricoles de son mouvement.

Devant près de six mille personnes venues des cinq départements normands, M. Jacques Chirac a commencé par critiquer le programme commun, « *qui ne consacre que trois pages à l'agriculture* » et qui est « *une menace pour la responsabilité et la liberté des agriculteurs* ». Puis il a dressé le bilan « positif » de la politique agricole menée depuis 1958, qui « *a permis à l'griculture française de traverser une phase de mutation et de progrès sans précédent* ». L'exploitation familiale, l'exploitation à responsabilité personnelle, reste la base de l'agriculture souhaitée par le R.P.R., celle-ci devant « *reposer sur les hommes* ». Il faut donc renforcer l'appareil de formation, qui « *appelle de nouveaux efforts* ».

#### L'intérêt de la concertation

M. Chirac a rappelé l'intérêt de la concertation permanente avec les organisations professionnelles. Les agriculteurs doivent aussi, pour le R.P.R., exercer « *leurs responsabilités économiques* » en participant « *de plus en plus à l'organisation et à la gestion des marchés* », et cela, par un renforcement des interprofessions, des coopératives et des groupements économiques.

M. Chirac a aussi réaffirmé son refus d'une politique d'assistance : « *Le secteur agricole ne peut être dynamique et compétitif que si l'activité de production constitue la source principale du revenu des agriculteurs* », les aides directes ne devant être que des palliatifs qui ne se justifient que dans des conditions bien définies.

Le R.P.R. veut en outre concilier responsabilité et sécurité, ce qui implique un mécanisme « *protégeant l'agriculture des aléas du marché* ». Il faudra aussi avoir « *une politique ambitieuse d'aide à l'installation* » des jeunes.

En ce qui concerne la sécurité des approvisionnements, M. Chirac a critiqué la Commission de Bruxelles, qui, « *par faiblesse à l'égard des pressions américaines* », n'a pas voulu accepter un règlement favorisant le développement des cultures nationales riches en protéines capables de remplacer le soja. Le président du R.P.R. a en outre critiqué assez sévèrement les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Marché commun, coupables, selon lui, de ne pas avoir la volonté de faire réellement l'Europe, ainsi que la Commission de Bruxelles, qui « *cède trop aux pressions de l'extérieur* », et la Grande-Bretagne, « *qui veut retirer pour ses consommateurs tous les avantages de la politique agricole commune sans en supporter les contraintes* ».

Il a aussi redit son opposition à l'entrée de l'Espagne dans l'Europe agricole : « *... Il est exclu que nous puissions admettre la possibilité pour les producteurs agricoles espagnols d'entrer dans le Marché commun agricole.* »

Enfin, M. Chirac a demandé que soit voté, lors de la prochaine session parlementaire, un statut des femmes d'exploitants agricoles et que soient développés les équipements culturels, sociaux et scolaires en milieu rural.

## AFFAIRES

### BATAILLE AUTOUR D'UN SIGLE

**Le moment est-il opportun pour une organisation patronale d'afficher son manque de cohésion ? Il semble bien que non. Pourtant, le 28 juillet, le Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.) a assigné en justice la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) « aux fins de faire cesser par cette dernière l'utilisation abusive du sigle P.M.I. ».**

**Pour comprendre ce procès, il faut savoir qu'en province, certaines sections de l'organisation patronale sont directement rattachées à la C.G.P.M.E. par l'intermédiaire des Unions territoriales de la petite et moyenne industrie (U.T.P.M.I.), alors que d'autres sont adhérentes du syndicat national.**

**En fait, cette bataille autour d'un sigle marque une sourde lutte d'influence. L'affaire remonte au 15 juin. Ce jour-là, la Confédération générale des P.M.E. décide d'exclure de son bureau le Syndicat national des P.M.I. Motif : « Le syndicat ne limiterait pas sa compétence à la seule région parisienne. »**

**Arguant « d'une vocation nationale » prévue dans ses statuts de 1936, date de sa création et de la « spécificité de son action exclusivement orientée vers l'industrie », le syndicat rejette l'accusation et refuse de limiter son influence à la seule région parisienne. En fait, il entend opérer un regroupement national des petites et moyennes entreprises industrielles en son sein, quitte ensuite à adhérer en bloc à la Confédération...**

**Les dirigeants de la Confédération sont hostiles à cette démarche. On les comprend, tant il est vrai qu'un syndicat aussi représentatif serait en mesure d'exercer une influence décisive sur l'organisation patronale.**

Ph. L.

## AGRICULTURE

### Après les aides décidées par le conseil des ministres

### LES EXPLOITANTS DU SUD-OUEST MARQUENT LEUR DÉCEPTION

Les mesures prises par le conseil des ministres (voir page 4) en faveur des sinistrés des inondations des 8 et 9 juillet ont été accueillies avec déception dans les milieux agricoles du Sud-Ouest.

Les responsables des syndicats agricoles du Gers jugent ces mesures « *très insuffisantes* » et condamnent le recours à l'emprunt.

M. Teysseyre, président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Haute-Garonne, a déclaré : « *Nous resterons très attentifs à la manière avec laquelle la mise en place des aides sera faite. Nous voulons éviter ségrégations et injustices.* »

« *Déçue* », la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) du Lot-et-Garonne a estimé que « *la seule conduite à tenir est la riposte par l'action* » et a appelé les agriculteurs de Lot-et-Garonne à manifester samedi 30 juillet à Agen.

## ÉNERGIE

### L'UTILISATION DU NAPHTA NE SERA PAS TAXÉE

**Certains produits seront exonérés de la taxe qui doit frapper à un taux modéré (vraisemblablement 2 %) toutes les consommations d'énergie des gros consommateurs et dont le principe a été retenu par le comité interministériel consacré aux économies d'énergie le 26 juillet (« le Monde » du 28 juillet). Si le projet n'est pas définitivement arrêté, il est actuellement admis que ne seront pas taxées l'utilisation du naphta et de ses dérivés — qui servent de matière première à la pétrochimie — et celle du gaz naturel utilisé pour la fabrication de l'ammoniaque et des engrais. Rappelons que cette taxe doit s'appliquer à compter du 1er janvier 1978 et ne touchera pas les P.M.E.**

● *Le Canada* a annoncé, le 27 juillet, la vente de 1,7 million de tonnes de blé à l'U.R.S.S. pour l'année prochaine. Le contrat prévoit qu'une partie de ce blé sera expédié à Cuba. Selon des estimations américaines, la récolte céréalière soviétique s'élèverait, en 1977, à 225 millions de tonnes, dont 110 millions de tonnes de blé, pour un objectif de 213,3 millions de tonnes. En 1976, la récolte avait atteint, en Union soviétique, 224 millions de tonnes, dont 96,9 millions de tonnes de blé.

## CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

### A Saint-Christel-lès-Alès (Gard)

### UNE BAGARRE OPPOSE M. FURNON A DES MILITANTS C.G.T.

Des incidents se sont produits, ce jeudi matin 28 juillet, aux établissements Furnon à Saint-Christol-les-Alès (Gard). Une bagarre a en effet opposé M. Gérard Furnon, P.-D.G. de l'entreprise, et ses collaborateurs, à des délégués C.G.T. M. Furnon a été blessé au visage, ainsi qu'une ouvrière non syndiquée.

Cette échauffourée a eu lieu au moment où, comme chaque matin depuis le début du conflit qui oppose l'industriel gardois à la C.G.T., les ouvrières syndiquées se sont présentées devant l'atelier principal. M. Furnon a mis en action une lance à incendie. Le P.-D.G. de Saint-Christol-les-Alès et la C.G.T. se rejettant mutuellement la responsabilité de ces incidents.

« *Après ces faits*, dit un communiqué de la direction, *huit ouvrières syndiquées se sont désolidarisées de ces actes de violence et ont repris le travail* », ce que dément la C.G.T. M. Gérard Furnon et l'ouvrière non syndiquée ont porté plainte pour coups et blessures.

### VOTE « BLANC » A L'USINE D'ÉVIAN

**Le personnel de l'usine d'embouteillage de la société des eaux d'Evian, située à Amphion (Haute-Savoie), avait à se prononcer, le mercredi soir 27 juillet, par un vote à bulletin secret, pour ou contre la reprise du travail. Cette reprise est effective depuis lundi dernier, après six semaines de grève déclenchée pour appuyer des revendications salariales.**

**La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient appelé le personnel de l'usine d'Amphion à voter blanc, afin, selon un délégué, de « laisser aux syndicats une plus grande marge de manœuvre » face à la direction. Les résultats du vote ont été les suivants (sur 1 038 votants) : pour la reprise du travail : 229 ; contre : 47 ; blancs : 758 ; nuls : 4.**

**Aucune nouvelle réunion n'est prévue, pour l'instant, entre les syndicats et la direction, qui en reste pour sa part aux propositions formulées mardi dernier (« le Monde » du 27 juillet). La C.G.T. et la C.F.D.T. n'excluent pas qu'une nouvelle grève puisse « éclater à tout moment ».**

## FONCTION PUBLIQUE

### M. CLAUDE ENGERAND directeur général de l'industrie

Sur proposition de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, M. Claude Engerand a été nommé directeur général de l'industrie en remplacement de M. Hugues de l'Estoile entré dans le groupe Dassault-Breguet.

Le poste de directeur général de l'industrie a été créé en juillet 1974 à l'occasion de la réorganisation du ministère de l'industrie décidée par M. Michel d'Ornano. Plusieurs autres noms avaient été avancés pour succéder à M. de l'Estoile ; mais M. Monory tenait à ce qu'un « technicien » occupe ce poste plutôt qu'un « politique ». Le champ d'action du nouveau directeur général de l'industrie risque cependant d'être plus réduit que celui de son prédécesseur dans la mesure où les grands dossiers de politique industrielle sont de plus en plus souvent réglés par l'hôtel Matignon.

[Né le 11 août 1926 à Remiremont (Vosges), M. Claude Engerand, ingénieur général de l'armement, est diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'armement. Affecté en 1954 à l'établissement de Tarbes de la direction technique des armements terrestres, il est nommé en 1965 conseiller technique du cabinet du délégué ministériel de l'armement. Adjoint au chef des services techniques à l'administration centrale de la direction technique des armements terrestres en 1970, il est détaché en octobre 1974 auprès du ministère de l'industrie et de la recherche, où il est nommé directeur des industries métallurgiques, mécaniques et électriques.]

(Publicité)
PREFECTURE DU VAR
Service de la Coordination et de l'action économique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE SAINT-TROPEZ

La commune de SAINT-TROPEZ a demandé que le plan d'occupation des sols communal, rendu public par arrêté préfectoral du 7 janvier 1977, soit soumis à l'enquête en vue de son approbation.
A cette fin, un dossier d'enquête sera déposé à la Mairie de SAINT-TROPEZ, du 1er août au 2 septembre 1977 inclus, de 10 h. à 12 h., et de 15 h. à 17 h., sauf les samedi, dimanche et jours fériés.
Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et consigner, pendant cette période, leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit à M. Pierre BEDOT, commissaire-enquêteur, mairie de SAINT-TROPEZ.
En outre, le commissaire-enquêteur recevra personnellement les quatre derniers jours de l'enquête — les 30, 31 août et 1er, 2 septembre — de 10 h. à 12 h., et de 15 h. à 17 h., à la mairie de SAINT-TROPEZ, les observations éventuelles
Toulon, le 20 juillet 1977.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## Le miroir suédois

### II. – « Des bourgeois » qui nationalisent...

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

**Avec l'appui du patronat et des organisations de salariés, le gouvernement social-démocrate de M. Olof Palme, puis, jusqu'en mai dernier, son successeur, le gouvernement « bourgeois » de M. Fälldin, ont eu pour politique économique de faire « comme si la récession n'existait pas ». Il en est résulté une telle montée des coûts de production que le maintien du plein emploi paraît désormais impossible, et que la couronne suédoise se trouve dangereusement exposée (« le Monde » du 28 juillet).**

Stockholm. — Il y a quelques semaines, le gouvernement suédois espérait encore pouvoir éviter de choisir franchement entre les deux politiques monétaires que des économistes d'opinion opposées, mais appartenant presque tous au courant « libéral » ou « bourgeois », préconisent depuis quelques mois sur la place publique. D'un côté, les partisans d'une forte dévalorisation de la couronne, impliquant en fait l'abandon du « serpent », de l'autre les partisans d'une stratégie « à la belge », faisant de l'association avec le Danemark, monnaie forte par excellence, l'instrument principal de lutte contre l'inflation.

Assez curieusement, c'est surtout l'âge qui semble déterminer la ligne de partage. Parmi les meilleurs avocats de la première solution, le plus influent est sans doute M. Erik Lundberg. Il a gardé présentes à la mémoire, pour y avoir activement participé, les discussions qui avaient déjà eu lieu sur le même thème pendant les années 30, alors que la Suède se détachait des autres pays industriels par sa capacité à surmonter la crise, grâce à une vigoureuse politique d'exportation. Les événements pourraient bien donner raison à l'ancienne génération.

Les jeunes économistes sont plus sensibles à la théorie des « anticipations inflationnistes ». Pour eux, une dévaluation d'une ampleur suffisante pour ajuster les prix suédois au niveau international n'aurait qu'un effet passager, car les syndicats seraient en mesure d'arracher des hausses de salaire compensatrices. L'ajustement de coût ne peut être qu'un processus lent et graduel. Tout raccourci monétaire serait une illusion. Au contraire, en « tenant bon » à côté du deutschemark, on finira par convaincre les agents économiques du caractère sérieux de l'action entreprise contre l'inflation. Et, puis, ajoute le plus provocant des avocats de cette thèse, *« pour maintenir l'activité, nous avons un autre moyen à notre disposition, dont certes nous nous servons, mais en nous persuadant, pour des raisons puritaines, qu'il faut y mettre fin au plus vite. Ce moyen c'est l'endettement extérieur ! La Suède, si elle le veut, peut emprunter sans dommage pendant de longues années, car son crédit est à peine entamé... »* Le professeur Sven Grassman s'est fait un nom en essayant d'élever au rang de doctrine ce qui passe encore pour une pratique honteuse (mais largement répandue).

#### Contradiction

Entre ces conseils contradictoires, le gouvernement Fälldin a suivi une voie moyenne qui comporte de grands risques, à la fois monétaires, économiques, politiques. Il a par deux fois, le 19 octobre 1976 d'abord, puis le 4 avril 1977, procédé à une petite dévaluation de la couronne, dont l'effet combiné a été d'abaisser la valeur de celle-ci d'environ 9 % par rapport au deutschemark. La « stabilité », qui justifie l'existence du « serpent », n'a pas été trop malmenée, mais rien n'a été résolu. L'écart des prix de revient suédois avec les coûts allemands n'a été que très partiellement comblé. L'effet principal de l'appartenance au « serpent », qui est de revaloriser la couronne suédoise vis-à-vis du dollar et aussi du dollar canadien (le Canada est un redoutable concurrent pour l'industrie du bois), n'a pas même été corrigé. Le dollar vaut moins aujourd'hui (4,29 couronnes) sur le marché des changes de Stockholm qu'en juillet 1976 (4,44 couronnes).

Simultanément, le gouvernement poursuit l'ajustement graduel par une politique « classique », au sens de l'O.C.D.E., de restriction de la demande.

Il a relevé de trois points le taux de la T.V.A. en le portant à 20,6 %. Mesure très sévère pour un pays où les impôts directs sont très lourds et qui, en l'espace d'une génération, a nivelé les revenus à un degré inimaginable en France. Il a appliqué des économies budgétaires qui frappent, comme partout ailleurs, des postes de dépenses souvent très utiles, tels les crédits de recherche, mais politiquement moins intéressants...

L'objectif est d'essayer de ramener le déficit des 15,7 milliards initialement prévus (les gouvernements conservateurs commencent presque toujours par l'inflation) à 13 milliards de couronnes, soit un chiffre presque égal au déficit du budget français, pour un pays six fois moins peuplé. Rappelons que le déficit extérieur, que l'on compte supprimer en 1980, est à l'avenant et qu'il est financé par une politique systématique d'emprunt à l'extérieur sur une échelle — en termes relatifs — plus grande que celle de la France. Le caractère inflationniste d'une pareille politique, n'en déplaise au professeur Grassman, ne devrait pas avoir besoin d'être démontré.

Sur le plan monétaire, c'est évidemment un pari périlleux qu'a pris le gouvernement. La baisse du dollar remet en question un équilibre qui paraissait déjà précaire. Auparavant M. Gösta Borman, ministre des finances, avait préparé pour la rentrée un certain nombre de mesures dont il espérait des avantages comparables à ceux d'une dévaluation. Les coûts de revient auraient été allégés pour les entreprises grâce à un abaissement de la fiscalité indirecte, tandis que la T.V.A. aurait été encore majorée. Mais les autorités suédoises risquent maintenant de se trouver devant la situation qu'elles redoutaient le plus : être débordées par la spéculation, ce qui, cette fois, pourrait les obliger à sauter le pas en quittant le serpent : « *Notre manière à nous*, dit tristement un haut fonctionnaire, *de participer par la bande à la Communauté européenne.* »

#### La doctrine Aasling

A travers toutes leurs difficultés, les trois formations « bourgeoises » du gouvernement font des efforts honorables pour travailler ensemble malgré leurs divisions. Alors que les modérés et libéraux se retrouvent côte à côte pour approuver le programme nucléaire ambitieux de l'ex-gouvernement socialiste, honni par les « centristes » (le parti du premier ministre), ils se séparent sur l'orientation générale à donner à la politique sociale et économique. Les libéraux veulent, quant à eux, soigner leur image de parti « proche de la gauche » tandis que l'influent ministre des finances déjà nommé, chef du parti modéré, et le ministre de l'industrie, un centriste, M. Nils Aasling (l'auteur d'une doctrine dont il est beaucoup question) voudraient au contraire *« que les Suédois cessent de compter sur l'Etat pour résoudre tous leurs problèmes »*.

« *La doctrine Aasling*, nous dit celui qui lui a donné son nom, *n'est pas une théorie. C'est une attitude. Elle consiste à demander aux entreprises qui, pour des raisons économiques, sont contraintes de fermer une usine, de supporter elles-mêmes, autant que leur situation financière le leur permet, la conséquence de leurs actes, en essayant elles-mêmes de créer des emplois alternatifs...* » Ces propos ont fortement inquiété le patronat. Le ministre de l'industrie, comme plusieurs autres membres du gouvernement, est de par sa profession, un « fermier ». C'est un peu à travers la tradition illustrée par le dicton « *charbonnier est maître chez lui* », qu'aucune industrialisation n'a jamais réussi à faire disparaître complètement, qui reprend le dessus après la chute de M. Olof Palme, grand bourgeois de gauche, tribun et intellectuel.

« *Nous nous traitons mutuellement, et en riant, de socialistes !* », nous dit M. Aasling, un sourire timide aux lèvres, à propos des décisions que les nouveaux dirigeants ont dû prendre, contre leur conviction personnelle, mais en vertu d'un pragmatisme dont se réclament aussi la plupart des socialistes, y compris l'ancien premier ministre. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation que de voir le gouvernement « bourgeois » faire ce que, en quarante-quatre ans de pouvoir, les socialistes se sont abstenus de faire : nationaliser.

Dans les chantiers navals (10 % de la production mondiale), le gouvernement a repris la totalité du capital de la société, qu'il possédait déjà à 51 %, et lui a adjoint par fusion les installations de l'autre chantier (privé) qui existait à Göteborg, si bien qu'il ne reste plus qu'un seul constructeur privé (à Malmoe). Dans l'électronique, l'Etat a augmenté sa participation en formant avec le groupe Wallenberg une nouvelle société dans laquelle se trouve amalgamée une compagnie jusqu'alors entièrement privée. Dans l'industrie de l'acier, y compris des aciers spéciaux, naguère la fierté de la technique et du génie exportateur suédois, un plan de réorganisation est à l'étude, qui prévoit une reprise en main, sous l'égide de la société nationale déjà existante, d'une partie sans doute importante de la profession.

« *En réalité*, nous dit le ministre de l'industrie, *les nationalisations auxquelles nous sommes contraints de procéder ont pour but de confier à l'Etat la tâche difficile de rationaliser et de diminuer les capacités de production qui, pour la construction navale par exemple, devront être réduites de moitié d'ici à 1979. En définitive, compte tenu de l'expansion attendue de l'industrie privée dans d'autres secteurs, cela n'aura pas pour résultat d'accroître globalement la part du secteur public.* »

Le gouvernement aurait donc eu, en quelque sorte, la main forcée. Par quoi ? Par la faillite financière qui menaçait les sociétés nationalisées et à nationaliser. « *Nous aurions dû faire à peu près la même chose*, nous dit M. Palme, *non par idéologie, mais par nécessité.* » Certains assurent que les socialistes, s'ils étaient restés aux affaires, auraient été un peu plus loin, poussés par les syndicats, qui pourtant comptent sur d'autres méthodes que la nationalisation pour retirer progressivement à la faible minorité des gros détenteurs d'actions la propriété des moyens de production et le pouvoir qu'elle confère.

Voilà, pour le présent, l'origine de la grave menace qui pèse désormais sur l'emploi : les plus grandes firmes du pays ont accusé des pertes en 1976, et l'exercice en cours sera pour beaucoup d'entre elles plus désastreux encore. Des quarante fabricants de pâte à papier, cinq seulement ont annoncé cette année des résultats bénéficiaires...

#### Les réformes « de structure »

Les partis bourgeois sont-ils finalement plus à droite que leurs adversaires sociaux-démocrates ? Devant la gravité et l'urgence des problèmes à résoudre, ils ont repoussé à l'automne et à l'hiver prochains les réformes « de structure » qui devraient justifier, aux yeux de leurs électeurs, leur arrivée au pouvoir. Sagement, ils attendent les conclusions de la commission parlementaire *ad hoc* pour aborder la question, oh ! combien épineuse, du programme nucléaire, qui, en l'absence d'infinies précautions, pourrait bien faire éclater l'actuelle coalition.

« *Nous récusons la classification traditionnelle de la droite et de la gauche pour situer notre parti, le « centre », sur l'échiquier politique* », nous dit le professeur Andréas Aadal, l'un des principaux conseillers du premier ministre, ancien représentant de son pays à l'O.C.D.E., parlant français avec plaisir, jeune, élégant. Pour maints hommes de gauche, un tel langage est caractéristique de la droite. N'entrons pas dans cette querelle. M. Aadal précise : « *Nous essayons d'apporter une autre dimension à la politique, en diffusant les thèmes de la conservation des ressources naturelles (la consommation ne doit pas se faire au détriment des générations futures), d'un meilleur équilibre entre les industries, entre les régions.* »

Nul doute que, sur ce dernier point au moins, les centristes parlent comme un Rudolf Meidrich, l'un des penseurs du mouvement syndical (L.O.), qui a, depuis quelques années, révisé ses conceptions sur le plein emploi. M. Meidner et un autre célèbre économiste de L.O., M. Gosta Rehn, avait, à la fin des années 50, élaboré toute une théorie qui allait servir de support à l'organisation du marché du travail. Fondamentalement, il s'agissait de combiner les deux principes de « solidarité » et de mobilité. En vertu du premier, « *le salaire doit être égal pour un travail égal* », pour des raisons à la fois de justice et d'efficacité : si les salaires sont, dans telle ou telle région, plus bas que la moyenne nationale, cela revient à subventionner de façon occulte les entreprises qui y sont installées. Le corollaire de l'égalisation des rémunérations, c'est l'encouragement à la mobilité de la main-d'œuvre, afin que celle-ci puisse se diriger vers les entreprises les plus efficaces. « *Nous avons été trop optimistes*, nous dit M. Meidner ; *nous reconnaissons aujourd'hui que cette politique était trop dure : d'abord, parce qu'elle n'est jamais parvenue à « recaser » tous les travailleurs des entreprises sacrifiées, et ensuite parce que changer de lieu de travail, même dans les meilleures conditions possibles, diminue souvent la satisfaction que l'on retire de son métier.* » Ce changement d'optique des syndicalistes est de grande importance pour l'avenir : il s'ajoute à tous les autres facteurs qui rendent difficile un retour au taux élevé de croissance de jadis.

Concrètement, le programme de réformes envisagé par le gouvernement pour l'automne devrait surtout se traduire par une série de mesures destinées à favoriser les petites entreprises (par allègement, entre autres, de la pesante fiscalité sur les successions). Encourager l'« *homme pauvre mais capable* » à devenir « son propre maître » est un thème que modérés et centristes reprennent volontiers, en faisant remarquer que leurs « contacts personnels » avec les grandes affaires sont beaucoup moins étroits que ceux des socialistes. De nouveau, la tradition individualiste et, pour se référer à l'histoire d'un pays où les Suédois ont immigré en masse, l'idéal jeffersonien.

Quant à la fameuse querelle sur le projet Meidner, relatif à la création de fonds d'investissements destinés à recueillir chaque année un certain pourcentage (de l'ordre de 20 %) des profits des entreprises pour en faire la propriété collective et inaliénable des salariés, elles est pour l'instant sous le boisseau. On se prépare, de part et d'autre, à le reprendre, à l'automne 1978, quand la commission parlementaire nommée en 1974 sur l'initiative du parti libéral (ce qui complique encore les choses !) aura terminé ses travaux. Le gouvernement « bourgeois » n'est pas loin de considérer comme sa « mission historique » de substituer au projet des syndicats des formules plus individualistes (chaque salarié étant à titre personnel propriétaire d'actions du Fonds et gardant la faculté d'en disposer) et plus conforme aux règles de fonctionnement du marché financier. « *En 1979, lors des prochaines élections, nous serons prêts à répondre aux argumentations du public* », nous dit M. Palme. Une élection qui pourrait être une date pour l'ensemble du monde capitaliste.

FIN

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *Les groupes Alsthom-Atlantique et Creusot-Loire* viennent de créer une entreprise commune : la Société d'entreprise générale de centrales hydro-électriques Alsthom-Schneider, qui agira à l'exportation pour le compte des deux groupes. Son capital est détenu à 65 % par Alsthom-Atlantique et à 35 % par Creusot-Loire.

Le conseil d'administration est présidé par M. de Lieven, directeur des affaires internationales d'Alsthom-Atlantique, et la direction a été confiée à M. Marty, directeur général de C.G.E.E.-Alsthom.

### Emploi

● *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, qui a reçu, mardi 26 juillet, MM. Belloni, président de Montefibre, et Schejola, président de Montedison France, a, selon un communiqué du ministère, attiré l'attention des responsables de la société sur les graves répercussions économiques et sociales que ne manquerait pas d'avoir, pour la région des Vosges, l'arrêt de l'usine de Saint-Nabord et a demandé aux dirigeants de Montefibre d'examiner toutes solutions permettant une sauvegarde maximum d'emplois, le maintien de l'outil de production et de surseoir, avant la conclusion de cet examen, à toute décision ayant un caractère irréversible.

### Organisation internationale

● *MM. Francis Blanchard et Gabriel Ventejol à l'Elysée.* — Le directeur général du Bureau international du travail et le président du Conseil économique et social (qui est en même temps délégué de la France à l'O.I.T.) ont été reçus, le 26 juillet, par le président de la République. L'entretien a surtout porté sur le fonctionnement de l'O.I.T. et les menaces que font peser sur lui l'éventuel retrait des Etats-Unis. M. Blanchard devait partir pour Washington le lendemain.

### Syndicats

● *L'Union parisienne C.F.D.T. demande à être reçue par M. Chirac.* — Elle renouvelle cette demande après l'audience accordée à F.O. par le maire de Paris. Les cédétistes réclament aussi l'attribution de bureaux à la Bourse du travail, où ils ne disposent que de treize bureaux, contre deux cent vingt-cinq à la C.G.T. et cinquante à F.O. Ils accusent F.O. de « créer une division syndicale » en la matière. Cette organisation s'était plainte, elle aussi, auprès de M. Chirac, de l'actuelle répartition des bureaux.

### Travailleurs indépendants

● *Une vingtaine d'adhérents du CID-UNATI* ont envahi, le 27 juillet, les locaux de la caisse de retraite « Organic » Puy-de-Dôme-Allier à Clermont-Ferrand. Les membres du commando se sont emparés de plusieurs centaines de dossiers et les ont emportés en un lieu tenu secret. Une demi-douzaine de responsables de cette opération, qui ont ensuite occupé les locaux de la caisse, ont été conduits par les policiers clermontois dans les locaux du commissariat central.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### RETI

**Recherche et expansion thérapeutique internationale**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT D'ACTIONS**

MM. les actionnaires de la société RETI sont informés que la Société générale, agissant pour le compte de la société AKZO Pharma B.V., désire acquérir au prix de 180 F par titre toutes quantités d'actions, coupons n° 2 et suivants, attachés de la société RETI se trouvant dans le public.

Un avis de la chambre syndicale des agents de change fixant les modalités de l'opération a été publié au « Bulletin de la cote officielle » du 18 juillet 1977.

L'offre d'achat est valable jusqu'au 26 août 1977.

Les actionnaires qui souhaiteraient offrir leurs actions au prix proposé sont priés de remettre à leur banquier ou à leur agent de change un engagement de vente suivant le modèle tenu à leur disposition et de faire déposer leurs actions par leur intermédiaire auprès de la chambre syndicale des agents de change au plus tard le 26 août 1977.

La négociation des actions se fera par l'intermédiaire des agents de change près de la Bourse de Paris. Elle ne donnera lieu à aucuns frais pour le présentateur, les impôts et courtages, ainsi que les frais de port et d'assurance éventuels étant pris en charge par la Société générale.

Une note d'information établie par la société AKZO Pharma B.V. et par la société RETI, qui a obtenu le visa n° 77-97 du 20 juillet 1977 de la Commission des opérations de Bourse, sera tenue à la disposition des actionnaires dans les banques et chez les agents de change.

### CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**C.N.T. OBLIGATIONS 10,50 % 1975**

Les intérêts courus du 1er août 1976 au 31 juillet 1977 seront payables à partir du 1er août 1977 à raison de 94,50 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon numéro 2, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,74 francs soit un net de 78,76 francs.

Le paiement des coupons sera effectué, sans frais, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances, perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T.

### legrand

**+ 30,2 %**

A structure comparable, le chiffre d'affaires consolidé h.t. du premier semestre 1977 s'est élevé à 564,1 MF contre 433,2 pour la même période de 1976, soit une augmentation de 30,2 %.

Les ventes consolidées sur les marchés étrangers ont progressé de 60,6 %.

Le chiffre d'affaires de Legrand S.A., arrêté au 30 juin 1977, ressort à 459,5 MF (+ 29 %).

**Les SDR de l'Est lancent leur 9e emprunt groupé pour financer les entreprises dynamiques de leur région**

**215.000.000 F**

**11,13 %** Taux actuariel brut
**GARANTI PAR L'ETAT**

Durée : 15 ans.
Intérêt annuel : 110 F par obligation de 1000 F payable le 25 juin de chaque année.
Amortissement en 13 ans.

Cet emprunt est émis conjointement mais sans solidarité entre elles par :
CENTREST, SDR de Bourgogne et Franche-Comté.
CHAMPEX, SDR de Champagne-Ardenne
LORDEX, SDR de Lorraine
SADE, SDR d'Alsace

*La souscription ouverte depuis le 25 juillet 1977 sera close sans préavis.*

**Souscrivez auprès de votre banque ou de votre agent de change.**

sdr EST
SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE L'EST DE LA FRANCE
Le trait d'union entre l'épargne et l'investissement productif.

### Banque Populaire — TROIS SICAV DU GROUPE

| SITUATION AU 30 JUIN 1977 | VALOREM Valeurs diversifiées | FRUCTIDOR Obligations | PLANINTER Valeurs internationales |
|---|---|---|---|
| Capital (en F) | 134 124 800 | 104 717 300 | 107 271 200 |
| Actions en circulation | 1 341 248 | 1 047 173 | 536 356 |
| Valeur liquidative (en F) | 145,92 | 131,15 | 259,89 |
| Actif net (en F) | 195 727 106,10 | 137 339 566,45 | 139 396 937,42 |
| Il se répartissait ainsi (en %) : | | | |
| — Obligations libellées (en F) | 31,47 | 80,91 | 34,92 |
| — Obligations libellées en monnaies étrangères | 1,78 | 6,51 | 4,60 |
| — Actions françaises | 18,79 | 2,42 | 15,24 |
| — Actions étrangères | 45,27 | 1,53 | 41,15 |
| — Créances hypothécaires | — | 1,53 | — |
| — Liquidités | 2,69 | 7,10 | 4,09 |

Les souscriptions et rachats sont reçus aux mille sept cent cinquante guichets des Banques populaires, à la Caisse centrale des Banques populaires et à la Caisse centrale de Crédit hôtelier, commercial et industriel.

### MOËT - HENNESSY

Dans sa réunion du 21 juillet 1977, le conseil d'administration de la société Moët-Hennessy a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 31 660 867,95 compte tenu, d'une part, des dividendes en provenance des filiales et des autres produits financiers, d'autre part des charges propres à la société holding.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires convoquée à Paris pour le 27 septembre 1977 la mise en distribution d'un dividende de 8,40 francs par action qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor, constituera un revenu global de 12,60, en hausse de 6,50 % conformément aux recommandations gouvernementales.

Par ailleurs, il sera convoqué une assemblée générale extraordinaire à la suite de la précédente, avec l'ordre du jour suivant :

1) Modification de l'exercice social, qui serait fixé désormais du 1er janvier au 31 décembre, à partir du 1er janvier 1978. A titre transitoire, l'exercice actuel aurait une durée exceptionnelle de six mois, du 1er juillet au 31 décembre 1977 ;

2) Autorisation à donner au conseil de procéder à une émission d'obligations convertibles d'un montant maximum de 160 millions de francs à toute époque jusqu'au 30 septembre 1978.

**Moteurs électriques**
**de haute qualité de 0,75 à 500 CV**
**Prix réduits par quantités**
**Exportation**
H. ROCOPLAN 52200 LANGRES

**BOURSE DU BRILLANT**
communique
**MARCHÉ DU BRILLANT**
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
30 JUIN : 48.252 F T.T.C.
+ commission 4,90 %
**M. GÉRARD, JOAILLIERS**
8, avenue Montaigne - Paris (8e)
Tél. 359-83-96

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RETI

Recherche et exposition thérapeutique internationale

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT D'ACTIONS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. OBLIGATIONS 10,50 % 1975

legrand

Banque Populaire

TROIS SIC DU GROU

MOËT-HENNESSY

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 27 JUILLET

### Reprise

*La timide amélioration observée mardi ne s'est pas démentie à la Bourse de Paris, où, ce mercredi, une majorité de valeurs françaises ont monté. En légère hausse à l'ouverture (+ 0,3 %), l'indicateur instantané a constamment progressé pour s'inscrire, en clôture, à 0,9 % au-dessus de son niveau précédent. Le marché a été plus animé mais, dans l'ensemble, guère plus actif.*

*Les pétroles ont, une nouvelle fois, pris la tête du mouvement de hausse, immédiatement suivis par la métallurgie, la construction mécanique et, dans une moindre mesure, les établissements de crédit.*

*SCREG, Chiers et Pierrefitte-Auby ont réalisé les meilleures performances (+ 5 %), tandis que Navigation mixte, U.T.A. et Chargeurs (— 3 % à — 5 %) subissaient les plus fortes pertes.*

*Saisie de projets d'opérations financières les concernant, la chambre syndicale a suspendu les cotations de la Société française de banque d'une part et celles de la Compagnie générale transatlantique et de la Compagnie des messageries maritimes d'autre part.*

*Les raisons de la reprise enregistrée ce mercredi n'ont pas manqué. Les opérateurs citaient notamment le redressement du dollar sur le marché des changes et la perspective d'un léger ralentissement de la hausse des prix pour le mois de juin annoncée mardi soir par M. Barre à la télévision. Au surplus, les commentaires optimistes sur l'avenir de la Boruse formulés par la Société générale et par la Banque allemande des syndicats ont remis un peu de baume sur le cœur des boursiers.*

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

| | 26 juil. | 27 juil. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 84,4 | 84,8 |
| Valeurs étrangères .. | 99,1 | 98,8 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ....... | 55,6 | 55,7 |

## BOURSE DE NEW YORK

### Mercredi noir

L'annonce d'un déficit commercial record pour le mois de juin (voir d'autre part) a porté mercredi un coup très rude au marché financier de New-York. Réamorcé depuis le début de la semaine, le mouvement de repli s'est brusquement accéléré en cours de séance et, après avoir enfoncé le plancher des 900, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 888,43 (— 19,75 points), son niveau le plus bas depuis le 5 janvier 1976 (877,83). Il faut remonter au 6 mai 1975 pour retrouver une baisse de cette ampleur (près de 21 points) avec, surtout, un pareil volume d'activité : 26,44 millions de titres échangés contre 21,39 millions la veille. En l'espace de trois jours, le « DOW » a ainsi perdu 24,99 points (— 2,73 %).

Un nouvel et important déficit de la balance commerciale américaine était pourtant attendu autour du « Big Board ». Dans une certaine mesure, les opérateurs l'avaient même déjà anticipé. Pourquoi ce soudain découragement ? Il provient en fait de l'accumulation des mauvaises nouvelles. La perspective d'un ralentissement de l'expansion durant le second semestre, la crainte d'un durcissement de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale et les très mauvais résultats des firmes sidérurgiques avaient déjà passablement déprimé Wall Street. Les déclarations faites la veille par le président de la FED, relatives au risque d'aggravation de l'inflation consécutif à la baisse du dollar, la décision de la Bethlehem Steel de réduire de 50 % son dividende, enfin, l'aggravation inattendue dudit déficit commercial, ont, par leur simultanéité, fait l'effet d'une douche glacée. Plus des deux tiers des actions traitées (1 892 au total) soit 1 309 ont baissé, 261 seulement progressant et 322 ne variant pas.

A l'évidence, le marché va avoir à remonter la pente.

| VALEURS | COURS 26/7 | COURS 27/7 |
|---|---|---|
| Alcoa | 54 ... | 53 5/8 |
| A.T.T. | 63 7/8 | 62 7/8 |
| Boeing | 58 1/4 | 57 .. |
| Chase Manhattan Bank.. | 33 3/4 | 33 1/8 |
| Du Pont de Nemours.... | 120 1/2 | 118 3/4 |
| Eastman Kodak | 60 1/4 | 58 7/8 |
| Exxon | 51 3/4 | 51 1/8 |
| Ford | 45 3/4 | 44 3/8 |
| General Electric | 55 1/8 | 54 3/4 |
| General Foods | 35 1/8 | 35 3/8 |
| General Motors | 68 ... | 67 3/4 |
| Goodyear | 21 1/8 | 20 5/8 |
| I.B.M. | 271 3/8 | 267 1/2 |
| I.T.T. | 35 3/8 | 34 3/4 |
| Kennecott | 28 3/4 | 27 3/4 |
| Mobil Oil | 67 5/8 | 67 1/2 |
| Pfizer | 26 3/8 | 26 ... |
| Schlumberger | 65 1/4 | 63 ... |
| Texaco | 29 5/8 | 29 1/8 |
| U.A.I. Inc. | 20 .. | 19 1/2 |
| Union Carbide | 49 1/4 | 47 3/8 |
| U.S. Steel | 37 1/8 | 35 1/4 |
| Westinghouse | 21 1/2 | 21 ... |
| Xerox | 51 1/2 | 50 1/ |

## LONDRES

La chute de Wall Street n'affecte pas trop le marché qui, un peu ragaillardi par le raffermissement du sterling, progresse légèrement. C'est le cas des industrielles et des banques. Seuls les pétroles sont durement affectés (B.P., Shell), perdant jusqu'à quatorze points. Stabilité des mines d'or. Léger tassement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 144 75 contre 145 80

### NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE GENERALE MARITIME-C.G.M. (ex-COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE). — La Compagnie générale maritime et financière (C.G.M.F.) propose aux actionnaires privés de la C.G.M. qui ne voudraient pas participer à l'augmentation de capital à laquelle cette société procédera avant la fin de l'année, ni conserver leurs titres, de les échanger contre des obligations qu'elle [C.G.M.F.] se propose d'émettre. L'opération aura lieu en octobre prochain. Elle s'effectuera sur la base d'une obligation C.G.M.F. de 600 F créée jouissance du 1er juillet 1977 et portant intérêt de 11 % pour 5 actions C.G.M. Les obligations remises ne seront pas remboursables durant les cinq premières années. Entre le 1er juillet 1982 et le 30 septembre de la même année, les porteurs d'obligations C.G.M.F. auront la faculté de rééchanger leur titres contre des actions C.G.M. dans les mêmes conditions (1 obligation pour 5 actions), lesdites actions étant créées jouissance du 1er janvier 1982. Les obligations conservées continueront à produire le même intérêt (11 %) et seront remboursables dans un délai de sept ans à compter du 1er juillet 1982.

La C.G.M.F., rappelons-le, est un holding d'Etat à 99,9 %. Elle est actionnaire majoritaire de la C.G.M., qui a récemment absorbé la Compagnie des messageries maritimes avec effet rétroactif du 1er janvier 1976. La cotation en Bourse des actions C.G.M. a été demandée. Les cotations des actions Compagnie générale transatlantique et Compagnie des messageries maritimes, qui continuent de s'effectuer séparément, ont été suspendues le 27 juillet.

# BOURSE DE PARIS - 27 JUILLET - COMPTANT

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 27/7 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 803 | 4 815 | 4 810 |
| Allemagne (100 DM) | 213 620 | 213 590 | 212 |
| Belgique (100 F.) | 13 764 | 13 747 | 13 450 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 199 350 | 199 490 | 198 |
| Danemark (100 krd) | 81 570 | 81 480 | 81 500 |
| Suède (100 krs) | 112 070 | 111 870 | 110 500 |
| Norvège (100 k.) | 92 100 | 92 150 | 92 250 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 266 | 8 318 | 8 300 |
| Italie (1 000 lires) | 5 453 | 5 465 | 5 550 |
| Suisse (100 fr.) | 201 200 | 201 350 | 201 . |
| Autriche (100 sch.) | 30 025 | 30 025 | 30 050 |
| Espagne (100 pes.) | 5 656 | 5 672 | 5 625 |
| Portugal (100 esc.) | 12 570 | 12 570 | 13 |
| Canada ($ can. 1) | 4 524 | 4 510 | 4 505 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 27/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 23450 | 23370 |
| Or fin (kilo en lingot) | 23475 | 23400 |
| Pièce française (20 fr.) | 244 90 | 244 40 |
| Pièce française (10 fr.) | 204 50 | 208 50 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 215 90 | 215 70 |
| Union latine (20 fr.) | 204 50 | 202 .. |
| Souverain | 224 50 | 221 40 |
| Pièce de 20 dollars | 1118 | 1070 . |
| Pièce de 10 dollars | 542 | 550 .. |
| Pièce de 5 dollars | 330 | .... |
| Pièce de 50 pesos | 934 50 | 930 .. |
| Pièce de 10 florins | 216 .. | 216 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



● *L'Agence nationale pour l'emploi* (A.N.P.E.) *met* en service un nouveau numéro de téléphone afin de permettre aux chefs d'entreprise et responsables du recrutement de la région parisienne de communiquer rapidement leurs offres d'emploi et leurs offres de stages pratiques en entreprise. Ce numéro est : 797-11-19. Il correspond à un nouveau service de l'A.N.P.E., appelé Central Emplois, qui est en outre doté d'une ligne de télex : Emploi 211-995.

Le numéro du « Monde » daté du 2[?] juillet 1977 a été tiré à 508 770 exemplaires.

LASSERRE

Fermeture le 29 juillet
après le dîner
Réouverture le 30 août

Marcel Lassance

SOLDE

SES FINS DE SÉRIE à partir du
LUNDI 25 JUILLET
17, rue du Vieux-Colombier
75006 PARIS
GALERIE POINT SHOW
66, Champs-Elysées

# L'AGITATION SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

## La livre sterling n'épouse plus les fluctuations du dollar

**Après les remous dont ils ont été, mercredi après-midi 27 juillet, le théâtre, à cause des soubresauts du dollar, les marchés des changes restaient agités jeudi matin. La devise américaine avait regagné un peu de terrain, sauf à Londres, où s'est produit, mercredi, un reversement de la situation. La livre sterling s'est brusquement détachée du dollar, pour se redresser vigoureusement vis-à-vis de toutes les devises.**

On avait l'impression ce jeudi matin à l'ouverture des marchés des changes qu'un voile était en train de se déchirer. Outre les fluctuations désordonnées qu'on avait constatées la veille sur le *cours du dollar*, l'inquiétude se nourrissait de la forte baisse des cours enregistrée à Wall Street et qui n'est sans doute pas étrangère à l'évolution de la situation monétaire. A cela s'ajoutaient les commentaires pessimistes suscités par la nouvelle et spectaculaire aggravation de la balance commerciale des Etats-Unis, qui a enregistré au mois de juin un déficit de 2,8 milliards de dollars.

A Francfort, le dollar était coté, jeudi matin, 2,3630 deutschemarks, et à Paris 4,83 F, en progression sur les cours constatés à la clôture du marché, la veille. Ce qui, mercredi, avait caractérisé les marchés, c'était leur extrême volatilité, exprimant en quelque sorte le grave malaise qu'a fini par susciter la chute du dollar, dont la plupart des opérateurs pensent *qu'elle devrait se poursuivre* au cours des semaines à venir. Dans la matinée de mercredi, on avait d'abord assisté à une remontée de la devise américaine, tombée au début de cette semaine au-dessous de 2,25 deutschemarks à Francfort, et au-dessous de 4,80 F à Paris.

Les marchés avaient été, semble-t-il, impressionné par les propos *« responsables » que venaient de* tenir le président du système de réserve fédérale, M. Arthur Burns, d'une tonalité fort différente pour ne pas dire opposé à celles des déclarations faites la semaine dernière par le secrétaire au Trésor, M. Michel Blumenthal. M. Burns semble prendre très au sériuex les conséquences de la baisse du dollar dans laquelle il voit un danger renouvelé d'inflation : « *Les Etats-Unis*, avait-il dit, *se doivent de préserver l'intégrité de leur monnaie* » pour des raisons à la fois intérieures et extérieures, alors que pour M. Blumenthal les marchés des changes *« doivent trouver tout seul leur équilibre »*. Le président de l'Institut d'émission de réserve américain *avait encore ajouté : « Que cela nous plaise ou non, nous autres Américains nous assumons un rôle particulier et nous devons en accepter le poids »*.

Une défense du dollar prendrait-elle la forme d'un relèvement des taux d'intérêt à court terme ? (qui avaient au contraire eu tendance à baisser ces derniers jours comme cela s'est reflété sur le marché des eurodollars) ? C'est en tout cas l'hypothèse que l'on faisait à Wall Street où l'on a par ailleurs quelques doutes sur le rythme de l'activité économique des prochains mois Le résultat ne s'est pas fait attendre : l'indice de la bourse est tombé au plus bas depuis dix-huit mois.
e y«)que-érb,edorevan

Les propos tenus mardi soir par M. Raymond Barre affirmant que le dollar était désormais sous-évalué avaient également produit quelques effets. Sans doute le premier ministre pense-t-il que plus le franc montera plus il sera vulnérable dans les mois qui précèderont les élections législatives.

Dans la presse allemande, on se montre très sévère à l'égard de l'indifférence manifestée par le gouvernement américain à l'égard de la baisse du dollar. A Tokyo, le ministre ouest-allemand de l'économie, renchérissant sur les propos tenus auparavant par son collègue des finances, M. Hans Apel, a déclaré ne plus voir de raisons objectives à un glissement de la devise américaine.

La Banque d'Angleterre aurait encore, dans la matinée de mercredi, acheté quelque 300 millions de dollars pour soutenir le dollar. Elle a ensuite brusquement cessé d'intervenir, ce qui eu pour effet de faire monter immédiatement le cours de la livre sterling, cotée jeudi matin aux environs de 1,7420 dollars (contre 1,72 dans les jours et les semaines précédents).

Un porte-parole de la Banque d'Angleterre a indiqué que le maintien de la valeur du sterling exprimé en dolalr (qui se traduisait automatiquement par une baisse du sterling vis-à-vis des autres devises) *« provoquait des disparités accrues de la valeur de la livre par rapport aux autres partenaires commerciaux de la Grande-Bretagne et plus particulièrement à ceux de la C.E.E.. Le souci des autorités*, a-t-il ajouté, *est la stabilité sur tous les fronts du taux de change de la livre sterling.* » Autrement dit, Londres a fini par se rendre aux plantes formulées par les autres pays européens, inquiets de voir l'industrie britannique améliorer encore sa position compétitive.

C'est une politique similaire de soutien du dollar qu'ont menée jusqu'alors les autorités italiennes ; cela a permis, par des achats de dollars, d'augmenter leur réserve de devises. On apprend que l'Italie vient de rembourser 825 millions de dollars au Fonds monétaire trois mois après seulement s'être vu accorder par ce dernier un prêt de 530 millions de dollars. Signalons enfin que le 6 août le comité intérimaire du F.M.I. se réunira à l'échelon ministériel à Paris pour approuver la création de la nouvelle « facilité » (appelée « Witteveen ») que le Fonds monétaire doit ouvrir pour accorder des prêts aux pays en déficit. Ce jeudi, les suppléants du groupe des Dix se réunissent à Paris, mais cetet réunion n'a rien à voir avec les remous sur les marchés des changes. — P. F.

## DÉFICIT RECORD DE LA BALANCE COMMERCIALE DES ÉTATS-UNIS EN JUIN

Les Etats-Unis ont enregistré au mois de juin leur plus important déficit commercial mensuel jamais atteint avec 2,82 milliards de dollars. Au mois de mai ce déficit avait été de 1,22 milliard de dollars et le précédent record, en avril, se montait à 2,62 milliards de dollars.

Cet accroissement du déficit commercial a été provoqué principalement par une importante augmentation des importations de produits énergétiques qui ont atteint 4,08 milliards de dollars soit un accroissement de près de 800 millions. On signale par ailleurs une diminution de 275 millions de dollars des exportations de graines de soja.

Les chiffres de juin portent à 12,6 milliards de dollars le déficit américain pour les six premiers mois de l'année, soit plus du double de celui de l'année 1976 entière. Ils confirment cependant les prévisions officielles selon lesquelles, en 1977, le déficit pourrait atteindre 25 milliards de dollars.

La publication des chiffres du mois de juin a provoqué une brusque chute de huit points de l'indice des valeurs industrielles de Wall Street. — *(Reuter, A.F.P.)*

POUR DEVANCER LA GAUCHE DU LABOUR

## M. Callaghan a présenté un projet de programme électoral

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan, flanqué du secrétaire général du TUC, M. Murray, a présenté, mercredi 27 juillet, un avant-projet de programme électoral. Cet exercice de propagande répond à deux préoccupations distinctes. Tout d'abord, il s'agit pour le premier ministre de devancer et de déborder la direction officielle du Labour, dominée par la gauche, qui prépare elle-même un projet de manifeste électoral beaucoup plus conforme aux thèses des extrémistes. Les propositions de M. Callaghan ne reflètent pas les vues du comité national exécutif du parti, mais celles d'un « *comité de liaison* » avec le TUC, au sein duquel les syndicalistes modérés occupent une place importante. En même temps, le premier ministre peut ainsi montrer que si les Trade Unions viennent de rompre la discipline salariale, leur « *contrat social* » avec le gouvernement travailliste demeure très solide.

En fin de compte, l'impression se renforce dans les milieux politiques que M. Callaghan, en dépit de la confiance qu'il continue d'afficher, vient de tirer la première salve d'une bataile électorale susceptible de s'ouvrir plus tôt qu'il ne veut le laisser entendre.

Le document réaffirme les objectifs à long terme du Labour pour les « *trois prochaines années et la décennie de 1980* ».

A un moment où le chômage vient d'atteindre un niveau record, les chefs travaillistes promettent de créer un million de nouveaux postes de travail d'ici à 1980. Pour cela, ils proposent, sans originalité, de faire une part plus large aux accords de planification entre l'industrie et le gouvernement. Le reste du programme contient quelques vieux projets un peu époussetés : impôt sur la fortune, contrôle des gros revenus, renforcement du contrôle des prix et, « en cas de besoin », limitation des importations.

JEAN WETZ.

En Turquie

## LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DEMIREL PRÉVOIT LA RENAISSANCE DES VALEURS ISLAMIQUES

*(De notre correspondant.)*

Ankara. — M. Demirel a présenté, mercredi 27 juillet, à l'Assemblée nationale turque le programme du gouvernement de coalition qu'il a constitué. Il fait de larges concessions au Parti du salut national, pro-islamique, partenaire de la coalition. *Le vote sur l'investiture* est prévu pour le 1[er] août.

M. Demirel a d'abord promis de restaurer la sécurité, il en a profité pour dénoncer les responsables de l'anarchie *« téléguidés par ceux de l'étranger »* dont le but serait *« de détruire l'Etat, le régime démocratique et d'attenter à l'unité du pays »*. Une nouvelle législation sera préparée pour combattre les menées illégales.

Conséquence de l'alliance avec le Parti du salut national, le gouvernement attachera une grande importance à la préservation et au développement des « valeurs morales nationales ». Des diplômés des écoles théologiques auront la priorité pour assurer les cours d'éthique inscrits depuis quelque temps au programme des écoles secondaires. Une université des sciences morales sera créée pour préparer les cadres à cette renaissance des valeurs islamiques.

En visite à Paris

## M. SIMONET, MINISTRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EXPOSE DES VUES PROCHES DE CELLES DE LA FRANCE

M. Simonet, ministre belge des *affaires étrangères et président* en exercice du conseil des Neuf, a été reçu à déjeuner, mercredi 27 juillet, par M. de Guiringaud, et a eu un entretien avec M. Giscard d'Estaing. Les conversations ont principalement porté sur la conjoncture économique en Europe et sur l'élargissement de la Communauté. Les vues du ministre belge paraissent proches de celles des dirigeants français.

M. Simonet s'inquiète de la concurrence japonaise et de la politique monétaire américaine qu'il considère comme une « *négligence agressive* », la chute du dollar acceptée ou voulue par Washington se traduisant par une augmentation de la compétitivité américaine. Devant ces menaces la Communauté doit s'organiser, estime-t-il, et mieux intégrer ses politiques économique et commerciale

M. Simonet est très conscient des risques économiques que ferait courir à la Communauté son élargissement à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal. Membre de la précédente Commission — que présidait M. Ortoli, — il s'était prononcé contre une adhésion sans condition de la Grèce. Il pense que l'entrée de la Communauté ne peut être refusée aux Etats démocratiques, mais que ceux-ci doivent être, dès le début des négociations, informés des difficultés qu'elles soulèveront.

9° MICAM
MILANO
10-14 sept. 1977
INFORMATIONS
MICAM,
20123 MILANO - ITALIA
VIA DOGANA, 1
Tél. (02) 802-882 - 802-770 - 804-678.

32° MODACALZATURA
BOLOGNA
Mars 1978
INFORMATIONS
ENTE FIERA BOLOGNA
40128 BOLOGNA - ITALIA
PIAZZA DELLA COSTITUZIONE 6.
Tél. (051) 503-050.

L'industrie italienne de la chaussure, qui produit 350 millions de paires et en exporte plus de 250 millions, participe aux manifestations du MICAM et de Modacalzatura (mode de la chaussure).



LES CONTROVERSES SUR LA POLITIQUE NUCLÉAIRE

## ● M. Valéry Giscard d'Estaing visite les installations de Pierrelatte
## ● La manifestation de Creys-Malville est interdite aux abords du site

Le président de la République se rendra, le vendredi 29 juillet dans l'après-midi, à Pierrelatte (Drôme). M. Giscard d'Estaing visitera tout d'abord les installations secrètes du *Commissariat à l'énergie atomique*, où celui-ci a mis au point un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium par échanges chimiques.

Il se rendra ensuite sur le site voisin du Tricastin, où est en cours de construction l'usine Eurodif d'enrichissement par diffusion gazeuse.

*Cette visite a lieu à la veille des* manifestations anti-nucléaires prévues dans la région, où les pouvoirs publics ont mis en place un important service d'ordre.

Au cours d'une conférence de presse, réunie *ce* jeudi à Grenoble, M. René Jannin, préfet de l'Isère, a fait connaître le contenu de cinq arrêtés visant à interdire à Malville la manifestation antinucléaire des 30 et 31 juillet. Une zone d'environ 15 kilomètres de périmètre est instaurée autour du surrégénérateur en construction *dans* laquelle seules les personnes munies de laissez-passer pourront pénétrer. En revanche, a *indiqué le préfet, les manifestants qui pourraient se réunir à l'ouest de la* R.N. 75 ne seront pas dispersés par les forces de l'ordre.

# L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont

## LES SUSPECTS INTERPELLÉS EN ESPAGNE TENTENT DE MINIMISER LEUR ROLE

**Le ministère espagnol de la justice n'avait pas encore reçu, mercredi 27 juillet en fin de journée, la demande d'extradition présentée par le gouvernement français et visant les six Argentins et l'Italien soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement et à la séquestration de M. Luchino Revelli-Beaumont. Ceux-ci sont toujours interrogés par les autorités espagnoles, mais chacun d'eux s'efforce de minimiser son rôle personnel dans l'affaire.**

**A Paris, M. Louis Chavanac, juge d'instruction, a entendu, mercredi 27 juillet, pendant quatre heures, M. Albert Chambon, ancien ambassadeur, inculpé de non-dénonciation de malfaiteurs. Le diplomate a révélé qu'il avait fait part des négociations qu'il menait pour la libération du directeur général de Fiat-France à deux hauts fonctionnaires, M. Paul-Marc Henry, ancien président du centre de développement de l'O.C.D.E., ministre plénipotentiaire, et M. Alain Montarras, chef du service des Voyages officiels au ministère de l'intérieur.**

**D'autre part, la chambre d'accusation doit se prononcer, ce jeudi 28 juillet, sur la demande de mise en liberté de M. Hector Aristy, inculpé d'arrestation illégale et de séquestration de personne dans le rapt de M. Revelli-Beaumont.**

Les policiers espagnols ont pu établir que le « cerveau » serait M. Horacio Francisco Rossi, bien que ce dernier affirme qu'il était simplement chargé de garder l'argent de la rançon M. Hector Iriarte Jurio aurait été chargé de la préparation de l'enlèvement. Celui-ci aurait reconnu qu'on l'avait chargé de surveiller M. Revelli-Beaumont, mais il a indiqué qu'il « *ignorait l'objectif final de l'opération* ». Quant à M. Alfredo Mario Roca, le pseudo-avocat costa-ricain, Vega Lopez, il avait été chargé d'ouvrir les comptes en Suisse et de mettre la rançon en lieu sûr. M. Roca affirme qu'il était simplement chargé de récupérer la rançon.

Enfin, deux autres Argentins, MM. Victor Hoscar Castillo et Luis Alberto Ramos auraient été chargés de surveiller le directeur général de Fiat-France pendant sa séquestration, aidés par des comparses qui n'ont pas pour l'instant pu être identifiés. Quant au seul ressortissant *italien*, M. Vincento Giarratana, il était l'ami intime de M. Rossi, mais son rôle n'a pas encore été précisé. Il aurait pris possession de la rançon sur le pont de la Machine, à Genève, en compagnie de MM. Rossi, Roca et Iriarte Jurio.

En plus de l'enquête sur l'enlèvement lui-même, les policiers espagnols essayent de percer la véritable personnalité de chacun de ces suspects. Trois d'entre eux, MM. Rossi Carlos, Alberto Arbelos et Roca, avaient été arrêtés en 1963 et accusés d'avoir participé à l'attaque d'un fourgon de l'hôpital de Buenos-Aires, en Argentine, le 29 août 1963, attaque qui avait causé la mort de deux personnes. A Buenos-Aires, on indique également que M. Hector Villalon, inculpé de complicité dans l'enlèvement, serait également impliqué dans ce hold-up au cours duquel 600 000 F avaient été dérobés. Le « coup de main » avait été opéré par un commando de dix-huit personnes qui appartenaient au « mouvement nationaliste révolutionnaire Tacuara » (nos dernières éditions).

### « A droite plutôt qu'à gauche »

Ce mouvement ultra-nationaliste, antisémite, de tendance fascinante était dirigé par un certain J. Baxter qui aurait péri dans la catastrophe aérienne du Boeing de la « Varig » le 11 juillet 1973, à proximité d'Orly. Cette organisation est à l'origine de la guérilla urbaine en Argentine et plusieurs de ses membres auraient par la *suite rejoint* les rangs des Montoneros. Les trois hommes avaient été remis en liberté en 1973 à l'arrivée à la présidence de M. Hector Campora, bras droit de Juan Peron, qui avait accordé une amnistie aux détenus politiques.

Contrairement à leurs collègues français, les policiers madrilènes n'excluent pas que les ravisseurs aient eu des mobiles politiques. *« De toute évidence, ils avaient à voir avec la politique, mais à droite plutôt qu'à gauche »*, indique-t-on de source proche des enquêteurs. Cependant, l'extradition des sept suspects ne semble poser aucune difficulté. Quand le ministère espagnol de la justice sera en possession de la demande du gouvernement français, il saisira le juge d'instruction, qui a *entendu, mercredi 27 juillet, les* sept malfaiteurs. Le juge transmettra ses conclusions au gouvernement, qui seul est habilité à se prononcer sur la suite à donner à la demande française d'extradition. (Les accords d'extradition entre la France et l'Espagne datent de 1877.)

A Paris, M. Louis Chavanac, juge d'instruction remplaçant M. Charles Franceschi, *actuellement* en congé, a entendu pendant quatre heures et demie, mercredi après-midi, M. Albert Chambon, ancien ambassadeur inculpé de non-dénonciation de malfaiteurs. Le diplomate était assisté de M[e] Jean-Louis Aujol. Au terme de son audition, M. Chambon a précisé que le signalement de l'homme — *Manuel* — avec lequel il a *négocié* ne correspond pas aux photos des suspects arrêtés à Madrid, ainsi qu'à celle de M. Hector Villalon.

## TROIS PERSONNES INCULPÉES APRÈS LES INCENDIES EN CORSE

**Les foyers d'incendie de maquis, en Corse, sont en nette régression, mais déjà 15 000 hectares ont été détruits, dont plus de 10 000 dans le *nord de* l'île. *C'est* ce qu'annonçait M. Yves Bentegeac, préfet de Haute-Corse, mercredi 27 juillet, en fin d'après-midi. M. Bentegeac a fait également le bilan des arrestations des personnes soupçonnées d'être des incendiaires.**

**Trois des six personnes arrêtées mercredi 27 juillet ont été déférées au parquet de Bastia et inculpées d'incendie volontaire. Il s'agit de M. Joseph Mattei, âgé de trente ans, exploitant forestier à Miomo, au nord de Bastia (« le Monde » du 28 juillet), de M. Jean-Paul Antonetti, âgé de trente-quatre ans, employé communal à Bastia, qui aurait allumé le feu de Furiani, et de M. Eugène Biondi, âgé de vingt ans, employé dans une entreprise de travaux publics à Bastia, qui serait responsable de l'incendie d'un hectare de maquis à Biguglia, au sud de Bastia.**

**Un quatrième homme, M. Mohamed Drici, âgé de cinquante ans, manœuvre à Bastia, a été remis en liberté. Il fera l'objet d'une procédure pour éventuelle complicité.**

**M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a demandé au premier ministre, M. Raymond Barre, dans une lettre qu'il lui a adressée, mercredi 27 juillet, de « prendre enfin toutes mesures nécessaires pour protéger la forêt, notamment par une véritable politique de reboisement et par un entretien approprié des massifs forestiers ».**

A B C D F G H